هكذا من الأصل

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 232 · DERNIÈRE ÉDITION · MERCREDI 11 MARS 1981

Un Breguet-Atlantic s'écrase en Grande Comore : 18 morts

LIRE PAGE 46



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris no 650572
Tél. : 246-72-23

Le président des États-Unis se déclare prêt à livrer des armes aux résistants afghans

Au cours d'une interview télévisée, le président Reagan s'est déclaré lundi 9 mars prêt à faire livrer des armes aux résistants afghans. « Je ne sais pas, *a-t-il ajouté*, si les Soviétiques pourraient avoir une objection à cela, mais je pense que c'est quelque chose qui doit être envisagé. » *(Lire page 4.)*

Le jour même, M. Reagan avait reçu à son tour un message personnel de M. Brejnev, qui traiterait essentiellement de la préparation d'une rencontre au sommet et de la reprise des négociations de Genève sur les euromissiles. Selon M. Gensher, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, actuellement à Washington, les États-Unis seraient prêts à reprendre assez rapidement ces négociations. La lettre reçue par M. Reagan — qui se rend ce mardi 10 mars à Ottawa — serait plus longue que celles reçues par les autres chefs d'État ou de gouvernement occidentaux.

Une carte politique

Depuis que ses troupes sont entrées en Afghanistan le 27 décembre 1979, l'U.R.S.S. est engagée dans une épreuve de force. Nul n'ignore qu'elle ne renoncera pas à imposer sa loi aussi longtemps qu'elle espérera vaincre la résistance afghane. Toutes les « solutions politiques », ou conférences internationales, prônées ici et là ne peuvent constituer qu'un habillage consacrant le rapport des forces sur *le terrain*.

Comme dans toutes les situations de ce genre, la volonté d'exister de la nation afghane est la condition nécessaire de sa survie — nécessaire mais non suffisante. Le monde est peuplé de nations subjuguées. La sympathie que l'Occident peut témoigner à la résistance, les multiples condamnations de l'ingérence soviétique, sont dérisoires. Seule compte une aide effective.

Lundi 9 mars, pour la première fois depuis qu'il est à la Maison Blanche, le président Reagan a *envisagé publiquement* l'envoi d'armes aux résistants afghans. Même pendant sa campagne électorale, il avait toujours éludé la question. Seul jusqu'à présent, le président Sadate — dont on peut penser qu'il avait obtenu l'aval et peut-être la contribution des Américains — a décidé d'envoyer des armes aux mouvements de résistance.

M. Giscard d'Estaing, interrogé lors de sa conférence de presse du 28 juin, avait déclaré : « Faut-il qu'un pays comme la France aide militairement la résistance afghane ? Ma réponse est négative », et de rappeler que la France se prononçait pour une « solution politique ».

« Un pays comme la France » signifie implicitement qu'un pays différent serait fondé à livrer des armes : les États-Unis, bien entendu, qui seuls ont une capacité financière et logistique suffisante, mais qui seuls aussi peuvent prendre *politiquement* un tel risque.

Dans une aussi dangereuse aventure le fournisseur n'engage pas que lui-même. La seule voie *praticable pour acheminer des* armes en quantité significative, capables de peser sur les combats, passe par le Pakistan et ne pourra être utilisée que si ce pays s'estime garanti, d'une façon *crédible*, contre des représailles.

En toute hypothèse, une telle opération pose des problèmes considérables. La réaction du Pakistan aux propos de M. Reagan *n'est pas connue. Il est dif*ficile de prendre une décision pour un pays confronté à de graves *difficultés politiques* et qui se pose en champion du non-alignement. La résistance afghane, composée *d'éléments* très divers, est incapable de s'unifier. A ce jour, ce sont les musulmans intégristes, assez proches de l'Iran, qui sont militairement les plus actifs. Sur le plan militaire, il faudrait, pour mettre en échec les chars et les hélicoptères blindés soviétiques, *des armements spécialisés*.

Remarquons que, si avec M. Reagan les États-Unis, pour l'Afghanistan comme pour le reste, ont changé de langage, il ne s'agit surtout jusqu'à présent que de langage. Le président américain a évité toute formule *contraignante*. Il n'a pas dit qu'il enverrait des armes. Il « pense » simplement que « c'est une chose qui doit être envisagée ». Il n'a pas encore mis le bras dans un engrenage irréversible. Il menace seulement et, lundi soir, il s'est assuré une carte de plus en vue d'une grande négociation Est-Ouest.

LA JUNTE DU SALVADOR REJETTE LA MÉDIATION DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

(Lire page 6.)

Les bons offices de M. Genscher

De notre correspondant

Washington. — Le ministre des affaires étrangères ouest-allemand, M. Genscher, venait à Washington pour arracher un « oui » aux dirigeants américains. Il l'a à peu près obtenu : les États-Unis sont disposés à rouvrir assez rapidement des négociations avec l'U.R.S.S. sur la limitation des armements stratégiques. Peut-être pas « *dans tous les domaines et à tous les niveaux* », comme l'a dit M. Genscher avec une satis*faction affichée, mais en tout cas* pour reprendre les discussions interrompues en novembre dernier sur les missiles basés en Europe.

Le secrétaire d'État américain et *le ministre allemand se sont* adressés ensemble à la presse, après un entretien à la Maison Blanche avec M. Reagan. Ils parlaient du même sujet, dans le même sens, mais sans dire exactement les mêmes choses. On avait l'impression que M. Genscher poussait un peu à la roue et que le général Haig se sentait obligé de lui donner satisfaction, compte tenu des difficultés que les partis gouvernementaux de Bonn connaissent avec leur aile gauche.

« *Nous sommes convaincus*, a dit M. Genscher, *que les consultations entre les États-Unis et l'Union soviétique devraient reprendre à Genève sans tarder.* »

Le général Haig est persuadé, pour sa part, que Washington doit « *procéder rapidement, en consultation avec ses alliés* », à un examen de la situation pour voir si « *les conversations peuvent être poursuivies, à Genève ou ailleurs* ». Aucun calendrier n'est fixé.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 4.)

Le débat entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac s'est porté sur la politique étrangère

M. Giscard d'Estaing devait être, ce mardi 10 mars, à 20 h. 35, l'invité de l'émission « Le grand débat » sur TF 1. A cette occasion, il n'était pas exclu qu'il réponde au sujet des accusations portées contre lui au cours du septennat. Il se pourrait aussi que le chef de l'État, comme il en avait manifesté son intention la veille en recevant les dirigeants de l'U.D.F., évoque sa décision de ne pas briguer un troisième mandat au cas où il serait élu en mai.

Il était peu probable, en revanche, que le président de la République s'attache à répondre directement à M. Chirac qu'il souhaite plutôt paraître ignorer, comme il l'avait montré dans sa déclaration de candidature, le 2 mars. C'est d'ailleurs sans doute *pour « contrer » cette volonté de le marginaliser* que M. Chirac renforce ses attaques. Ce fut encore le cas, lundi soir, lors de l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2, au cours de laquelle le candidat soutenu par le R.P.R. a très vivement critiqué la politique étrangère du président de la République.

De Gaulle + Reagan

par JACQUES AMALRIC

Bien des dents ont dû grincer, lundi soir à l'Élysée, à l'heure de la diffusion de « Cartes sur table ». « *Indigne* », « *honteux* », M. Jacques Chirac n'a pas ménagé son indignation face à la politique étrangère française, un peu comme s'il était soucieux de faire oublier son long silence à ce sujet, et aussi d'éclipser Mme Marie-France Garaud, la première à avoir levé, voilà plusieurs mois déjà, un tel lièvre.

Cette partie de l'émission avait pourtant débuté par une concession du maire de Paris au président-citoyen-candidat : *grosso modo*, M. Jacques Chirac n'a rien à redire à la politique française *au Proche-Orient*. « *Je ne fais*, a-t-il dit, *que des critiques de forme et non pas des critiques de fond* ». Il est dommage pourtant que ses interlocuteurs, particulièrement agressifs ce soir-là, n'aient pas poussé plus loin. Qu'aurait répondu M. Chirac à propos de ses responsabilités dans le lancement de la coopération nucléaire franco-irakienne ? Pourquoi a-t-il cru bon, dès le début du conflit irano-irakien, de prendre parti pour Bagdad, alors que l'Irak a déclenché la guerre ? Pourquoi, enfin, a-t-il préféré se réfugier dans des généralités sur la coopération avec les pays arabes plutôt que d'aborder franchement le problème que pose la Libye ?

Nous avons appris en revanche que l'ancien premier ministre de M. Giscard d'Estaing avait été choqué d'apprendre que le président de la République, lors de sa tournée au Proche-Orient, avait « *regardé l'État d'Israël, à partir d'un État arabe (la Jordanie), avec des jumelles* ». Il n'a pas été le seul.

Mais c'est avec l'Afghanistan et *la Pologne* que nous sommes entrés dans le vif du sujet et que la réthorique chiraquienne a dû faire le plus mal. Prenant le contre-pied des prudences giscardiennes au début de l'affaire afghane, M. Chirac a jugé « *indigne* » l'absence de réaction française claire et nette durant les trois semaines qui ont suivi l'invasion de l'Afghanistan. Il a aussi accusé M. Giscard d'Estaing d'avoir, en se rendant à Varsovie pour *y rencontrer M. Brejnev*, « *cautionné en quelque sorte l'agression commise en Afghanistan* ». Parmi les indéniables erreurs commises par le président de la République, M. Chirac aurait aussi pu rappeler l'épisode du « sommet » occidental de Venise, où M. Giscard d'Estaing avait paru se porter garant d'une vague promesse de M. Brejnev de réduire les effectifs soviétiques en Afghanistan.

(Lire la suite page 8.)

L'unique convergence

M. Jacques Chirac craint tout autant que M. Marchais que la compétition présidentielle des 26 avril et 10 mai ne se réduise dès avant le premier tour à ce que le secrétaire général du P.C.F. appelle un « numéro de duettistes » entre MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand.

Il a donc clairement et vigoureusement manifesté lundi soir sa volonté de ne pas se laisser marginaliser. Mettant nommément en cause M. Giscard d'Estaing, et à plusieurs reprises, il a eu des mots très durs, notamment pour condamner la « diplomatie du pendule » et pour réclamer la substitution d'une « politique de solidarité » *à la* « politique d'assistance ».

Affirmant catégoriquement : « Je serai présent au second tour... j'en suis persuadé », *le maire de Paris se serait contredit s'il avait accepté de raisonner au-delà du 26 avril. Aussi bien s'est-il borné à répondre à ses interpellateurs :* « Demandez d'abord au candidat Valéry Giscard d'Estaing *(qualifié deux fois de* « candidat de l'U.D.F. »*)* ce qu'il fera au second tour s'il est troisième. »

Il n'en reste pas moins que si M. Chirac est parfaitement d'accord avec le candidat socialiste pour déplorer que « les inégalités sociales se développent d'une façon qui est dangereuse », *il demeure* « résolument hostile aux nationalisations ». *Se référant aux propos tenus le 2 mars par le chef de l'État, il a ajouté :* « Si M. Giscard d'Estaing veut indiquer par là que l'élection de M. Mitterrand implique un risque de désordre, d'aventure, je crois qu'il a raison. »

Le croit-il vraiment ? Il dit, en tout cas, le croire. C'est la seule convergence que l'on puisse relever entre le président de la République et son ancien premier ministre, mais elle est de taille.

Cette convergence sera-t-elle prédominante au lendemain du premier tour ? On n'en est pas là, puisque M. Chirac se déclare « résolument hostile » *aussi bien à* « l'étatisme inefficace et rampant » *de M. Giscard d'Estaing qu'au* « collectivisme » *de M. Mitterrand.*

L'ARMÉE ESPAGNOLE APRÈS LE PUTSCH MANQUÉ

L'épée de Damoclès

Deux semaines après la tentative manquée de coup d'État, le général Milans del Bosch, ancien capitaine-général de la région militaire de Valence, a été officiellement inculpé de rébellion militaire le lundi 9 mars, et le lieutenant-colonel Angel Torres Riera, aide de camp du général Armada, a été relevé de son poste. Le général Armada, ex-chef d'état-major adjoint de l'armée est aux arrêts depuis le 25 février.

Prenant la parole, lundi, à l'école d'état-major de la capitale, le roi Juan Carlos a demandé aux forces armées de faire preuve « de discipline, d'esprit de sacrifice et d'unité ».

De notre envoyé spécial
ANDRÉ FONTAINE

Madrid. — « *Le principal parti, chez nous, c'est l'armée.* » Les événements récents ont confirmé la pertinence de ce propos tenu devant nous, il y a trois ans, par Santiago Carrillo. Non seulement il s'en est fallu d'un cheveu qu'elle ne s'empare du pouvoir dans la nuit du 23 au 24 février, mais elle suspend désormais une épée de Damoclès au-dessus de la vie politique. S'il n'est pas question pour le moment de constituer un gouvernement d'union nationale, c'est parce que les militaires n'en veulent pas. Si l'on se propose d'intensifier la lutte contre le terrorisme et de freiner le processus des autonomies régionales, c'est bien dans l'espoir d'apaiser ces mêmes militaires. Si les généraux et colonels arrêtés pour leur participation au « golpe » sont traités comme des coqs en pâte, c'est, de toute évidence, pour la même raison.

La vérité amère à constater pour la gauche, c'est que le coup d'État du 23 février n'a pas buté sur la résolution du peuple, mais sur celle d'un homme. A l'extérieur du Parlement occupé par les gardes civils, les Espagnols ont suivi à la radio, avec angoisse pour les uns, espoir pour les autres, le déroulement des événements. Aucun ne s'est précipité dans la rue où la vie a continué comme devant. Pendant ce temps, le roi, en qui tant de bons esprits avaient longtemps voulu ne voir qu'un émule de Franco, rappelait à l'ordre par téléphone les généraux hésitants, envoyait promener son intime de toujours, le général Armada, qui le sommait de lui donner son aval et revêtait l'uniforme pour apparaître sur les petits écrans et enjoindre aux insurgés de déposer leurs armes.

Déjà, quinze jours plus tôt, devant le Parlement basque, Juan Carlos avait démontré son sang-froid face aux cris des séparatistes les plus engagés et amené les communistes, les socialistes et les nationalistes modérés à crier : « *Viva el rey !* » C'est le même cri qu'on a entendu, répété par des millions de poitrines, le 27 février dans les rues de toutes les grandes villes d'Espagne. Après tout, c'est au roi, ils le savent bien, qu'un Carrillo ou un Felipe Gonzalez, entre autres, doivent d'être aujourd'hui en liberté.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

C.Q.F.D.

Bien qu'elle ait échoué, la politique menée était la seule possible.

Bien que la politique menée ait été la seule possible, il faut en changer.

Bien qu'il faille changer de politique, il faut garder les mêmes.

Il faudra au candidat Giscard d'Estaing tout son art de la rhétorique pour convaincre les Français de la logique du raisonnement.

BERNARD BRIS.

« LA TRICHE », D'YVES LAULAN

Une provocation pédagogique

Voici que s'ouvrent les yeux d'un *brillant économiste*, occupant de hautes responsabilités dans le secteur financier : « *L'histoire des relations internationales est un jeu de tricheurs, où celui qui triche le mieux, ou le moins mal ou le plus longtemps, est celui qui emporte la mise.* » Je suis sûr qu'il n'en a jamais douté. Mais, après avoir servi au Fonds monétaire international, et à la Banque mondiale, avoir assumé cinq ans la direction des affaires économiques à l'OTAN, sans, depuis, cesser d'être attentif à la monnaie — « *la monnaie, c'est le pouvoir* », — aux échanges et à la puissance politique qui en découle, M. Yves Laulan change de ton, *sinon* d'attitude. Las sans doute de respecter les masques dont s'affublent les hégémonies et les faiblesses qui leur correspondent, il décide d'appeler un chat un chat, la lâcheté ce qu'elle est, le cynisme, une irrépressible réalité, et l'aveuglement de l'opinion publique une affligeante infirmité, soigneusement entretenue.

La provocation devient avec lui une pédagogie. Imaginez que cet homme, qui n'a qu'amitié pour les États-Unis, où il a fait une partie de ses études et de sa carrière, écrit dans le dernier de ses livres : « *Le privilège américain de battre monnaie, tout à fait exceptionnel dans l'histoire économique, n'a été si longtemps toléré que parce qu'il reposait sur un consensus implicite...* »

MICHEL JOBERT.

(Lire la suite page 42.)

Le Monde

idées

COMMUNICATION

La communication est à l'ordre du jour, notamment à l'UNESCO où le problème de la protection des journalistes en mission périlleuse, sur lequel revien Pierre Gaborit après l'article de Denis Périer-Daville (*le Monde* du 28 février), a fait rebondir une polémique déjà ancienne entre deux conceptions de l'information. Débat aussi autour de « Libération », dont Bernard Lallement, prenant le contre-pied de la position de Serge July, déplore la disparition sous la forme qu'il avait jusqu'à ces temps derniers. Quant à Philippe de Saint-Robert, il attire l'attention sur le fait que dans un monde assisté le créateur culturel est le seul qui n'ait droit à rien.

Remous autour de l'UNESCO

par PIERRE GABORIT (*)

LES problèmes de communication ont été la grande préoccupation de l'UNESCO durant ces trois dernières années. La déclaration de l'UNESCO sur les *mass media*, la constitution d'une commission internationale pour l'étude des problèmes de la communication dont la présidence fut confiée à M. Sean Mac Bride, prix Nobel et prix Lénine de la paix, l'adoption des principales conclusions de cette commission lors de la conférence générale de l'UNESCO qui s'est tenue à Belgrade en novembre 1980, sont autant d'étapes qui délimitent un grand débat : il oppose ceux qui revendiquent la création du nouvel ordre mondial de l'information et ceux qui s'en tiennent à la doctrine *de la libre circulation de l'information*.

Pour faire bref, disons qu'il s'agit d'un côté de réclamer une redistribution équitable des moyens de communication (satellites, agences de presse, médias, etc.), de l'autre, d'exiger simplement la suppression des entraves à la libre circulation de l'information. Les pays du tiers-monde, et spécialement les pays non alignés, sont les avocats du rééquilibrage ; les pays occidentaux, et spécialement le monde anglo-saxon, les tenants du *statu quo*. Les Etats socialistes restent sur une prudente réserve.

S'agissant d'un aspect limité du problème, la protection des journalistes, une réunion, qui vient de se dérouler au siège de l'UNESCO du 16 au 18 février, a fait rebondir la *polémique en des termes tels qu'il* est permis de se demander si ce n'est pas l'équilibre actuel des relations internationales qui est en cause.

Un projet limité

La réunion de consultation de l'UNESCO avait pour objet la discussion d'un projet de constitution d'une commission internationale professionnelle et d'une conférence internationale périodique pour la protection des journalistes à partir d'un document de travail dont la rédaction m'avait été confiée par l'UNESCO, après que l'initiative en eut été prise par l'ensemble des organisations internationales et régionales de journalistes.

Ce projet prévoit la création d'une commission internationale pour la protection des journalistes comprenant toutes les organisations internationales de journalistes professionnels assistées des organisations internationales de juristes et d'institutions humanitaires (Croix-Rouge et Amnesty International) et dont le rôle serait :

— De procurer aux journalistes en mission périlleuse dans des zones de conflit armé une meilleure protection par la délivrance d'une carte spéciale d'identification ;

— D'aider les journalistes en mission périlleuse, en mission à l'étranger ou exerçant dans leur propre pays à surmonter les entraves à l'exercice de leur profession ;

— De faciliter le rapprochement des points de vue en matière de déontologie et d'éthique professionnelle.

La conférence internationale périodique, réunissant les Etats (désignés à travers la structure propre de l'UNESCO), les propriétaires de médias, les journalistes et des experts, aurait pour mission de proposer des mesures tendant à améliorer la situation des journalistes grâce aux rapports de la commission.

Une surprenante controverse

Dès avant l'ouverture de la réunion, une violente offensive contre ce projet se fit jour. Dès le 16 février, la presse américaine donna le ton. En substance, on y dénonçait un projet de l'UNESCO visant à enregistrer les journalistes (1) et à instaurer une « censure éthique » (2), c'est-à-dire, selon cette interprétation, à permettre aux Etats communistes et du tiers-monde d'interdire aux journalistes l'exercice de leur profession s'ils manquaient à des règles professionnelles que la commission de protection aurait elle-même définies.

Il y aurait évidemment là de quoi indigner tous ceux qui sont attachés à la liberté de la presse, si toutefois le projet controversé proposait de telles mesures. Ce qui n'est aucunement le cas. En effet :

— La délivrance d'une carte spéciale pour les journalistes en mission périlleuse ne constitue aucunement un processus d'accréditation internationale qui se substituerait au système actuel d'accréditation par les organes de presse, mais seulement un système complémentaire d'identification permettant aux journalistes en mission dangereuse de faire reconnaître leur qualité grâce à un document unique, universellement reconnu. Il faut ajouter que, en tout état de cause, l'annexe I aux conventions de Genève de 1949, qui vient d'entrer en vigueur, prévoit la délivrance d'un tel document ;

— Il n'a jamais été question de subordonner de quelque manière que ce soit la protection des journalistes à l'observation par ceux-ci d'un code d'éthique professionnelle, d'autant plus qu'un tel document n'existe pas.

En un mot, ce projet si controversé, et dont pourtant l'objectif est modeste, ne méritait ni cet excès d'honneur ni cet excès d'indignité. M. Charles Hargrove a d'ailleurs souligné dans le *Times* du 19 février qu'il n'y avait rien dans le projet qui ne soit déjà évoqué dans les déclarations adoptées par l'UNESCO.

D'autres enjeux ?

Le *New York Times* du 16 février et l'*International Herald Tribune* du 21 février ont invité l'UNESCO à abandonner toute initiative en matière de protection des journalistes. En des termes si pressants qu'il est probable que ce qui est ainsi en cause dépasse largement le problème de la sauvegarde des journalistes. Qu'il s'agisse d'une relance de la guerre froide sur la lancée *des déclarations du président Reagan* à propos de l'UNESCO ou qu'il s'agisse des premières manœuvres autour de la succession de M. Kurt Waldheim à la tête de l'ONU. Quant à M. Edouard Sablier, dans sa rubrique du 19 février à Radio-France, il ne s'est pas embarrassé de nuances, allant jusqu'à parler de *« règles concoctées par MM. Brejnev, Kadhafi et Khomeiny » !*

Tout cela n'est ni décent ni sérieux.

Il n'y a pas de « projet UNESCO ». Comme l'a déclaré M. Hervé Bourges, porte-parole de M. M'Bow à l'A.F.P. (3), l'UNESCO s'en est strictement tenue à sa mission qui est de faciliter les rencontres entre organisations professionnelles pour élargir la liberté de la presse et la protection des journalistes.

Quant à parler d'un « projet Brejnev », le propos est savoureux. Qui, sérieusement, pourrait croire que la constitution d'une commission internationale non gouvernementale destinée à surmonter les obstacles qui entravent le libre exercice de la profession de journaliste sourirait à un Etat particulièrement vigilant pour ce qui est de sa souveraineté *nationale* ?

Autrement dit, le clivage ne peut être ici analysé en termes d'opposition Est-Ouest ou Nord-Sud. Il n'est question pour les organisations internationales de journalistes professionnels que de sauvegarder des journalistes. Et qui pourrait nier que cela soit indispensable ? Car il y a des chiffres et des images qui parlent.

Des chiffres ? Ceux qu'Amnesty International a cités pour la seule année 1977 où cent quatre correspondants de presse ont disparu ou *ont été emprisonnés dans vingt-cinq* pays. Ou encore ceux livrés à l'assemblée générale de l'Institut international de presse à Nairobi (3), qui a vu se confirmer le procès d'intention fait à l'UNESCO.

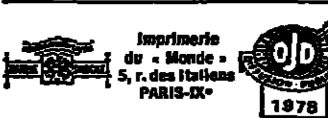
Des images ? Qui ne se souvient avoir vu sur son écran de télévision un journaliste du Nicaragua froidement abattu, en plein reportage, par un officier de la garde nationale du dictateur Somoza ? Sans parler des innombrables cas de journalistes expulsés parce que leur témoignage pouvait porter ombrage aux Etats sur le territoire desquels ils effectuaient leur reportage.

Les tentatives pour éluder une nouvelle fois le problème de la protection des journalistes sont peut-être à mettre au compte d'un nouvel épisode de la guerre froide relancée tout à la fois par les offensives soviétiques et le raidissement américain. Il serait lamentable qu'une fois de plus les journalistes en fassent les frais. Ces journalistes qui appartiennent à la profession la plus sinistrée et sur qui, pourtant, repose l'effort de mobilisation d'une opinion publique mondiale pour la paix et la coexistence entre Etats.

(1) *New York Times* du 16 février.
(2) *New York Times* du 18 février.
(3) *Le Monde* du 5 mars.

(*) Agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Paris-Nord.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]
1978

Commission paritaire n° 57 437.

Les écrivains et le pouvoir

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

DIEU sait si le pouvoir giscardien s'attache à découper la société française en rondelles, à sélectionner les citoyens par catégories, à sérier ses moindres démarches démagogiques. Tout se passe comme si cette nation ne devait surtout plus être une, c'est-à-dire comme si elle ne devait surtout plus être une nation. Mais il est une espèce restée résolument à l'abri de toutes les sollicitations, et, partant, de toutes les tentations : c'est celle de ces gens qu'on appelle communément les artistes, ou les intellectuels. L'écrivain, notamment, est en passe de devenir le paria de la société *libérale avancée*.

Il serait intéressant de savoir pourquoi des gens qui se piquent si volontiers de culture la méprisent à ce point. Accordons-leur qu'ils ne le font pas nécessairement exprès, mais c'est pire, car il faut tenir alors pour sûr que c'est une conséquence inéluctable de leur système. L'affaire de la « *libération* » du prix du livre est, à cet égard, bien révélatrice. On dispute encore des causes (visibles ou invisibles) et des effets (venus ou à venir) de cet acte de provocation gratuit et à peu près unique en Europe même. Mais l'inspiration, en tout cas, m'en semble claire : le livre est un produit comme les autres, qui doit être soumis aux lois de l'offre et de la demande — comme si, en face d'un consommateur ordinaire, il y avait un seul producteur et non deux (l'éditeur et l'auteur), et comme si l'un de ces producteurs n'était pas, par principe, autre chose qu'un simple producteur, mais un écrivain, c'est-à-dire un créateur dont la valeur ne se mesure ni à la quantité d'œuvres produites, ni à celle d'œuvres vendues.

Au terme de cette politique, c'est d'ailleurs le distributeur qui devient le maître du marché, aux dépens des consommateurs dont on façonnera le goût (c'est-à-dire qu'on l'amoindrira), et aux dépens des producteurs (éditeurs compris), auxquels on passera commande en fonction de la demande qu'on aura façonnée et réduite. Il y aura toujours des auteurs, il n'y aura plus d'écrivains ; il y aura toujours des produits, il n'y aura plus de créations. C'est là une fatalité inéluctablement liée à la loi qu'on applique, et pour autant que l'on continue durablement de l'appliquer. Je ne voterai pour aucun candidat à la présidence de la République qui ne s'engagera pas *à abolir l'arrêté scélérat pris* à cet égard par le ministère de l'économie.

Pierre de Boisdeffre, dans ses entretiens imaginaires avec Goethe, qui viennent de paraître (1), se livre à quelques réflexions très enrichissantes touchant, à la situation historique de l'écrivain dans les sociétés contemporaines. Il montre l'importance prise par la littérature dans les mœurs françaises, depuis l'époque romantique. « *C'est*, dit-il, *le romantisme qui a élevé l'artiste sur le pavois, qui a conféré à la littérature la dignité d'une religion.* » Mais si, dans la période classique précédente, et même à la Renaissance, les artistes demeuraient davantage cantonnés dans leur art, encore convient-il de remarquer qu'on les aidait à créer, et que les créations artistiques sont l'honneur de toutes les grandes époques, qui s'y trouvaient justifiées et en attendaient leur gloire posthume. De François I[er] à Louis XV, on n'a pas lésiné l'aide et le respect dû à ceux à qui ces règnes doivent le meilleur du souvenir qu'ils nous laissent.

Le seul qui n'ait droit à rien

Aujourd'hui que tout le monde est assisté, que le chômage est subventionné par l'Etat et les soins par la Sécurité sociale, le créateur, c'est-à-dire le seul qui travaille davantage pour les autres que pour lui-même, est aussi le seul qui n'ait droit à rien. Pire : voilà donc qu'on s'emploie à désorganiser le système aléatoire dans lequel il avait du mal à survivre. Comme si l'acte même de création dérangeait encore un univers où tout est banalisé, sandardisé, aseptisé. Mais Goethe revenu parmi nous donne à Boisdeffre la clef de ce système qui n'en est pas un : « Il fallait aller en Amérique pour trouver un pays où l'écrivain fût tenu pour rien, où la pyramide sociale reposât tout entière sur l'argent. Ce que vous m'apprenez *m'en dit long sur la faillite de* l'intellect européen, sur l'abaissement des valeurs. Et cela, dans la France de Voltaire, de Victor Hugo, de Giraudoux ! ». En effet : tels maîtres, tels disciples. De tous les pays européens, derrière quelques fanfaronnades qui ne trompent plus personne, la France est actuellement le plus américanisé par la volonté sciemment organisée de ses prétendues élites.

Un vrai débat

L'ironie veut que nous ayons un ministère de la culture. Mais j'entendais l'autre jour son titulaire, au cours d'un entretien radiophonique, dire sur le ton bonasse qui lui est propre : « *Il faut bien parler de culture de temps en temps...* » En effet, pourquoi pas ? Dans ce ministère nouvellement voué, à la sacro-sainte *« communication »*, tout ce qu'on peut faire pour la culture, c'est sans doute d'en parler de temps à autre ! L'essentiel est de communiquer, même lorsqu'il n'y aura plus rien à communiquer, et surtout alors. Comprenez bien la nuance et sa nécessité sociologique. Un homme qui lit un livre est un homme qui a une activité, qui participe à quelque chose. Un homme qui écoute un disque ou qui regarde un film est infiniment plus rassurant, car son acte est beaucoup plus passif et beaucoup plus dépendant. Aussi est-il plus facile de l'intégrer dans le système à la mode, et d'en faire ce consommateur idéal dont rêve la prétendue société libérale avancée.

Voilà un vrai débat pour tous nos candidats à la France, mais lequel d'entre eux osera s'y aventurer, pressentant ce qu'il recouvre ? Quelqu'un nous enseignait naguère encore que les points de vue les plus élevés sont toujours les moins encombrés, mais il y a le vertige...

(1) *Goethe m'a dit*, dix entretiens imaginaires. Lumeau Ascot éditeurs (*le Monde* du 6 février 1980).

LIBÉRATION ?

par BERNARD LALLEMENT (*)

LIBERATION *s'arrête ; et c'est tout un pan de la liberté qui s'effrite. Car* Libération *n'était pas n'importe quel quotidien, c'était* Libé, *notre journal.*

Né dans la mouvance de l'après-mai 68, il avait repris le flambeau de l'agence de presse Libération, *fondée par Maurice Clavel et Jean-Claude Vernier.*

Il se voulait le reflet d'une sensibilité qui nulle part ailleurs ne trouvait à s'exprimer. Le refus des normes, du classement, une agressivité, une insolence, qui, souvent, ont fait grincer des dents ; c'était tout cela Libération *! Une parole nouvelle, là où la parole était confisquée.*

Mais c'était aussi un autre rapport entre tous les travailleurs d'un même journal : des décisions prises en commun — la dernière en date : le licenciement de toute l'équipe ! — l'absence de hiérarchie, un salaire égal pour tous, une rotation des tâches entre fabricants et journalistes.

Ce ne fut pas toujours facile, et le journal traversa bien des crises.

Déjà en 1973 nous dûmes suspendre notre parution et lancer parmi nos lecteurs une souscription, unique dans l'histoire de la presse, car nos principes nous interdisaient d'avoir recours à des annonceurs ou à des financiers.

Nous avions tenté, également, mais en vain, d'intégrer les lecteurs à la vie et à la confection du journal, afin de contrebalancer le pouvoir d'une rédaction centralisée.

Certes, le temps a passé, et la réalité politique des années 70 est bien différente de celle d'aujourd'hui.

Des quatre associés de la société fondatrice du journal — les éditions Libération — seul Serge July est resté, immuable comme le Commandatore de Don Juan.

Alors que reste-t-il de tout cela ?

Libération *s'est peu à peu dégagé de son « amateurisme » de naissance. Il est maintenant reconnu et aspire à prendre place parmi les grands.*

Mais, hélas ! Pour cela, il lui a fallu, et il est à craindre qu'il lui faille encore, abandonner nombre de ses principes d'origine et de la charte de sa constitution.

Le problème, maintenant, se pose en termes de pouvoir : celui d'une « direction » imposant son journal ; et quarante-huit mille lecteurs ne lui suffisent plus.

Le Libération *de Jean-Paul Sartre, qu'il voulait partie intégrante de son œuvre, n'avait rien à voir avec le journal de d'Astier de la Vigerie, dont il empruntait le titre. Mais il est à craindre que celui de Serge July n'ait rien de commun non plus avec celui de Sartre.*

L'ombre de Lazareff plane derrière Serge July.

Tu as raison, Serge, Libé est bien mort, il fallait qu'il s'arrête, et l'assemblée générale du 22 février 1981 fut un bel enterrement.

Où est la maison de verre de jadis ?

Quel échec !

(*) Administrateur-gérant de *Libération* jusqu'à 1975.

هكذا من الأصل

Espagne

L'épée de Damoclès

(Suite de la première page.)

Le paradoxe de la situation, c'est que ce roi, qui a fait un si bon usage de son autorité naturelle ne s'en voit reconnaître, pour ainsi dire, aucune par la Constitution, sinon celle, qu'il a fortement mise à profit, de chef des armées. Grâces soient rendues au Caudillo pour l'avoir fait élever dans des écoles militaires ! Sorti de Salamanque ou de Harvard, il n'aurait pas su trouver le ton de commandement qui s'imposait. Il n'aurait pas joui, au sein du corps des officiers, du minimum d'amitiés et de fidélités personnelles sur lesquelles s'appuyer.

Mais ce qui s'est passé une fois peut difficilement se renouveler. Les conjurés pensaient mettre toutes les chances de leur côté en marquant leur entreprise du sceau royal. Ils savent maintenant qu'ils ne peuvent plus compter sur Juan Carlos. La prochaine fois, ils agiront pendant qu'il est à l'étranger — aussi bien a-t-il annulé, pour le moment, tous ses déplacements — ou couperont le réseau autonome de communications dont dispose le palais. En tout état de cause, ils se garderont bien de lui demander son feu vert. Le roi est le premier à savoir qu'il a tiré l'essentiel des cartouches à sa disposition. C'est au gouvernement, détenteur du pouvoir exécutif, qu'il appartient maintenant de prendre ses responsabilités, face à une armée dont la rogne rencontre, au sein de la population, plus de sympathies qu'on ne pourrait le croire à première vue, la crise économique, l'agitation sociale et le terrorisme créant, en Espagne comme ailleurs une nostalgie de l'homme fort.

Adolfo Suarez, qui ne s'est toujours pas expliqué sur les raisons de sa démission, n'avait pas su le faire. On met aujourd'hui en cause son manque de vision, son tempérament rancunier, son ignorance du monde extérieur. On cite, pour insinuer qu'il était au courant du complot, son allusion sybilline, il y a quelques semaines, aux menaces pesant sur la démocratie.

Son successeur pourra-t-il mieux faire ? La connaissance des dossiers, l'esprit de décision et de repartie de Leopoldo Calvo Sotelo ne sont mis en doute par personne. Mais le prestige même du roi réduit sa propre autorité dans la mesure où le pouvoir charismatique se partage difficilement. Dans les conditions que connaît actuellement l'Espagne, on l'imaginerait mieux dans la peau d'un premier ministre français, qui est en somme le chef d'état-major du président de la République, qu'en détenteur de la responsabilité principale.

Nos voisins ont quelque peu brûlé les étapes en se donnant, avant d'y être prêts, les institutions d'une monarchie à l'anglaise : il n'y a pas tant de pays latins dont on puisse dire que la démocratie y fonctionne vraiment à la satisfaction générale ! Dans la mesure où, comme l'écrit le *Financial Times*, il n'existe en Espagne que deux institutions solides, l'armée et le roi, le meilleur moyen d'éviter le renforcement du pouvoir de l'une n'est sûrement pas de réduire celui de l'autre.

Vérité en deçà des Pyrénées n'étant pas toujours erreur au-delà, il est un point sur lequel on a, *tras los montes*, imité la France : le jacobinisme s'y manifeste comme chez nous, jusque dans la manière de décentraliser, et on a étendu à l'ensemble du pays le principe de l'autonomie régionale. Ce qui ne pouvait que renforcer les inquiétudes d'officiers déjà malades de voir les couleurs de la Catalogne ou de l'Euzkadi se mêler, sinon se substituer, dans les marches septentrionales du royaume, à celles de la monarchie.

Des solutions différenciées

La sagesse consisterait, sans doute, aujourd'hui, à remettre l'ouvrage sur le métier, fût-ce au prix d'une révision de la Constitution, et à reconnaître qu'à des situations différentes ne peuvent s'appliquer que des solutions différenciées. Les peuples catalan et basque ont une langue, une littérature, une histoire, en un mot, une identité, qui doivent, légitimement, être prises en compte. Tout indique, au demeurant, que le statut d'autonomie de la Catalogne satisfait l'immense majorité du pays sans rien remettre en cause de son intégration à l'Espagne. Et une issue paraissait enfin en vue au Pays Basque, après la visite du roi, lorsque la mort sous la torture du militant séparatiste Arregui a tout fait rebondir, à tel point qu'on peut se demander si l'affaire n'a pas été délibérément montée pour créer le climat de tension nécessaire au succès du putsch.

Les militaires activistes se tromperaient, en tout cas, s'ils s'imaginaient qu'il suffit, pour liquider le terrorisme basque, d'intensifier la répression. Du Vietnam à l'Amérique centrale, les exemples foisonnent qui prouvent qu'il n'y a pas de solution proprement militaire à un problème de ce genre. De même doivent-ils bien comprendre que la prospérité dont jouissait l'Espagne à la fin du franquisme, et dont beaucoup ont tendance à lui attribuer rétrospectivement le mérite, résultait, pour l'essentiel, du boom que connaissait alors le monde occidental. Malgré les énormes crédits qui leur ont été ouverts, les généraux turcs, qu'ils prennent si facilement pour modèle, sont bien loin d'avoir redressé la situation économique de leur pays. On peut en dire autant de la plupart des dictatures d'Amérique latine.

De toute façon, les officiers, appartenant essentiellement à l'armée de terre, qui sont tentés de passer à l'action, parmi lesquels on trouve, paraît-il, au moins autant de capitaines et de jeunes commandants que de vétérans du franquisme, devraient bien se poser une question : sur qui s'appuyer ?

Sans doute ne rencontreraient-ils qu'une faible résistance armée de la part de la population. Si on laisse de côté le cas des Basques, c'est un fait que la hausse du niveau de vie a fait perdre aux Espagnols, pour reprendre une expression qu'un spirituel diplomate israélien, Emile Najar, appliquait il y a déjà longtemps aux Français, *« le goût de mourir collectivement »*.

C'est tant mieux. Personne ne peut souhaiter à nos voisins du Sud de revivre l'horrible épreuve de la guerre civile.

Il n'empêche que par les manifestations de Madrid, de Barcelone, de Valence, de Séville, de Saragosse, etc, d'une ampleur sans précédent dans l'histoire du pays, ils ont montré où était leur cœur : du côté de la liberté, de la démocratie et du roi. Le retour à la dictature ne pourrait pas ne pas créer une atmosphère de découragement général, peu propice à l'effort, notamment économique, indispensable. Les putschistes en puissance feraient bien de méditer, de ce point de vue, l'échec des colonels grecs.

Il y a certainement, parmi les militaires espagnols, des brutes galonnées et des fascistes bon teint rêvant d'une *société* en colonne par quatre. Mais il y a, en beaucoup plus grand nombre, surtout chez les jeunes, des hommes droits, patriotes, assoiffés de pureté et d'idéal, à la mentalité proche de celle de beaucoup de leurs camarades français du temps de la guerre d'Algérie. La tâche qui incombe aujourd'hui à tous ceux qui ne désespèrent pas de sauver la liberté reconquise est donc d'abord de leur faire comprendre que ce monde n'est pas simple et que les difficultés que connaît l'Espagne ne lui sont pas particulières. Il faut aussi que ceux qui croient à la démocratie se rappellent qu'elle est impraticable, à la longue, sans un minimum de morale — Montesquieu disait de vertu, — mais aussi de bon sens.

Juan Carlos n'outrepasse pas son rôle constitutionnel lorsqu'il attire quotidiennement l'attention des uns et des autres sur ces évidences. Il devrait bénéficier, dans cette entreprise, du soutien de tous ceux qui, à l'extérieur de l'Espagne, savent que ce qui s'y passe est loin de n'affecter que son seul destin. Quand ce ne serait que parce qu'un retour du pays à la dictature ruinerait pour longtemps sans doute les espoirs de ceux qui, en Amérique latine, ont tant misé sur la réussite de la démocratie espagnole. Or l'Amérique latine est devenue un terrain de confrontation essentiel, comme le montre la tragédie du Salvador, et l'Occident est perdu s'il renonce à se présenter comme le rempart de la liberté.

C'est là une idée que certains, à Washington, ont du mal à admettre, puisque le général Haig, appelé à commenter les nouvelles de Madrid, s'est contenté de dire qu'il s'agissait d'une « affaire intérieure » espagnole. Quand le *risque existe d'une arrivée au pouvoir des communistes*, les dirigeants américains sont d'habitude plus prolixes. Les Européens heureusement, à commencer par le président de la République française, ont clairement manifesté leurs *sympathies pour* l'ordre constitutionnel et pour le roi.

L'un des rares points sur lesquels tous les partis espagnols sont d'accord est l'entrée dans le Marché commun, dont ils attendent moins des miracles économiques que la consolidation de leurs institutions. Peut-être se font-ils quelques illusions. Il n'empêche que, trop de dédain — ou de finasseries — vis-à-vis de cette candidature ne pourrait qu'affaiblir le régime. Il est indispensable que M. Calvo Sotelo ne rentre pas les mains vides des capitales européennes qu'il s'apprête à visiter.

On en dira autant du désir de l'Espagne d'adhérer au Pacte atlantique. Les auteurs de cette initiative cherchent à briser ainsi le cadre étroitement national dans lequel est enfermée l'armée espagnole, à donner à ses chefs un autre ennemi qu'intérieur, à multiplier pour eux les occasions de se frotter à des militaires respectueux des institutions démocratiques. Les putschs des colonels grecs et des généraux turcs commandent, là aussi, de nuancer leur optimisme. Ce n'est pas une raison suffisante pour écarter la requête d'un gouvernement qui remplit parfaitement les critères démocratiques exigés des membres de l'OTAN.

De toute façon, c'est dans l'épreuve que l'on reconnaît ses amis : l'Espagne mérite bien qu'on l'aide dans toute la mesure du possible à préserver sa liberté retrouvée.

ANDRÉ FONTAINE.

Le général Milans del Bosch est officiellement inculpé de « rébellion militaire »

De notre correspondant

Madrid. — Dix-huit jours après la tentative de coup d'Etat, le général Milans del Bosch a été officiellement inculpé de « rébellion militaire », a-t-on appris, le lundi 9 mars, à Madrid. L'ancien capitaine-général de la région militaire de Valence avait de sa propre initiative décrété l'état d'exception dans sa zone et fait occuper la ville par les chars. Il avait été destitué le 25 février et mis aux arrêts dans une garnison de Madrid.

C'est le premier général inculpé depuis la tentative de coup d'Etat. Trois autres se trouvent en détention préventive dans des installations militaires de la capitale mais la justice militaire ne s'est pas encore prononcée sur leur cas : il s'agit des généraux Armada, ex-chef d'état-major en second de l'armée, Torres Rojas, ex-gouverneur militaire de La Corogne et Léon Pizzaro, ex-adjoint du général Milans del Bosch à Valence.

Le 4 mars, vingt-trois officiers de moindre rang appartenant à la garde civile et à la division blindée Brunete avaient été inculpés par la justice militaire. Celle-ci paraît, en revanche, faire preuve de mansuétude vis-à-vis des « sans-grade » : comme l'a reconnu le directeur général de la garde civile le général Aramburu : des deux cent quatre-vingt-huit gardes civils qui ont participé à l'assaut contre le Congrès des députés, deux cent vingt-deux ont été libérés et ont repris leurs fonctions. Le général Aramburu a affirmé que 90 % d'entre eux ont été ce jour-là *« amenés par ruse sans savoir où ils allaient »*.

Le débat se poursuit par ailleurs dans les milieux politiques quant aux suites à donner à la tentative de coup d'Etat. Le parti gouvernemental et les milieux d'opposition paraissent d'accord pour limiter l'action de la justice militaire aux officiers directement impliqués. Les *« complicités passives »* n'entreront pas en ligne de compte. Il s'agit d'éviter de donner l'impression d'une chasse aux sorcières qui ne pourrait qu'accroître le malaise au sein des forces armées. En revanche, les milieux d'opposition, même modérés, estiment que le parti au pouvoir a manqué de réflexe et qu'il aurait dû tout de suite après le coup de force procéder à de rapides mutations dans les postes de commandement qui lui auraient permis de s'assurer un contrôle plus étroit de l'institution militaire.

THIERRY MALINIAK.

PARTISAN DE L'ETA MILITAIRE

M. Telesforo de Monzon est mort à Bayonne

M. Telesforo de Monzon, député de la coalition Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire, est mort à Bayonne le lundi 9 mars. Farouche partisan de l'indépendance du Pays basque, il avait été ministre de l'intérieur dans le gouvernement basque en exil. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

Poète, dramaturge, Telesforo de Monzon, ancien ministre de l'intérieur dans le premier gouvernement basque sous la République et député au Parlement basque, était un personnage gaullien. Le béret basque vissé sur une crinière blanche, sa canne de « gudarri » à la main, Telesforo de Monzon, originaire de Vergara, dans la province de Biscaye, prônait l'autonomie du Pays basque, « premier pas vers l'autodétermination et l'indépendance ».

Député aux Cortès, il a toujours œuvré en faveur de cette autonomie, estimant que « les Basques finir[aient] par regarder vers Bilbao au lieu de se tourner vers Paris ou Madrid ». Militant et dirigeant actif du parti nationaliste basque (démocratie chrétienne basque) jusqu'en 1975, de Monzon s'est ensuite transformé en un farouche indépendantiste et en véritable intermédiaire entre l'ETA et les organes d'information.

Après la mort du général Franco, il devenait l'un des principaux dirigeants de la coalition Herri Batasuna. Accusé d'apologie du terrorisme à deux reprises, il n'en continuait pas moins à défendre farouchement ses idées avec un humour acide.

En 1937, après la chute de la République, il avait été l'un des derniers à quitter l'Espagne et s'installait à Saint-Jean-de-Luz. En 1940, poursuivi et recherché par les polices du général Franco, il partait en exil aux Etats-Unis et au Mexique jusqu'en 1946, date de son retour à Saint-Jean-de-Luz.

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- IDÉES : Le nucléaire en Afrique.
- CHILI : Le second souffle de la dictature, la suite de l'enquête de J.-P. Clerc.
- ACTIF ET PASSIF D'UN SEPTENNAT (VII) : La France dans le monde : une insertion économique difficile.
- « LE MONDE DES ARTS ET SPECTACLES » : Robert Redford cinéaste.

Portugal

Les ponts sont coupés entre M. Soares et le secrétariat du parti socialiste

De notre correspondant

Lisbonne. — Deux mois avant l'ouverture d'un congrès qui, assure-t-on, sera celui de la « clarification », le P.S. traverse une très grave crise. Les ponts sont coupés entre M. Soares et le secrétariat du parti. La réunion de la commission nationale, samedi 7 mars, l'a confirmé : de part et d'autre, on est disposé à jouer le va-tout.

La crise remonte à l'automne dernier, lorsque M. Soares décidait, contre l'avis de la majorité des dirigeants du P.S., de retirer son appui à la candidature du général Eanes à la présidence de la République. Selon M. Soares, certaines personnalités socialistes, qui soutenaient le général Eanes, voulaient former un nouveau parti : un parti « eaniste », construit sur les décombres du P.S. et du P.S.D. Niant l'existence d'un tel projet, les adversaires de M. Soares s'étaient, de leur côté, insurgés contre l'attitude du secrétaire général qui, assuraient-ils, rêvait d'installer à la présidence un militaire de droite, le général Soares Carneiro.

A la suite de cette divergence, M. Soares avait demandé la suspension de ses fonctions dans le parti jusqu'à l'élection présidentielle. Et il prépare un congrès qui, espère-t-il, lui donnera l'occasion de provoquer une épuration jugée nécessaire. Aussi a-t-il refusé toutes les propositions de conciliation. Il a élaboré sa propre motion qu'il a signée seul, pour bien montrer qu'il se considère au-dessus des tendances.

Le délai, pour la présentation des motions est clos. Celle du secrétariat a déjà reçu le soutien des deux tiers des députés socialistes, de plus de la moitié des maires élus sur les listes du P.S. et de plusieurs personnalités de grand prestige.

La motion du secrétariat souligne les effets positifs pour la démocratie de la réélection du général Eanes. Elle limite d'autre part les pouvoirs du secrétaire général du parti qui serait assisté de plusieurs adjoints.

Le leader du P.S. regrette que les CNARP (Commissions nationales d'appui à la réélection du président Eanes) n'aient pas été dissoutes, et il y voit l'embryon d'un futur parti. M. Soares estime que la formation, l'année dernière, du Front républicain et socialiste avec les amis de M. Lopes Cardoso et les dissidents du P.S.D., a été une « mauvaise affaire ». En revanche, il fait un clin d'œil en direction du parti social-démocrate. L'éventuel rapprochement entre les socialistes et les sociaux-démocrates est un vieux rêve de M. Soares. Maintenant que le chef charismatique du P.S.D., M. Sa Carneiro, n'est plus, M. Soares espère devenir le leader de ce grand rassemblement de centre gauche.

Mais des divergences profondes existent sur la révision constitutionnelle. Selon M. Soares, le chef de l'Etat doit nommer les militaires sur proposition du gouvernement. Actuellement, le président de la République est le seul responsable de ce choix, qui est ensuite soumis à l'agrément du Conseil de la révolution. Le secrétariat du P.S. condamne toute modification dans ce domaine, invoquant l'accord signé en août entre le général Eanes et le parti socialiste, selon lequel le P.S. s'engage à ne pas limiter les pouvoirs du président de la République dans la nouvelle Constitution.

« Je n'accepterai de rester secrétaire général du P.S. que si ma motion est approuvée », affirme M. Soares. *« Dans le cas contraire,* poursuit-il, *je serai un militant de base du parti. »* En attendant, il s'efforce de déclencher une « vague de fond » en sa faveur.

JOSÉ REBELO.

Grande-Bretagne

La grève des fonctionnaires a été largement suivie

De notre correspondant

Londres. — Deux cent soixante-quinze mille fonctionnaires, sur un total de cinq cent mille, ont, selon les évaluations officielles, observé l'ordre d'arrêt national du travail de vingt-quatre heures, donné par les syndicats, qui, pour leur part, évaluent à quatre cent quatre-vingt mille le nombre des grévistes. Les dirigeants syndicalistes estiment, en tout cas, avoir remporté un premier succès qui les encourage à mettre à exécution, dans les prochains jours, leur programme de grèves tournantes.

Le mouvement de grève a démontré que les « mandarins » de Whitehall pouvaient à l'occasion se montrer aussi déterminés que les ouvriers de l'industrie. Les principaux aérodromes ont été fermés, ainsi que les administrations, les musées et même les attractions touristiques, comme la Tour de Londres, où les gardiens en costume Tudor ont soigneusement rangé leurs hallebardes avant de cesser le travail.

La grève a sérieusement affecté les divers organismes chargés de la comptabilité et de la perception des impôts, tandis que dans les ports, l'absence des douaniers a enuragé les fraudeurs. Les effets ont été plus sérieux dans les établissements militaires, comme le Centre de recherches des armements nucléaires d'Aldermaston, les divers services de surveillance électronique et les centres de repérage des mouvements des navires de guerre étrangers. L'arrêt des ordinateurs abandonnés par leurs opérateurs a également affecté l'activité des chantiers navals de la marine de guerre.

L'ordre de grève a été plus largement observé dans le nord du pays, en Ecosse et, d'une manière générale, dans les régions économiquement défavorisées. A Londres, les piquets de grève étaient installés devant tous les bâtiments officiels, y compris devant le 10 Downing street.

A dire vrai, la véritable épreuve de force aura lieu dans les prochains jours, si les syndicats mènent à bien leurs actions de « guérilla », visant notamment à priver le gouvernement des revenus des impôts, et à créer de nouvelles perturbations dans les aéroports et les ports. Mme Thatcher est, dit-on, fermement décidée à ne pas reculer et n'envisage pas d'améliorer son offre de 7 % d'augmentation salariale. Elle spécule en fait sur l'impopularité des fonctionnaires auprès du grand public tenté, en cette période de chômage, de les considérer comme des bureaucrates privilégiés.

HENRI PIERRE.

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Le congrès de la C.D.U. célèbre «l'agonie» du cabinet Schmidt

De notre correspondant

Mannheim. — De façon paradoxale, cinq mois après les élections, le congrès de la C.D.U. s'est ouvert, le lundi 9 mars à Mannheim, dans une atmosphère de triomphe. Les premiers mots du président du parti, M. Helmut Kohl, ont été pour évoquer la *« fin du gouvernement Schmidt »* et *« l'agonie de la coalition socialo-libérale »*. Auparavant, les sept cents délégués réunis dans le Rosengarten avaient pris connaissance du dernier sondage d'opinion, selon lequel la cote personnelle du chancelier est tombée de 55 à 43 %. Les chrétiens-démocrates, qui avaient recueilli 44,5 % des voix au mois d'octobre, peuvent, selon ce sondage, compter sur l'appui de 48,4 % des citoyens, tandis que le score du S.P.D. est tombé de 42,9 % lors des élections à 38,4 % aujourd'hui.

La coalition socialo-libérale a *« perdu la victoire »*, a déclaré M. Kohl. Ses dissensions internes permettent en tout cas à l'opposition d'entonner, un peu prématurément sans doute, des chants de triomphe.

Les querelles qui avaient affaibli le camp chrétien-démocrate paraissent désormais oubliées. Alors que l'an dernier M. Franz Josef Strauss avait enlevé à M. Kohl le titre de candidat à la chancellerie, ce dernier a fait, devant les congressistes de Mannheim, un éloge dithyrambique du leader de la C.S.U. bavaroise. M. Strauss a, pour sa part, chaleureusement remercié la C.D.U. pour son soutien loyal dans une campagne électorale qui s'est terminée, selon lui, par une victoire à la Pyrrhus de M. Schmidt.

M. Kohl a estimé que la situation à Berlin-Ouest, où des élections doivent avoir lieu le 10 mai, est à l'image de celle de Bonn. La coalition socialiste libérale, qui gouverne la ville depuis de nombreuses années, a été discréditée par des scandales financiers comme par son incompétence manifeste lorsqu'il s'agit de régler le problème du logement ou celui de l'immigration. Aussi, M. Kohl compte-t-il sur une victoire de la démocratie chrétienne berlinoise qui aurait sans doute des répercussions dans la capitale fédérale.

Toutefois, le président de la C.D.U. s'est prononcé contre l'idée d'une « grande coalition » comme celle qui a réuni la C.D.U. et le S.P.D. de 1966 à 1969. Il refuse également de faire la cour aux libéraux pour les inciter à changer de camp au Bundestag. Pour M. Kohl, il n'est pas question que son parti revienne au pouvoir en empruntant *« la porte de service »*. Sur ce point, toutefois, M. Strauss a laissé entendre un son de cloche assez différent. Il estime notamment que le ministre des affaires étrangères, s'il s'efforce de pratiquer une politique de détente « réaliste » et de s'élever contre les « anti-Américains », ne pourra que se tourner vers la C.D.U.-C.S.U.

Les critiques formulées contre le chancelier Schmidt ne sont pas nouvelles : absence de décision en matière de politique énergétique, division du S.P.D. sur la modernisation des armes de l'OTAN, anti-américanisme et pro-soviétisme... M. Kohl a défini l'état d'esprit des chrétiens démocrates pour ce qui concerne la politique étrangère : « *Nous nous appuyons*, a-t-il dit, *sur l'offensive spirituelle d'un pape polonais, comme sur la résolution du nouveau gouvernement américain face au défi soviétique.* »

JEAN WETZ.

Pologne

M. Walesa aurait un premier entretien avec le général Jaruzelski

Varsovie *(A.F.P., U.P.I., Reuter)*. — La première rencontre entre M. Lech Walesa et le général Jaruzelski, nouveau chef du gouvernement, devrait avoir lieu, en fin de compte, ce mardi 10 mars, dans la soirée. Cette entrevue a été préparée lundi par un entretien entre le président de Solidarité et M. Mieczyslaw Rakowski, vice-président du conseil, chargé des relations avec les syndicats.

M. Walesa avait l'intention d'aborder avec le chef du gouvernement le problème des représailles contre les activistes du syndicat, le harcèlement de ses conseillers et plus particulièrement de ceux appartenant au KOR (Comité d'autodéfense sociale) ainsi que la situation à Lodz et à Radom, où des problèmes locaux ont suscité des menaces de grève.

Dans la foulée des entretiens entre MM. Walesa et Rakowski, des négociations ont eu lieu pendant neuf heures dans la nuit à Lodz. Un accord est intervenu sur la réintégration des personnes licenciées d'un hôpital de la milice, mais le chef de la police locale n'a pas voulu s'engager à laisser cinq activistes de Solidarité exercer librement leurs fonctions syndicales sur le lieu de travail.

La grève d'avertissement d'une heure qui devait avoir lieu dans la matinée de mardi a donc été maintenue, mais la section locale de Solidarité espère que les pourparlers de Varsovie permettront d'éviter une extension ultérieure du mouvement.

A Poznan, les représentants des différents groupements paysans, dont ceux du syndicat « Solidarité rurale », auquel le gouvernement a refusé le droit d'enregistrement légal, ont décidé de créer une organisation paysanne unique qui prendra le nom de « Solidarité ». Reste à savoir si celle-ci demandera sa reconnaissance comme association, selon la suggestion des autorités, ou continuera à demander la reconnaissance d'un statut syndical.

Enfin, M. Oskar Fischer, ministre est-allemand des affaires étrangères, est arrivé le lundi 9 mars à Varsovie pour une visite officielle et des entretiens avec son collègue polonais, M. Joszef Czyrek sur *« le développement de la coopération entre les deux pays et sur les problèmes liés à la situation internationale actuelle »*.

Suisse

Ancienne militante d'extrême gauche

Mme PETRA KRAUSE EST CONDAMNÉE A TROIS ANS ET DEMI DE PRISON

(De notre correspondant.)

Berne. — La Cour suprême du canton de Zurich a condamné lundi 9 mars Mme Petra Krause, ancienne militante d'extrême-gauche, à trois ans et demi de prison et quinze ans d'interdiction de séjour en Suisse. Le jugement a été prononcé par défaut, l'accusée ne s'étant pas présentée à l'audience pour raisons de santé.

Originaire de R.F.A. mais Italienne par mariage, Mme Krause avait été arrêtée en mars 1975 à Zurich. Poursuivie pour divers délits commis en Suisse à partir de 1973, elle avait longtemps été maintenue au secret et ses conditions de détention avaient suscité de nombreuses protestations en Italie.

A la veille de son procès, initialement prévu pour septembre 1977, elle avait été provisoirement libérée pour raisons médicales puis extradée en Italie. Les autorités italiennes s'étaient alors engagées à la remettre à la disposition de la justice helvétique dès qu'elle serait rétablie. En 1979, un tribunal de Varèse l'avait condamnée à sept ans et demi de réclusion pour trafic d'explosifs. Installée à Naples, elle a été dispensée de purger cette peine, vu son état de santé.

Le verdict de la cour de Zurich reconnaît Mme Krause coupable d'avoir participé en juin 1974 à deux attentats à l'explosif, l'un contre l'ambassade d'Espagne à Berne et l'autre contre le siège d'une société multinationale à Zurich. De plus, elle était accusée de vol d'explosifs et de trafic d'armes à destination de l'Italie et de l'Allemagne fédérale. Mme Krause avait partiellement admis les faits qui lui étaient reprochés et la cour a considéré cette attitude comme une circonstance atténuante.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Italie

● UN MERCENAIRE FRANÇAIS, Patrick Pimbert, a été arrêté à Rome le 5 mars. Il est soupçonné d'avoir été instructeur des terroristes d'extrême droite romains. Ancien légionnaire, puis mercenaire en Afrique du Sud et au Liban, Patrich Pimbert, âgé de vingt-huit ans, vivait à Rome depuis un an, et, selon les enquêteurs, avait de nombreux et fréquents contacts avec les extrémistes de droite de la ville. Selon la police italienne, il était connu en France et en Europe pour ses liens avec l'ex-FANE et avec l'Internationale du « terrorisme noir ». Inculpé d' « association subversive et participation à bande armée ». Patrick Pimbert est d'autre part soupçonné d'avoir pris part à plusieurs hold-up en Vénétie. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

Les États-Unis paraissent décidés à remettre en question le principe même du traité du droit de la mer

De notre correspondante

New-York. — La dixième session de la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer, qui devait commencer ses travaux lundi matin 9 mars aux Nations unies, s'est ajournée après un bref message du secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, en attendant de pouvoir désigner son nouveau président. Le groupe asiatique, qui doit désigner le successeur de Shirley Hamilton Amerasinghe (Sri-Lanka), mort en décembre à New-York, n'a, en effet, pas réussi à se mettre d'accord pour choisir entre les deux candidats, M. Pinto (Sri-Lanka) et M. Nandan (Fidji). M. Koh (Singapour), qui n'est pas candidat officiel, reste un recours très possible.

Mais c'est surtout la nouvelle position américaine sur le droit de la mer qui agite les couloirs de l'organisation internationale. Contrairement à ce qui avait d'abord été espéré, Washington a décidé de remplacer ses principaux représentants à la conférence. M. Georges Aldrich, qui faisait figure de chef de la délégation en attendant que la nouvelle administration « redéfinisse » ses positions, comme elle en avait manifesté l'intention le 6 mars, a été prié de donner sa démission. M. Richardson, qui était, jusqu'à la fin de l'année dernière, le chef de la mission américaine, a parlé d'un nouveau « massacre du samedi soir », par référence au 20 octobre 1973. Il était alors ministre de la justice de M. Nixon et il avait démissionné plutôt que d'exécuter l'ordre que lui donnait le président de renvoyer M. Archibald Cox, qui instruisait l'affaire du Watergate.

Un éditorial du « Wall Street Journal »

Le nouveau chef de la délégation américaine est M. James Malone, secrétaire d'Etat adjoint pour les questions scientifiques, maritimes et d'environnement, et ancien conseiller à l'agence pour le désarmement du président Nixon. Une demi-douzaine de spécialistes du droit de la mer et des questions économiques et scientifiques — qui concernent ce droit — ont été licenciés avec M. Aldrich. Leurs successeurs sont d'autres spécialistes, mais on craint, à l'ONU, que le temps qu'ils se mettent au courant d'un dossier exprmement complexe ne retarde considérablement la reprise des négociations.

Les intentions américaines restent très peu claires. Un éditorial, paru lundi matin dans le *Wall Street Journal*, résume sans doute assez bien le point de vue des milieux conservateurs. Pour le *Wall Street Journal*, il ne doit pas s'agir d'une *« révision »* de la position américaine, car *« le concept même du traité sur le droit de la mer est une erreur profonde »*. Le journal admet que la libre circulation dans les détroits est un élément peu contestable du projet, mais objecte que le principe en est déjà contenu dans de nombreuses conventions internationales.

« La mention du libre droit de passage n'est destinée qu'à faire accepter quelque chose qui intéresse beaucoup plus les Nations unies, écrit le *Wall Street Journal* : *un transfert international massif de revenus, sous les auspices de l'ONU, grâce à l'écrémage des ressources provenant des grands fonds marins.* » Et le journal des milieux d'affaires accuse les Nations unies, *« dominées par le tiers-monde »*, de se préparer à *« contrôler d'énormes sommes d'argent, provenant de taxes prélevées sur les entreprises qui disposent de la technologie avancée et très coûteuse nécessaire à l'exploitation des fonds marins, entreprises qui sont, pour la plupart, installées dans les pays industrialisés. Ces sommes d'argent seraient alors distribuées aux nations « pauvres », désignées par l'ONU sur la base de critères qui restent à définir.* »

Et le *Wall Street Journal* assure que, dans l'intérêt de l'économie mondiale, il est préférable de laisser les sociétés minières opérer librement, et de les autoriser aussi à réinvestir leurs revenus sur les marchés mondiaux. *« Nous devons maintenant décider de quel pouvoir indépendant nous souhaitons investir les Nations unies »*, conclut le quotidien new-yorkais.

Le même *Wall Street Journal* publie, sur la page d'en face, une lettre de M. Richardson, qui proteste contre les insinuations de l'administration Reagan à son endroit et qualifie le projet de renégociations d' *« erreur stratégique »*. *« Les membres les plus activistes du groupe des « 77 »* (les quelque cent dix pays en voie de développement) *ont admis que l'exploitation des grands fonds marins ne pourra jamais se faire sans l'investissement de capitaux privés »*, écrit-il. *« Le projet de traité ne constitue ni une défaite pour les Etats-Unis, ni une victoire pour les non-alignés. »*

Le *New York Times*, qui observe pourtant pour l'instant une prudente réserve sur les initiatives de la nouvelle administration, a cependant, lui aussi, protesté, lundi matin, contre l'attitude américaine actuelle sur le droit de la mer. Admettant que les sociétés minières ont droit à des garanties avant d'investir les sommes considérables que nécessitera l'exploitation des grands fonds marins, le quotidien rappelle que la qualité « patrimoine commun de l'humanité » avait été reconnue aux grands fonds océaniques, non seulement par le président Johnson, mais également par MM. Ford et Nixon. Il souligne l'importance de l'enjeu de ces négociations entre les pays industrialisés et le tiers-monde. *« Abandonner maintenant le traité*, conclut-il, *signifierait perdre une occasion rare d'étendre le domaine du droit international et de prévenir d'innombrables conflits dans les décennies à venir. »*

Nul ne sait, en réalité, si la nouvelle administration américaine envisage réellement de renégocier le traité ou si elle est décidée purement et simplement à l'enterrer.

NICOLE BERNHEIM.

A Caracas

M. FRANÇOIS-PONCET DEMANDE DES « EFFORTS DE GÉNÉROSITÉ » POUR RELANCER LE DIALOGUE NORD-SUD

Caracas *(A.F.P.)*. — M. Jean François-Poncet, ministre français des affaires étrangères, a inauguré, du 6 au 9 mars, au Venezuela, ce qu'il a lui-même défini comme *« la nouvelle diplomatie économique de la France »* auprès de pays, qui, selon lui, compteront parmi les principales puissances du vingt et unième siècle.

Le ministre, qui est reparti lundi 9 mars pour la France, a eu un entretien d'une heure avec le président vénézuélien, M. Herrera Campins.

Les conversations ont principalement porté sur la situation en Amérique centrale où, a dit M. François-Poncet, *« l'analyse des deux pays est très proche »*, et le dialogue Nord-Sud. Le ministre a déclaré, après sa visite au président vénézuélien, que des *« efforts de générosité »* étaient nécessaires pour relancer ce dialogue. Il a rappelé qu'il participerait à Vienne, le 13 mars, à la conférence préparatoire pour un sommet Nord-Sud à Mexico.

Au plan bilatéral, le voyage de M. François-Poncet a permis, estiment les observateurs, de relancer quelques projets dans des domaines où la France possède des techniques de pointe, en particulier les transports urbains (métro) et la recherche de pétrole lourd. M. François-Poncet a souligné au cours d'un toast, lundi, que *« le dialogue politique entre la France et le Venezuela était solidement établi (...). Mais que malgré des progrès significatifs les échanges commerciaux restent encore modestes »*. Il a précisé que la France, dont les exportations vers le Venezuela avaient augmenté de 22,7 % en 1980, n'était que son huitième fournisseur.

● *Les ministres français, ouest-allemand et italien de l'intérieur*, MM. Christian Bonnet, Gerhart Baum et Virginio Rognoni, ainsi que M. Léon Schlump, conseiller fédéral suisse délégué par son gouvernement, se sont réunis, le 10 mars, à Rome, pour étudier les problèmes liés au terrorisme. Ils ont décidé de renforcer la coopération entre les services de police. — *(A.F.P.)*

M. Reagan se déclare prêt à fournir des armes à la résistance afghane

Washington *(A.F.P.)*. — Le président Ronald Reagan a annoncé le lundi 9 mars que les Etats-Unis étaient prêts à apporter une aide militaire à la résistance afghane.

« Envisageriez-vous d'apporter de l'aide aux rebelles afghans ? » a demandé un journaliste à M. Reagan, au cours d'une interview diffusée par la chaîne de télévision ABC *« Oui, avec des armes »*, a répondu M. Reagan qui a, d'autre part, estimé que la résistance afghane n'était pas constituée de *« rebelles »* mais de *« combattants de la liberté »*.

Le président a déclaré qu'il ne savait pas si les Soviétiques *« pourraient avoir une objection à cela »*. *« Mais je pense*, a-t-il ajouté, *que c'est quelque chose qui doit être envisagé. »*

Cette décision met fin à plus de quinze mois de réserve officielle à Washington, après l'intervention de l'armée soviétique en Afghanistan, à la fin du mois de décembre 1979, pour mettre en place et soutenir le gouvernement de M. Karmal. Le président Carter avait appliqué contre l'Union soviétique des *« mesures de rétorsion »*, allant du boycottage des Jeux olympiques de Moscou pendant l'été 1980 à un embargo partiel, maintenu par le nouveau gouvernement américain, des ventes de céréales à l'U.R.S.S. Mais M. Carter avait toujours affirmé que les Etats-Unis *« ne s'ingéreraient pas dans les affaires intérieures afghanes »*.

Le nouveau gouvernement américain ne cesse de dénoncer l' *« ingérence militaire »* de l'Union soviétique et de ses alliés auprès de la guérilla au Salvador. Dans la même interview à la chaîne de télévision ABC, lundi, M. Reagan réaffirmait sa volonté *« d'arrêter l'infiltration de la subversion communiste »* dans l'hémisphère occidental.

Le même jour, le gouvernement américain annonçait qu'il allait bientôt déposer devant le Congrès un plan d'aide économique et militaire accrue à plusieurs pays du Moyen-Orient et d'Asie.

Le Département d'Etat avait précisé que Washington était également prêt à reprendre une coopération militaire avec le Pakistan. Celle-ci était au point mort depuis un an, après le rejet par Islamabad, parce que jugée *« insuffisante »*, d'une aide économique et militaire de 400 millions de dollars.

La décision de M. Reagan risque de mettre en veilleuse les efforts de plusieurs pays du bloc des non-alignés pour trouver une solution politique à la crise afghane. Le chef de l'Etat pakistanais, le général Zia Ul Haq, avait lui-même approuvé en janvier un projet de discussion entre les gouvernements de Kaboul, d'Islamabad et de la Nouvelle-Delhi *« sur les problèmes de la région »*.

● *Un appel de l'association Amitié franco-Afghane*. — Depuis un an, l'Afrane achemine toute l'assistance humanitaire qu'ele reçoit directement aux populations afghanes. L'association lance un nouvel appel pour leur venir en aide : Afrane, 1, avenue Racine, 78 600 Maisons-Laffitte. Chèque à l'ordre d'Afran ou C.C.P. 12 077 58 L Paris. Tél. : 806-59-15.

Les bons offices de M. Genscher

(Suite de la première page.)

Le secrétaire d'Etat n'a étonné personne en réaffirmant que les Etats-Unis refusent de geler la situation en Europe, dans l'attente de la négociation. Selon lui, cela ne pourrait qu'avantager Moscou qui bénéficie d'une nette supériorité militaire. L'idée d'un moratoire figure dans la lettre que M. Brejnev vient d'envoyer à M. Reagan. Cette lettre est un peu différente de celles que le leader soviétique a adressées parallèlement à plusieurs dirigeants européens. Elle contient des questions qui intéressent directement les deux grandes puissances. Rien de nouveau ne s'y trouve, précise-t-on, mais ce sont les premiers contacts personnels entre le chef du Kremlin et celui de la Maison Blanche. Jusqu'à présent, seuls M. Gromyko et le général Haig avaient eu un échange de lettres, qui s'était d'ailleurs terminé par une polémique publique.

Moscou ne doit pas s'attendre à une réponse immédiate de M. Reagan. Avant de prendre la plume à son tour, le président américain déclare vouloir consulter ses alliés. Des alliés qui se révèlent très prodigues, une fois de plus, pour gagner du temps. En fait, chacun connaît très bien les positions de l'autre. *« Les Européens voudraient négocier pour éviter le réarmement. Les Etats-Unis voudraient réarmer pour permettre la négociation »*, écrit un éditorialiste du *Washington Post*. L'alliance atlantique a trop bien fonctionné : *« Les Européens se sentent en sécurité en Europe. Ils ne veulent pas que leur détente soit perturbée par l'insistance américaine à s'opposer aux Soviétiques dans le monde entier. »*

Ses alliés européens, Washington les perçoit un peu différemment que jadis. Il ne semble plus être question de s'appuyer sur l'Allemagne fédérale pour isoler la France ; sans aller jusqu'à entreprendre le contraire, on apprécie une France indépendante et on s'inquiète d'une Allemagne moins stable et moins sûre en apparence, qui pourrait glisser vers un début de neutralisme pour renforcer ses liens économiques avec l'Est.

M. Genscher a certainement cherché à rassurer ses hôtes. M. Reagan avait gardé un mauvais souvenir de son entretien avec le chancelier Schmidt, à Washington, à la fin de l'année dernière. Celui-ci avait donné l'impression de forcer la porte du président élu (il n'était pas encore en fonctions), puis de lui faire la leçon. Cette fois, M. Reagan a dû se sentir plus à l'aise pour critiquer une Allemagne qui veut réduire la progression de ses dépenses militaires, alors que les Etats-Unis envisagent un effort considérable dans le sens opposé, quoique traversant des difficultés économiques bien plus grandes.

ROBERT SOLÉ.

Chili : le second souffle de la dictature

II.– Des opposants en quête d'une opposition

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Le référendum constitutionnel du 11 septembre 1980 n'a pas seulement renforcé l'autorité du général Pinochet dans son camp (« le Monde » du 10 mars). Il a jeté le trouble chez ses adversaires.

Santiago. — « *La vérité, c'est que je ne sais pas si le général Pinochet a gagné ou perdu le plébiscite.* » Notre interlocuteur est un homme d'Eglise, l'un de ceux qui, par son action en faveur des persécutés et des laissés-pour-compte du système, a attiré sur lui le plus d'hostilité de la part du régime. Il poursuit : « *La démocratie chrétienne a fait des sondages qui coïncident à peu près avec les résultats. Selon elle, il n'y a pas eu fraude au niveau des urnes. D'autres affirment le contraire. Ils pensent qu'il y a eu des manipulations et que le « non » a gagné. Ce qui est certain, les évêques l'ont dit, c'est qu'il n'y a pas eu les garanties morales pour un processus électoral sérieux. L'état d'urgence n'a pas été levé, non plus que l'interdiction des activités politiques; il n'y avait pas de registres, et les tribunaux électoraux étaient désignés par le gouvernement ; et l'opposition n'a pas eu les moyens de se faire entendre.* »

Pour la « commission des 24 », un groupe de réflexion qui compte trois mille adhérents — hommes politiques, universitaires, juristes, intellectuels, de la démocratie chrétienne au P.C., — la fraude a été « *gigantesque et brutale* ». Pour l'essentiel, le régime, jouant sur l'absence de registres électoraux — détruits en 1974, — a bourré les urnes dans le Grand-Santiago. Et les « non » l'auraient emporté, dans cette zone représentant plus du tiers de l'électorat, par 52 %.

La démocratie chrétienne est plus nuancée. « *Le plébiscite n'a certes pas la valeur d'une consultation libre. Mais la vérité, c'est que les « oui » ont bien représenté près des deux tiers des suffrages — un tiers de « oui » enthousiastes et un tiers de « oui » terrorisés ou résignés* », nous affirme un porte-parole du parti.

Quant à ce leader marxiste, il nous déclare : « *Je ne crois pas que les « oui » ont gagné. Mais même si Pinochet n'a eu que 45 % des voix, cela nous conduit à nous interroger sérieusement.* »

Rares sont les opposants qui, à l'instar de ce dirigeant du P.S. — qui avait d'ailleurs prôné l'abstention au lieu du « non », — acceptent même de « *parler de chiffres* ». On s'interroge. Peur pure et simple ? Démobilisation ? Désarroi ? Résignation ? « *Si vous interrogez la masse, on vous dira que le plébiscite n'a rien changé. De fait, les libertés sont toujours inexistantes, et les plus pauvres sont toujours sans logis et mal nourris. Mais la classe politique, elle, est entrée dans une phase de redéfinition draconienne* », nous explique un responsable de la gauche chrétienne.

Les premières années consécutives au coup d'Etat avaient surtout été marquées par une préoccupation : survivre. Les partis de gauche dissous et persécutés, leurs dirigeants emprisonnés ou en exil, l'Unité populaire fracassée par son échec et atomisée par la clandestinité, la démocratie chrétienne « suspendue », et tenue en suspicion pour son attitude antérieure au coup d'Etat : tout conspirait contre un rapprochement des deux blocs d'opposition.

La libéralisation du régime, en 1977-1978, avait facilité la multiplication à la base, souvent sous l'égide de l'Eglise, d'actions concrètes entre militants démocrates-chrétiens et marxistes. Mais, malgré les « offres de service » insistantes du P.C. en vue de former un « front antifasciste », la démocratie chrétienne n'avait pas consenti à une liaison organique avec la gauche. « *Ce serait pour Pinochet une trop belle carte, vu le haut-le-cœur que le P.C. provoque dans toute une partie du pays* », nous explique un démocrate-chrétien très autorisé. Il est juste d'ajouter que la superbe d'une démocratie chrétienne convaincue de représenter, à elle seule, le « Chili profond » n'a sans doute pas contribué à mettre du liant.

L'annonce du référendum a provoqué le premier rapprochement organique des deux blocs d'opposition. Une « direction *(comando)* de coordination démocratique » s'est créée entre la D.C. et les partis de gauche qui appelaient à voter « non ». Un mois durant, M. Eduardo Frei a fait figure de leader virtuel d'une opposition unie, et d'éventuel homme de rechange au général Pinochet.

« *On s'était quasiment pris au jeu !* », reconnaît, aujourd'hui, ce militant de gauche. Même pour ceux-là qui n'avaient jamais nourri d'illusion sur l'issue de la consultation, il y eut un sentiment d'intense frustration lorsque l'éteignoir retomba sur un pays qui, quatre semaines durant, avait pu renouer avec une vie politique prohibée depuis sept ans.

Le virage du P.C.

Le réveil fut d'autant plus dur que les deux blocs de l'opposition interprétèrent très différemment la nouvelle situation. Pour la D.C., le plébiscite, si sujet à caution fût-il, venait de confirmer le pouvoir du général Pinochet. « *Il n'a jamais été aussi fort* », admet ce représentant de tout premier plan de la démocratie chrétienne. Et un autre porte-parole du parti déclare : « *Je crois que l'opposition doit être réaliste : dans les quatre ou cinq prochaines années, elle n'est pas capable de changer ce gouvernement. On a d'abord cru qu'au Chili un autoritarisme aussi grossier n'avait aucune chance. Puis, lors de la crise économique de 1975-1976, on a dit : il n'y survivra pas. Puis, on a pensé que la pression internationale allait le mettre à bas. Le 11 septembre est venu calciner ces rêves. Il faut, désormais, se fixer des objectifs à long terme ; s'attacher à faire évoluer la société dans ses profondeurs — les universités, les usines, les quartier, le casernes — tout en travaillant patiemment à rénover et revigorer la doctrine et les structures du parti. Ce n'est pas du défaitisme, c'est du réalisme. La politique est l'art du possible, non le moyen de compenser par des chimères la grisaille de la vie quotidienne. Il faut se désaouler de l'idéologie, repenser la réalité nationale, former les cadres de demain, élaborer un projet politique de rechange en alliance avec tous les démocrates humanistes du Chili.* »

A gauche, on entend ce discours avec suspicion. Le désarroi qui a succédé à la « victoire » du général Pinochet y est fréquemment considéré comme « *la preuve que l'on a accordé une importance excessive aux espaces légaux d'opposition* ». Un dirigeant d'un ancien parti de l'Unité populaire explique : « *Le plébiscite a agi comme un révélateur sur une gauche chilienne déjà portée à s'interroger sur l'évolution récente de certains pays latino-américains, comme le Nicaragua. Certains disent : « Toutes les issues pacifiques sont » bouclées, on doit désormais s'opposer à la dictature de manière » plus décidée. Il n'est pas question, certes, de créer des foyers » de guérilla : regardez la carte ! » Il s'agirait plutôt de donner » l'impulsion à des actions de » masse en marge de la légalité, » et d'appuyer cela par des » affrontements ponctuels.* » On imagine comme au Salvador un « *réseau d'organisations sociales défendues par des forces populaires entraînées à affronter la dictature, et préparant une insurrection de masse* ». C'est ce que l'on dénomme ici « *la violence aiguë* ». Il s'agit, en somme, de répondre à l'évident besoin d'en découdre avec la dictature qui est perceptible « à la base », chez les jeunes notamment, et qui, jusqu'à présent, n'avait pas trouvé de répondant aux niveaux des partis.

Est-ce à dire que les choix sont faits ? La récente signature à Cuba d'un accord entre les partis de l'ancienne Unité populaire et le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), partisan, depuis sa création, de la lutte armée, montre que les tenants de méthodes plus draconiennes gagnent du terrain.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette radicalisation. Notre interlocuteur énumère : « *L'insurrection victorieuse des sandinistes au Nicaragua ; l'impatience des exilés à revenir au pays ; l'évolution du parti communiste...* »

Le P.C. chilien est, en effet, au cœur du débat. Avant même le 11 septembre, son secrétaire général avait, sur Radio-Moscou, évoqué la légitimité du recours à d'autres moyens lorsque toutes les voies pacifiques ont échoué. Depuis lors, M. Corvalan a haussé le ton. Après un important attentat, en novembre, contre des pylônes à haute tension, il a déclaré : « *Ceux qui ont fait cela, quels qu'ils soient, méritent l'admiration pour leur audace et leur d'efficacité.* » Or le sabotage avait été le fait de quatre commandos, dont deux portaient les noms d'anciens dirigeants du *MIR et du P.C.*

Pour le parti communiste chilien, il y a là une évolution considérable par rapport à une ligne vieille d'un quart de siècle, qui était celle de « la lutte de masse ». Le rapprochement avec le MIR, dénoncé depuis sa création comme une formation « aventuriste », est notable.

Dans cette évolution, des éléments extérieurs ont joué leur rôle. Tandis que l'histoire du dernier quart de siècle montre que les P.C. ont été absents des deux grandes révolutions latino-américaines victorieuses, la cubaine et la nicaraguayenne, le P.C.C. s'est fait « déboulonner » au Chili en 1973. Son attitude « légaliste » a été très sévèrement jugée à Moscou. L'attitude d'autres P.C. latino-américains suggère que, le regain de tension mondiale aidant, c'est peut-être un virage continental qui est en train de s'opérer.

Choix d'une stratégie armée ; reconnaissance de la nécessité d'une intégration à un front populaire, sans souci d'hégémonie *a priori* ; abandon des espoirs placés naguère dans les « secteurs militaires progressistes » : ces nouvelles orientations, le P.C. chilien les étudie avec soin. Cela ne va pas sans tensions internes. La jeunesse est évidemment plus sensible à l'option radicale ; les secteurs ouvriers, façonnés par des lustres de « pacifisme » et plus exposés à la répression, ne suivraient pas sans quelque réticence.

Cette évolution du P.C. éveille des échos au sein de la gauche. Au P.S., très divisé, la ligne dominante, qui répond à l'ancien ministre de Salvador Allende, M. Almeyda, manifeste un regain de dynamisme qu'un homme politique, lui-même marxiste, qualifie de « *néo-bolchevique* ». Quant aux trois formations de gauche issues de la démocratie chrétienne (1), elles n'ont, selon le mot d'un de leurs leaders, « *pas d'a priori sur la radicalisation des luttes ; on en discute* ».

L'ère du soupçon

Le 11 septembre 1980 n'aura ainsi marqué qu'un rapprochement fugitif entre la gauche et la démocratie chrétienne : pour cette formation, en effet, toute option violente est condamnable, car elle provoque toujours une escalade de la répression.

Aussi est-on rapidement entré dans l'ère du soupçon.

La D.C. reproche à la gauche de vouloir se lancer dans une « *politique du témoignage* », qui aura pour effet principal de multiplier les martyrs. A gauche, on fustige le « *pacifisme aigu* » de la formation de M. Frei. On la suspecte d'être prête à se compter comme une sorte d'« *opposition loyale* » au général Pinochet.

« *Je ne connais personne dans mon parti*, rétorque un dirigeant démocrate-chrétien, *qui veuille faire comme si le système n'existait pas, ou qui, à l'inverse, ait manifesté le désir de s'y intégrer. Nous avons deux pieds ; nous devons en avoir un dedans et un dehors. Il faut à la fois mettre à profit tous les espaces cédés par le régime, et lutter pour les élargir. La gauche, au demeurant, ne fait pas autre chose.* »

La D.C. a, d'ailleurs, récemment senti « *la dure main de Son Excellence* », selon le titre d'un quotidien à Santiago. Son président, M. Andres Zaldivar, s'est vu interdire de revenir au Chili pour avoir, dans une interview, mis en doute la validité du plébiscite constitutionnel. Le numéro deux du principal parti chilien ne pourra rentrer au pays que s'il signe une déclaration promettant de « *respecter les autorités existantes, l'ordre établi et la Constitution dûment approuvée le 11 septembre* ». Cette mesure a largement réduit les opposants au silence, et tous nous ont demandé l'anonymat.

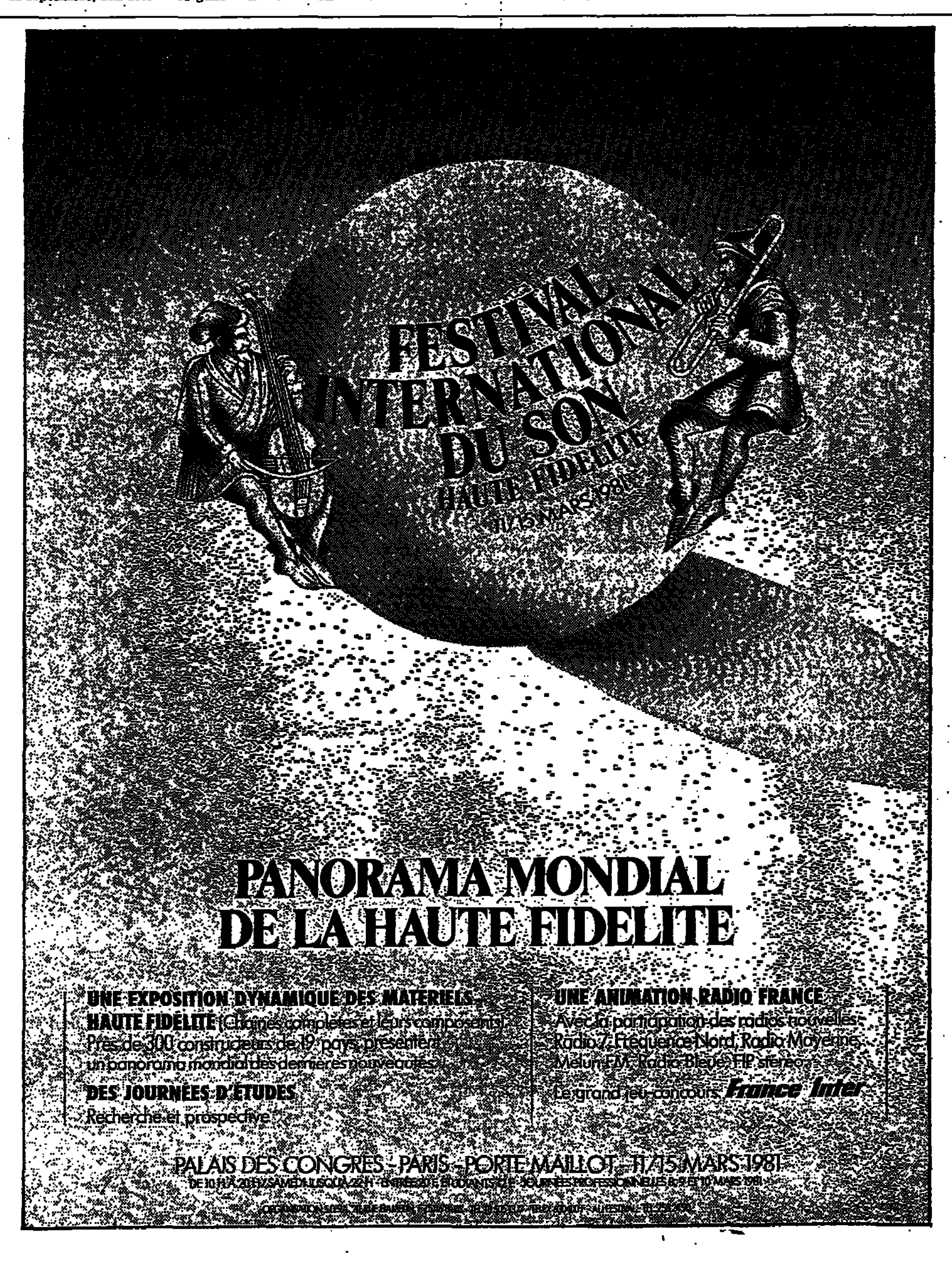
Cette mésentente fondamentale entre le régime et la D.C. n'empêche pas cet observateur latino-américain, depuis longtemps en poste à Santagio, d'estimer que « *beaucoup de gens au sein du gouvernement, disons la droite éclairée, veulent, au fond, coopter la démocratie chrétienne. C'est un enjeu fondamental* ».

(1) Le MAPU (Mouvement d'action populaire unifié), le MAPU-ouvrier et paysan (MAPU-O.C.) et la Gauche chrétienne (I.C.).

Prochain article :

LA RÉVOLUTION CAPITALISTE SAUVAGE





AMÉRIQUES

Etats-Unis

Les « gueules noires » à la Maison Blanche

De notre correspondant

Washington. — Pendant qu'il mettait la dernière main à ses propositions budgétaires, le président Reagan a subi, lundi 9 mars, la première grande manifestation contre sa politique économique. Près de six mille mineurs, descendus des Appalaches, étaient venus crier leur mécontentement devant la Maison Blanche. *« Cette protestation symbolise toutes les autres »*, a déclaré M. Lane Kirkland, président de l'A.F.L.-C.I.O., après s'être joint au cortège.

Les « *gueules noires* » se battent sur un seul thème : l'allocation accordée, depuis 1969, à ceux d'entre eux qui *souffrent de « black lung »* (*textuellement : poumon noir*), c'est-à-dire de la silicose. M. Reagan a inclu ce programme dans les coupes budgétaires. Il ne prétend pas le supprimer, mais le rendre moins laxiste.

Au départ, l'allocation pour silicose n'était accordée qu'aux mineurs de fond dont la maladie avait été démontrée au moyen de rayons multiples. *La discipline allait* s'assouplir peu à peu sous la pression des parlementaires de la Virginie, de l'Oregon, de la Pennsylvanie, du Kentucky et de l'Alabama. En 1972, la pension *« black lung »* fut étendue aux mineurs de surface et on admit que les rayons multiples ne dépistaient pas toujours cette maladie controversée. Cinq ans plus tard, d'autres catégories de travailleurs — comme les transporteurs de charbon ou les constructeurs de mines — purent profiter de la loi qui recouvrit désormais diverses affections respiratoires. Aujourd'hui, le *« black lung »* est devenu une pension quasi automatique.

Les frais ont donc beaucoup augmenté, mais le financement n'a pas suivi. On prévoit, pour 1981, un montant total d'allocations de 922 millions de dollars, alors que les taxes spéciales sur le charbon extrait n'ont donné que 275 millions. Une fois de plus, c'est le Trésor public qui va combler le trou, sous *forme de prêt aux remboursements* hypothétiques. La dette a presque atteint un milliard de dollars.

« La silicose tue », ont crié les manifestants sous les fenêtres de M. Reagan. Elle tue en effet une dizaine de mineurs américains chaque jour. Malgré de nombreuses mesures de sécurité inscrites dans une loi fédérale de 1970, cette profession reste la plus dangereuse après celle de pompier. Un mineur risque sa vie huit fois plus que les autres travailleurs de l'industrie.

Au-delà de ses aspects tragiques, le débat sur l'allocation de silicose montre à M. Reagan combien les Américains sont attachés à leurs avantages acquis. *« S'il le faut, nous nous battrons comme des démons »*, a déclaré, lundi, l'un des orateurs. Le gouvernement sera obligé d'en tenir compte, car les « gueules noires » ne sont pas une population marginale destinée à disparaître. Ces deux cent cinq mille travailleurs ont extrait 770 millions de tonnes de charbon en 1979 et à peu près 850 millions l'année dernière. Disposant d'un quart environ des réserves mondiales, les Etats-Unis ont d'énormes ressources à exploiter. Plusieurs dizaines de sociétés s'y intéressent, d'autant que la productivité dans les mines recommence à croître après une chute préoccupante. — R. S.

El Salvador

La junte repousse la médiation de l'Organisation des États américains

Le gouvernement du Salvador a *officiellement rejeté*, le lundi 9 mars, la médiation de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), a-t-on appris à Washington. Cette médiation avait été proposée par le président du Costa-Rica, M. Rodrigo Carazo.

M. Arrieta, ambassadeur du Salvador auprès de l'O.E.A., a expliqué que son gouvernement jugeait que cet organisme n'était pas juridiquement habilité à ré*gler la crise interne au Salvador*, et qu'il rejetait catégoriquement la tentative de créer des mécanismes informels sans bases juridiques, comme paraissait le suggérer l'initiative du président Carazo.

Sur le terrain, des renforts militaires ont été envoyés, lundi, à Suchitoto, petite ville située au nord de la capitale, où de violents accrochages sont signalés *entre forces révolutionnaires* et troupes régulières. Les renforts ont pour mission de *« supprimer certains centres d'insurrection de la région »*. Des voyageurs ont signalé des fusillades nourries depuis jeudi entre militants de la guérilla et patrouilles armées, à Suchitoto, San-Lorenzo et Arcatao, près de la frontière avec le Honduras.

La guerre civile a entraîné un *accroissement rapide du nombre* des réfugiés, qui ont abandonné leurs villages pour des lieux jugés plus sûrs. Dans la plupart des cas, sans ressources, atteints de maladies, leur sort est dramatique. L'Eglise a ouvert dix refuges dans la capitale. Le plus important d'entre eux, San-José-de-la-Montana, héberge près de mille paysans, dont six cents enfants. Les réfugiés ont afflué de tous les coins du pays depuis environ un an, fuyant les sévices et les représailles qu'ils redoutent dans leurs villages. Un enfant de douze ans porte des cicatrices dues à des coups de machette reçus à la tête et aux bras.

Deux centres fonctionnent hors de la capitale, gérés par une organisation charitable, la Croix-Verte. Dans l'un d'eux, Cinquera, deux mille personnes sont sans vivres et sans médicaments. La Croix-Rouge a secouru vingt-deux mille personnes en province, en collaboration avec des organisations gouvernementales, mais n'a fourni aucune aide aux douze centres de réfugiés. — *(A.F.P., A.P.)*

Chili

● UNE DELEGATION DE PARLEMENTAIRES FRANÇAIS a été reçue, lundi 9 mars, par le ministre des affaires étrangères, M. René Rojas, et celui de l'intérieur, M. Sergio Fernandez. Ce groupe est présidé par le député gaulliste, Georges Tranchant, accompagné de MM. Guy de la Verpillière et Henri Colombier (U.D.F.) et Serge Charles (R.P.R.). M. Georges Tranchant a souligné *« l'intérêt de la France d'accroître ses échanges commerciaux avec le Chili, qui, dans le domaine économique, a retrouvé le prestige d'antan »*. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Algérie

Le président Chadli Bendjedid « ne croit pas à l'exportation des révolutions »

De notre correspondant

Alger. — Les travaux du deuxième congrès de l'Union parlementaire arabe ont fourni, le lundi 9 mars, une occasion au président Chadli Bendjedid de mettre l'accent sur l'*« arabité »* de l'Algérie et sur sa volonté de tenir sa place à part entière au sein de la *« nation arabe »*. Dans un discours prononcé devant les participants, le chef de l'Etat algérien a notamment affirmé : *« C'est le sacrifice suprême de centaine de milliers de martyrs qui nous permet de nous retrouver aujourd'hui dans la capitale de l'Algérie indépendante, terre arabe et musulmane, terre de liberté et de dignité, bastion de l'arabisme, citadelle de l'Islam. »*

Après avoir affirmé que *« la révolution algérienne est une partie intégrante du mouvement de renaissance arabe »*, le président a cependant mis l'accent sur le caractère relatif des expériences nationales. *« L'Algérie*, a-t-il dit, *ne croit pas à l'exportation des révolutions ou des concepts nés des expériences nationales... Elle croit au droit de chaque peuple à décider de son sort, à définir son avenir et à choisir son mode de vie. Elle croit également que l'entente et la paix parmi les frères et voisins exigent* a priori *le respect des options politiques et des aspirations nationales légitimes. »*

Ces propos s'adressaient sans doute particulièrement à la délégation marocaine et visaient une nouvelle fois à rassurer Rabat qui accuse parfois la révolution algérienne d'expansionnisme idéologique. Cette tentation qui fut bien réelle sous Boumediène où l'on avait prôné après le déclenchement du conflit saharien le *« Maghreb des peuples »* contre celui des Etats, semble aujourd'hui fermement repoussée. Si les propos du chef de l'Etat algérien visent à calmer les appréhensions marocaines, ils ont aussi valeur d'avertissement pour Tripoli ou même pour Bagdad.

La journée de dimanche avait été marquée par la réunion du conseil de l'organisation. Cette instance a accepté la demande d'admission présentée par l'Assemblée nationale irakienne, et a adopté la proposition de cette dernière de réunir le prochain congrès à Bagdad. Le conseil a élu à l'unanimité au secrétariat général de l'organisation un parlementaire algérien, M. Abderrahmane Bouraoui. Une commission a été constituée, qui aura pour tâche de mener à bien la construction à Damas du siège de l'Union. Les travaux du congrès se poursuivront jusqu'au 12 mars.

DANIEL JUNQUA.

● *Une délégation du P.S.U.* conduite par M. Bernard Ravenel a séjourné, du 5 au 9 mars, à Alger, où elle a rencontré des membres du F.L.N. Les entretiens ont notamment porté sur la situation faite en France aux émigrés. Le P.S.U. a réaffirmé à ce propos sa détermination de défendre les droits des travailleurs étrangers et a fait part de ses préoccupations à la suite de la rupture de la solidarité de la gauche française à ce sujet. Les deux parties ont évoqué les problèmes de la région et ont préparé la quatrième conférence des partis et forces progressistes de Méditerranée, *qui doit se tenir à* Alger à l'automne prochain. — *(Corresp.)*

Côte-d'Ivoire

Quarante-six personnes meurent asphyxiées dans une cellule de la gendarmerie d'Agban

Abidjan (A.F.P.). — Quarante-six personnes sont mortes asphyxiées dans la nuit du vendredi 6 au samedi 7 mars, dans une cellule de la caserne de gendarmerie d'Agban, dans la banlieue d'Abidjan, a-t-on appris lundi dans la capitale ivoirienne.

Les victimes — pour la plupart de nationalité ghanéenne — auraient été entassées, à la suite d'une rafle, *dans une cellule de quelques* mètres carrés, avec un seul trou d'aération. Cette cellule était *prévue* pour recevoir tout au plus cinq ou six prisonniers. Sept autres personnes, elles aussi incarcérées dans cette *même petite pièce, mais* qui auraient eu la chance de se trouver près de l'aération, auraient survécu.

La présidence de la République ivoirienne a admis officiellement, lundi après-midi, que *« certaines »* personnes étaient mortes après avoir été *« enfermées dans des locaux trop étroits et insuffisamment aérés »*. Le communiqué publié à cette occasion précise que la rafle avait été opérée *« dans le cadre de la lutte entreprise contre le banditisme à la fin de la semaine dernière »*. Il affirme que le président Houphouët-Boigny *« a tenu à marquer sa profonde réprobation d'un tel comportement »* et ajoute qu'une *« enquête approfondie a été ordonnée pour déterminer toutes les responsabilités encourues dans cette affaire et prendre les sanctions qui s'imposent »*. Le communiqué ne donne cependant aucune précision sur le nombre et la nationalité des victimes.

Un employé de la morgue de Treichville, une des banlieues populaires d'Abidjan — qui a participé à la *mise en bière* — a affirmé : *« C'est moi qui ai injecté deux litres de formol dans chaque corps avant leur mise en bière. C'était affreux. J'ai travaillé tout l'après-midi de samedi et toute la matinée de dimanche. »* Les autorités de la caserne lui auraient tout d'abord affirmé que les corps étaient ceux de militaires « morts en manœuvres ».

La rafle au cours de laquelle les victimes ont été appréhendées a eu lieu dans la matinée de vendredi aux environs de l'île Boulay, située au centre de la lagune Ebrié, qui borde pour une large part la capitale ivoirienne. Selon des villageois, deux cents gendarmes armés sont arrivés à bord d'embarcations rapides et ont emmené plusieurs centaines de personnes, de toutes nationalités. Un premier tri a, semble-t-il, été effectué à la gendarmerie du port autonome d'Abidjan, et c'est seulement plus tard que plusieurs dizaines de personnes ont été dirigées vers la caserne d'Agban.

La plupart des personnes arrêtées étaient, semble-t-il, des contrebandiers notoires et un stock de matériel volé a été récupéré par les forces de l'ordre à l'occasion de cette rafle. Cette affaire n'est pas sans rappeler un drame similaire qui avait eu lieu en mars 1980 à Lagos, au Nigéria, où cinquante personnes — ghanéennes et nigériennes pour la plupart — étaient *mortes asphyxiées dans un fourgon* cellulaire.

[Selon l'hebdomadaire « Ivoire Dimanche », daté du 8 mars, les arrestations dans la capitale suivent la courbe d'une criminalité en très forte augmentation (+ 115 % pour *les vols qualifiés et + 550 %* pour les agressions à main armée depuis cinq ans). Cette constatation ne modifie en rien le caractère scandaleux du traitement réservé aux prisonniers, entassés comme le furent les enfants de Bangui en janvier et avril 1979 lors de la répression menée par Bokassa, dans une cellule sans air. La meurtrière « bavure » de la police ivoirienne amène à évoquer ce sinistre précédent.]

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● UNE TRENTAINE DE PERSONNES ont été tuées et de nombreuses autres blessées en vingt-quatre heures dans diverses régions de Colombie, a rapporté lundi la police. En particulier, cinq guérilleros appartenant aux Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, communiste) ont été tués lors de deux affrontements avec l'armée, qui s'est emparée d'un important arsenal. D'autre part, deux éleveurs ont été tués à Buga, dans l'Ouest. L'un d'eux avait été enlevé en 1971 et libéré après le versement d'une forte rançon, récupérée ultérieurement par la police. Il avait par la suite échappé à plusieurs attentats. — *(A.F.P.)*

Malaisie

● AMNESTY INTERNATIONAL vient de faire part de sa *« grave préoccupation »* devant la reprise des exécutions capitales en Malaisie, à la suite de la pendaison, entre le 26 février et le 4 mars, de neuf personnes pour *« possession illégale d'armes à feu »*, en vertu de la loi sur la sécurité interne. Vingt personnes ont été exécutées depuis un an et soixante autres sont actuellement condamnées à mort. Amnesty demande d'envoyer des télégrammes au premier ministre malaisien et à l'ambassade de Malaisie en France pour *« la commutation des peines pour des raisons humanitaires »*.

Nicaragua

● LE GOUVERNEMENT NICARAGUAYEN a fait état, lundi 9 mars, de sa profonde préoccupation, à la suite de la décision des Etats-Unis de couper la ligne de crédit destinée à l'achat, par le Nicaragua, de blé sur le marché américain. Le commandant Daniel Ortega, coordonateur de la junte gouvernementale, a rappelé que les Etats-Unis n'ont pas débloqué 15 millions de dollars, la partie finale d'un prêt accordé par l'administration Carter au Nicaragua, à l'issue d'un an et demi de négociations. Le ministère du commerce intérieur a bloqué, lundi, la farine existant au Nicaragua. Selon certaines estimations, il s'agirait de 13 800 tonnes, soit un mois de consommation. — *(A.F.P.)*

Somalie

● APPEL A L'AIDE ALIMENTAIRE : Le gouvernement somalien a lancé, dimanche 8 mars, un appel à l'aide internationale pour faire face à ses besoins alimentaires en 1981. Compte tenu de la gravité de la sécheresse et de la présence de centaines de milliers de réfugiés d'Ogaden, le déficit alimentaire est évalué pour cette année à 470.000 tonnes de céréales, a déclaré le vice-ministre somalien du plan. Les deux grands fleuves du pays, le Schebele et le Juba, sont pratiquement à sec. — *(A.P.)*

Tchad

● L'ALLEMAGNE DE L'EST A DEMENTI, lundi 9 mars, les informations confirmées par l'Agence tchadienne de presse, selon lesquelles elle avait envoyé des conseillers militaires au Tchad afin d'encadrer les forces libyennes (*le Monde* du 4 mars). L'agence officielle A.D.N. a publié un communiqué de l'ambassade d'Allemagne de l'Est au Nigéria indiquant que ces informations étaient *« dénuées de tout fondement »*. L'agence ajoute que de telles rumeurs sont destinées à discréditer l'Allemagne de l'Est auprès de ses partenaires africains. — *(Reuter.)*

Union soviétique

● L'U.R.S.S. ET LA CHINE ONT RENOUVELE, lundi 9 mars, pour un an, un protocole sur la navigation sur les fleuves frontaliers à l'issue de la 23e session de leur commission mixte réunie à Lagovetchtchensk. Ce texte définit les mesures concrètes pour assurer la navigation et éviter les incidents ; le dernier de ceux-ci remonte à octobre dernier quand, selon les Soviétiques, un pêcheur avait été tué dans la région de Tchita. Ce protocole ne doit pas être confondu avec les *négociations frontalières* sino-soviétiques, suspendues par Pékin au début de 1980 à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan. — *(Corresp.)*

ASIE

Pakistan

LE GÉNÉRAL ZIA UL HAQ A FAIT ENTRER DANS SON GOUVERNEMENT DES PERSONNALITÉS CIVILES PEU REPRÉSENTATIVES

Le général Zia Ul Haq a procédé, lundi 9 mars, à un élargissement de son gouvernement dont l'effectif a doublé, passant de dix à vingt ministres. Les principaux postes n'ont pas changé de titulaires, notamment les affaires étrangères (M. Aga Shahi), la défense (M. Ali Ahmed Talpur), l'intérieur et les affaires religieuses (M. Mahmood Haroon) et l'économie et les finances (M. Gulam Ishaq Khan).

Deux militaires ont cependant quitté le cabinet : le général en retraite Chahid Hamid (tourisme, culture et sports) et le général en retraite Ghoulam Hassan Khan (production industrielle), dont les portefeuilles ont été confiés à des civils peu représentatifs et inconnus.

Parmi les nouveaux ministres, auxquels ont été attribués des postes secondaires, ne figure aucun homme politique de premier plan, ni de représentant du *mouvement islamique* ultra-conservateur. Tous les notables pressentis ont écarté l'offre de faire partie du nouveau cabinet, faute de garantie suffisante sur le retour à la démocratie.

Présentant son gouvernement, le général Zia Ul Haq a expliqué qu'un bon cabinet n'avait pas à être nécessairement représentatif. Il a ajouté que face aux *« conspirations internes et externes »* auxquelles faisait face le Pakistan, les circonstances n'étaient pas favorables à des élections (que réclame l'opposition) et même à un référendum sur l'islamisation du pays, dont il avait avancé l'idée. Il a confirmé son intention, en revanche, de mettre en place dans les provinces, sous l'autorité des gouverneurs militaires, des cabinets comprenant des civils et, à Islamabad, un conseil consultatif fédéral dont les membres seront nommés, faisant office de Parlement.

Les partis politiques sont interdits depuis octobre 1979. Cependant, neuf d'entre eux, soit le plus grand nombre des formations, se sont associés récemment au sein du Mouvement pour la restauration de la démocratie (M.R.D.). Celui-ci a indiqué que le *« remaniement ne changerait rien à la situation politique du pays »*.

La tension s'est à nouveau aggravée depuis l'arrestation, le 8 mars, de Mme Nusrat Bhutto et de sa fille Benazir, qui dirigent le Parti populaire pakistanais, l'ancienne formation gouvernementale, membre du M.R.D.

PROCHE-ORIENT

Iran

LE PREMIER MINISTRE ACCUSE LE CHEF DE L'ÉTAT DE VOULOIR FORMER UN « GOUVERNEMENT PARALLÈLE »

Téhéran *(U.P.I., A.F.P.)*. — Le premier ministre iranien, M. Ali Radjaï, a accusé lundi 9 mars le chef de l'État, M. Bani Sadr, de vouloir créer un « *gouvernement parallèle* » et de collaborer avec les « *contre-révolutionnaires* ». Il a ajouté que son gouvernement était décidé à se montrer « *impitoyable* » à l'égard de ces derniers. M. Radjaï n'a pas nommé les « *contre-révolutionnaires* », mais a affirmé qu'ils devenaient « *de plus en plus hardis* ». « *Nous leur donnerons une leçon qu'ils n'oublieront pas de sitôt* », a-t-il dit, se référant apparemment aux moudjahidin Khalk (musulmans progressistes), récemment accusés d'avoir constitué un « *pouvoir indépendant* » à Lahidjan, ville située sur la Caspienne.

Mardi, le président Bani Sadr est passé à la contre-attaque, accusant les « *matraqueurs* », de vouloir « *chercher à s'emparer du pouvoir, afin de dominer* [le pays] *par le mensonge et la corruption* ». Dans un éditorial publié lundi par le quotidien *Révolution islamique*, dont il est le fondateur, le président a estimé que « *l'affaire de l'université constituera un test pour l'avenir de la République islamique et des trois pouvoirs* [exécutif, législatif, judiciaire]. *Il permettra de savoir si le pouvoir légal pourra remplacer celui des baïonnettes, des Palhavi* [dynastie de l'ancien chah], *ou s'il deviendra celui du gourdin (...). C'est à présent au peuple de résister. Il doit savoir que je résiste et que la victoire lui reviendra.* »

Cette « riposte » du président intervient à la suite d'une vive polémique l'opposant au parti de la République islamique (dominant au Parlement) depuis jeudi, chacune des deux parties se rejetant la responsabilité des affrontements survenus jeudi à l'université de Téhéran à l'occasion d'un discours du chef de l'État.

La décision, prise dimanche soir par le ministre de l'intérieur, de suspendre temporairement toute manifestation, a été respectée lundi à Téhéran.

Israël

M. Shamir demande à ses collègues de faire preuve de réalisme à l'égard de la nouvelle administration américaine

Jérusalem. — Après des semaines de vives protestations, le gouvernement israélien semble s'être résolu à ne pas faire campagne contre la décision américaine de fournir à l'Arabie Saoudite des équipements accroissant la capacité offensive des avions F-15 que ce pays doit recevoir à partir de l'an prochain (*le Monde* daté 8-9 mars).

Lundi, au cours d'une réunion extraordinaire du conseil des ministres consacrée à l'examen de la situation après l'annonce de cette décision à Washington, le point de vue du ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, paraît avoir prévalu. En effet, M. Shamir, qui vient de rentrer d'un voyage aux Etats-Unis, a demandé à ses collègues de faire preuve de réalisme et de compréhension à l'égard de la nouvelle administration américaine, qui commence à tracer les grandes lignes de sa politique au Proche-Orient, celle-ci devant se traduire par un net renforcement du potentiel militaire des meilleurs alliés des Etats-Unis dans la région.

Pourtant, au terme de sa réunion, le cabinet a fait publier un communiqué condamnant sévèrement le projet américain. Le gouvernement affirme que celui-ci « *risque de mettre en danger la sécurité*

De notre correspondant

d'Israël », qu'il peut « *minimiser la paix* » et « *remettre en cause l'équilibre stratégique* » au Proche-Orient. Le gouvernement rappelle l'« *hostilité extrême de l'Arabie Saoudite à l'égard d'Israël* ».

Mais la sévérité du ton employé semble surtout destinée à apaiser l'irritation de plusieurs ministres « *jusqu'auboutistes* », qui souhaitaient qu'Israël s'oppose à tout prix à ce marché d'armes en encourageant notamment les « *amis d'Israël* » au Congrès à rejeter le projet de la Maison Blanche. Le chef de la diplomatie israélienne a déclaré qu'une telle démarche était inutile. Quelques jours plus tôt, le directeur général du ministère des affaires étrangères avait d'ailleurs indiqué que « *la bataille était perdue d'avance* ».

Au cours de son séjour à Washington, qui était pour les dirigeants de Jérusalem un premier contact avec le nouveau gouvernement américain, M. Shamir a pris la mesure des moyens d'Israël. Se voulant tacticien, M. Shamir estime qu'il ne sert à rien de craindre certaines décisions américaines jugées contraires aux intérêts d'Israël, car ce serait prendre le risque d'indisposer le président Reagan qui, d'autre part, se montre beaucoup plus favorable que son prédécesseur à la politique israélienne.

M. Shamir a souligné que dans l'affaire des F-15, Jérusalem avait, malgré tout, obtenu des compensations : un prêt de 600 millions de dollars pour les années 1983-1984 qui permettra vraisemblablement d'acquérir de nouveaux F-15 (Israël en possède déjà vingt-cinq et en a commandé dix autres), et l'autorisation de vendre à l'étranger l'avion Kfir, qui est équipé de moteurs américains (jusqu'à présent les Etats-Unis s'y étaient opposés).

M. Shamir a ajouté qu'il avait reçu l'assurance que l'assistance militaire et économique des Etats-Unis serait *maintenue ou accrue*, et *ce malgré* les restrictions du budget d'aide à l'étranger, récemment décidées par le président Reagan. En conclusion, M. Shamir a mis l'accent sur le fait que ses entretiens à Washington s'étaient « *révélés très positifs* », et bien plus qu'il ne le pensait tout d'abord. Pour preuve des bonnes intentions américaines à l'égard d'Israël, le ministre des affaires étrangères a indiqué que durant son séjour les dirigeants de Washington n'avaient évoqué ni le problème des implantations israéliennes dans les territoires occupés ni la question de Jérusalem.

FRANCIS CORNU.

● *Israël-Egypte : ligne aérienne « très profitable »*. — La ligne aérienne entre Tel-Aviv et Le Caire, desservie par les compagnies El Al (Israël) et Nefertiti (Egypte) est « *extrêmement profitable* » a déclaré le porte-parole d'El Al, qui dressait le bilan de la première année d'existence de cette ligne. 47 000 passagers ont emprunté les avions des deux compagnies qui assurent sept vols hebdomadaires dans les deux sens, avec un taux de fréquentation moyenne des appareils de l'ordre de 78 %.

● *Tir sur l'escorte de l'ambassadeur des Etats-Unis au Liban*. Une voiture qui escortait celle de l'ambassadeur des Etats-Unis au Liban, M. John Dean, a été atteinte par une balle, mardi 10 mars, sans faire de victimes. *L'ambassadeur* avait échappé à un attentat à la roquette en août dernier, alors qu'il circulait à bord de sa voiture blindée dans la banlieue est de Beyrouth.

CORRESPONDANCE

Moscou et l'Organisation de libération de la Palestine

Le général Jean Lecomte, président d'Alliance France-Israël (42, rue des Jeûneurs, 75002 Paris) nous écrit :

J'ai découvert dans le texte officiel *in extenso* du discours que le président Sadate a prononcé le 10 février à Luxembourg, devant l'Assemblée européenne, une déclaration très importante dont, à ma connaissance, votre journal n'a pas fait état.

La seule fois où le président égyptien a parlé de l'O.L.P., ce fut pour dénoncer la dépendance où se trouve cette organisation à l'égard de l'Union soviétique :

« *Le chef de l'O.L.P.*, a-t-il déclaré, *lorsqu'il retourna en Syrie deux jours après avoir donné son accord au principe que j'avais adopté avec le roi Hussein, renia cet accord ayant reçu entre-temps la visite de l'ambassadeur soviétique.* »

Il n'était pas possible d'illustrer plus concrètement la réalité des problèmes du Proche-Orient. Il ne s'agit pas en effet de problèmes locaux, à partir du moment où l'Union soviétique s'en sert pour les rendre plus conflictuels et où elle utilise à son profit les pressions anti-israéliennes que les pays arabes producteurs de pétrole exercent sur l'Europe.

Il est hautement significatif que ce soit le chef d'un Etat arabe qui vienne rappeler aux Européens que l'O.L.P. — à laquelle ils apportent leur soutien — est un instrument de la politique soviétique.

UN CONSEIL DE COOPÉRATION DES ÉTATS DU GOLFE VA ÊTRE CONSTITUÉ

Les ministres des affaires étrangères de six Etats arabes producteurs de pétrole se sont mis d'accord, lundi 9 mars, sur les grandes lignes d'un projet destiné à réunir leurs pays dans un conseil de coopération, a annoncé M. Qais Al-Zawawi, ministre des affaires étrangères du sultanat d'Oman.

Il a ajouté que les chefs d'Etat des pays intéressés — Arabie Saoudite, Koweït, Emirats arabes unis, Qatar, Oman et Bahrein — pourraient se rencontrer les 26 et 27 mai, probablement à Abou-Dhabi, pour *entériner le projet*. Le conseil servira de cadre à une concertation économique et politique, ainsi qu'à une collaboration en matière de sécurité. Il aura pour but de « créer une communauté du Golfe et de préserver la paix dans cette région ».

L'organisation sera constituée d'un conseil suprême de chefs d'Etat et d'un conseil des ministres, appuyés *par un secrétariat installé à Ryad*. — (Reuter.)

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION

A « CARTES SUR TABLE »

« Je serai présent au second tour... j'en suis persuadé »

affirme M. Jacques Chirac

Avec un calme optimisme, M. Jacques Chirac a voulu, lundi 9 mars, lors de l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2, faire partager sa conviction qu'il serait présent au deuxième tour de l'élection présidentielle. « J'en suis persuadé », a-t-il même affirmé. Cette assurance, le candidat la tire notamment, a-t-il dit, de « l'observation des choses », c'est-à-dire de la température de l'opinion qu'il a pu mesurer depuis l'annonce de sa candidature, *le 10 février, et à l'occasion* de la visite d'une vingtaine de départements qu'il a effectuée depuis. Un sondage de la société Indice-Opinion — et dont les résultats correspondraient à peu près aux analyses faites par le ministère de l'intérieur — a pu renforcer l'espoir du maire de Paris, puisque cette enquête lui accorde 18 % des intentions de vote.

Le candidat gaulliste veut démontrer qu'il est le troisième homme capable de briser l'harmonie d'un *tête-à-tête* tacitement convenu entre les deux « grands », MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand. *Si ceux-ci se situent dès maintenant dans les* conditions du second tour, M. Chirac a voulu leur rappeler lundi le préalable du premier tour, qui constitue pour lui l'objectif essentiel. Pour démontrer qu'il est mieux à même que M. Giscard d'Estaing de battre M. Mitterrand, le maire de Paris est contraint de se battre sur deux fronts. C'est cependant contre le front « giscardien » qu'il doit mener son offensive la plus convaincante, puisque c'est à son égard qu'il veut incarner l'alternance sans rompre complètement pour autant avec l'électorat socialiste, dont il attend que le candidat dénonce sans ambiguïté tous ses liens avec le parti communiste.

Reprenant en quatre-vingts minutes tous les arguments développés dans ses précédentes émissions et au cours de ses meetings provinciaux, M. Chirac a cependant durci très sensiblement sa critique du bilan du septennat. Aucun domaine de l'action du président sortant — qu'il se plaît avec une certaine malignité à appeler « le candidat de l'U.D.F. » — ne trouve grâce à ses yeux, même s'il fait preuve d'une relative indulgence condescendante pour la politique française au Proche-Orient.

Pour la première fois, dans chaque domaine contesté, M. Chirac a avancé des solutions de remplacement afin de mieux montrer que sa politique de rechange est complète et cohérente. Sa sévérité a aussi été plus grande et plus précise à l'égard de la « diplomatie du pendule » pratiquée depuis sept ans.

Voulant — à la façon gaullienne — dramatiser le scrutin et donner un souffle épique à la campagne, M. Chirac, qui est apparu très à l'aise à l'écran, a fait référence à l'histoire pour s'adresser aux sentiments des électeurs — l'espoir, la confiance, l'autorité, la fermeté — plutôt qu'à la froide raison et aux arguments chiffrés. A la veille de l'intervention télévisée du président sortant, il a tenté de ramener celui-ci au niveau du candidat d'un parti que les Français ont déjà « essayé » pendant sept ans, pour mieux apparaître, lui-même, comme l'homme nouveau.

ANDRÉ PASSERON.

M. Jacques Chirac a notamment déclaré : « *Je serai présent au second tour. J'en suis persuadé. Depuis 1974 une grande déception a marqué les Français quand ils examinent le bilan de ce septennat.*

» *On rencontre aujourd'hui beaucoup de gens qui disent : je ne revoterai pas pour M. Giscard d'Estaing car je ne suis pas content. Je n'ai jamais rencontré quelqu'un me dire le contraire. Ce qui veut dire, très en clair, que je pense que M. Giscard d'Estaing est probablement celui qui a — ou qui aurait — le plus de difficulté à battre au deuxième tour M. Mitterrand. Prenez garde que les Français déçus aujourd'hui, après avoir — permettez-moi l'expression — « essayé » M. Giscard d'Estaing, s'ils se retrouvaient enfermés dans le même choix qu'en 1974, ne soient pas tentés d'« essayer » François Mitterrand. Je suis convaincu que, proposant une nouvelle voie, une autre politique de nature à rendre l'espoir et à permettre le redressement, je suis beaucoup mieux à même que M. Giscard d'Estaing de battre M. Mitterrand, ce qui est mon objectif.* »

Abordant la politique étrangère, M. Chirac a indiqué : « *La politique au Proche-Orient est un des points sur lesquels je ne fais que des critiques de forme et non pas des critiques de fond.* »

Evoquant la situation polonaise, il a précisé : « *Si les Soviétiques prenaient une initiative agressive à l'égard de la Pologne, c'est-à-dire, en clair, faisaient une intervention militaire, alors tout serait remis en cause. Ça veut dire, d'une part, qu'il faudrait immédiatement dénoncer les accords d'Helsinki. Il faudrait immédiatement dénoncer les accords financiers, et notamment les prêts à taux privilégiés que l'on a consentis à l'Union soviétique. Il faudrait immédiatement renoncer à toute exportation industrielle et technologique, notamment de technologie avancée, en direction des pays de l'Est.*

» ... *Nous avons été d'une très grande faiblesse à l'égard de l'Afghanistan. La France elle-même a laissé envahir ce pays par l'Union soviétique, et a mis trois semaines avant de réagir, ce qui est indigne par rapport à ce qu'est et à ce que représente la France, pays des droits de l'homme* (1). *En tous les cas, il ne faudrait pas recommencer pour la Pologne.* (...)

» *Nous sommes allés à Varsovie, cautionnant en quelque sorte l'agression commise en Afghanistan, alors que personne ne nous le demandait, sans avoir le moindre espoir, bien entendu, d'en retirer quoi que ce soit sur le plan international.* »

Il a poursuivi : « *La France s'est singulièrement affaiblie parce qu'elle ne cesse de proposer des initiatives qui n'ont jamais de suite. On propose l'élargissement de l'Europe, l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, et puis, subitement, on dit, eh bien ! non, fini, on n'en veut plus, il faut attendre beaucoup plus tard. On propose un dialogue Nord-Sud... C'est comme cela qu'on suscite, de la part de nos partenaires, d'abord des espoirs puis des déceptions. C'est comme ça qu'on se fâche avec tout le monde.* »

Il cite également les relations avec l'Afrique, la proposition de M. Giscard d'Estaing de conférence sur l'Afghanistan, la conférence sur le désarmement et les négociations de Bruxelles, et il ajoute :

« *Je n'ai pas du tout été formé par des hommes qui lançaient des paroles en l'air et puis qui attendaient que ça retombe en pluie fine et qu'il ne se passe rien. Ce petit jeu discrédite la France. Et ça, ce n'est pas acceptable. Si, aujourd'hui, la France dans le monde est affaiblie, si sa voix n'a plus l'autorité que le général de Gaulle et Georges Pompidou lui avaient rendue, c'est à cause de cette politique, à cause de cette incapacité à avoir une idée ferme à soutenir, c'est à cause des concessions et des compromis permanents que nous acceptons au détriment de nos intérêts que nous ne défendons plus* (...).

» *Il faut savoir que la France n'est pas un pour cent dans le monde. La France a une voix et cette voix a pour vocation d'être entendue, et elle ne l'est plus parce que nous n'avons plus la force de la faire entendre. Il faut nous la rendre.* »

A propos de la détente, il indique : « *La détente suppose la fermeté, elle ne suppose pas de compromis. L'un des gestes qui mettent en cause la détente, c'est le fait, après l'Afghanistan, d'aller à Varsovie, c'est le fait de cautionner, c'est le fait de compromettre, c'est le fait de concéder.* »

Il ajoute : « *Le moment est venu, si l'on veut réellement recréer une Europe qui soit solidaire, qui soit fondée sur les Etats, qui reconnaisse leur autorité, qui coordonne mieux leur action et qui fasse un véritable ensemble économique et politique qu'exige l'équilibre de demain, de ce monde, de revoir le traité de Rome. Il faut renégocier. Il faut revoir l'ensemble de ce mécanisme qui, aujourd'hui, à l'évidence même, ne fonctionne plus.* »

M. Chirac déclare alors : « *J'observe que dans cette étonnante diplomatie du pendule qui est la nôtre et qui consiste à aller une fois d'un côté, une fois de l'autre, nous sommes toujours d'accord avec nos interlocuteurs et c'est ça qui m'inquiète beaucoup.* »

« Le candidat de l'U.D.F. »

Le candidat a, ensuite, évoqué la situation économique et sociale intérieure en rappelant ses propositions : « *Je dis que nous sommes, aujourd'hui, dans une situation extraordinairement préoccupante qui exige un changement complet de politique et qu'on ne change pas de politique avec les mêmes hommes.* »

L'orateur indique aussi : « *Je suis résolument hostile aux nationalisations, résolument hostile aussi bien à l'étatisme inefficace et rampant qui est celui du candidat Valéry Giscard d'Estaing qu'au collectivisme qui est celui du candidat François Mitterrand.* »

Il ajoute : « *Il y a au moins un point sur lequel je suis d'accord avec M. Mitterrand, il n'y en a pas beaucoup, comme vous le voyez, il y en a au moins un : c'est vrai que les inégalités sociales en France se développent d'une façon qui est dangereuse, préoccupante, et qui finira d'ailleurs par nous faire courir des risques, sur le plan de la stabilité de notre société.* »

Après avoir cité à plusieurs reprises les propositions de « *celui qui est aujourd'hui le candidat de l'U.D.F.* », M. Chirac réclame « *une véritable politique de solidarité, et non plus une politique d'assistance* », et il conclut ainsi : « *Je ne crois pas que l'on puisse dire que le candidat du parti socialiste incarne la nouveauté, l'espoir, le rassemblement, et je crois en vérité qu'il implique un risque non négligeable sur le plan de l'avenir, je dirais même, sans vouloir reprendre les termes de M. Giscard d'Estaing, de désordre, mais, après sept ans d'exercice du pouvoir, avec le bilan que nous venons de faire, avec la situation qui est celle de la France aujourd'hui, et ce malaise désespérant que l'on sent dans l'esprit de tous nos concitoyens, pouvez-vous un instant dire que le candidat de l'U.D.F. représente l'espoir, l'avenir ? L'espoir de quoi ? De voir s'augmenter le chômage, s'augmenter la hausse des prix, continuer l'affaiblissement de la France à l'intérieur comme à l'extérieur ? Non. Je propose, moi, une nouvelle politique, une nouvelle voie, qui, à l'évidence même, est celle de l'espoir ; en tous les cas, vu l'échec de l'une et les risques de l'autre, je considère que c'est celle de l'espoir.* »

(1) M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., avait dénoncé le « *raisonnement timoré et vague* » du ministre français des affaires étrangères le 7 janvier 1980, l'invasion de l'Afghanistan s'étant produite le 24 décembre 1979 (*le Monde* du 8 janvier 1980). M. Chirac avait condamné cette intervention dans sa conférence de presse du 12 février 1980 (*le Monde* du 13 février).

De Gaulle + Reagan

(*Suite de la première page.*)

Il n'a pas oublié, en revanche, d'ironiser gravement à propos du projet de conférence internationale sur la non-ingérence en Afghanistan proposée par M. Giscard d'Estaing lors de sa dernière prestation télévisée et qui n'a pas reçu à ce jour la moindre suite.

Trois menaces

Mais ce qui est fait est fait a laissé entendre le maire de Paris. L'important, pour lui, est d'éviter que la Pologne ne subisse le même sort que l'Afghanistan. Pour éviter une telle issue, M. Chirac a brandi trois menaces précises, à peine évoquées en privé, jusqu'à présent, par les responsables de notre diplomatie. Une action militaire soviétique en Pologne, a-t-il dit, devrait entraîner la dénonciation des accords d'Helsinki, celles des accords financiers conclus avec l'U.R.S.S. et l'arrêt de tous les échanges industriels et technologiques avec Moscou. Contrairement à M. Giscard d'Estaing, qui avait — combien lourdement ! — insisté dans sa dernière interview télévisée sur la situation géostratégique particulière de la Pologne, M. Chirac a su trouver des mots justes pour qualifier le mouvement populaire qui agite la Pologne. A la fois « reaganien » et gaulliste, M. Chirac a émaillé son propos de paragraphes regrettant « *l'affaiblissement de la voix de la France* ». Soucieux de bien faire, il en a parfois rajouté. C'est ainsi qu'il a cru bon à un moment de critiquer le projet français de conférence sur le désarmement en Europe, ignorant sans doute que M. Reagan venait d'approuver cette initiative et que M. Brejnev avait récemment accepté devant la volonté de la France, d'élargir jusqu'à l'Oural l'application de certaines mesures de limitation des armements.

On peut aussi estimer que M. Chirac a le jugement expéditif lorsqu'il fait grief à M. Giscard d'Estaing d'avoir été favorable à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. La tentative de putsch n'indiquerait-elle pas, au contraire, que la meilleure solution pour les démocraties européennes ne passe peut-être pas par l'exclusion de l'Espagne. De même, n'est-ce pas un peu facile que de faire de la France le grand responsable de l'échec du dialogue Nord-Sud ? Il est vrai que pour M. Chirac « *il n'y a pas besoin d'être un économiste très distingué* » pour régler en un tournemain et le problème de la faim dans le monde et celui de la crise économique en Occident.

Le maire de Paris croit-il tirer quelque avantage de ce genre de facilités ? Son idole du moment, M. Reagan, les évite en tout cas, quitte à ne pas esquiver — comme M. Chirac l'a fait hier — le problème des livraisons d'armes aux résistants afghans. C'est ce mélange qui gêne le plus chez M. Chirac. L'homme est à l'aise, on lui a manifestement préparé de nombreux dossiers mais il est peut-être trop à l'aise et n'a sans doute pas eu le temps de lire toutes les notes de ses collaborateurs. Il n'en pose pas moins des questions fort gênantes à M. Giscard d'Estaing, qui ne pourra les éviter que difficilement.

JACQUES AMALRIC.

M. JOBERT : le gouvernement de la France se fait « à la va comme je te pousse ».

M. Michel Jobert, président du mouvement des démocrates, ancien ministre des affaires étrangères, écrit dans sa lettre mensuelle (mars) : « *Voilà sept ans que le gouvernement de la France se fait « à la va comme je te pousse ».* « *Il a été,* ajoute-t-il, *marchand d'illusions et interprète en médiocrité* ».

M. Jobert, qui n'a pas encore précisé s'il serait candidat à la présidence de la République, poursuit : « *Mais nous n'en sommes pas morts, sans doute parce qu'en elle-même la collectivité avait un sens plus aigu des réalités et de la façon d'y répondre. Quel que soit l'élu du 10 mai, c'est cela qui comptera, beaucoup plus que son visage, sa réflexion et, espérons-le, sa volonté. Mais l'ère des interprètes défaillants, si elle se prolonge, finira par atteindre au cœur ce destin neuf de la France.* »

Mme GARAUD : M. Chirac se démarque, mais pas assez.

Mme Marie-France Garaud, qui était, lundi 9 mars, l'invitée du journal de la troisième chaîne « Soir 3 », a déclaré :

« *Lorsque j'ai entendu la conférence de presse de Jacques Chirac, dans laquelle il annonçait sa candidature à l'intérieur de la majorité, j'ai pensé qu'il était sûre que, lorsque deux coureurs sont sur un tandem, celui qui était assis derrière arrive le premier. Depuis, je constate que Jacques Chirac fait des efforts pour ne pas être assis sur le tandem majoritaire, mais légèrement à côté. Je ne suis pas sûre que la ligne politique qu'il a adoptée, qui est une ligne démarquée de celle du président, mais tout de même convergente — comme il dirait — puisse le porter devant le président Valéry Giscard d'Estaing. Je ne le crois pas.* »

Au Salon de l'agriculture

M. MARCHAIS AFFIRME QUE LE R.P.R. ET LE P.S. SOUTIENNENT LA POLITIQUE AGRICOLE DU POUVOIR

M. Georges Marchais a visité, lundi 9 mars, le Salon de l'agriculture. Au stand de *la Terre*, publication du P.C.F. destinée aux agriculteurs, le candidat communiste à l'élection présidentielle a fait une déclaration dans laquelle il a dénoncé la politique des instances européennes, « *destructrice* » pour l'agriculture française.

Cette politique, a-t-il dit, « *est scrupuleusement appliquée par M. Giscard d'Estaing avec le soutien actif de sa majorité U.D.F.-R.P.R. et de François Mitterrand* ».

« *Cet accord total entre MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand sur la politique européenne est attesté par de multiples faits,* a poursuivi M. Marchais. *Il se manifeste même, de manière tangible, en la personne de l'un de ses principaux responsables, un des commissaires de Bruxelles, M. Claude Cheysson. Ce dernier a en effet la particularité — vous le savez — de cumuler les responsabilités de représentant de M. Giscard d'Estaing à Bruxelles, et de conseiller politique de François Mitterrand pour sa campagne présidentielle.* »

● *Mme Huguette Bouchardeau*, candidate du P.S.U. à l'élection présidentielle, a donné, lundi 9 mars, au stand du journal *Germinal*, au Salon de l'agriculture, une conférence de presse, au cours de laquelle elle a dénoncé la spécialisation croissante des agriculteurs, qui « *permet un approvisionnement massif et régulier des industries agro-alimentaires au moindre coût* » et qui « *entraîne un endettement croissant* » pour les producteurs.

M. GIRAUD SOUTIENT LE PRÉSIDENT SORTANT

M. André Giraud, ministre de l'industrie, se réclamant du gaullisme mais n'appartenant à aucun parti, a publié, lundi 9 mars, une déclaration dans laquelle il apporte son soutien à M. Valéry Giscard d'Estaing. M. Giraud affirme : « *Ce que l'on attend du président de la République c'est de maintenir l'indépendance et la grandeur de la France, de poursuivre le progrès économique et d'orienter ce progrès vers la justice sociale. Pour y parvenir, il doit être en mesure de faire fonctionner le gouvernement et le Parlement dans la tolérance et la paix de la cité. Valéry Giscard d'Estaing répond à ces conditions d'abord par sa stature internationale, sa compétence, sa hauteur de vues et sa volonté tranquille. Je le connais depuis longtemps et je sais aussi combien il possède, derrière la réserve du langage, les qualités du cœur pour rassembler les Français.* »

M. Giraud ajoute qu'il « *aime les paroles de Michel Debré* ». « *Elles sont nobles et il est bon de les entendre,* dit-il, *mais chacun sait bien qu'elles ne sont pas suffisantes.* » Il estime enfin que M. François Mitterrand, « *candidat permanent* » contre le général de Gaulle depuis 1958, « *traînant le boulet de ses convergences avec le P.C.F.* (...), *n'est, à l'évidence, pas qualifié pour devenir président de la République* ».

● *M. Alain Peyrefitte*, ministre de la justice, membre du R.P.R., et qui a pris position pour M. Valéry Giscard d'Estaing (*le Monde* daté 8-9 mars), précise, dans une interview publiée mardi 10 mars dans *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, qu'il entend bien « *participer à la campagne électorale du chef de l'Etat, mais pas avant le 10 avril, date d'ouverture de la campagne officielle* ». « *Je souhaite,* dit-il, *maintenir le plus longtemps possible mon activité de ministre de la justice en dehors des turbulences de la campagne présidentielle.* »

● *Les responsables cantonaux du R.P.R. de la première circonscription du Finistère (Quimper)* se sont désolidarisés, lundi 9 mars, de M. Marc Bécam, maire de Quimper, ancien secrétaire d'Etat, ancien député, qui, siégeant actuellement au Sénat comme rattaché administrativement au groupe R.P.R., s'est prononcé en faveur de la candidature de M. Giscard d'Estaing. Les responsables R.P.R. rappellent « *leur soutien ferme à la candidature de M. Chirac* (...) *seul candidat capable de rassembler tous les Français* ».

● *M. Michel Debré*, candidat à la présidence de la République, présentera son programme économique, au cours d'une conférence de presse, le mercredi 18 mars, à Paris. Poursuivant son tour de France électoral, il se rendra vendredi prochain à Bordeaux, où il tiendra une réunion publique dans la soirée.

LES PROCURATIONS DE VOTE

M. Caillavet dénonce une « partisanerie choquante » du ministère des affaires étrangères

M. Henri Caillavet, sénateur (non inscrit) de Lot-et-Garonne, devait remettre, mardi 10 mars, à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L.) le rapport sur l'enquête qui lui a été confiée (voir *le Monde* du 7 février) à propos du fichier électoral des Français de l'étranger. M. Caillavet a, d'autre part, déposé une question orale avec débat sur le bureau du Sénat, dans laquelle il demande au premier ministre s'il a eu connaissance « *d'un document pour le moins étonnant* », émanant des services de M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, relatif aux procurations de vote des Français de l'étranger.

Ce document, précise le sénateur de Lot-et-Garonne, invite — sous forme de télégramme — les consuls à encourager nos compatriotes à établir ou renouveler leur procuration de vote. Il commande aux consuls de visiter systématiquement les localités éloignées des postes consulaires, et précise notamment :

« *Le consul ou l'agent compétent qu'il aura désigné établira alors... les procurations données par les électeurs qui se présenteront à lui... les procurations seront remises à la première valise diplomatique, au départ du poste, à l'issue de la tournée, au plus tard le 15 avril prochain... il importe que les électeurs soient au plus tôt informés des lieux et dates où l'autorité consulaire tiendra audience foraine. A cet effet, nos consuls honoraires et agents consulaires seront invités à annoncer à la colonie le passage du consul ou de son représentant... et si vous le jugez opportun et réellement efficace, des communiqués seront insérés dans la presse locale.* »

« *N'avez-vous pas conscience,* demande au premier ministre M. Caillavet, *que cette partisanerie choquante, ce « démarchage » électoral, moralement détestable et contraire par ailleurs à la décision récente du Conseil d'Etat annulant des inscriptions sollicitées par une formation politique, doivent être immédiatement arrêtés, sous peine d'ouvrir le droit à la contestation politique...* »

Un « démarchage » explicable

La procédure du vote des Français établis hors de France pour l'élection présidentielle est régie par les lois des 31 janvier et 14 octobre 1976. Aux termes de celles-ci, les Français de l'étranger peuvent voter dans des centres de vote établis dans les ambassades ou les consulats, à condition de s'y être fait inscrire avant le 31 décembre 1980.

Ces centres, qui sont au nombre de deux cent vingt-deux dans le monde entier, doivent être identiques à ceux qui existent en métropole ou outre-mer : des bulletins de vote portant le nom de chaque candidat à l'élection présidentielle sont à la disposition des électeurs et des isoloirs doivent être installés. Les bulletins sont dépouillés sur place et les résultats sont transmis par télégramme en métropole et recensés par le Conseil constitutionnel.

Ceux des Français de l'étranger qui ne se sont pas fait inscrire dans les centres de vote peuvent voter par procuration. Les procurations comportent trois volets : le premier volet est conservé par l'autorité consulaire, le second est adressé au maire de la commune dans laquelle l'électeur a choisi un mandataire, et le troisième volet est adressé au mandataire. Ces deux derniers volets sont envoyés par le service de la valise diplomatique, en recommandé et en franchise postale.

Un autre cas peut se présenter : un Français vivant, par exemple, en Arabie saoudite, qui s'est inscrit au centre de vote de Djeddah, peut, pour une raison précise (et qu'il doit justifier) être empêché de se rendre au centre de vote le jour du scrutin. Il doit alors remplir une procuration pour un mandataire également inscrit au centre de vote et qui, lui, pourra effectivement voter les 26 avril et 10 mai.

Enfin, un grand nombre de Français établis hors de France résident parfois fort loin des centres de vote : ces électeurs ne peuvent pas forcément faire plusieurs centaines de kilomètres pour accomplir leur devoir électoral. C'est dans ce dernier cas que le consul ou son représentant accomplit une « tournée » électorale, notamment pour contacter les Français qui travaillent sur des chantiers de travaux publics, en Afrique ou ailleurs. Le représentant consulaire part donc en « tournée » avec des procurations de vote vierges qu'il distribue et recueille auprès des électeurs qui souhaitent voter. Ceux-ci choisissent un mandataire dans une commune métropolitaine. Les procurations ainsi recueillies sont alors centralisées à l'ambassade ou au consulat et acheminées en métropole. Dans l'un ou l'autre cas, l'INSEE s'assure qu'aucun électeur ne vote à la fois au centre de vote et par procuration.

Il n'y a donc pas, a priori, et en l'absence d'irrégularités dûment constatées, de raison de parler de « partisanerie choquante ». — L. Z.

هكذا من الأصل

DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Et de quatre !

Après MM. Chirac, Marchais et Mitterrand, il ne manquait plus que le quatrième « grand » candidat. L'entrée en lice de M. Giscard d'Estaing fait écrire à Christian Sauvage, dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, « *et revoilà la bande des quatre* ». Il ajoute : « *On voit difficilement, en 1981, une finale différente de celle de 1974. Et c'est justement cette impression de déjà vu qui inquiète. Certains, au premier tour, ne vont-ils pas chercher à forcer le destin ? Les scandales, la violence politique planent sur cette élection.* »

« *Toute cette mascarade de grand bourgeois, qui croit faire simple, sinon peuple, en changeant d'étage, masque mal la vérité* », note, dans l'hebdomadaire communiste *REVOLUTION*, Guy Hermier, qui poursuit : « *La vérité, c'est que Valéry Giscard d'Estaing a retardé le plus possible son entrée en lice par crainte du débat sur les problèmes de fond qui se posent au pays.* »

A l'opposé, M. Bernard Stasi, président délégué du C.D.S., qui commente l'intervention télévisée de l'actuel chef de l'Etat, lundi 2 mars, dans l'organe de son parti, *DEMOCRATIE MODERNE*, remarque « *tout a été dit en quelques minutes. Le maintien de nos libertés, le renforcement de nos solidarités, le combat pour la paix : c'est cela qui est en jeu à propos de l'élection présidentielle* ».

Sous le titre « Monsieur le président, pour la France, allez vous-en ! », Michel Fromentoux affirme, dans *ASPECTS DE LA FRANCE* (royaliste) : « *Pour se donner la stature du chef de l'Etat parfaitement à sa place, M. Giscard d'Estaing n'hésite pas à s'attribuer les vertus qui appartenaient jadis naturellement au roi héréditaire (...). Ne nous laissons pas leurrer : jamais un parvenu porté au pouvoir par l'élection ne pourra atteindre la richesse d'expérience d'un roi né dans les allées du pouvoir.* »

Dans *LES NOUVELLES LITTERAIRES*, qui consacrent un numéro spécial à une « radiographie du giscardisme », Jean-François Kahn relève : « *Nous estimons, nous, que la réélection de Giscard d'Estaing serait peut-être une mauvaise chose, mais en aucune façon l'apocalypse. Il affirme, lui, que tout ce qui n'est pas sa personne s'identifie à la catastrophe. Toute la différence est là !* »

La « *difficulté* » pour le président de la République consiste à « *mêler pugnacité et décrispation* », écrit dans PARIS-MATCH Marc Ullmann, qui ajoute : « *Il s'agit, comme dans sa déclaration de candidature du 2 mars, d'être assez polémique pour que les électeurs indécis s'effrayent des conséquences d'un vote Mitterrand et assez courtois pour que le polémiste n'apparaisse pas lui-même comme un semeur de troubles.* »

André Chambraud rapporte, dans *LE POINT*, que M. Giscard d'Estaing sera « *plus ferme et polémique* » qu'en 1974. Il observe : « *S'il en est ainsi, V.G.E. va devoir réaliser, en moins de cinquante jours, l'exercice toujours périlleux que représente un changement d'image. Or, lorsque les électeurs bougent en même temps que les candidats se cherchent, on ne sait plus très bien comment finit la ronde.* » *LE POINT* publie également deux enquêtes sur le président de la République, l'une signée de Jean Pierrard, l'autre d'André Chambraud. Dans cette dernière, on peut lire qu'« *en moins de deux ans, le Giscard réformateur aura laissé la place au Giscard conservateur et gestionnaire, alors que la France entretient toujours autant d'archaïsmes et que le monde évolue plus vite que jamais* ». Ou encore ceci : « *Il reste que (...) beaucoup de Français gardent probablement de cette période de sept ans une impression d'hésitation et de flottement. Le mystère n'est d'ailleurs pas très grand : si Giscard, de ce point de vue, a tant déçu, c'est que, tout monarchique que parût son pouvoir aux yeux de certains, il fut, dans la réalité, sans cesse bridé, contesté, refréné par les deux premiers ministres qu'il avait choisis mais dont il ne sut jamais se séparer à temps.* »

Dans *HEBDO-T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN*, Georges Montaron est catégorique : « *Un nouveau septennat ne peut pas être un septennat nouveau, ce ne peut être que la poursuite du glissement auquel nous avons assisté. Dans n'importe quelle démocratie, le parti au pouvoir aurait remercié le président sortant et proposé aux électeurs un homme nouveau... Mais le pouvoir est si attachant !* »

RIVAROL, qui fête son trentième anniversaire, ironise : « *Si nous comprenons bien la pensée profonde de notre chef à tous, ce premier septennat n'aura été qu'un galop d'essai sur très longue distance qui permit au galopeur, réputé cependant pour la vivacité de son esprit, de prendre peu à peu conscience des « problèmes » à résoudre et que, visiblement, au terme de son mandat, il n'a pas résolus.* »

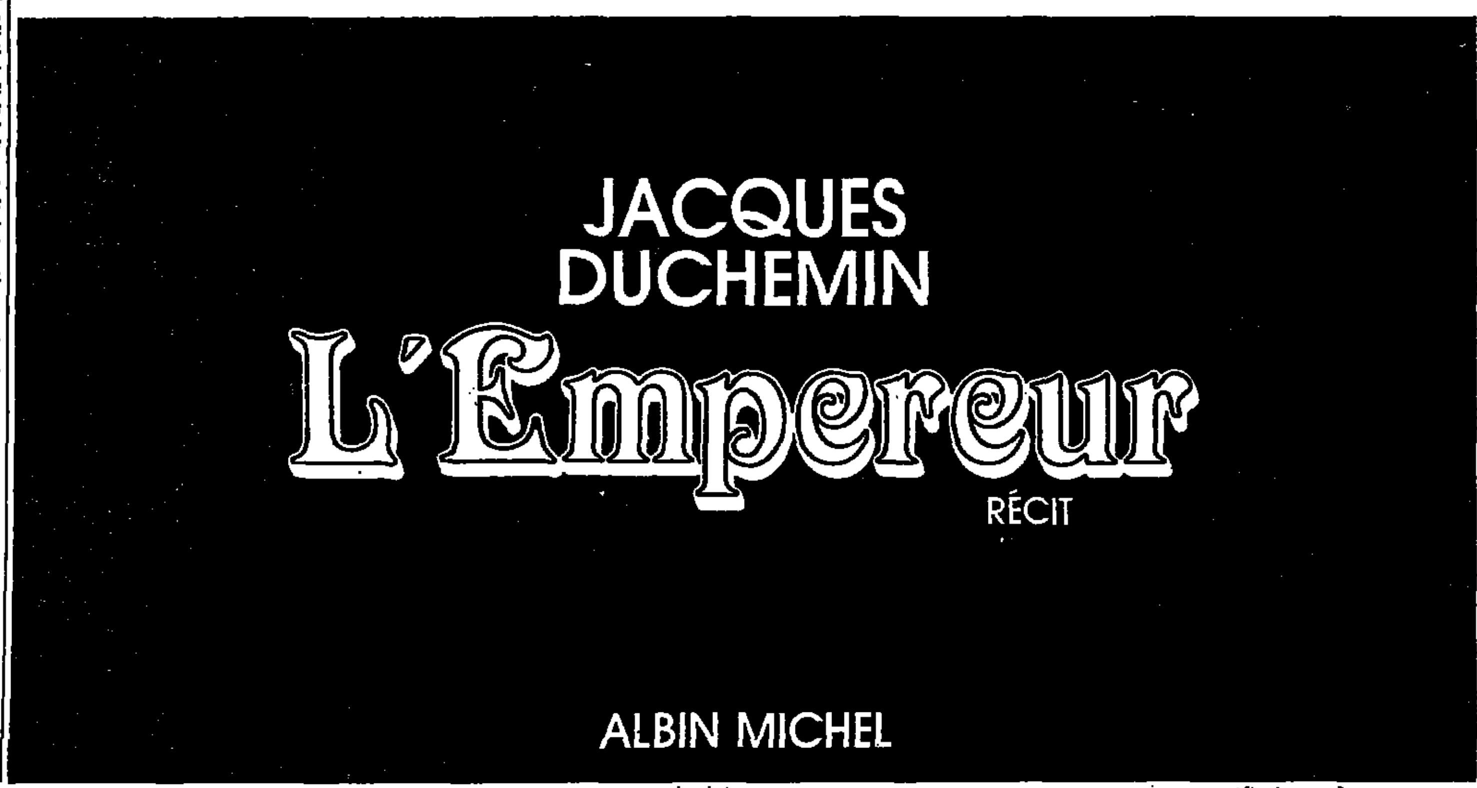
Aux yeux de Michel Chamard, dans *VALEURS ACTUELLES*, « *Le glissement à droite des thèmes de campagne du « citoyen-candidat » est net : dénonciation des pesanteurs étatiques, de la social-démocratie, « anti-chambre du Front populaire », mépris à l'égard des partis, exaltation de la puissance de la France.* »

Thierry Pfister répond, sur ce point, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* : « *Cette attitude nuit au vieux projet, jamais abandonné, de Giscard. Il veut absolument élargir sa majorité sur la gauche. Il est convaincu que ce sera indispensable s'il obtient un second mandat. Il lui faudra en effet trouver les hommes neufs qu'il n'a pas su dégager parmi ses amis.* »

Dans *L'EXPRESS*, Raymond Aron s'interroge sur le choix du 10 mai : « *La vieille tradition des transferts de votes, au second tour, est d'ordinaire mieux respectée, dans l'ensemble, à droite qu'à gauche. Une des inconnues de l'élection présidentielle porte précisément sur le transfert des voix : que feront les adversaires de droite du président ?* »

Lançant un appel à l'union au P.C. et au P.S., Pierre Rème, dans *ROUGE*, hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (trostkiste), considère : « *Refuser de faire l'unité pour chasser Giscard, ce serait imposer aux travailleurs de subir la politique de la bourgeoisie en crise. Il faut donc dire non : non à Giscard et non à la division. Sept ans, c'était déjà beaucoup trop long !* »

A. CH.



POLITIQUE

Un colloque de Droit et Démocratie sur « la République à la dérive »

« La République à la dérive » : Le thème du colloque organisé les vendredi 6 et samedi 7 mars, à Paris, par l'association « Droit et démocratie », ne laissait guère de place au doute. Les onze personnalités qui se sont exprimées au cours des débats se sont efforcées d'analyser cette dérive, d'en rechercher les causes, d'esquisser des solutions, sans qu'à aucun moment on assistât à une quelconque contestation du diagnostic initial. Les organisateurs de ce colloque étant, bien entendu, libres du choix du thème et des participants, pour la plupart proches du parti socialiste, on ne peut que regretter qu'ils aient omis une question parmi toutes celles qui furent soulevées pendant deux jours : la vérité jaillit-elle souvent de l'unanimisme ?

Reste que les démonstrations — faute d'être très nouvelles — ne manquaient pas d'arguments. Sans doute est-on fondé à croire que durant le septennat de M. Giscard d'Estaing on a vu les prérogatives du Parlement réduites, les médias systématiquement « colonisés », la justice davantage dépendante du pouvoir, l'appareil économique fusionné avec l'appareil d'Etat, comme l'expliqua M. Jacques Attali, directeur du cabinet de M. Mitterrand. Peut-être aussi y a-t-il eu « *manipulation des mécanismes constitutionnels* », ainsi que le démontra M. Claude Leclère, professeur de droit public à Paris-XII. Mais la « dérive » réside-t-elle vraiment dans le *mode d'élection* — au suffrage universel — du président de la République, comme l'affirma M. Daniel Mayer, président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme ? Soutenu dans sa thèse par plusieurs orateurs, M. Mayer s'efforça de convaincre du caractère non démocratique de la réforme de 1962.

Pour M. Roger-Gérard Schwartzenberg en revanche, l'élection du président de la République au suffrage universel reste « *un acquis démocratique ressenti comme tel par la population* ». D'ailleurs, s'étonna-t-il, « *on ne peut pas se méfier du suffrage universel : le suffrage universel a raison, par définition, en démocratie.* »

Partisan du quinquennat, le vice-président du Mouvement des radicaux de gauche plaida aussi pour un retour « *à la fonction arbitrale du référendum* », qui serait éloigné d'une « *pratique plébiscitaire* » et des « *référendums fourre-tout* ». Tous les participants s'accordèrent d'autre part pour critiquer un présidentialisme accru du régime, depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing, et pour constater avec M. Schwartzenberg que le chef de l'Etat est un homme « *surabondant sur l'accessoire et sibyllin sur l'essentiel* ».

Les « révoltes accumulées »

Au-delà des multiples dérives que chacun discerna, il en était une qui, au bout du compte, apparut comme étant essentielle : la dérive de la démocratie. En développant ce thème, Mᵉ Jean-Denis Bredin, président de la fédération de l'Ile-de-France du M.R.G., apporta la contribution la plus originale. La démocratie, déclara-t-il, est forcément faite de « révoltes accumulées » « *Nous avons, malgré nous, une mémoire très courte (...). A force de durer, Pinochet est en train de devenir supportable. Une des forces du pouvoir actuel réside dans le fait qu'il sait que notre mémoire est courte et que, par suite, notre indignation risque de l'être aussi.* »

« *Nous ne restaurerons pas l'idéal démocratique*, poursuivit-il, *en changeant de président, en aménageant la Constitution, en rendant au Parlement deux ou trois prérogatives, en simplifiant notre protocole (...). Pas davantage la démocratie ne sera ressuscitée parce qu'au mauvais pouvoir de la droite nous aurons fait succéder le bon pouvoir de la gauche.* » Tout simplement parce qu'il n'y a pas de « bon pouvoir ».

« *La vraie révolution démocratique*, conclut Mᵉ Bredin, *me paraît commencer en chacun de nous. Elle est notre capacité à résister aux tentations de cette semi-démocratie dont l'Etat giscardien donne l'exemple.* »

Mᵉ Ribs, président de Droit et Démocratie, résuma l'essentiel de la question posé initialement en déclarant : « *Le phénomène de l'homme Giscard a son importance, mais il n'est que le porte-parole d'un mouvement plus vaste, plus profond. Se pose, à ce niveau, le problème très grave de la conscience démocratique d'une grande partie de la population française. La démocratie n'est ni un phénomène normal ni un phénomène naturel en France. Une très grande partie du peuple français se satisfait de ce système de monarchie élective à condition de pouvoir voter de temps à autre pour désigner le monarque et quelques autres rouages de l'Etat, et de jouir d'une certaine liberté d'aller et venir.* »

LAURENT ZECCHINI.

● *M. Edmond Fabre*, maire socialiste des Angles (Gard), s'est démis de ses fonctions, vendredi 6 mars, au cours de la première réunion du conseil municipal après l'élection complémentaire qui avait vu, dimanche 1ᵉʳ mars (*le Monde* du 3 mars), le maire actuel mis en minorité, à la suite du remplacement de neuf conseillers socialistes démissionnaires par neuf candidats modérés. Ne disposant plus que de six sièges sur vingt-trois, alors qu'il en avait obtenu quinze aux municipales de 1977, M. Fabre ne pouvait plus assumer ses fonctions de maire. Il a donc remis sa démission, à la demande des représentants de la nouvelle majorité. Il conserve, toutefois, son mandat de conseiller municipal. — (*Corresp.*).

● *A Ons-en-Bray* (Oise), les sept cent deux électeurs inscrits ont, à l'unanimité, respecté, dimanche 8 mars, la consigne de boycottage donnée par la municipalité démissionnaire et par l'Association de défense de l'environnement pour protester contre la décision du préfet de l'Oise autorisant la création d'une décharge de déchets industriels (*le Monde* daté 1ᵉʳ-2 février). Aucun candidat ne s'était déclaré pour le premier tour de cette élection destinée à pourvoir les sièges des treize élus démissionnaires. — (*Corresp.*)

● *M. Edmond Valcin*, sénateur R.P.R. de la Martinique, est nommé secrétaire départemental du R.P.R. pour la Martinique, en remplacement de M. Michel Renard, maire de Marigot, conseiller général démissionnaire.

« PUBLICATIONS JUDICIAIRES »

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS.

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 29 janvier 1979 la 31ᵉ Chambre, 1ʳᵉ section du Tribunal Correctionnel de PARIS, a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL pour avoir à PARIS, le 3 février 1978, étant responsable par délégation du chef d'entreprise, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles :

a) en faisant travailler un salarié sans qu'une ceinture de sécurité ait été mise à sa disposition ;

b) en faisant travailler un salarié sur une plate-forme sans que des moyens d'accès lui aient été aménagés. A la peine de :

1) pour la première infraction à une amende de 500 F (un salarié concerné) ;

2) pour la *deuxième infraction* : à une amende de 500 F (un salarié concerné) le sieur BILLIEZ Alexandre, Jean, Louis, né le 21 janvier 1912, à Paris 10ᵉ, président-directeur général de société, demeurant à Paris 18ᵉ, 11, avenue Junot.

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « le Monde ».

Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS.

CONDAMNATION PENALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement (contradictoire) en date du 13 décembre 1978 la 11ᵉ Chambre, 1ʳᵉ section du Tribunal Correctionnel de PARIS, a condamné pour fraude fiscale — omission volontaire de passation d'écritures — à la peine de cinq mois d'emprisonnement avec sursis et 10.000 F d'amende, le nommé BOURDIN Guy, Louis, né le 2 décembre 1928 à Paris 11ᵉ, photographe d'art, demeurant à Paris 1ᵉʳ, 9, rue du Pélican.

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au « Journal Officiel » et dans les journaux « le Monde » et « le Figaro ».

Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS.

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 12 mars 1979, la 31ᵉ Chambre, 1ʳᵉ section du Tribunal Correctionnel de PARIS, a condamné pour INFRACTIONS AU CODE DU TRAVAIL — pour avoir à PARIS, courant septembre 1977, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en faisant travailler deux salariés sur des échafaudages volants.

1°) sans que ceux-ci soient munis sur les côtés extérieurs de garde-corps et de plinthes et sur le côté tourné vers le parement d'un garde-corps constitué par une lisse rigide placée à soixante-dix centimètres du plancher, ou d'un dispositif d'une efficacité équivalente ;

2°) sans que, l'exercice de certains travaux nécessitant l'enlèvement du dispositif de protection établi sur le côté tourné vers le parement, — ils aient été solidement reliés au gros-œuvre ou qu'à défaut des moyens d'une efficacité au moins équivalente aient été utilisés.

3°) alors que le plateau de chaque échafaudage était prolongé par un plancher prenant appui sur l'échafaudage voisin, à la peine de 2 amendes de 500 F chacune (2 salariés concernés).

Le sieur ROUSSEAU Jacques, Alfred, né le 19 janvier 1938 à CREIL (arrdt de SENLIS - Oise), Président-Directeur Général, demeurant à NEUILLY-SUR-SEINE (Haute-de-Seine), 3, rue Angélique-Vérien.

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « le Monde ».

Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. — N'Y AYANT APPEL

Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 15 janvier 1979, la 31ᵉ Chambre, 1ʳᵉ section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL — pour avoir à PARIS, courant octobre 1977, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs en faisant procéder par un ouvrier exposé à un risque de chute dans le vide à des travaux à une hauteur de plus de trois mètres et d'une durée excédant une journée sans qu'aient été installés au niveau du plan de travail des garde-corps placés à une hauteur de 90 centimètres du plancher et des plinthes de 15 centimètres de hauteur au moins et sans qu'à défaut aient été mis en place d'autres dispositifs de protection collective, à la peine d'une amende de 2.000 F pour un salarié concerné, le sieur MARIE-ANTOINETTE Guy, Marcel, Jean, né le 8 juin 1937 à RIOM (Puy-de-Dôme), P.-D. G de société, demeurant à PARIS 15ᵉ, 23, rue Jean-Maridor.

Le Tribunal a, en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « le Monde ».

Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement (contradictoire) en date du 29 janvier 1979, la 11ᵉ Chambre, 1ʳᵉ section du Tribunal correctionnel de PARIS, a condamné pour fraude fiscale, à la peine de 3 mois d'emprisonnement avec SURSIS la nommée SIMONIN Odette, Annie, née le 21 janvier 1941 à SAINT-ETIENNE (Loire), négociatrice salariée, demeurant à PARIS-16ᵉ, 13, rue Spontini. Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait au « JOURNAL OFFICIEL » et dans les journaux « FRANCE-SOIR », « LE MATIN », « LE MONDE ».

Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Vu au Parquet.

Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 23 mai 1979, la 31ᵉ Chambre, 1ʳᵉ section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL pour avoir à PARIS, le 6 juillet 1977, étant *responsable par délégation* du Chef d'Entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs en faisant travailler deux salariés à une hauteur de plus de trois mètres sans qu'aucun garde-corps ou autre dispositif de sécurité n'ait été *mis en place, à la peine de 2 amendes* de 800 F chacune (Deux salariés concernés), le sieur JOUHANNEAU Guy, Emile, né le 25 octobre 1929 à Crozon-sur-Vauvre, Arrdt de Châteauroux, Indre, directeur de travaux, demeurant 10, avenue du Colonel-Fabien à Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis)

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».

Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Vu au Parquet.

Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 14 mars 1979, la 31ᵉ Chambre, *1ʳᵉ section du Tribunal Correctionnel* de PARIS a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL — pour avoir à PARIS, le 13 octobre 1977, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles, en faisant travailler un salarié : a) sur une plate-forme située à 1,80 m dépourvue de dispositifs de *protection* ; *b) sur une échelle qui* n'était pas fixée, à la peine de HUIT CENTS francs d'amende (un salarié concerné)

Le sieur FALIP Daniel, Michel, Aimé, né le 3 janvier 1950 à VITRY-sur-SEINE (Val-de-Marne), conducteur de travaux, demeurant à VITRY-SUR-SEINE (Val-de-Marne), 2, rue Condorcet.

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».

Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. — N'Y AYANT APPEL.

Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 14 mars 1979, la 31ᵉ Chambre, 1ʳᵉ section du Tribunal Correctionnel de PARIS, a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL pour avoir à Paris, le 16 janvier 1978, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du Titre III du Code du Travail, ainsi que celles du décret du 14 Novembre 1962 concernant la protection des travailleurs dans les établissements qui mettent en œuvre des courants électriques, en faisant travailler trois ouvriers alors que les masses des installations à courant alternatif n'avaient pas été reliées électriquement à une prise de terre ou à un ensemble de prises de terre interconnectées de résistance appropriée, à la peine de TROIS AMENDES de MILLE francs chacune (trois salariés concernés)

Le sieur *DUFRESNE* Gilbert, Georges, Louis, Serge, né le 7 octobre 1947 à PARIS, 10ᵉ, gérant de société, demeurant à PARIS, 11ᵉ, 41, rue du Faubourg-du-Temple.

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*

Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 14 mars 1979, la 31ᵉ Chambre, 1ʳᵉ section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL pour avoir à PARIS, le 5 DECEMBRE 1977, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du Titre III du Livre II du Code du Travail, en faisant travailler un ouvrier sur une presse à mouvement alternatif mue mécaniquement et utilisée à des travaux automatiques, sans que l'appareil ait été disposé, protégé, commandé ou utilisé de façon telle que l'ouvrier ne puisse de son poste atteindre même volontairement les organes de travail en mouvement, à la peine d'UNE amende de 3 000 F (un salarié concerné)

La dame MANDONNET Hélène, Marguerite, épouse GRUN, née le 3 novembre 1935 à PARIS, 6ᵉ, gérante de société, demeurant au PERREUX-SUR-MARNE (Val-de-Marne), 34, avenue du Château.

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. — N'Y AYANT APPEL.

Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 22 janvier 1979 la 31ᵉ Chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL — pour avoir à Paris, le 22 septembre 1977, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs en faisant travailler deux salariés sur un échafaudage ni calé ni fixé et avec un garde-corps ne comportant qu'une seule lisse ; en faisant travailler un salarié sur un échafaudage monté sur roues dont le plancher était composé de deux planches dépourvues de plinthes et de garde-corps et ne couvrant pas la portée des boulins — pour avoir à Paris, le 21 septembre 1977, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II Titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs en faisant travailler deux salariés sur un échafaudage dont les roues n'étaient pas bloquées ; en faisant travailler deux salariés sur un *plancher composé de planches* laissant de larges intervalles et qui n'était pas équipé de plinthes et de lisse à la peine de : pour la 1ʳᵉ infraction (2 salariés concernés) à 2 amendes de 400 F chacune.

Pour la 2ᵉ infraction (1 salarié concerné) à UNE amende de 400 F.

Pour la 3ᵉ infraction (2 salariés concernés) à 2 amendes de 400 F chacune.

Pour la 4ᵉ infraction (2 salariés concernés) à 2 amendes de 400 F chacune, le sieur DBUIT Bernard, André, Constant, né le 8 septembre 1932 à CHAPELLE-GUILLAUME (arrdt de CHARTRES (Eure-et-Loir), chef de centre, demeurant à AUBERVILLIERS (Seine-Saint-Denis), 35, r. Casanova. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».

Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition N'Y AYANT APPEL.

Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 23 mai 1979, la 31ᵉ Chambre, 1re section du Tribunal Correctionnel de PARIS, a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL, pour avoir à PARIS, le 20 septembre 1977, étant responsable par *délégation* du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 Janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en faisant travailler deux salariés sur un échafaudage volant reposant sur deux étriers sans que des moyens complémentaires aient été mis en œuvre pour assurer la sécurité des travailleurs, à la peine de deux amendes de 1.000 F chacune avec sursis (deux salariés concernés) le sieur SEGOT Jacques Alexandre, né le 16 mai 1920 à Maisons-Alfort, Val-de-Marne, conducteur de travaux, demeurant 3, rue Victor-Hugo à Charenton-le-Pont, Val-de-Marne.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans le journal « LE MONDE ».

Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier, soussigné à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY

Par jugement en date du 14 juin 1978, *aujourd'hui définitif*, la 13ᵉ chambre du tribunal de grande instance de Bobigny a condamné : PASTOR Jean-Pierre, né le 7 juillet 1950 à Alger, gérant de société, demeurant à Paris, 16ᵉ, 39 rue Raynouard, à la peine de 2 amendes de 2.000 F chacune pour infraction au code du travail.

Pour extrait conforme

Le Greffier en chef Signé : Illisible.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 13 février 1979, la 31ᵉ Chambre, 1ʳᵉ section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour HOMICIDE INVOLONTAIRE — BENICHOU, BILLON ET TURGO, pour avoir à PARIS, le 19 janvier 1976, par imprudence, négligence ou inobservation des règlements été involontairement la cause de la mort de José VAZ, pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL, BENICHOU, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III du Code du Travail et à celles du décret *du 8 janvier 1965, enfreint par sa* faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux publics, des travaux du bâtiment ou des travaux concernant les immeubles, en faisant exécuter des travaux par trois ouvriers sur une plate-forme de travail, alors que celle-ci n'avait été munie sur les côtés extérieurs ni de garde-corps constitués par deux lisses placées l'une à un mètre, l'autre à quarante-cinq centimètres au-dessus du plancher, ni de plinthes d'une hauteur de quinze centimètres au moins, et alors qu'à défaut, des dispositifs de protection d'une efficacité au moins équivalente n'avaient pas été établis ; le sieur BENICHOU Henri, né le 8 octobre 1938 à ORAN - Algérie, chef de service demeurant 135 bis, avenue Gambetta à PARIS-20ᵉ, à la peine de CINQ MILLE francs d'amende ;

Le sieur BILLON Roger-Charles, né le 11 septembre 1923 à CROUY, arrdt de Soissons - Aisne, Directeur de travaux, demeurant 45, rue Ampère à NANTERRE - Hauts-de-Seine, à la peine de TROIS MILLE francs d'amende ;

Le sieur TURCO Guido, né le 20 septembre 1931 à LISTIZZA - Italie - Chef de chantier, demeurant 20, allée de la Concorde à BONDY - Seine-Saint-Denis, à la peine de DEUX MILLE francs d'amende. Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait dans le journal LE MONDE.

Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. — N'Y AYANT APPEL.

Vu au Parquet.

Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 22 janvier 1978 la 31ᵉ Chambre, 1ʳᵉ section, du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL, pour avoir à PARIS, le 26 août 1977, en tout cas depuis temps non prescrit, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, Titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics et des travaux concernant les immeubles, en faisant travailler un ouvrier dans une fouille en tranchée de plus d'un mètre trente de profondeur et d'une largeur égale ou inférieure au deux tiers de la profondeur alors que les parois étaient verticales ou sensiblement verticales. 1) sans que la fouille ait été blindée et résillonnée en étage ; 2) sans qu'il pour empêcher les chutes de déblais, de matériaux d'outils ou d'objets de toute nature elle ait été entourée de plinthes d'une hauteur de 15 centimètres au moins ou ait emporté un blindage dont les éléments constituaient, dépassaient le niveau du sol d'un hauteur minimale de 15 centimètres ; 3) sans qu'elle ait été dotée des moyens nécessaires à une évacuation rapide des personnes, à la peine de trois amendes de 500 F chacune (trois salariés concernés) le sieur CRUCIONI Jean-Pierre, né le 17 novembre 1935 à VINCELLES (arrdt d'AUXERRE, Yonne), président-directeur général de société, demeurant à BONDOUFLE (Essonne), « Les Bordes »

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement, par extrait dans le journal « LE MONDE »

Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement (contradictoire) en date du 23 février 1979 la 31ᵉ Chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour fraude fiscale à la peine de DEUX ANNEES d'emprisonnement avec sursis et 30.000 F d'amende, le nommé FRAPECH Michel, Henri, né le 27 janvier 1932 à Paris 14ᵉ, conseil en informatique, demeurant à Paris 15ᵉ 31, rue Robert-de-Flers.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de *ce jugement par extrait au « Journal* officiel » ainsi que dans les quotidiens « le Monde » et « le Figaro ».

Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement (contradictoire) en date du 21 décembre 1978 la 31ᵉ chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour fraude fiscale — *omissions de passation d'écritures* — à la peine d'UN AN d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende le nommé GOURCEROL, Ric, Marie, Georget, Roland, né le 1ᵉʳ février 1925 à Paris, 10ᵉ pré-promoteur demeurant à PARIS 16ᵉ, 20, r. des Sablons.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au « Journal officiel » et dans les journaux « le Figaro » et « le Monde ».

Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement (contradictoire) en date du 1ᵉʳ juin 1979, la 31ᵉ chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale, à la peine de SEPT MOIS d'emprisonnement avec sursis et 30 000 F d'amende le nommé MENNESSON Guy, Roger, né le 26 avril 1926 à Paris (15ᵉ), notaire, demeurant à Vincennes (Val-de-Marne), 4, rue de Montreuil

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extraits au « Journal officiel » ainsi que dans les quotidiens « le Figaro » et « le Monde ».

Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet. Le Procureur de la République.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PENALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement (contradictoire) en date du 16 janvier 1979, la 31ᵉ chambre matin du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale — omission de passation d'écritures — à la peine de 3 mois d'emprisonnement avec SURSIS, le nommé VARIN Jacques, Edgard, né le 22 avril 1921 à Paris (10ᵉ), sans profession demeurant à Paris (18ᵉ), 23, rue des Amiraux.

Le tribunal a, en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au « Journal officiel » ainsi que dans les quotidiens « le Figaro » et « le Monde »

Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL. Vu au Parquet : le Procureur de la République.

ACTIF ET PASSIF D'UN SEPTENNAT (VI)

ÉCONOMIE

Contraste des rémunérations

Il est cruel de comparer le revenu agricole *et celui qu'a procuré l'industrie à ses travailleurs*, durant les années du septennat. Les paysans n'ont vu progresser leur rémunération que pendant deux années : 1977 et 1979. Pour les autres, c'est une baisse du pouvoir d'achat qui a *été constatée*, si bien qu'au cours de ces sept années la moyenne de ce fléchissement aura été de 1,9 %.

En revanche, les disparités de revenus entre agriculteurs se sont réduites, ce resserrement de l'éventail étant dû, il est vrai, pour une large part à des transferts massifs (aides aux régions, aux productions ou aux exploitations en difficulté).

Quant à la productivité de la ferme, elle a *progressé* : bien que *trois cent vingt-six mille* exploitations aient disparu de 1974 à 1980, le volume des livraisons de l'agriculture a augmenté de 2,8 % par an pendant la même période.

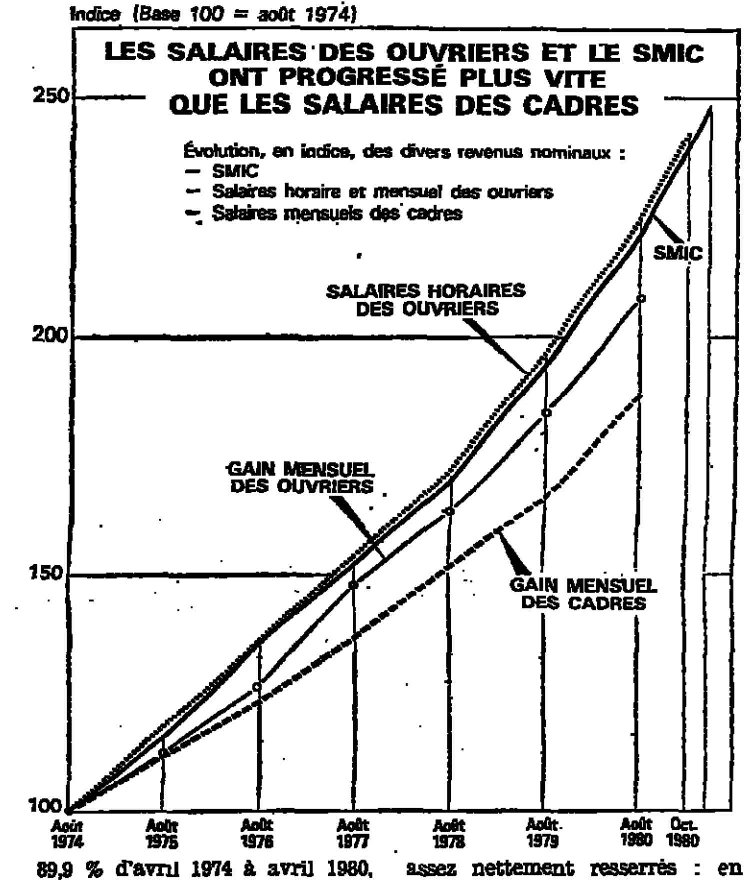
***Si l'on regarde du côté des salariés de* l'industrie, on se rend compte que les salaires des ouvriers et le SMIC ont progressé plus vite que les salaires des cadres. En tenant compte de la durée du travail, comprimée du fait de la récession, on s'aperçoit que le gain hebdomadaire ou mensuel des ouvriers a progressé moins vite que celui des employés. Par catégories socio-professionnelles, les écarts se *sont resserrés : en moyenne un cadre supérieur* gagnait 5,52 fois plus qu'un smicard au 1er janvier 1981 au lieu de 7 fois plus au début du septennat.**

Mais le plus important contraste des rémunérations se manifeste évidemment entre ceux qui travaillent et les autres. Il n'y a jamais eu autant d'emplois en France qu'aujourd'hui, mais les demandes n'ont jamais été aussi fortes (7,3 % de la population active sont actuellement en chômage). Faible consolation que celle de penser que la France se situe quand même sur ce chapitre mieux que l'Italie et la Grande-Bretagne.

SALAIRES

Resserrement de l'éventail

SI l'on raisonne en rémunération brute (et horaire pour les ouvriers) il est évident que la politique en faveur des bas salaires a été menée avec efficacité : + 148,5 % de mai 1974 à janvier 1981 (+ 28 % en pouvoir d'achat) pour le SMIC et même + 150 % pour le salaire horaire des ouvrier (+ 29 %) alors que le gain mensuel des cadres ne s'est accru que de 89,9 % d'avril 1974 à avril 1980, soit + 95 % environ de mai 1974 à janvier 1981. Les ouvriers comme les smicards auraient bénéficié de ces orientations et des décisions élyséennes.



D'autres indications statistiques confirment qu'un effort a été mené en faveur des manuels les moins qualifiés à un point tel que M. Stoléru et le patronat ont favorisé des accords signés dans la métallurgie, le bâtiment, l'ameublement, pour corriger en fin de parcours ce rétrécissement qui jouait au détriment des ouvriers qualifiés. Il devenait donc nécessaire de rouvrir l'éventail hiérarchique entre ouvriers, ce qui explique en partie la position, moins favorable qu'on ne le dit souvent, des smicards.

Mais si on tient compte de l'évolution de la durée du travail qui a été comprimée en *raison de la récession, et si l'on* compare alors non plus des salaires horaires mais le gain « hebdomadaire » ou « mensuel » des ouvriers aux traitements des autres catégories de salariés, on constate — pour *la* période connue, c'est-à-dire d'avril 1974 à avril 1980 — que ce sont les employés et non pas les ouvriers qui ont vu leur salaire s'accroître le plus rapidement. Viennent en tête les employés (+ 110,6 %), peu avant les ouvriers (+ 109 %) et nettement devant les agents de maîtrise (+ 98,8 %) et les cadres (+ 89,9).

Si maintenant on tient compte aussi des cotisations à la charge des salariés et si l'on compte alors des salaires nets et non plus bruts, le classement n'est guère modifié même si la période est légèrement différente : du début du septennat à janvier 1981, selon nos estimations, le salaire net des employés s'est accru de 141 % devant les ouvriers (+ 138,5 %). Et les cadres ?

Par catégories socio-professionnelles, les écarts se sont assez nettement resserrés : en moyenne un cadre supérieur gagnait 5,52 fois plus qu'un smicard au 1er janvier 1981 au lieu de 5,8 fois en 1976 et près de sept fois plus au début du septennat. Même évolution mais un peu moins forte avec les ouvriers : toujours en moyenne, un cadre supérieur gagnait 4 fois plus qu'un ouvrier il y a sept ans et 3,5 fois plus au début de 1981 (1). Cette évolution s'explique certes par la progression plus forte des bas salaires mais aussi par le déplafonnement progressif ces dernières années — et devenu total en 1980 — des cotisations salariales de l'assurance-maladie. De 1975 à 1980, le taux moyen des charges sociales — cotisations légales — est passé de 6,66 à 11,53 % du salaire brut pour les cadres moyens (+ 73 %) et de 8,40 % à 12,77 % pour les ouvriers (+ 52 %). Mais les ouvriers supportent toujours — relativement — un effort contributif plus élevé que les cadres.

Quel bilan peut-on dresser ? Si l'on raisonne en « brut » et si l'on étend la comparaison à d'autres revenus tels que les re*traites, le palmarès du septennat* serait le suivant pour la période avril 1974 à janvier 1981 :

1) Minimum vieillesse : + 62 à + 68 % en pouvoir d'achat ;

2) Retraite des artisans et commerçants : + 45 % en pouvoir d'achat ;

3) Salaire « horaire » ouvrier : + 29 % en pouvoir d'achat ;

4) SMIC « horaire » : + 28 % en pouvoir d'achat.

Si l'on raisonne en « net », les indications qu'on vient de lire sur les salaires annuels nets montrent qu'il ne devrait pas y *avoir de grands bouleversements*, à de grosses exceptions près : les smicards ont vu leur pouvoir d'achat croître moins vite que celui des ouvriers, et ceux-ci ont vu le leur avancer moins vite que celui des employés. Quant aux retraités, leur pouvoir d'achat a été écorné en fin de septennat avec la création — contrairement aux promesses du candidat de 1974 — d'une cotisation d'assurance-maladie. Pour clore le débat, encore faudrait-il tenter de mieux connaître l'évolution en sept ans des revenus et des fortunes des non-salariés où la *fraude de la sous-évaluation* est fréquente, comme l'a montré le CERC.

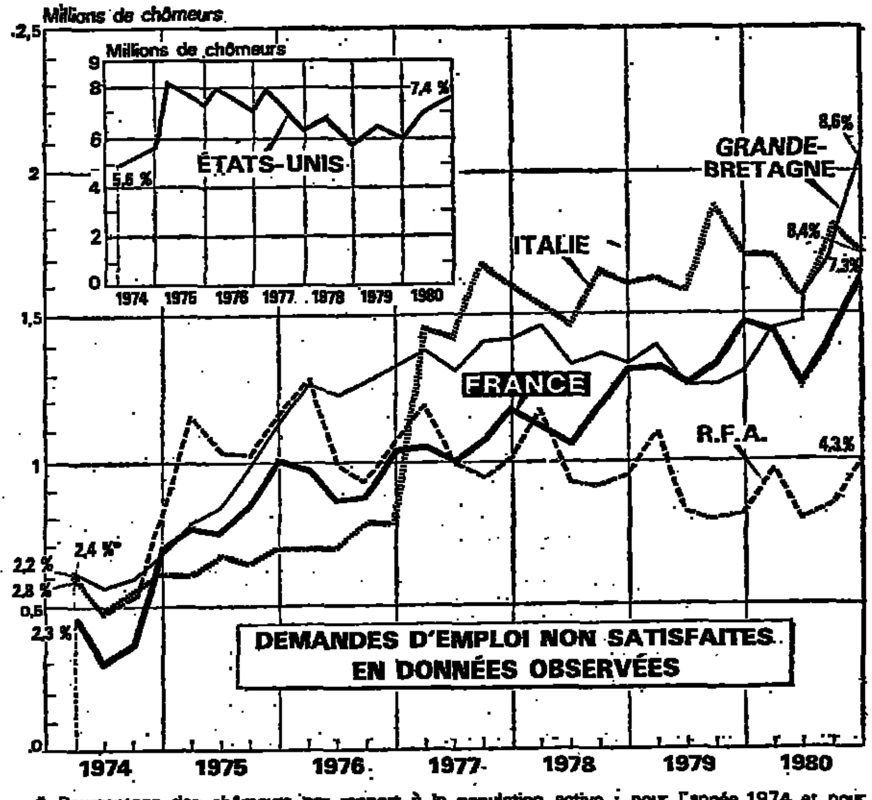
(1) Fin 1973, le salaire net annuel moyen était de 71 241 F pour les *cadres supérieurs, 19 010 F pour les* employés et 17 815 F pour les ouvriers (*Economie et Statistique*, fév. 1977).

Fin 1980 ils étaient, selon notre actualisation des séries d'avril 1980, publiées par *Economie et Statistique* (octobre 1980) : 148 000 F pour le cadre supérieur (137 6000 F en avril *1980) : 45 980 F pour les employés* (41 800 F) et 42 460 F pour les ouvriers (38 600 F).

EMPLOI

Entre les extrêmes de l'Europe

DANS le concert du chômage européen, la France fait plus piètre figure que la R.F.A. et à peine moins de couacs que l'Italie et le Royaume-Uni. Du printemps 1974 à l'hiver 1980-1981, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites a quadruplé, passant, en données brutes, de 389 300 (mai 1974) à 1 680 300 (janvier 1981). En données corrigées des variations saisonnières, la situation n'est guère plus brillante : *424 800 il y a sept ans, 1 561 700* aujourd'hui, pour les mêmes mois considérés.



* Pourcentage des chômeurs par rapport à la population active : pour l'année 1974 et pour le mois de décembre 1980. Pour les États-Unis la comparaison est faite après corrections des variations saisonnières et par rapport à la main-d'œuvre civile.

Le cap du million de chômeurs a été franchi pour la première fois en octobre 1975 (en données observées) et en février 1977 (en données corrigées), après une relative stabilisation de la crise de l'emploi en 1976. Le deuxième choc pétrolier a provoqué une nouvelle poussée du chômage et, à partir de septembre 1979, on a constamment frôlé la barre du million et demi d'inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.), pour la franchir un an plus tard. A la fin de 1980, la population active française était, pour 7,3 %, au chômage contre 2,3 % au titre de 1974.

Trois ans après que la crise économique eut éclaté, le gouvernement instituait, en juillet 1977, le premier « pacte pour l'emploi des jeunes » qui devait être suivi d'un deuxième, *puis* d'un troisième élargi à d'autres catégories de chômeurs. La trame était la même : exonération des charges patronales de sécurité sociale, extension des contrats emploi-formation, création de stages en entreprises et de stages de formation. Il en coûtait au total 11,1 milliards de francs et, à la fin de décembre 1980, 1 400 000 jeunes, hommes et femmes, avaient été touchés par ces « pactes ».

Sans eux, les employeurs auraient-ils recruté autant, plus, ou moins ? La question restera sans réponse. On peut seulement penser que les dispositifs officiels ont accéléré la réalisation des intentions d'embauche. Pendant trois ans, les pouvoirs publics et le C.N.P.F. se sont félicités de la « réussite » de ces pactes. Or, face au nouvel effondrement de l'emploi constaté depuis septembre et devant la forte progression des licenciements pour raison économique, le gouvernement était forcé de reconnaître, dans un rapport déposé début janvier devant le Parlement, que « les pactes pour l'emploi n'ont pas eu une ampleur satisfaisante ». C'est pourquoi les pouvoirs publics ont élaboré un plan quinquennal (1981-1985) de formation professionnelle des jeunes, prenant ainsi exemple tardif sur la R.F.A.

Périodiquement alimentée par des polémiques sur la réalité des « faux chômeurs » ou sur la « manipulation » des statistiques, le septennat aura connu au niveau de l'emploi deux réformes : l'indemnisation des sans-travail et la restructuration de l'A.N.P.E.

« *Une législation sans précédent* », s'était écrié M. Jacques Chirac, alors *premier ministre*, quand l'accord patronat-syndicats du 14 octobre 1974 avait institué les fameux 90 % du salaire brut réservés aux licenciés pour raison économique.

On connaît la suite : en juin 1978, le C.N.P.F. et les syndicats ouvrent des discussions sur le renouvellement de ce régime. Echec le 5 décembre. Loi-cadre élaborée par Robert Boulin en janvier 1979, accords en mars entre les partenaires sociaux. On supprimait progressivement les 90 % pour donner 42 % à d'autres.

Alors le gouvernement faisait ce tout récent geste : 25 francs par jour, avec des conditions d'âge et de ressources. En 1979, déjà, l'O.C.D.E. avait fixé à 24 francs par jour et par personne le seuil de la pauvreté.

Deuxième réforme : l'A.N.P.E. Il s'agissait de la débarrasser des paperasseries qui l'engorgeaient. Rapport Farge, en novembre 1978. Décret du *Journal officiel* du 25 novembre 1980. Constat : jamais les offres d'emploi non satisfaites, recensées à l'A.N.P.E., n'ont été aussi basses : moins de 70 000 en janvier 1981 contre plus de *250 000* en *mai 1974* (en données brutes).

(Lire la suite du dossier page 12.)



DOSSIER DU SEPTENNAT

AGRICULTURE

Baisse des revenus mais amélioration des retraites

« *Il était une fois un agriculteur qui voulait améliorer sa maison. Il l'avait construite depuis vingt ans...* » (1) Certains maçons pensaient que les fondations étaient suffisamment solides pour la rehausser d'un étage. D'autres que les murs existants devaient être renforcés. Comme il écouta les uns et les autres, et qu'il n'avait pas suffisamment d'argent pour les payer tous, les travaux de soutènement n'évitèrent pas les lézardes et l'élévation du deuxième étage se fit attendre. *Cette version de la* fable de l'agriculteur et des maçons résume le bilan de la politique agricole menée au cours du septennat. Des lézardes, un décollage imparfait, mais aussi des échecs.

Se référer aux promesses électorales peut être cruel, mais cette cruauté-là n'aurait pas lieu sans la vanité de ces promesses-ci. « *La sécurité économique de l'agriculteur, c'est la progression de son revenu, et celui-ci dépend de la bonne organisation des marchés agricoles et de la productivité des exploitations* », qui « *seront donc les deux piliers de ma politique économique agricole* » (2).

De 1974 à 1980, le revenu agricole, estimé globalement en francs constants, n'a progressé qu'en 1977 et 1979. Au cours de ces sept années, il aura baissé en moyenne annuelle de 1,9 %. Il est vrai que cette chute du revenu a été importante surtout en 1974 (— 4,8 %) et en 1980 (— 6,2 %), c'est-à-dire au lendemain des deux chocs pétroliers. Ce qui traduit la fragilité de l'agriculture du fait de son intégration au secteur industriel, et son impréparation à supporter de tels chocs. Impréparation excusable lors de la première surprise, qui l'est déjà moins pour la seconde dans la mesure où, dès 1977, le directeur général de la recherche agronomique plaidait pour une réorientation de notre appareil de production vers une agriculture plus économe et autonome. Au moins les disparités de revenu entre les agriculteurs se sont-elles réduites. En apparence.

Alors que, en 1970-1972, le revenu moyen départemental le plus élevé (Seine-et-Marne) représentait dix fois le revenu le plus faible (Savoie), en 1977-1978, l'écart n'est plus que de huit entre, cette fois, la Marne et l'Ardèche. Mais ce resserrement est dû, pour une large part, à des transferts massifs, des aides diverses en direction des régions, *des productions ou des exploitations* les plus en difficulté, et, d'autre part, à une érosion du revenu des bien-portants.

Quant à l'organisation des marchés agricoles, qui devait accompagner le développement des exploitations familiales, le tableau n'est guère flatteur. Le volume de la production contrôlée par des agriculteurs organisés en groupements n'a pas augmenté d'une façon suffisamment significative pour exercer un impact réel sur le marché. Le septennat a dû faire face à quelques grandes crises, comme celle de la viticulture (avec l'épisode tragique de Montredon le 4 mars 1976), celle du porc — épisodique, — celle des fruits et légumes, celle — larvée — de la viande de bœuf, sans oublier celle du veau, où le mouvement des consommateurs a finalement contraint le ministère de l'agriculture à accorder plus de moyens pour les contrôles de qualité.

Concurrence accrue de l'extérieur

L'amélioration promise des règlements européens a été réelle pour la viticulture : la création de nouveaux règlements, annoncée en 1974, s'est limitée, après une longue bataille, à la mise en place d'un accord sur le mouton. Les règlements concernant les pommes de terre, les produits des départements d'outre-mer, les protéines, cités par M. Giscard d'Estaing en 1974, n'ont pas vu le jour. Au contraire même, la protection du marché par rapport à la concurrence des pays tiers, s'est détériorée pour la viande bovine. Et surtout l'inaptitude de la Communauté à réagir aux situations de crise a rendu souvent caduc l'effort d'organisation des producteurs, de porcs et de légumes surtout.

Les interprofessions — autre grande idée du septennat, — sur lesquelles doit s'appuyer l'organisation de la production, connaissent des fortunes diverses. Celle privée, *du lait, faute d'un engagement* de l'Etat, se perd dans une querelle stérile entre les industriels et les coopérateurs. L'Office public du vin, créé en avril 1976, maîtrise l'enregistrement des données relatives du marché, sans véritablement peser sur celui-ci.

En fait, dans ce domaine, comme pour de nombreux autres, il a fallu attendre le vote de la loi d'orientation, annoncée dès le discours de Vassy, le 16 décembre 1977, mais adoptée le 22 mai 1980, pour sentir comme une accélération dans la réalisation des promesses du candidat de 1974 : c'est le cas du statut pour les conjoints d'exploitants, d'une relative modération du poids du foncier pour l'installation des jeunes agriculteurs, de la restructuration des industries *agro-alimentaires*, d'une très réelle amélioration des avantages sociaux des agriculteurs (retraite surtout), ou encore du maintien de la paysannerie dans les zones défavorisées. C'est-à-dire qu'en fait, à l'aube d'un nouveau septennat, nombre de ces mesures promises il y a sept ans, décidées aujourd'hui, restent à appliquer.

Avec l'effort fait pour l'installation des jeunes, l'accent mis sur le développement des industries *agro-alimentaires commence* à porter ses fruits. Après la création d'un éphémère secrétariat d'Etat (M. Jean Tiberi de janvier à août 1976) puis d'une délégation aux I.A.A. (M. Jean Wahl de mai 1977 à octobre 1979), c'est M. Michel Debatisse, ancien président de la F.N.S.E.A., qui a pris en charge ce secteur, comme secrétaire d'Etat depuis maintenant seize mois. Le VIIe Plan (1976-1980) prévoyait un solde de la balance agro-alimentaire positif de 20 milliards. En 1977 à Vassy, M. Giscard d'Estaing fixait le même objectif. En 1980, ce solde a atteint pour la première fois 16 milliards de francs.

Productivité en progrès

La productivité de la ferme France a, quant à elle, progressé, puisque, avec un nombre d'exploitants en diminution (1 588 000 chefs d'exploitation en 1970 ; 1 262 000 en 1979), le volume des livraisons de l'agriculture a progressé d'environ 2,8 % par an entre 1974 et 1980. La part de l'action gouvernementale, par rapport à celle des gains enregistrés grâce à l'amélioration des variétés végétales, par la sélection animale, par l'accroissement des *compétences des agriculteurs* n'est évidemment pas pondérable. Il reste que l'inadéquation entre les chiffres et le discours subsiste.

Dans le discours électoral de 1974, les crédits bonifiés devaient être l'instrument de la modernisation des exploitations : l'enveloppe affectée au Crédit agricole en 1980 est, en valeur réelle, légèrement inférieure à celle de 1973 (3). De plus, selon le rapport pour le VIIIe Plan, si de 1960 à 1975, le recours au crédit a favorisé la modernisation, le relais a été pris depuis par les prêts d'installation aux jeunes agriculteurs et surtout par les prêts dits de calamités. « *En fait*, écrivent les auteurs du rapport, *le recours à l'emprunt pallie la stagnation du revenu.* » L'endettement de l'agriculture est devenu inquiétant par rapport au bilan de la branche, mais il est très inégal : 120 000 exploitations ont atteint un seuil critique, alors que 50 % des fermes représentent moins de 10 % *de l'endettement global*. Autrement dit, un effort d'intensification est encore possible, mais l'encadrement du crédit ne le permet pas.

Reste alors le budget de l'agriculture. Ici encore des efforts ont été réalisés, en fin de parcours, mais entre 1973 et 1979, selon M. Neeser, président des producteurs de blé, les crédits d'équipement ont diminué de 40 % en francs constants ; dans le même temps, la contribution *de l'Etat au budget social* progressait de 53 %.

C'est qu'il est en effet difficile, faute de choisir l'expansion pour toute l'agriculture française, de consolider le premier étage de la maison et de construire le second.

Devant ces choix impossibles, l'action du gouvernement ressemble à un certain activisme : du rapport Deniau (secrétaire d'Etat de février 1975 à janvier 1976) enterré par M. Jacques Chirac, qui cultivait en tant que premier ministre le jardin secret de la paysannerie, dont le sort avait pourtant été confié à M. Bonnet (ministre de l'agriculture de mai 1974 à mars 1977), au prochain rapport sur la fiscalité agricole promis pour 1981 par M. Méhaignerie (secrétaire *d'Etat* de janvier 1976 au 30 mars 1977, puis ministre de l'agriculture), combien de plans, de programmes, de « messieurs » : « M. Loi d'orientation », « M. Porc », M. Méditerranée », M. Protéines », rapport sur la forêt, de M. de Jouvenel, puis de M. Méo, rapport Dhinnin sur *l'horticulture, plans de relance* porcine, plan quinquennal pour l'élevage, rapport Ravanel sur la coopération, commission des sages, enfin pour la réforme du crédit agricole. Travail qui n'est sans doute pas inutile mais qui masque au total un laisser-faire, avec lequel les plus faibles ne *sont pas éliminés délibérément*, mais finissent par disparaître quand même sans rendre pour autant le secteur « compétitif » plus efficace. Et, à l'inverse des années 60, les travailleurs des champs n'ont plus la possibilité de devenir des travailleurs des villes.

(1) Giscard d'Estaing. Discours prononcé à Vassy (Calvados), le 16 décembre 1977.
(2) Giscard d'Estaing. Discours prononcé à Yvetot (Seine-Maritime) le 22 avril 1974.
(3) 7,6 milliards de francs en 1973 ; 15,7 milliards en 1980. Le déflateur retenu est le prix du produit intérieur brut marchand.

CHRONOLOGIE : sept ans de politique économique

1974

19 mai : Election de M. Valéry Giscard d'Estaing.

27 mai : M. Jacques Chirac premier ministre.

12 juin : Plan d'austérité et de « refroidissement » de l'inflation, fondé essentiellement sur l'imposition des sociétés et des revenus élevés.

19 juin : Plan social. Mesures à long terme (emploi, garantie de ressources, durée du travail) et à court terme (relèvement des allocations familiales, du SMIC et des retraites).

27 août : M. Valéry Giscard d'Estaing annonce l'extension de la sécurité sociale à tous les Français d'ici à 1978.

9-10 décembre : Première réunion, à Paris, du conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement, sur l'initiative de M. Giscard d'Estaing.

1975

7 février : Rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise.

17 mars : Mesures de soutien à l'économie (4 milliards de F).

27 mars : Rapport Mereau sur les inégalités sociales.

26 juin : La taxe professionnelle remplace la patente.

10 juillet : Retour du franc dans le « serpent » européen.

4 septembre : Mesures de soutien à l'économie (30,5 milliards de francs dont 10 de report d'impôts sur les bénéfices des sociétés).

15-16 novembre : Sur l'initiative de M. Giscard d'Estaing, le premier sommet économique des pays industrialisés se réunit à Rambouillet.

1976

14 mars : Sortie du franc du « serpent » européen.

19 juillet : Loi sur l'imposition de certains bénéfices (plus-values).

25 août : Démission de M. Jacques Chirac. M. Raymond Barre premier ministre.

22 septembre : « Plan Barre » contre l'inflation ; 5,5 milliards de francs pour l'aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse, financés par un prélèvement exceptionnel.

1977

23 février : Mesures d'assainissement économique, dont une aide de l'Etat à l'exportation (3 milliards de francs).

27 mars : Aide aux entreprises : 4 milliards de francs de crédits bonifiés.

26 avril : Plan « Barre-bis », 4,1 milliards de francs de dépenses, en particulier pour financer le premier pacte national pour l'emploi.

12 juillet : Loi relative au bilan social de l'entreprise.

31 août : Mesures de soutien à l'économie, dont un milliard supplémentaire de crédits bonifiés pour les entreprises.

1978

7 janvier : Discours de Blois. M. Barre définit les objectifs du gouvernement.

19 mars : Deuxième tour des élections législatives. La majorité l'emporte.

7-8 avril : Au conseil européen de Copenhague, MM. Schmidt et Giscard d'Estaing relancent l'idée d'une union monétaire européenne.

17 mai : M. Barre annonce la prochaine libération des prix. Deuxième pacte pour l'emploi des jeunes.

5 juillet : Loi Monory, orientant l'épargne vers le financement des entreprises par l'intermédiaire des SICAV.

6 juillet : Loi sur la taxation *des plus-values mobilières*.

6 septembre : Création du Fonds spécial d'adaptation industrielle.

19 octobre : Plan de réorganisation de la sidérurgie.

5 décembre : Signature à Bruxelles par M. Giscard d'Estaing de l'accord monétaire européen créant le S.M.E. (système monétaire européen).

1979

13 mars : Lancement du S.M.E.

4 avril : Mesures de relance de l'investissement industriel (5,8 milliards).

30 mai : Troisième pacte pour l'emploi des jeunes.

25 juillet : Plan de redressement de la Sécurité sociale (dont le relèvement de 1 % des cotisations maladie des assurés).

29 août : Mesures de soutien à l'économie (4,5 milliards de F).

1980

5 juin : Adoption de la loi d'orientation agricole.

25 juin : Adoption de la loi sur l'orientation professionnelle alternée.

1er septembre : Mesures de soutien à la consommation (1 milliard) et à l'investissement *(1 milliard)*.

24 octobre : Loi sur la participation des salariés au capital de leur entreprise.

5 décembre : Crédit supplémentaire de *4,11 milliards en faveur* des agriculteurs.

22 décembre : Plan quinquennal de formation professionnelle, remplaçant le pacte pour l'emploi des jeunes.

1981

1er janvier : Instauration de l'allocation-veuvage. Supplément de revenu familial pour les foyers de trois enfants aux revenus modestes.

1er février : Suppression de la majoration de 1 % des cotisations d'assurance-maladie.

Ce dossier a été réalisé avec le concours de avec le concours de Michel Castaing, Jean-Pierre Dumont et Jacques Grall.

Prochain dossier :
LA FRANCE DANS LE MONDE
Une insertion économique difficile

QUI A TUÉ CAROLE SIMON ?

Le crime de la faculté de médecine

Dans le grand hall de la faculté de médecine et à la vitrine de quelques magasins du quartier de la rue des Saints-Pères, à Paris, on peut voir une affiche où figure, sous la photographie d'une jeune femme, un avis de recherche signé de la police judiciaire, priant quiconque pourrait fournir quelque renseignement d'entrer en contact avec la brigade criminelle.

A la veille de la Saint-Sylvestre, on a découvert, dans un local de la faculté voisin des salles de dissection, le corps mutilé d'une inconnue. Très vite, on saura qu'il s'agit d'une étudiante en dessin, Carole Simon, âgée de dix-neuf ans, qui habite, seule, un studio du quartier. Une jeune fille apparemment « sans histoires » dont les parents, aisés, résident dans la banlieue parisienne.

Au fil de l'enquête entreront successivement en scène son ami, un jeune champion de boxe thaïlandaise, né au Laos de mère thaï et de père laotien. Suivra un homme qui connaît le fiancé de Carole et, détail troublant, a travaillé il y a une dizaine d'années en qualité d'embaumeur à la faculté. Puis... plus rien.

Tous les ingrédients nécessaires à la recette d'un roman policier sont réunis dans le dossier du commissaire Olivier Foll, chargé de l'affaire. Tous, sauf deux : le mobile du crime et le nom de l'assassin.

Le 30 décembre 1980, M. Harasse, garçon de laboratoire à la faculté de la rue des Saint-Pères, découvre dans une poubelle placée dans les toilettes attenantes aux salles de dissection du pavillon Poirier, au cinquième étage, deux sacs de plastique contenant les restes mutilés d'un corps de femme, dont manque la tête. Les membres ont été sectionnés. En cette période de vacances de fin d'année, la faculté est quasi déserte, et tous les corps en attente ou en cours de dissection devraient normalement être entreposés dans la chambre de conservation dont la porte est en permanence fermée à clef.

Dès le lendemain, les services administratifs sont informés de la découverte de M. Harasse et alertent le commissariat du quartier, qui saisit aussitôt le procureur de la République. Celui-ci transmet l'affaire dès le 1er janvier 1981 à la police judiciaire. Le commissaire principal Foll, chef-adjoint de la brigade criminelle, prend le dossier en main.

L'enquête commence lentement, en raison des fêtes. Pour l'heure, les policiers examinent trois hypothèses. Farce macabre d'étudiants ? Très peu probable, la rigueur des contrôles rendant difficile, voire impossible, toute distraction de corps. Pour la même raison, il semble peu vraisemblable qu'une erreur ait pu être commise dans la comptabilisation des cadavres mis à la disposition des chercheurs et des étudiants par le Centre du don du corps *(voir encadré)*. Reste le crime...

Dès le 2 janvier, le dossier, encore très mince, va s'enrichir d'éléments d'importance. L'expertise du docteur André Deponge, médecin-légiste, après avoir établi que la victime est une jeune femme de moins de vingt-cinq ans, précise que la manière très rudimentaire dont le corps a été dépecé prouve que l'auteur des mutilations ne saurait être un « homme de l'art ». Le rapport note encore que le corps, qui ne porte aucune trace de l'immatriculation indélébile obligatoirement apposée sur les sujets destinés à la dissection, a été « lessivé » à l'aide d'une solution caustique. Une pratique destinée à faire disparaître les empreintes digitales de la victime et d'éventuels signes particuliers (cicatrices, taches colorées, grains de beauté, etc.).

Un témoin « intéressant »

Désormais, les policiers ont la preuve qu'il s'agit bien d'un crime. Entre-temps, ils ont contacté leurs collègues du sixième cabinet de délégation de la P.J., le service chargé des disparitions. Or figure, depuis quelques jours, au fichier de ce service un avis concernant la jeune Carole Simon, dix-neuf ans, étudiante, domiciliée rue de Beaume (7e), à quelques centaines de mètres de la faculté. Ses parents, qui habitent la banlieue, ont brusquement cessé d'avoir de ses nouvelles le 22 décembre au soir. Pourtant, Carole, qui vit seule, a pour habitude régulière de téléphoner à sa mère chaque soir.

Après avoir averti la police, M. et Mme Simon ont fait paraître à deux reprises dans plusieurs *quotidiens* un avis de recherche. En vain. Ils remettent aux enquêteurs d'autres documents et indiquent aux policiers que Carole a été opérée, il y a une dizaine d'années, d'une fracture à un coude. Grâce à ce détail, le professeur André Dehouvre, radiologue de l'Institut médico-légal, va pouvoir se montrer formel : les radiographies des os font apparaître nettement la marque de la fracture et de la réduction qui a été pratiquée. Il s'agit donc de Carole Simon. Nous sommes le 5 janvier

Tandis que les inspecteurs commencent à interroger les personnels de la faculté et les étudiants, certains de leurs collègues passent au peigne fin le studio de la rue de Beaune. On interroge les voisins, les commerçants, les camarades de Carole, qui était inscrite dans une école de dessin de la rue du Dragon (6e). Appliquant la technique dite de « l'escargot », qui consiste à explorer méthodiquement, à partir d'un point donné — en l'occurrence l'immeuble où elle habitait — tout le territoire inscrit dans une série de cercles s'agrandissant toujours un peu plus, les hommes du commissaire Foll glanent çà et là un détail, une précision, un embryon de piste. Ainsi établit-on que Carole était encore vivante le 23 décembre : ce jour-là, elle a signé des chèques dans des magasins.

Côté témoins, peu de trouvailles jusque-là. Un chercheur, que des travaux en cours obligent à venir chaque jour à son laboratoire, proche de l'endroit où on a *trouvé* le corps, est vite mis hors de cause. Mais le premier témoin « intéressant » que les policiers vont entendre est aussi, très probablement, la dernière personne à avoir vu Carole vivante, le 22 décembre au soir. Il s'agit d'un jeune homme de vingt-quatre ans, de nationalité française, né à Vientiane (Laos), de père laotien et de mère thaïlandaise, Xayne Xunebane. Expert en boxe thaï, le témoin a été employé au dancing Le Palace jusqu'au 13 décembre, en qualité de « videur ». C'est là qu'il a connu Carole. Plus tard, il est devenu son amant.

Xayne Xunebane s'est présenté spontanément à la brigade criminelle, comme il l'avait fait peu avant, au service des disparitions, après avoir vu l'avis de recherche publié par les parents de la jeune fille. Le 22 décembre, il a dîné avec elle, l'a emmenée au cinéma, dans le quartier de l'Opéra, puis reconduite à sa porte, pour la dernière fois.

Au terme de son audition, les policiers laissent partir Xayne Xunebane : son alibi est convenable, et la spontanéité dont il a fait montre à deux reprises prêche en sa faveur. Aussi, lorsqu'il avertira le commissaire Foll, dans les premiers jours de février, de son intention de se rendre en Thaïlande il se verra accorder l'autorisation de quitter la France. Ce qu'il fera le 10 février.

C'est à ce moment qu'apparaît un nouveau témoin. M. Jacques Courtois, trente-six ans, portier dans un grand hôtel parisien, a été employé, lui aussi, par la société de gardiennage qui avait fourni à Xayne Xunebane sa place de « videur » au Palace. Il connaît ce dernier, mais déclare ne l'avoir pas revu depuis plusieurs mois. Coïncidence troublante, parmi les divers métiers qu'il a exercés, M. Courtois a été, de mai 1967 à mai 1969, employé en qualité d'embaumeur à la faculté de la rue des Saints-Pères. Il a été licencié pour absentéisme, menaces de voies de fait et violences verbales. Il ne cache pas aux enquêteurs qu'il a souvent, à l'époque, fait visiter à des amis les salles de dissection, mais affirme n'avoir jamais introduit Xayne Xunebane dans les locaux. Lui aussi est venu de son propre chef dire ce qu'il savait aux policiers.

Pour le commissaire Foll, *« s'il est possible, voire probable, que l'assassin figure parmi les dizaines de personnes »* que lui-même et ses collaborateurs ont entendues depuis l'ouverture du dossier — six policiers travaillent en permanence depuis le 1er janvier sur l'affaire, — en revanche, aucune charge précise n'avait été retenue jusqu'à la date du 5 mars contre quiconque. Mais, ce jour-là, l'enquête semble prendre un tour nouveau. Arrivé tôt le matin à l'aéroport Charles-de-Gaulle par un vol en provenance de Bangkok, Xayne Xunebane y est attendu par des inspecteurs et conduit au Quai des Orfèvres. Si les policiers tenaient à l'entendre à nouveau, le témoignage de M. Courtois étant intervenu après son départ pour la Thaïlande, un nouvel élément retient plus encore leur attention.

Dans un entretien accordé à Bangkok, à un journaliste de *Paris-Match*, M. Xunebane a déclaré qu'il avait rencontré Carole pour la dernière fois le 23 décembre. Or il a toujours affirmé aux policiers que leur dernière entrevue datait du 22 décembre. Une contradiction qui intrigue les enquêteurs. Le 6 mars, M. Guy Joly, juge d'instruction, autorise la prolongation de vingt-quatre heures de la garde à vue.

Pourtant, on apprendra que le témoin pourra quitter libre les locaux de la criminelle. M. Xunebane a pu apporter la preuve qu'il avait dit vrai la première fois, et qu'une simple faute de mémoire était à l'origine des déclarations faites au journaliste. Au terme de dix-huit heures d'interrogatoire et de confrontations avec d'autres témoins, M. Xunebane cesse d'être « le témoin numéro 1 » dans une affaire dont les données positives se résument en peu de mots.

Carole Simon était vivante le 23 décembre ; le meurtrier connaissait les locaux de la faculté de médecine, et, selon une conviction personnelle du commissaire Foll, *« il a procédé au dépeçage de sa victime à l'intérieur de ces locaux »* ; mais le meurtrier ignorait probablement que la chambre de conservation des corps, où il avait très certainement prévu de placer le cadavre, serait fermée à clef. C'est la raison pour laquelle il a abandonné les restes de sa victime là où M. Harasse les a découverts, le 30 décembre.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Le Centre du don du corps : plus de mille sujets par an

Nous avons demandé au professeur Jacques Hureau, directeur du laboratoire d'anatomie de l'U.E.R. biomédicale des Saint-Pères, et directeur du Centre du don du corps depuis septembre 1979, de nous préciser les conditions dans lesquelles les corps utilisés pour l'enseignement et la recherche sont reçus, conservés et inhumés.

A de très rares exceptions près (il s'agit des corps de personnes décédées dans un hôpital et non réclamés par les familles), la totalité des sujets reçus par le Centre, et dont le nombre est d'environ mille deux cents par an (1), sont ceux de personnes — de tous âges et de toutes conditions — qui se sont engagées de leur vivant à léguer leur corps à la science. Après en avoir exprimé la demande, elles ont rempli un dossier en bonne et due forme et reçu un document attestant de leur désir, et indiquant à leurs proches la marche à suivre aitôt après le décès.

Les dépouilles mortelles des donateurs sont acheminées au Centre le plus souvent par les familles, soit enlevées au domicile mortuaire par les soins du laboratoire. Une fois parvenus à la salle d'embaumement, les corps font l'objet d'un tri, qui écarte environ le tiers des dons ; ces corps sont aussitôt mis en bière et inhumés.

Ceux qui sont retenus sont aussitôt embaumés pour environ la moitié d'entre eux, et placés dans la chambre de conservation après avoir reçu une immatriculation correspondant à une inscription dans les registres. L'autre moitié des corps seront conservés à l'état dit « frais », certaines recherches ne pouvant être menées à bien sur des sujets embaumés.

Une fois les travaux de dissection et de recherche achevés, les sujets (des deux catégories) sont mis en bière individuellement et inhumés de façon anonyme *« en terre chrétienne, au cimetière parisien de Thiais »*, a tenu à nous préciser le professeur Hureau. Il va sans dire, a-t-il ajouté, que le plus grand soin est apporté à la comptabilisation des corps : le Centre dispose des registres où ont été consignées les entrées et les sorties qui se sont produites depuis 1903 !

« Nous avons, nous a dit enfin le professeur Hureau, *le plus grand respect et la plus grande gratitude envers nos donateurs. Je peux affirmer que jamais les sujets anatomiques ne « sont mis à la poubelle » quand on n'en a plus besoin ! »*

(1) L'U.E.R. biomédicale de la rue des Saints-Pères compte dix pavillons d'enseignement de l'anatomie. Cinq facultés y travaillent, et le Centre fournit en outre des sujets anatomiques à trois autres facultés.

DÉFENSE

La Légion étrangère a cent cinquante ans

La légion étrangère célèbre le cent cinquantième anniversaire de sa création qui remonte à une ordonnance de Louis-Philippe datée du 10 mars 1831 et officiellement toujours en vigueur.

Aujourd'hui, la légion étrangère, forte d'environ 8 000 hommes, est installée dans le Sud-Est, le Sud-Ouest, la Corse, la Polynésie française, Djibouti, la Guyane française, l'île de Mayotte, et elle a détaché des forces, à la requête des gouvernements intéressés, en Afrique noire.

En cent cinquante ans d'existence, la légion a perdu plus de 900 officiers, près de 3 200 sous-officiers et plus de 30 000 légionnaires dans divers combats où la France a été engagée.

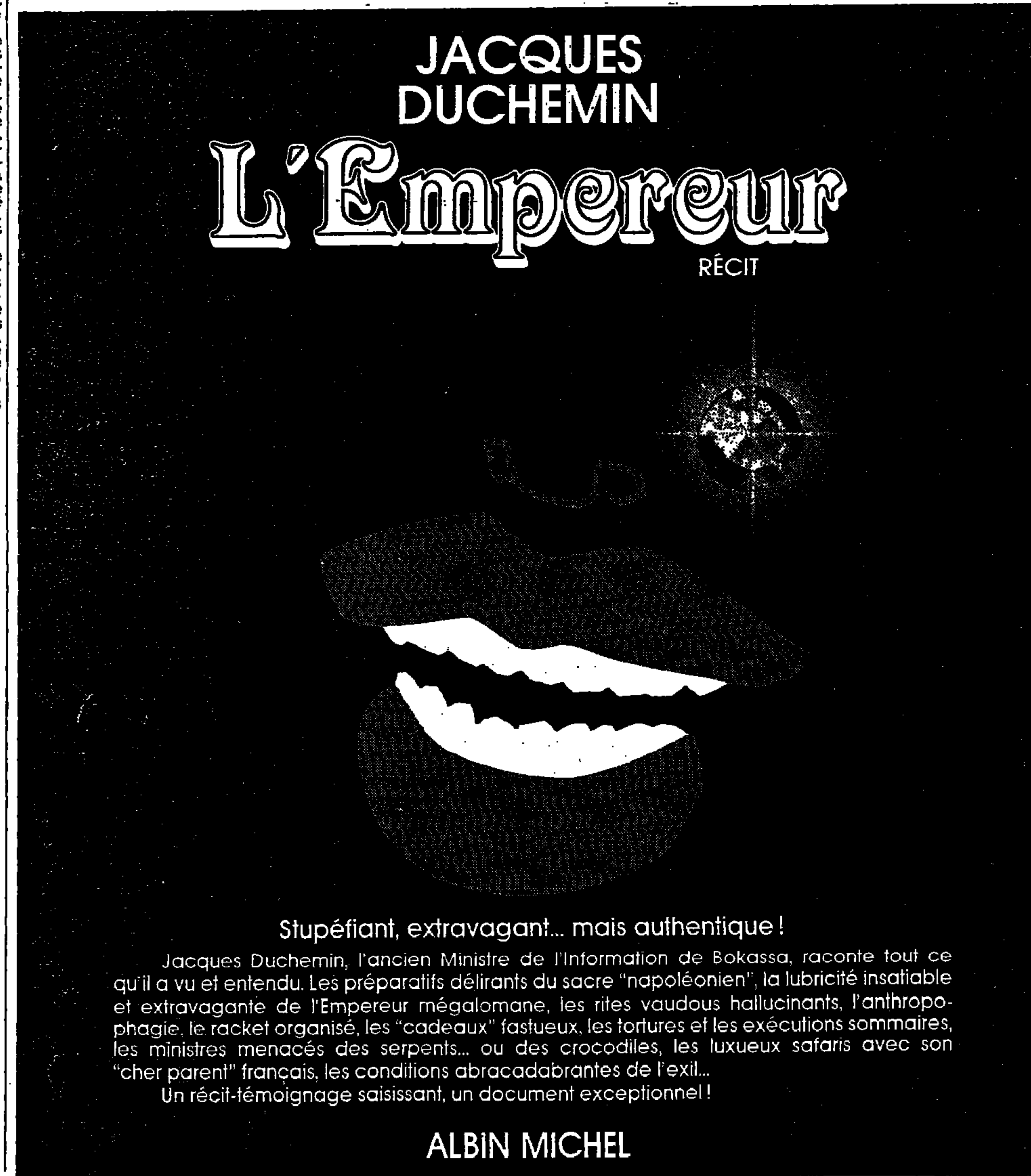
La légion forme un bloc, une « patrie » comme le dit sa devise, une troupe d'élite qui recrute ses volontaires parmi environ 70 nationalités différentes selon les caprices de l'histoire. Aujourd'hui, près de 6 légionnaires sur 10 sont francophones. Cette catégorie comprend évidemment les engagés de nationalité française qui représentent de l'ordre de 48 % du contingent mais qui se déclarent belges, suisses, canadiens ou monégasques lors du recrutement, puisque, seuls, en principe, les étrangers sont admis à faire carrière dans la légion, à l'exception, toutefois, du corps des officiers qui appartiennent à l'armée régulière.

Bien qu'elle ait réduit ses effectifs des quatre cinquièmes depuis les guerres coloniales de l'Indochine et de l'Algérie, où elle a compté jusqu'à 40 000 hommes, la légion étrangère attire plus de candidats qu'il ne lui en faut : 4 ou 5 volontaires pour une place, selon les époques. Le premier engagement est d'une durée de cinq ans, mais, après des meurtres commis en Corse en 1976 et en 1978 par des déserteurs de la légion, ce premier contrat peut être résilié par le commandement et par l'intéressé au cours d'une période probatoire de six mois.

A l'issue du premier contrat, 60 % des légionnaires rengagent, en moyenne, pour différentes durées de contrat.

La *Revue historique des armées* consacrera, en avril prochain, un numéro spécial de 250 pages (1), illustré de nombreuses photographies inédites, aux aspects les plus significatifs des cent cinquante années de la légion.

(1) *Revue historique des armées*, château de Vincennes, 94 300 Vincennes, 50 F (C.C.P. 16-11-979 G Paris).



ÉDUCATION

La grève des instituteurs a été plus suivie que les manifestations

Le mot d'ordre de grève lancé pour le 9 mars par le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) a été massivement suivi. Selon le ministère de l'éducation, 75 % des instituteurs ont fait grève et 90 % selon le syndicat, qui précise que 88 % des écoles maternelles et élémentaires étaient fermées. En revanche, les professeurs de collège, qui étaient également appelés à cesser le travail, ont moins bien suivi le mot d'ordre : 30 % selon le ministère, 60 % selon le SNI-P.E.G.C.

« Revalorisation de notre métier : des classes, des postes pour l'école laïque ; égalité des chances pour les élèves des collèges » : la banderole qui ouvrait la manifestation parisienne des instituteurs résume les revendications de cette journée. La déception des maîtres des classes maternelles et élémentaires concerne en particulier leurs salaires : l'amélioration annoncée au conseil des ministres de Rambouillet (« le Monde » du 25 février) ne portera, sous certaines conditions, que sur les traitements des jeunes maîtres qui prendront leurs fonctions à partir de 1982 (soit à peu près 2 % du corps des instituteurs). Pour les autres, le dossier « reste ouvert ».

Les manifestations ont été moins suivies que la grève elle-même : un millier d'enseignants dans les rues de Nantes, alors que 79 % des instituteurs et 25 % des P.E.G.C. de l'académie étaient en grève ; 1 500 manifestants à Grenoble (90 % des instituteurs et 60 % des P.E.G.C. de l'académie en grève) ; 1 300 à Marseille ; 900 à Pau ; 1 000 à Rouen et à Lyon ; 700 à Bordeaux ; 500 à Poitiers et à Toulouse ; 360 à Bourges ; 250 à Limoges ; 400 à Clermont-Ferrand, à Nice et à Rennes.

Le ministre de l'éducation a accusé le SNI-P.E.G.C. d'avoir organisé une « grève politique ». « La majorité socialiste du SNI a été obligée de montrer qu'elle est aussi dure que le parti communiste », a déclaré M. Christian Beullac au micro de France-Inter.

M. Guy Georges, secrétaire général du SNI-P.E.G.C., a répliqué en ces termes : « M. Beullac organise la dévalorisation de la fonction d'instituteur » et est « plongé dans les aspects politiciens d'une campagne qui lui fait oublier ses responsabilités de ministre. » Le syndicat précisera le 19 mars, lors d'un conseil national, les formes qu'il entend donner à la poursuite de son action.

A Paris

La guerre des klaxons et des slogans

L'affrontement est symbolique. De carrefour en carrefour, le lundi 9 mars, la manifestation dérange. « Instits » contre « bagnoles ». Les portières claquent, les klaxons se font rageurs et les invectives cinglantes. Boulevard Saint-Michel, on traite les manifestants de « rigolos » : « *Vous m'obligez à faire garder mes enfants et, en plus, vous m'empêchez d'aller travailler.* » « *Prenez les transports en commun* », est-il répondu, tandis qu'un autre automobiliste invite les enseignants à « *aller manifester sur un stade* ».

Rue de Rennes, la polémique tourne à l'aigre. « *Ils seront bien obligés de faire des guerres pour éclaircir toute cette racaille* », ronchonne un chauffeur de taxi, tandis qu'un de ses confrères en frénésie automobile s'essaye à foncer dans le tas. Sans succès, heureusement. Petit drame pour société de consommation. Légère allégorie aussi : quand les machines réclament la priorité sur l'école. Comme si la rue répondait elle-même au propos du défilé, confirmant la dévalorisation du métier d'instituteur.

Ils ne sont pas foule : trois mille à l'appel des huit sections départementales du SNI-P.E.G.C. de la région parisienne. Mais on assure que, en arrière-fond, le ressentiment est sérieux : « *Dans le dix-neuvième,* dit un barbu, *les assemblées générales syndicales ont été plus suivies que d'habitude. Une école qui ne l'avait jamais été depuis vingt ans est fermée aujourd'hui.* »

« *Un salaire décent, c'est un salaire qui monte* », lance le Val-d'Oise, dont un manifestant traîne lourdement un sac de déchets et de vieux papiers : « *Comme dit Stoléru, on se recycle* » (1). « *Indice 504 pour tous, sans condition* », disent d'autres, soucieux de précision. « *Des sous, des sous pour les instits* », tranchent les prosaïques. Et, pour l'autre versant, les mots d'ordre habituels : « *Non aux fermetures, vingt-cinq élèves par classe* », illustrés dans le cortège de Montfermeil par vingt-cinq mannequins peinturlurés, brandis, agités, comptés et recomptés à satiété.

L'enjeu a également ses deux faces : externe, contre le gouvernement ; interne, à propos de la stratégie syndicale. On dénote donc quelques piques et discordances. « *Non, non à des accords bidons, revalorisation avant les élections* », clame la Seine-Saint-Denis, accompagnée par M. Jack Ralite, député communiste, qu'une pancarte portée à ses côtés par une jeune femme n'hésite pas à « *remercier pour son soutien* ».

Plus loin, ceux de Magnanville (Yvelines) proposent la « *grève générale* » : « *Le gouvernement ne cédera pas sur une grève de vingt-quatre heures* », commente, avec la foi de l'évidence, une institutrice de maternelle.

Elle dira sa conviction plus longtemps que la majorité, en s'engouffrant rue de Grenelle après la dispersion, pour un plaisant face-à-face avec quelques C.R.S. « *Au ministère !* », disent-ils, à une petite centaine. Mais le gros du cortège s'en est déjà allé, au son grave d'une « sono », qui conclut en ces termes : « *La grandeur d'une société se mesure toujours à la valeur de son éducation...* »

EDWY PLENEL.

(1) « *Si un instituteur, pour gagner plus, souhaite devenir éboueur, c'est son droit* », avait déclaré M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail et de la participation, à Europe 1, jeudi 5 mars.

A Nantes

« Si demain ils touchent à un seul de nos directeurs... »

De notre correspondant

Nantes. — « *La seule chose qu'ils veulent nous voir conserver du droit de grève, c'est la retenue de salaire !* » La formule du secrétaire départemental du SNI de Loire-Atlantique, M. Bernard Bolzer, a fait mouche au meeting devant les grilles de la préfecture à Nantes. C'est par une salve d'applaudissements que les instituteurs — un millier environ — ont confirmé leur détermination lorsque l'orateur a ajouté : « *Si demain ils touchent à un seul de nos directeurs ou directrices, nous nous retrouverons ici même pour les défendre...* »

A chaque grève nationale des instituteurs, le SNI de Loire-Atlantique tonne contre le ministère et les parents d'élèves qui font pression sur l'administration pour qu'un service d'accueil soit assuré dans toutes les écoles. Ici, les consignes syndicales sont simples : s'il y a des non-grévistes, ils gardent les enfants ; si tout le monde suit le mot d'ordre, l'école est fermée.

Les instituteurs de Loire-Atlantique sont déjà descendus massivement dans la rue en 1979 pour défendre une directrice sanctionnée après la plainte de la responsable régionale de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.), qui avait fait constater par un huissier que les grilles de l'école étaient cadenassées un matin de grève. « *Depuis, l'administration n'a plus cherché l'épreuve de force, mais les pressions qu'elle exerce n'ont jamais été aussi fortes* », a dénoncé le secrétaire du SNI.

Les quelques dizaines de militants du SGEN-C.F.D.T. relégués en queue de manifestation par le service d'ordre du SNI, n'en scandaient qu'avec plus de conviction : « *Oui au droit de grève. A la télé comme à l'école, pas de service minimum.* »

Apparemment, les pressions n'ont pas eu beaucoup d'effet sur les enseignants, qui ont suivi à 90 % selon le syndicat (83 % selon l'administration) la journée de grève du 9 mars. Dans le département, le fonctionnement des collèges a été aussi très perturbé : un professeur d'enseignement général sur deux, selon le syndicat (un sur trois, selon l'administration) a suivi le mouvement.

Bien sûr, tous les grévistes n'étaient pas à la manifestation. Actuellement, la « foi » syndicale ne déplace pas les foules. Il s'est même trouvé des persifleurs dans les rangs pour regretter qu'il y ait si peu de manifestants à réclamer la revalorisation de la fonction d'instituteur. « *Les mouvements les plus suivis sont ceux qui collent bien au calendrier du week-end*, a-t-on entendu, *mais si ça fait de bonnes statistiques syndicales, cela ne donne pas de gros cortèges !* »

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

UNE ENQUÊTE DU « MONDE DE L'ÉDUCATION »

A quoi sert l'école catholique ?

En 1978, ce fut un refrain électoral. Un bon prétexte ou une juste cause, comme l'on voudra. La majorité menacée brandissait l'étendard de la liberté de l'enseignement contre une union de la gauche favorable à la nationalisation de l'enseignement privé. Trois ans ont passé, et, cette fois-ci, le silence prédomine. A peine si les quelques envolées laïques suscitées par le centenaire des lois scolaires républicaines ont provoqué une réaction du secrétariat général de l'enseignement catholique, qui déclare, le 27 février : « *La liberté d'enseignement demeure menacée en dépit des apparences.* » Rien à voir avec le ton alarmiste de 1978.

L'étude que publie *le Monde de l'éducation* dans son numéro du mois de mars, et qui s'attache à l'enseignement catholique (93 % des effectifs de l'enseignement privé et 98 % des établissements privés sous contrat avec l'État), permet de comprendre cette évolution. D'abord, les positions de la gauche se sont assouplies : le parti socialiste ne parle plus de « *nationalisation* », mais d'« *unification* », progressive et négociée. Ensuite, et surtout, l'enseignement catholique n'est pas ce monolithe conservateur que d'aucuns voudraient y voir. Menée dans plusieurs régions — le Nord, la Franche-Comté, la région parisienne et le « bastion breton » (1/5 des effectifs de l'enseignement privé), — l'enquête du *Monde de l'éducation* insiste sur la diversité de l'école catholique.

Diversité des établissements : ici, des expériences pédagogiques dignes du mouvement Freinet ; là, un ordre scolaire répressif ; ailleurs, une fonction de rattrapage scolaire qui relativise l'éducation de la foi ; autre part, des instituts d'« excellence » protégeant les enfants des classes favorisées des mélanges sociaux... Laïcisation et, partant, banalisation du corps enseignant : dans le Finistère, les prêtres, les religieux et les religieuses ne représentent que 20 % des enseignants du primaire et 10 % de ceux du secondaire. « *Enseignants divorcés, remariés, vivant en concubinage* », dans l'enseignement catholique. « *le comportement privé des enseignants ne diffère plus de celui qu'on peut rencontrer dans l'enseignement public* ».

Variété des motivations des familles, enfin. Pourquoi se tourne-t-on vers l'école catholique ? Par fidélité religieuse certes, mais ce ne serait la raison première que pour 10 % des familles. Plutôt pour y trouver un recours contre l'échec scolaire, pour plonger les enfants dans un bain idéologique et social protecteur, par attrait pour l'initiative pédagogique favorisée par une plus grande souplesse administrative, ou pour rechercher un encadrement disciplinaire plus soutenu... Cette mosaïque cache toutefois une même cohérence : « *C'est en fonction de l'état — réel ou supposé — de l'enseignement public et des attentes que l'on a à son égard que l'on se tourne vers le privé catholique* », conclut *le Monde de l'éducation* s'inspirant des travaux du sociologue Robert Ballion.

Cette promotion d'une « *institution scolaire de suppléance* », désormais soutenue et financée par l'État, ayant gagné en autonomie, en cohérence et en centralisation, interroge donc le statut du système scolaire tout entier.

★ *Le Monde de l'éducation, nº 70, mars 1981, 8 F.*

CORRESPONDANCE

Le rapport Bertaux et l'enseignement des langues vivantes

La récente divulgation du rapport Bertaux sur l'enseignement des langues vivantes (le Monde *du 30 janvier) a suscité un abondant courrier. La plupart de nos correspondants s'indignent des propositions faites par le rapporteur du Conseil pour la diffusion des langues étrangères et parfois même contestent le constat de carence établi par le rapport.*

Beaucoup, notamment, ne comprennent pas qu'on s'en prenne à l'enseignement des langues comme si cette discipline, seule, devait rendre des comptes.

M. Richard Rosler, professeur agrégé d'allemand à Millau, écrit :

« Si l'immense majorité des élèves, après cinq, six ou sept ans d'enseignement d'une langue vivante, ne savent pas la « parler », il faut bien se rendre à l'évidence et reconnaître avec le professeur Bertaux, éminent spécialiste d'allemand, que cet enseignement est un « désastre ». Oui, mais imaginons un instant que ces mêmes élèves rencontrent des étrangers dont la langue maternelle serait les mathématiques, croyez-vous qu'ils « parleraient » davantage ? Et si c'étaient les sciences naturelles ou le sport, l'histoire ou la musique, croyez-vous vraiment que ces rencontres-là ne montreraient pas des désastres, aussi ? »

C'est l'avis de M. Pierre Claudé, de Strasbourg, qui demande : « Après des années d'études, combien d'élèves peuvent venir à bout d'une prise de courant récalcitrante (ceci pour les sciences) ou d'une simple règle de trois (ceci pour les maths) ? Le cas du français étant peut-être le plus flagrant, car il est à peine besoin pour cette discipline de changer les termes utilisés par M. Bertaux pour fustiger les insuffisances en langues vivantes. N'est-il pas vrai que 99 % de nos élèves — disons ceux du niveau de seconde — sont incapables de faire une phrase de leur cru dans la langue maternelle (à un niveau autre que celui de la conversation avec leurs pairs), incapables de lire autre chose que des bandes dessinées, etc. ? »

Cette insuffisance de l'enseignement du français est aussi soulignée par M. Jean-Claude Blanc, professeur agrégé d'espagnol à Marseille. « Il est parfaitement faux, *écrit-il*, d'affirmer que « *99 % des élèves soient incapables de faire une phrase de leur cru, incapables de lire un article de journal, incapables de s'entretenir avec un camarade de leur âge dans sa langue* » ou, plutôt, s'il est vrai qu'un pourcentage d'élèves, sans doute sensiblement inférieur à celui cité par M. Bertaux, est dans l'incapacité de se livrer aux exercices mentionnés, on aimerait que soient menées à bien pareilles expériences en langue française, et que les résultats soient honnêtement communiqués et comparés à ceux obtenus en langue étrangère ; cela amène à la deuxième remarque : on est étonné de l'acharnement de l'administration — d'un universitaire cette fois-ci — à essayer de convaincre la population de « *la faillite de l'enseignement* » des langues étrangères, du « *désastre* » auquel on aboutit, alors qu'aucune voix ne s'élève pour demander une meilleure « *rentabilisation* » de l'enseignement des autres disciplines qui constituent ce que l'on nomme encore enseignement secondaire et où toutes les matières étaient censées concourir à la formation de l'esprit des élèves, sans aucune spécialisation hâtive. Si l'élève de terminale a l'éloquence de l'avocat en français, si le mathématicien de terminale est déjà un ingénieur, si le latiniste de terminale lit n'importe quelle œuvre de Cicéron à livre ouvert, si le physicien de terminale a déjà à son actif plusieurs découvertes, alors on peut parler de faillite de l'enseignement des langues étrangères. Mais toutes ces suppositions restent à démontrer. »

La faute aux maths

Plusieurs soulignent les méfaits de la sélection par les mathématiques. Ainsi, Mme Becquemont, professeur d'allemand à Paris : « M. Bertaux se contente de constater l'échec de l'enseignement des langues vivantes sans tenir compte de l'importance très réduite accordée à celles-ci depuis une quinzaine d'années pour satisfaire les besoins en scientifiques hautement qualifiés exigés par les VI[e] et VII[e] Plans.

Les discussions autour des différentes « filières » et la sélection par les mathématiques sont présentes à l'esprit de tous. Et c'est précisément au nom des principes de « rendement » et de « finalité », chers à M. Bertaux, que de nombreux élèves — et malheureusement aussi des enseignants — ont été amenés à négliger l'étude des langues vivantes. Rappelons pour exemple : deux heures de première langue vivante en terminale C et D par rapport à quinze heures dans les matières scientifiques ; coefficient 2 en L.V. 1 au baccalauréat, coefficient 5 en mathématiques et sciences physiques. Si l'on ajoute à cela le fait que les bons élèves, toujours au nom du même principe, entrent en majorité — qu'ils soient ou non motivés pour les sciences — dans la section C, on comprend plus aisément le désastre dont parle M. Bertaux. »

Pour M. Robert Ellrodt, professeur à la Sorbonne, et président d'honneur des anglicistes de l'enseignement supérieur, le problème est, avant tout, dans la formation des enseignants : « Ce qui n'est pas acceptable, et je m'étonne que M. Bertaux ne le dénonce pas, c'est que l'enseignement des langues vivantes soit confié, dans des C.E.S. et des C.E.T., à des maîtres qui n'ont acquis aucune compétence en ce domaine. Relever le niveau de la licence de langues vivantes, accordé, parfois, trop généreusement, est nécessaire. Mieux former les maîtres est possible : les concours de CAPES et d'agrégation évoluent, du moins dans certaines disciplines. Développer le recyclage est souhaitable : des universités s'y emploient. Pourquoi refuse-t-on de leur accorder les moyens nécessaires, qui doivent être prélevés sur les dotations destinées à la formation initiale ? »

L'apprentissage d'une langue demande plus que des cours, souligne M. Michel Marcheteau, professeur agrégé d'anglais à l'école supérieure de commerce de Paris. « Les nouvelles conceptions, *souligne-t-il*, qui mettent l'accent sur la communication — parfois aux dépens de l'acquisition des mécanismes — et se présentent comme fonctionnelles, situationnelles ou, d'une façon ou d'une autre, opérationnelles, ne peuvent reposer que sur un fort investissement personnel librement consenti par l'apprenant en dehors des cours.

» De ce fait, nous assistons à un échec non pas tant de l'enseignement que de l'apprentissage. La confusion pédagogique qui conditionne cet échec est l'assimilation abusive de l'enseignement des langues vivantes à une passation de connaissances au sens strict. Si cette attitude permet de bons résultats pendant les deux ou trois premières années avec des auditoires vierges et un rythme d'acquisition rapide, elle devient inefficace par la suite, car chaque apprenant développe alors des blocages, des zones d'incompréhension et d'incompétence qui lui sont propres et auxquelles on ne peut remédier dans le cadre d'un cours collectif surtout à fort effectif. »

FAITS DIVERS

Les bagarres de La Rochelle

De notre envoyé spécial

La Rochelle. — La cour d'appel de Poitiers doit juger, le 12 mars, six jeunes de La Rochelle âgés de quinze à vingt-trois ans, condamnés le 9 décembre 1980, par le tribunal de cette ville, à des peines de douze à dix-huit mois de prison ferme pour « violences avec préméditation » et « séquestration et violences avec armes ». Un comité de soutien de près de deux cents personnes s'est constitué pour dénoncer ce qui lui apparaît comme une excessive sévérité pour une simple bagarre entre jeunes.

Un des leurs, au début, avait été victime d'une agression. Seul contre trois ! C'est du moins ce qu'affirment les jeunes de la « bande du Martini », qui sont nés et ont grandi au nord de la ZUP de La Rochelle construite en 1960. Ils ont tous réagi : Pif, la sorcière, Pepito, Niniche, Yao. « *Yao*, disent-ils, *c'est le Noir.* » Deux des trois agresseurs présumés, des jeunes Portugais, ont été emmenés de force au deuxième sous-sol du bâtiment 18. Là, ils ont été malmenés et menacés avec une carabine à air comprimé non chargée. Auparavant ils avaient été « jugés » en présence de « procureurs » et de « policiers ». « *Le flic*, disent-ils, *c'est celui d'entre nous qui cogne* », mais sans avocats : « *C'était comme aux flags*, affirment-ils, *ils étaient condamnés d'avance.* »

D'avocats, il n'y en eut pas davantage pour cinq des six jeunes qui furent condamnés, en décembre, à la suite de ces événements, à des peines de douze à dix-huit mois de prison ferme. Un des Portugais malmenés, arrêté le lendemain pour une irrégularité commise sur un cyclomoteur, les avait alors, semble-t-il, dénoncés. « *On ne lui en veut pas*, disent les jeunes de la bande, *s'il a eu peur des Schmitts* » (policiers).

Le tribunal a voulu éviter par sa fermeté que La Rochelle ne devienne Chicago. S'agissait-il de cela ? Des bagarres sans gravité sont le pain quotidien de la ZUP. « *Il n'y a pas une sortie d'école sans règlement de compte* », affirme la directrice de l'école primaire des Grandes Varennes. « *Il n'y a pas une boum qui ne se termine par une bagarre*, estiment les animateurs du foyer de jeunes travailleurs, *c'est leur seule façon d'exprimer leur agressivité.* » La mère d'un des condamnés explique : « *On ne le juge pas mal, mon mari et moi. Vraiment, c'est trop puni. Il a voulu défendre son petit copain.* » Elle ajoute : « *Qui, ici, ne se bagarre pas ?* »

La « bande du *Martini* » est en deuil. « *C'étaient les plus rigolos* », disent aujourd'hui ceux qui restent. Ils ne comprennent pas cette sévérité pour des bagarres qui sont quotidiennes avec les « Chats noirs » de l'île de Ré, avec les « Magness », coiffés en brosse, de Port-Neuf, ou même avec les « Hell's de Paris ». « *Il faut bien défendre notre nom* », disent-ils.

Un nom qu'ils ont choisi il y a neuf ans, lorsque, tout jeunes encore, ils s'étaient déjà groupés dans un vieux blockhaus éclairé par des bougies au-dessous d'une rocade d'autoroute. Une bouteille de Martini brisée sur les vieilles parois délavées avait servi de ralliement. Rien n'était prévu pour eux, en effet, dans ce quartier du Château-d'Eau, où, jusqu'à l'année dernière, certains locataires du « plan de relogement social » n'avaient pas le chauffage central.

Toutes les portes, une à une, se fermèrent devant eux. Celles de la maison de quartier, vouée aux « jeudis femmes », aux expositions de B.D. et à la poterie pour près de mille deux cents adhérents (50 % du budget animation de la ville). « *Ils ont tout brisé ici*, explique le directeur, *on a vu le moment où tout se cassait la gueule.* » Les responsables du centre social prennent, eux, plus de précautions oratoires : « *Ces jeunes ne s'adaptent pas aux structures polyvalentes de ces équipements destinés à tous les habitants.* » D'où des problèmes de clefs, d'horaire et de vandalisme... Quant aux « videurs » des boîtes de nuit de La Rochelle : « *Ils nous regardent*, racontent les jeunes, *et ne nous aiment pas. Sans doute est-on trop mal habillés ! On nous prend pour des loubards.* » Entre les touristes et les « loubards », les commerçants du port, qui ont signé une pétition contre eux cet été, ont fait leur choix.

Seul restait à la bande le deuxième sous-sol du bâtiment 18, ces caves désertées, à cause des vols, par les locataires. Là, à toute heure du jour et de la nuit, ils écoutent sur de mauvaises banquettes du disco et du rock devant des affiches de « Johnny », de Michel Sardou et de Coluche, seule valeur politique du sous-sol de la ZUP.

Mais, même là, ils dérangeaient. Un locataire, M. Cousmeau, écrit au président de l'office d'H.L.M. : « *Tout a été cassé, volé et déguisé en boîte de nuit et w.-c. au risque d'attraper le choléra et autres épidémies.* » Plusieurs dizaines d'habitants de la ZUP craignent pour leur sécurité, dénoncent les pétarades nocturnes. Des pétitions circulent. Seule la détermination du président de l'office d'H.L.M., M. André Dubosc, maire adjoint de La Rochelle (M.R.G.), permet d'éviter le pire. Il convainc les jeunes d'être plus discrets, il obtient du procureur la suspension de la décision de fermeture. Il fait voter enfin, par le conseil municipal, une subvention de 300 000 francs pour la création d'un nouveau local. « *Ceux qu'on appelle loubards*, dit-il, *sont de chouettes gars qui veulent vivre leur autonomie.* »

Le local, dont les plans sont conçus avec les jeunes et qui sera géré par eux, sera officiellement « *un dépôt du service des espaces verts* ». Rien dans les textes ne prévoit un tel établissement, qui sera bâti au lieu-dit « la Bergerie », derrière la rocade. Là commencent les champs. Là sera installé un nouveau cimetière de 7 hectares. C'était, dit-on, le seul terrain disponible. « *Vous verrez*, dit en riant une fille de la « bande du Martini », *là-bas on nous accusera encore de réveiller les morts.* »

NICOLAS BEAU.

JUSTICE

LA TOURNÉE D'EXPLICATION DE M. PEYREFITTE

Le barreau de Lyon continuera à lutter contre la loi « sécurité et liberté »

M. Alain Peyrefitte était, le lundi 9 mars, à Lyon où, après Bordeaux, Lille et Besançon, il est venu expliquer la loi « sécurité et liberté » et se rendre compte des difficultés nées de son application. Notre correspondant régional nous indique que la rencontre entre le barreau de Lyon et le ministre de la justice a été l'occasion pour le bâtonnier Paul Bouchet — qui est, avec la majorité des avocats lyonnais, un adversaire déterminé de la loi — de rappeler que l'ordre des avocats de Lyon était prêt à tirer un « profit maximum » de la loi dans ses dispositions non répressives et à continuer la lutte sur tous les points « portant atteinte à la liberté individuelle ».

« L'invitation au dialogue » lancée par Me Bouchet a abouti sur un point au moins : MM. Raoul Beteille, directeur des affaires criminelles et des grâces, et Régis Mourier, sous-directeur de la législation criminelle, participeront, les 21 et 22 mars, au séminaire de réflexion organisé chaque année par les avocats lyonnais. Thème de ce colloque : les conséquences de la loi « sécurité et liberté ».

Au cours d'une conférence de presse, réunie dans la matinée de lundi, diverses organisations, dont la C.F.D.T., le Syndicat des avocats de France (gauche), le Syndicat de la magistrature et la Ligue des droits de l'homme, se sont inquiétées, à l'occasion de la visite de M. Peyrefitte, de la situation au sein des prisons de Lyon qui « battent tous les records de remplissage » : plus de mille prisonniers y sont incarcérés, soit, selon ces organisations, quatre cents à cinq cents de plus que les normes officielles.

Une maison des avocats pour défendre la justice contre elle-même

De notre correspondant

Lyon. — Les quelque cinq cents avocats lyonnais ont désormais leur maison qui se veut aussi celle des usagers de la justice. Une « maison des avocats » (1) au cœur du Lyon de la Renaissance, à l'ombre de l'énorme masse d'un palais de justice appelé à quitter les rives de la Saône. Un immeuble de plusieurs étages et de plus de 1 500 mètres carrés qui concrétise la volonté du barreau lyonnais, *« à la recherche de la vraie fonction sociale de l'avocat »*.

Jusqu'à ce jour, les avocats lyonnais assuraient des consultations gratuites à l'intérieur du palais dans des conditions difficiles, puis le barreau en a ouvert de nouvelles dans un autre lieu. Parallèlement, cent vingt consultations extérieures sont assurées régulièrement dans les comités d'entreprise, les mutuelles, les mairies, les maisons de jeunes et les centres sociaux. La nouvelle maison regroupe depuis le début du mois de mars les services jusqu'ici épars et compte dix-huit salariés.

Mais pour le centre la consultation d'aide judiciaire (quatre mille trois cents dossiers en 1980), s'il prend de l'ampleur, ne sera pas la seule activité. Plusieurs ateliers fonctionneront dans la maison de la rue Saint-Jean. L'un sera consacré au droit du travail et de la sécurité sociale. L'autre au droit du quotidien et de la qualité de la vie (consommation, crédit, habitat, etc.). Le dernier atelier permettra d'étudier le nouveau droit pénal, *« pour réhabiliter la responsabilité individuelle qui risque de devenir diffuse après le vote de la loi « sécurité et liberté »*. Enfin, outre un caveau ouvert à tout spectacle, la maison sera aussi centre de recyclage et centre de formation professionnelle des jeunes avocats, dont la durée des études va passer de un à deux ans. Enfin une innovation : un service d'aide judiciaire d'urgence (2), véritable « SAMU de la justice », avec permanence vingt-quatre heures sur vingt-quatre, a été créé dans la maison des avocats. *« Après le vote de la loi « sécurité et liberté »,* explique le bâtonnier, Me Bouchet, *nous pensons qu'il faut trouver une réponse rapide, dans la liberté, à ce besoin de sécurité. »*

Pour mener à bien ce projet, les avocats lyonnais se sont donné un bâtonnier « à risques », comme il se définit lui-même : Me Bouchet, ce passionné des droits de l'homme, qui a apporté avec lui l'expérience réussie du centre de rencontre du château de Goutelas (Loire) (*le Monde* du 24 janvier 1979). *« Au cours des consultations,* explique Me Bouchet, *nous voulons montrer qu'il y a souvent autre chose qu'une réponse judiciaire dans toute une gamme de situations. La délinquance n'est pas forcément pénale. On n'arrête qu'un voleur sur cinq et un criminel sur deux. Le hors-la-loi peut être un sans-droit. Il faut se rendre compte qu'on ne peut réguler la vie sociale par le seul droit. Il faut d'abord tenter de résoudre le dysfonctionnement social. Il n'y a pas de réponse juridique pure, à l'essentiel des problèmes sociaux. »*

« On a toujours gouverné par les textes lorsque ça va mal, ajoute le bâtonnier de Lyon. *Or aujourd'hui ça va mal, et l'inflation des textes est telle qu'elle crée de nouveaux délinquants. Il faut défendre la justice contre elle-même. C'est la qualité même de la justice qui est compromise par le prosélytisme judiciaire. De toute façon, la réalité sociale est forcément plus complexe qu'au dix-neuvième siècle. Il est normal que le droit reflète cette complexité. L'anomalie est qu'il devienne incohérent. Le code civil reste en vigueur mais il est contredit par de multiples exceptions qui ont introduit cette incohérence. Est-ce utopie que de réclamer ce retour à une cohérence, incompatible avec le raz de marée judiciaire ? »*

« Voilà l'interrogation essentielle sur le fonctionnement de notre société que nous voulons développer dans cette maison, note Me Bouchet. *L'utopie commence comme un germe. Nous voulons participer à autre chose qu'à l'inflation judiciaire et amorce de nouvelles relations sociales. C'est modeste, mais nous avons le droit et le devoir de bouger les premiers. Les magistrats sont trop pris dans l'appareil et la hiérarchie. » « Il n'y a qu'une réponse pour prouver le mouvement,* conclut le bâtonnier, *c'est le pas en avant. »*

YVES LEERS.

(1) 60, rue Saint-Jean, 69005 Lyon. Téléphone : (7) 842-27-73.
(2) Téléphone : (7) 842-01-27.

FAITS ET JUGEMENTS

Relaxe générale dans l'affaire de l'E.G.C.B.

La cinquième chambre de la cour d'appel du tribunal d'Aix-en-Provence, dans un arrêt rendu le 4 mars, a prononcé une relaxe générale dans l'affaire du krach financier de l'entreprise générale de construction et de bâtiment (E.G.C.B.) de Marseille qui s'élevait à 80 millions de francs (*le Monde* des 5, 11 mars et daté 5-6 octobre 1980). Cette relaxe concerne MM. Henri Jousier, chef des services techniques de la Caisse centrale de crédit coopératif, Maurice Parodi, président-directeur général de l'E.G.C.B., et Edouard Honorat, commissaire aux comptes. En première instance, M. Parodi avait été condamné à quatre mois d'emprisonnement avec sursis pour présentation de faux bilan et relaxé du chef d'abus de biens sociaux. M. Edouard Honorat s'était vu infliger six mois de la même peine, également avec sursis. M. Jousier avait, pour sa part, déjà bénéficié d'une relaxe.

● *Françoise Sagan* recevra 60 000 francs par mois des éditions Flammarion jusqu'au 30 juin 1981, comme prévu dans la convention du 24 juillet 1980. Ainsi en a décidé Mme Simone Rozès, présidente du tribunal de Paris, que la romancière avait saisie en référé, car *« aucun fait nouveau »* n'est intervenu pour justifier une défaillance de l'éditeur (*le Monde* du 31 janvier). Françoise Sagan devra payer toutefois intégralement les honoraires de l'expert qui a établi les comptes, cette expertise ayant été ordonnée à sa demande. Elle avait demandé que les frais soient partagés entre elle et son éditeur.

● *Accident de la circulation : un mort, six blessés à Paris.* — Un automobiliste, M. André Lenoble, soixante et onze ans, demeurant à Montreuil (Seine-Saint-Denis), a été tué, et six Parisiens ont été blessés, dont certains grièvement, le 9 mars, dans l'après-midi, boulevard Saint-Michel, à Paris, dans le cinquième arrondissement.

M. Lenoble conduisait sa voiture équipée d'une boîte de vitesses automatique. Le véhicule tombe en panne au bas du boulevard ; le conducteur s'arrête, descend, soulève le capot et, semble-t-il, relance le démarreur à la main. Aussitôt, le véhicule bondit en avant et écrase M. Lenoble avant d'aller percuter contre un abri-bus où se trouvaient plusieurs [illegible]nes.

Les auteurs de « SDECE Service 7 » poursuivis en diffamation.

Les éditions Presses de la Cité, MM. Marcel Le Roy et Philippe Bernert, co-auteurs du livre *SDECE Service 7*, sont cités à comparaître, pour délit de diffamation, le 8 avril, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, à la requête de M. Tristan Richard, présenté dans cet ouvrage comme le colonel Richard, chef de la section arabe des services secrets français lors de la disparition du leader de l'opposition marocaine Mehdi Ben Barka.

Dans *SDECE Service 7*, M. Marcel Le Roy, dit Finville, ancien chef de service au SDECE rayé des cadres avec droits à pension en mars 1967, affirme que ses supérieurs, notamment les colonels Beaumont, Delseny et Richard, n'ont pas pris en considération ses bulletins de renseignements de mai et de septembre 1965 sur ce qui se tramait déjà autour de la personnalité du dirigeant marocain enlevé, en plein Paris, en octobre 1965

M. Tristan Richard, présenté par M. Le Roy comme chef de la section III/A (affaires arabes) du SDECE, estime que les pages qui lui sont consacrées dans *SDECE Service 7* portent atteinte à son honneur et à sa considération en le décrivant *« comme un militaire qui n'a pas cherché à réclamer la moindre investigation »*.

● *Attentat contre une librairie.* — Un engin incendiaire de fabrication artisanale a été lancé lundi 9 mars, peu après 20 h. 30, dans la vitrine de la librairie Jonas, 14, rue Maison-Blanche à Paris (13e arrondissement). Des passants ont vu quatre jeunes gens s'enfuir. Malgré l'intervention rapide des pompiers, l'incendie a gravement endommagé la librairie. L'attentat a été revendiqué peu après par un Comité de répression antimarxiste, groupe jusqu'alors inconnu, qui a affirmé en téléphonant à l'Agence France-Presse être, en outre, l'auteur d'un attentat, commis il y a quelques semaines contre le cinéma Saint-Séverin.

● *Incendie dans une école de Fontenay-sous-Bois.* — Un incendie s'est déclaré à l'école primaire du groupe scolaire Paul-Langevin à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) le lundi 9 mars vers 22 heures. Il a détruit le préau et endommagé les cages d'escalier ainsi que des classes. L'école maternelle du même groupe scolaire avait été totalement détruite le 28 octobre dernier par un incendie. L'enquête avait conclu à un acte criminel.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré à la relaxe par le tribunal de Bonneville (Savoie), des guides suisses qui avaient exploité en France des minéraux alpins (*le Monde* du 5 mars), une erreur a fait attribuer à la revue de la section chamoniarde du Club alpin français la relation d'une expédition de minéraliers français dans le massif du Mont-Blanc. Cette relation avait été publiée par l'Association des minéraliers de Chamonix.

SCIENCES HUMAINES

DES ÉLÈVES DISSIDENTS DU DOCTEUR JACQUES LACAN CRÉENT UN NOUVEAU GROUPE DE PSYCHANALYSTES

« L'équipe dirigeante de la Cause freudienne trahit Lacan et son enseignement. » Telle est l'affirmation de trois des plus proches du docteur Jacques Lacan, les docteurs Solange Faladé, Jean Clavreul et Charles Melman, qui furent très longtemps — respectivement — trésorière, vice-président et directeur des études de l'ancienne Ecole freudienne de Paris. Dissoute le 5 janvier 1980, celle-ci avait donné naissance à la Cause freudienne, elle-même dissoute depuis.

Ces trois personnalités annoncent la création d'un Centre d'études et de recherches freudiennes (CERF), destiné à *« mettre en acte l'enseignement reçu de Lacan, c'est-à-dire à établir dans notre communauté un lien social nettoyé de toute nécessité de groupe »*. Ce centre fonctionnera provisoirement selon quelques principes simples : pas d'adoption de statuts ou de règlements *« avant qu'ils ne se dégagent de l'expérience en cours »* ; tirage au sort entre les psychanalystes des postes de responsabilité ; promotion des tâches de formation et d'enseignement et *« garantie de l'analyste pour l'extérieur »* ; commission sans pouvoir exécutif destinée à veiller au « *bon fonctionnement des institutions* » et qui en référera à l'assemblée générale.

« Le CERF s'adresse à ceux qui restent fidèles à l'enseignement de Freud et de Lacan, conclut cet appel. *Seul est pris en compte, pour être admis, l'intérêt pour la psychanalyse, c'est-à-dire la participation effective au travail de la communauté. »*

(*) Secrétariat provisoire du CERF, 7, place Pinel, 75013 Paris.

CARNET

Naissances

— M. Daniel JUBERT et Mme, née Sylvie Giustiniani, Romain et Antoine, ont la joie d'annoncer la naissance de

Constance,

à Cherbourg, le 28 février 1981.
33, rue Montebello,
50100 Cherbourg.

Décès

— M. et Mme Félix Barthélemy,
Mme Armand Barbès,
ses enfants,
M. et Mme Raoul Barbès, Margerie Marion et Grégory,
M. et Mme François Barbès et Sandrine,
M. Philippe Barbès,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Edouard BARTHÉLEMY,
née Marguerite Cassagnes,

rappelée à Dieu le 3 mars 1981, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 6 mars, à Neuvéglise (Cantal).

Une messe de requiem sera célébrée le samedi 14 mars, à 10 heures, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, sa paroisse, à Paris-16e.

Il n'a pas été envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.
66, avenue Henri-Martin,
75116 Paris.
77 bis, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

— Mme Claude Bonet-Maury,
M. et Mme Lionel Bonet-Maury et leurs enfants Jean-Louis et Olivier Bonet-Maury,
M. et Mme Bernard Leveille et leur fille,
M. et Mme Jean-Louis Bonet-Maury,
Les familles Bonet-Maury, Haessig, Chauffour, Cabouat, Bosc, Kalt, alliées et amies,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Claude BONET-MAURY,

officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1940,
jurisconsulte,
ancien commissaire de France
à la commission centrale
du Rhin et de la Moselle,

survenu le 8 mars 1981.

Les obsèques auront lieu à l'oratoire du Louvre (145, rue Saint-Honoré, Paris-1er), le jeudi 12 mars 1981, à 10 h. 30.

3, rue Frédéric-Bastiat,
75008 Paris.
Villa Montorgé,
58470 Magny-Cours.

— M. Jacques Gaget et Mme, née Marie-José Balaresque,
Eric, Anne-Christine, Jean-Manuel et Laurence Gaget,
Mlle Suzanne Gaget,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien GAGET,
ingénieur
des Arts et Manufactures,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

leur père, grand-père et frère, survenu le 7 mars 1981, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 12 mars 1981, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (10, r. de l'Annonciation), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue François-Ponsard,
75016 Paris.
49, boulevard des Marins,
36000 Châteauroux.

— Mlles Edmée et Pierrine Israël,
M. Daniel Meyer,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Claude Blanche ISRAEL.

Les obsèques auront lieu le mercredi 11 mars 1981.

Réunion à 8 h. 50, au cimetière du Montparnasse.

30, rue de Bellefond,
75009 Paris.
70, rue Blanche,
75009 Paris.

— M. et Mme Lucien Blanc,
M. Olivier Blanc,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 20 février 1981, dans sa quatre-vingt-unième année, de

Mme Alice KERFERS,
veuve du peintre
Jacob BALGLEY (1891-1934).

L'incinération a eu lieu le 27 février 1981, au cimetière du Père-Lachaise, dans la stricte intimité familiale.

5, place Louis-Barthou,
94290 Villeneuve-le-Roi.

— M. Léon Krovic,
M. Claude Roznay et ses filles,
M. et Mme Emmanuel Swierczynski et leurs enfants,
M. et Mme Armand Fouks et leur fille,
Mme Camille Fouks,
M. et Mme Gérard Fouks et leurs enfants,
Mlle Nicole Fouks,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Léon
KROVIC-ROZENHOLTZ,
née Pauline Fouks,

leur épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, survenue le vendredi 6 mars 1981, dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 11 mars 1981.

On se réunira à 10 h. 15, au domicile, 96, rue de Clignancourt (Paris-18e), ou à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, vers 11 heures.

Autocar à disposition.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil d'administration de la Fondation santé des étudiants de France,
Et son président,
Le comité médical technique de la Fondation,
La direction générale de la Fondation,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre LAB,

médecin-directeur
de la clinique Dupré,
Fondation
santé des étudiants de France,
8, rue Emile-Deutsch-de-la-Meurthe,
75014 Paris.

— Tout le personnel de la clinique Dupré (Fondation S.E.F.), à Sceaux,
Ainsi que le personnel de l'éducation nationale détaché auprès de l'établissement,
ont la douleur de faire part de la perte très cruelle qu'ils viennent de subir à la suite du décès du

docteur Pierre LAB,
médecin-directeur
de la clinique Dupré.

Clinique Dupré,
30, avenue Franklin-Roosevelt,
92330 Sceaux.

— Le Syndicat des psychiatres français,
Le Syndicat des psychiatres des organismes publics, semi-publics et privés (C.G.C.),
ont la douleur de faire part de la disparition du

docteur Pierre LAB,
président
du Syndicat des psychiatres
des organismes publics, semi-publics
et privés,
membre du bureau
du Syndicat des psychiatres français.

S.P.F.,
23, rue Pradier,
92410 Ville-d'Avray.
S.P.O.P.S.P.P.,
23, rue du Louvre,
75001 Paris.

[Né le 20 avril 1929 à Beaucourt (Territoire-de-Belfort), Pierre Lab, après des études de médecine à Montpellier et à Paris, devient psychiatre et psychanalyste. Comme directeur de la clinique Dupré à Sceaux, établissement de la Fondation santé des étudiants de France, il joue un rôle particulièrement novateur et actif dans la prise en charge des étudiants malades mentaux, sujet sur lequel il a publié de nombreux écrits. Il présidait le Syndicat des psychiatres des organismes publics, semi-publics et privés.]

— Serge Mahé, et Suzy Jackson,
Danièle et Jacques Panchout,
Hervé et Michèle Mahé,
ses enfants,
Christophe et Sophie,
Véronique, Cécile et Hélène,
Valérie, Yannick, Caroline et Pierre-Yves, ses petits-enfants,
M. et Mme Roger Fretigny,
M. et Mme André Mahé,
M. et Mme Yves Mahé,
ont la douleur de faire part du décès de

Nelly MAHÉ,
née Thomas,

survenu le 8 mars 1981, dans sa soixante-douzième année, en son domicile.

Le service religieux aura lieu au temple d'Enghien, 155, avenue de la Division-Leclerc, Enghien-les-Bains, le mercredi 11 mars 1981, à 15 h. 45, et sera suivi de l'inhumation au cimetière d'Enghien, 30, rue Louis-Delamare.

79, rue de Rennes,
75006 Paris.
17, rue de Bagneux,
92330 Sceaux.
13, rue Séverine,
91380 Chilly-Mazarin.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Victoire
RAVELONANOSY
RAZAFIMBELO,
artiste peintre,
présidente
du Centre artistique et littéraire
France-Madagascar,

survenu le 7 mars 1981.

De la part de :
Jacques Lefevre,
son époux,
De ses enfants, petits-enfants,
Parents, amis et alliés.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre de Montrouge (métro Alésia), Paris-14e, le mercredi 11 mars 1981, à 16 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Vaugirard, 320, rue Lecourbe, vers 17 h. 15, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille ne reçoit pas.

22, rue Moutbrun,
75014 Paris.

— Arleux-en-Gohelle.
Mme Robert Sandeau, son épouse,
M. Alfred Sandeau, son père,
M. et Mme Henri Sandeau,
ses frère et belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Robert SANDEAU,
directeur
des Etablissements Artifor,

survenu à Carvin (Pas-de-Calais), le 3 mars 1981, à l'âge de cinquante-trois ans.

Les funérailles ont eu lieu le vendredi 6 mars 1981, à 16 heures, au cimetière d'Arleux-en-Gohelle.

Cet avis tient lieu de faire-part.
« La Rafale »,
Chemin de la Chapelle,
Arleux-en-Gohelle,
62580 Vimy.
P.F. Wauquier,
38, rue de Lille,
62220 Carvin.
Tél. : (21) 37-10-98 et 74-12-81.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Renaud WAUTHIER,
commandant
de l'armée de l'air (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, à Vence, le 23 février 1981.

Ses obsèques ont été célébrées le 26 février en la cathédrale de Vence.

Une messe sera dite ultérieurement à Paris.

De la part :
De M. et Mme Babeau et leurs enfants,
Du comte et de la comtesse Clauzel et leurs enfants,
De Mme René Laforgue et ses enfants.
« Domaine de Tayenne »,
06140 Vence.

Anniversaires

— Il y a trois ans,
M. Georges DUCELLIER
quittait les siens.

Une pensée amicale est demandée à ceux qui demeurent fidèles à son souvenir.

Avis de messe

— Une messe à l'intention de

M. MAX-PETIT,
journaliste,
ancien député,

décédé, le 27 février 1981, à Paris, sera célébrée le mardi 17 mars 1981, à 18 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, à Paris-16e.

20, rue des Cendriers,
75020 Paris.

Commémorations

— Dimanche 15 mars, à 11 heures, une messe solennelle du souvenir sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire de tous les Français, Cambodgiens, Laotiens et Vietnamiens morts au combat lors du coup de force japonais du 9 mars 1945, ainsi que de tous les combattants tombés au champ d'honneur dans les rangs de l'armée française en Indochine.

Communications diverses

— L'Union nationale des étudiants de France et l'Union des étudiants turcs en France organisent un gala de solidarité avec les forces démocratiques de Turquie contre la dictature militaire, le vendredi 13 mars, à la Mutualité, à 20 h. 30, avec Mikis Théodorakis, Francesca Solleville, Rosalie Dubois, Catherine Ribeiro et Malike Demirag, chanteuse, héroïne du film « le Troupeau ».

En diffusant Apple avec un choix de programmes français, Sonotec décuple vos possibilités.

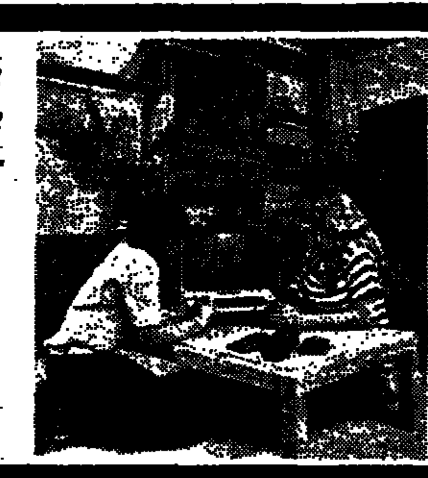
Sonotec vous offre une bibliothèque de programmes que vous pourrez exploiter sans être informaticien.



Aujourd'hui, on peut ignorer la programmation et utiliser quand même un ordinateur. On n'a plus besoin d'être informaticien pour bénéficier de l'informatique chez soi.

Avec l'aide de nombreux spécialistes français, Sonotec propose une bibliothèque de programmes en langage accessible dans lesquels l'ordinateur indique la marche à suivre. Des programmes pour traiter par exemple la comptabilité, la facturation, la gestion des stocks, la tenue des carnets de rendez-vous, le fichier clients des professions libérales, le calcul scientifique, la programmation industrielle, la modélisation des décisions, la conception graphique et enfin le traitement de textes.

Sonotec a déjà installé 5000 Apple dans la vie des Français pour libérer leurs loisirs.



Ça y est, le micro-ordinateur est entré dans la vie quotidienne des responsables. A une époque où l'accélération de la vie surcharge les individus, Apple est l'outil qui libère déjà 5000 Français, médecins, avocats, scientifiques, cadres, gestionnaires, professeurs.

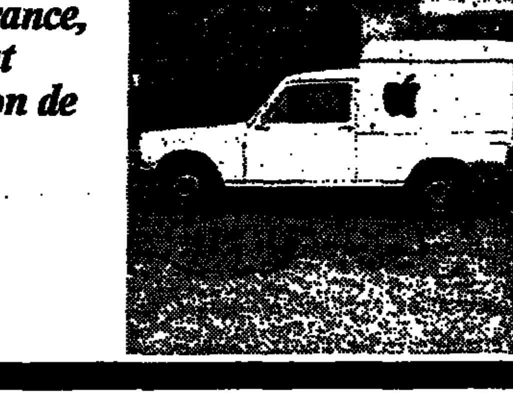
Le micro-ordinateur en décuplant leur force et en réglant rapidement les mille problèmes de gestion et d'administration, leur permet aujourd'hui de consacrer l'essentiel de leur temps à l'exercice de leur métier et de regagner du temps libre.

Même dans les grandes entreprises équipées d'ordinateurs puissants, les cadres découvrent l'efficacité de l'informatique à l'échelle humaine pour mieux travailler et mieux décider. Pour mieux vivre tout simplement.

10 000 Apple seront installés en France à la fin de cette année... C'est une vague de liberté qui séduit les responsables.

Et pas seulement les grandes personnes, puisque les enfants eux-mêmes se sentent à l'aise avec cet outil qui les *invite à jouer, simuler et inventer le monde de demain.*

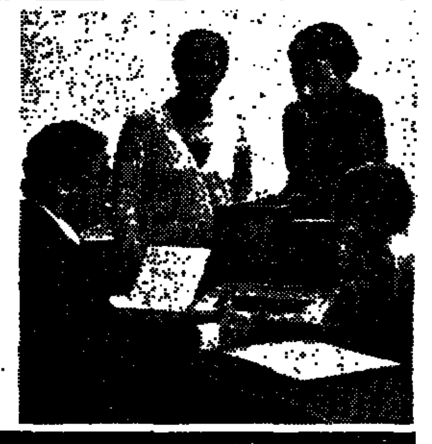
Les revendeurs Sonotec, partout en France, vous conseilleront dans l'exploitation de votre ordinateur Apple.



C'est à l'enthousiasme et à l'efficacité de ses revendeurs que Sonotec doit son succès. Dans chaque ville importante, un spécialiste pourra vous informer, vous conseiller et vous assister dans l'utilisation d'Apple. Aujourd'hui grâce à Sonotec, la micro-informatique individuelle descend dans la rue. Sa simplicité fera réviser à beaucoup leurs idées reçues sur l'ordinateur.

Faites confiance au sérieux du réseau Sonotec et adoptez une autre façon de vivre.

Partez tranquillement à la conquête des régions de France... Dans chacune d'elles un revendeur Sonotec vous assurera une assistance dévouée.



Sonotec ne vous laissera pas seul dans la campagne avec votre Apple.

Pour l'assistance technique et le service après-vente vous pouvez compter sur la qualité et le sérieux des revendeurs Sonotec. Rencontrez-les. Ce sont des passionnés.

Sonotec, le premier distributeur en France des micro-ordinateurs de la nouvelle génération.

Voici leurs coordonnées :



06. CANNES-LA BOCCA Onde Maritime tél. (93) 47.44.50
CANNES-SUR-MER Vidéo Riviéra Diffusion tél. (93) 20.61.37
13. MARSEILLE 05 Elp Informatique tél. (91) 44.91.13
MARSEILLE 07 Provence Système - tél. (91) 33.22.33 ou 81.70.20
MARSEILLE 09 Europe Electronique tél. (91) 75.03.03
AIX-EN-PROVENCE Soproga - tél. (42) 59.14.85
14. CAEN OMB - Vassard Tillette - tél. (31) 93.48.09
15. AURILLAC SSI - tél. (71) 48.63.96
16. ANGOULEME L'Homme - tél. (45) 96.27.57
21. DIJON Settem - tél. (80) 66.16.43 - Informatique Assistance - tél. (80) 41.16.96
24. SARLAT Soperac & Drugstore 4, rue des Consuls
27. EVREUX SEM - tél. (32) 39.26.08 ou 39.24.87
29. BREST Nedelec Radio Sell - tél. (98) 44.32.79
31. TOULOUSE Soubiron - tél. (61) 21.64.39
FNAC Toulouse - tél. (61) 23.11.08
33. BORDEAUX AEA - tél. (56) 92.61.33
BEGUEY CADILLAC Audiovisuel Aquitaine tél. (56) 27.11.29
34. MONTPELLIER IFI - tél. (67) 58.58.28
35. RENNES Ordiface - tél. (99) 30.13.10.
Sominfo - tél. (99) 79.32.97
38. GRENOBLE Alpha Systèmes - tél. (76) 47.80.67
44. NANTES Ordirama - tél. (40) 20.36.20
45. ORLEANS AMC - tél. (38) 62.62.58
49. ANGERS Informatique Service - tél. (41) 88.38.55
CHOLET MTIO - tél. (41) 62.57.57
51. REIMS HBN - Electronique - tél. (26) 88.62.87
EPERNAY Magenta Gestion - tél. (26) 53.19.93
54. NANCY SEREC - tél. (83) 32.12.60 ou 32.01.46
LAXOU Semitec - tél. (83) 40.43.38
59. FRELINGHIEN ANPICO - tél. (20) 77.80.80
VALENCIENNES Micromega - tél. (27) 46.89.22.
TOURCOING EAEA - tél. (20) 76.82.11
HAUBOURDIN Léanord - tél. (20) 07.30.55
MARCQ-EN-BARŒUL Micro Forum tél. (20) 72.10.07
60. BEAUVAIS Robert Ledoux - tél. (4) 448.48.48
62. LE TOUQUET Difélec - tél. (21) 05.32.23
63. CLERMONT-FERRAND Flagélectric tél. (73) 92.13.46
Impact - tél. (73) 92.17.55
Necrial - tél. (73) 35.02.70
64. PAU Sogec - tél. (59) 27.63.28
BAYONNE Calcul Intégral - tél. (59) 55.43.47
65. TARBES Bigorre Bureau - tél. (62) 34.73.04 ou 34.66.33
Microrama - tél. (62) 93.65.48
66. PERPIGNAN MAB - tél. (68) 54.03.46
67. STRASBOURG - Strasbourg Micro Informatique tél. (88) 22.11.32
Est Télé Dépannage tél. (88) 84.16.52
FNAC Strasbourg tél. (88) 22.03.39
LINGOLSHEIM Télétechnic 2000 tél. (88) 78.02.88
SELESTAT OMB-Parmentier - tél. (88) 92.80.61
68. COLMAR Sadimo - tél. (89) 24.20.14
MULHOUSE Cémia - tél. (89) 46.42.57
69. LYON 01 SSE-Cami - tél. (78) 39.89.00
71. CHALON-SUR-SAONE Sogémo tél. (85) 48.47.81
72. LE MANS E.O.B. - tél. (43) 81.57.41
DOLLON Aesculapple 20 rue de la Gare 72390
75. PARIS 04 Thénésis - tél. 274.06.31
PARIS 05 Act Informatique - tél. 329.47.96
PARIS 06 FNAC - tél. 544.39.12
PARIS 08 JCS Composants Fanatronic - tél. 265.42.62
Micro Data International - tél. 325.26.49
Sivéa - tél. 387.01.56
PARIS 09 Anglade - tél. 878.71.00
EAC - tél. 281.11.44
Omnibus - tél. 526.24.15
Papeterie du Siècle tél. 577.98.80
International Computer - tél. 285.24.55
PARIS 11 MID - tél. 357.85.20
Triangle Informatique tél. 805.62.00
PARIS 15 IEF - tél. 828.06.01
Illel - tél. 554.83.81
Imagol Electronique - tél. 551.80.08
PARIS 16 Pentasonic - tél. 524.23.16
PARIS 17 Plus Consultant - tél. 764.02.20
Norodata - tél. 766.36.24
Sideg - tél. 627.12.43
KA - tél. 387.46.55
PARIS 18 JCR Electronique - tél. 606.97.25
PARIS 19 Bior - tél. 242.15.27
PME Computer - tél. 241.66.11
76. ROUEN Omic - tél. (35) 71.47.96
Conseil Computer - tél. (35) 63.36.06
Guérouli Informatique - tél. (35) 94.20.53
Scripta Calcul - tél. (35) 89.48.67
DIEPPE Electrodom - tél. (35) 84.18.58
LE HAVRE VPC - tél. (35) 42.49.21
80. AMIENS Duburk Euréka Electronique tél. (22) 91.32.39
85. LA ROCHE-SUR-YON GCI - tél. (51) 37.42.67
LA ROULIÈRE OLONNE-S-MER Idées Informatique - tél. (51) 95.19.47
88 EPINAL AVM - tél. (29) 82.14.97
91. PALAISEAU JBFB - tél. 014.38.25
MONTGERON Métrana - tél. 903.51.04
92. BOULOGNE Minigraphe Micro Informatique tél. 608.44.51
Paris Informatique - tél. 603.74.14
COURBEVOIE Suari - tél. 334.10.15
93. NOISY-LE-GRAND Cybernétic - tél. 305.40.05
95. CERGY Z.A. Béthunes Cergy Cart Expert France tél. 031.92.80
ARGENTEUIL Jean Lambert - tél. 961.40.44
97. LE TAMPON (Réunion) Micro Systèmes Services tél. (262) 27.07.03

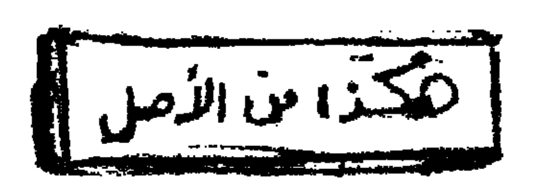


5 rue François Ponsard, 75016 Paris - Téléphone (1) 524.37.40

concurrence



هكذا من الأصل



« En inventant l'ordinateur Apple, nous avons créé un vélo d'un nouveau genre. »



En 1976, Steve Jobs et son associé, Steve Wozniak, inventèrent l'ordinateur Apple. Aujourd'hui, Steve Jobs est Vice-Président d'Apple Computer, Inc., dont le siège se trouve à Cupertino en Californie. Apple Computer est devenu un des leaders de l'informatique individuelle.

Un ordinateur individuel, qu'est-ce que c'est au juste ?

Je vous répondrai par une analogie : celle du vélo et du condor. Il y a quelques années, j'ai lu le compte-rendu d'une étude sur le rendement locomoteur de diverses espèces de notre planète, y compris l'homme. Le but de cette étude était de déterminer quelle était l'espèce capable du meilleur rendement entre un point A et un point B, c'est-à-dire celle qui dépenserait le moins d'énergie pour ce déplacement. Le condor l'emportait haut la main. L'homme était deuxième, loin derrière.

C'est alors que quelqu'un eut l'idée de mettre l'homme à l'épreuve une seconde fois, mais à vélo. L'homme se révéla alors avoir un rendement double de celui du condor ! C'était le triomphe du faiseur d'outils. Avec le vélo, l'homme s'est doté d'un outil capable d'amplifier l'une des aptitudes qu'il possédait. C'est pourquoi je compare l'ordinateur individuel au vélo. L'ordinateur individuel d'Apple, c'est en quelque sorte le vélo du vingt et unième siècle. C'est un outil qui amplifie l'intelligence que nous possédons. L'interaction entre une personne et son ordinateur individuel augmente la productivité intellectuelle de cette personne.

« L'interaction entre une personne et son ordinateur individuel augmente la productivité intellectuelle de cette personne. »

Aujourd'hui, la plupart des gens ignorent encore qu'il existe des ordinateurs individuels. La gageure pour notre industrie, ce n'est pas seulement de faire mieux connaître les ordinateurs individuels, mais de rendre leur utilisation si aisée qu'avant dix ans ils seront aussi répandus que les vélos.

C'est l'une des raisons pour lesquelles je désirais cette interview. Je voulais expliquer ce qu'est un ordinateur individuel et comment il peut nous aider tous à prendre de meilleures décisions.

Quelle est la différence entre un ordinateur individuel et les autres ordinateurs ?

La différence clé, c'est la relation individuelle directe qui s'établit entre l'homme et la machine — l'interaction *individuelle* immédiate.

Pour illustrer ce concept : l'investissement nécessaire à l'achat d'un train de voyageurs suffirait à l'achat de mille Renault 5. Le train de voyageurs, c'est un gros ordinateur (par exemple une unité centrale ou un mini-ordinateur), et la Renault 5, c'est un ordinateur individuel Apple. Il est évident que la R5 n'est ni aussi rapide ni aussi confortable qu'un train de voyageurs. Par contre, elle vous permet d'aller où vous voulez, quand vous voulez, et avec qui vous voulez. Le propriétaire d'une R5 exerce un contrôle *individuel* direct sur sa machine.

Dans les années soixante et au début des années soixante-dix, cette interaction *individuelle* entre une personne et un ordinateur n'était pas réalisable économiquement. Les ordinateurs étaient trop coûteux, trop compliqués. Cinquante personnes devaient s'en partager un seul. Avec l'apparition de la micro-électronique, toutefois, les composants des ordinateurs se firent de plus en plus petits et compacts. Les machines devinrent plus rapides. Leur consommation électrique diminua considérablement. L'information électronique était enfin devenue abordable. Et nous en avons profité pour inventer l'ordinateur individuel, le « vélo qui pense ».

« Ce que nous voulions offrir avec l'Apple II, c'était l'avantage d'un ordinateur de 80 000 francs ou d'un système en partage de temps de 540 000 francs dans une machine qui ne coûterait que 8 000 francs. »

A peine avions nous lancé le premier Apple en 1976 que tous nos amis voulurent en avoir un. Au moment de la mise sur le marché de l'Apple II, au début de l'été 1977, la demande d'ordinateurs individuels avait déjà amorcé son ascension — vertigineuse.

Nous avons déjà vendu plus de 150 000 systèmes d'ordinateurs individuels Apple. Ce que nous voulions offrir avec l'Apple II, c'était l'avantage d'un ordinateur de 80 000 francs ou d'un système en partage de temps de 540 000 francs dans une machine qui ne coûterait que 8 000 francs.

Et ici, j'introduirai une seconde analogie : celle du moteur géant et du petit moteur de puissance fractionnaire. Quand le premier moteur électrique fut inventé, vers la fin du dix-neuvième siècle, on ne pouvait construire que des modèles de grandes dimensions, très coûteux — comme dans le cas des premiers ordinateurs. Ces premiers moteurs énormes fournissaient leur énergie à des usines entières au moyen de poulies et de courroies tendues dans toutes les directions pour faire tourner les machines. C'est seulement après l'apparition du moteur fractionnaire qu'il devint possible d'installer la puissance voulue à l'endroit *exact* où il la fallait.

On pourrait dire que ce que nous avons inventé avec l'Apple portatif, c'est le premier « ordinateur fractionnaire ». L'Apple est assez compact pour être installé là où vous le voulez. Sur une table de travail, au bureau, au laboratoire, à l'école ou chez vous, il vous permet d'obtenir précisément les renseignements dont vous avez besoin. De même que le moteur fractionnaire apportait la puissance là où il la fallait, l'ordinateur individuel apporte l'information concentrée là où elle est nécessaire.

Vous dites que l'ordinateur individuel peut augmenter la productivité intellectuelle de l'utilisateur. Comment cela ?

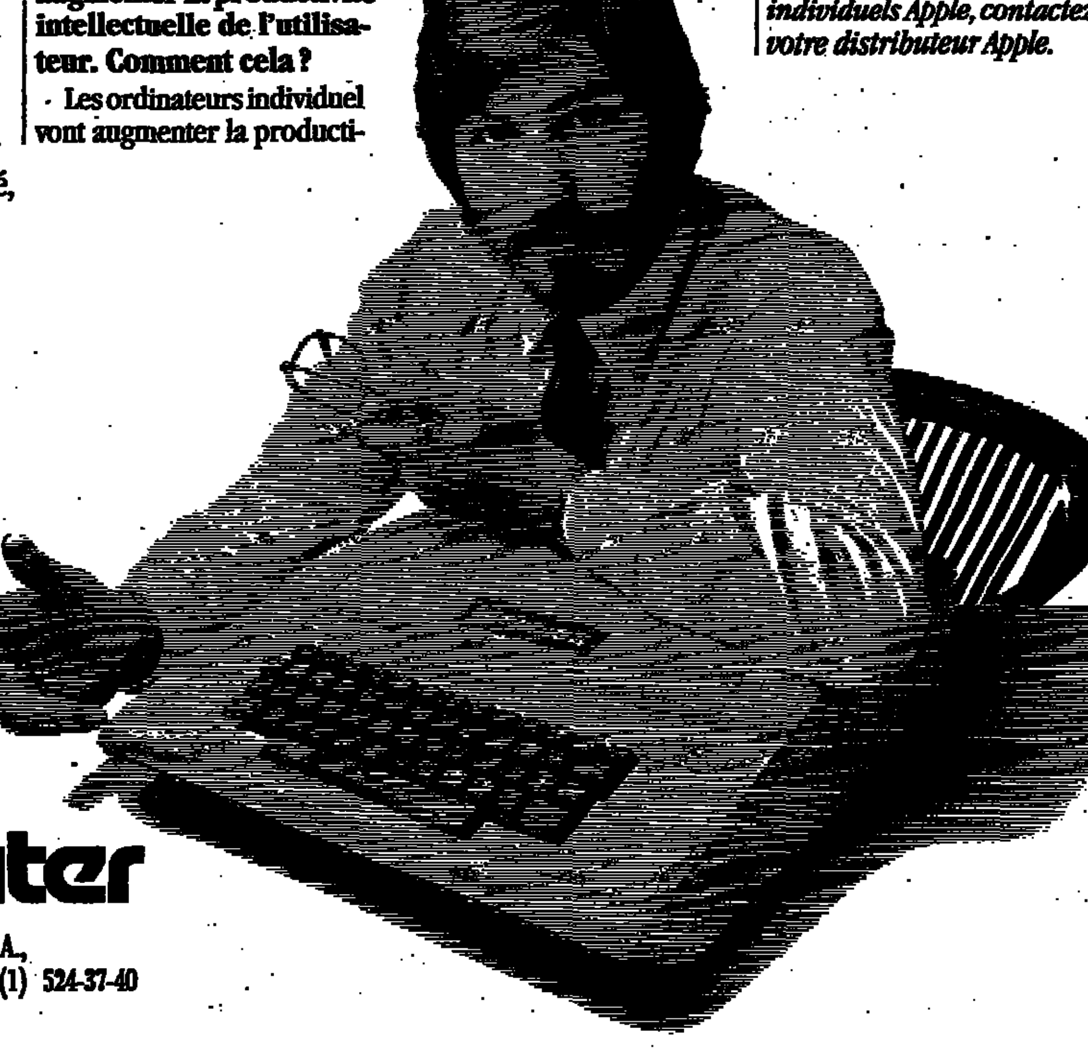
Les ordinateurs individuel vont augmenter la productivité parce que ce sont des outils d'augmentation du rendement. Les quinze dernières années n'ont vu apparaître que quatre nouveaux outils de ce genre qui ont considérablement augmenté la productivité, par exemple celle du travail de bureau : ce sont la machine à écrire Selectric® d'IBM, la calculatrice électronique, le copieur xérographique et les systèmes téléphoniques modernes de bureau. (Soit dit en passant, le magnétophone portatif à cassette que vous utilisez pourrait bien être le cinquième). Comme toutes ces inventions, l'ordinateur individuel apporte une nouvelle puissance concentrée à l'utilisateur *individuel*.

« Dans les années quatre-vingt, le petit ordinateur personnel accomplira pour les particuliers ce que les grands ordinateurs ont accompli pour les grosses sociétés dans les années soixante et soixante-dix. »

Dans les années quatre-vingt, le petit ordinateur individuel accomplira pour les particuliers ce que les grands ordinateurs ont accompli pour les grosses sociétés dans les années soixante et soixante-dix. Aujourd'hui, Apple met la puissance des ordinateurs entre les mains de personnes qui n'y avaient encore jamais eu accès.

Savez-vous que cette année, rien qu'aux Etats-Unis, on vendra environ dix millions de vélos ? Et puisque nous comparons l'ordinateur individuel à un vélo — ou bien à une Renault 5 ou à un moteur fractionnaire — nous devons aussi essayer d'imaginer quel effet vont avoir, et très certainement de notre vivant, ces dix premiers millions d'ordinateurs individuels pas plus gros qu'une machine à écrire.

Cette interview fait partie d'une série d'interviews dans lesquelles Steve Jobs discute l'ordinateur individuel et l'effet qu'il ne manquera pas d'avoir sur la société. Pour plus de renseignements sur l'ensemble des ordinateurs individuels Apple, contactez votre distributeur Apple.





Distributeur agréé des ordinateurs Apple : Sonotec S.A., 5, rue François-Ponsard, 75016 Paris – Téléphone : (1) 524-37-40

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MODE

Et voici la vidéo...

Au Forum des Halles vient d'être présentée en vidéo la très belle collection de printemps de prêt-à-porter d'Angelo Tarlazzi. Un film de quarante-cinq minutes, dansé par des mannequins, qui est aussi une grande première.

La cassette va désormais permettre de disposer chez soi et dans tous les magasins possédant un minimum d'équipement d'un nouveau moyen d'information qui devrait conduire à une évolution des revues spécialisées, du moins telles que nous les connaissons aujourd'hui. Grâce à la vidéo, la mode sera visible pour tous, et on peut s'attendre, par exemple, au développement des patrons et du « faites-le vous-même », du métier à tisser jusqu'au tricot. Mais ce nouveau procédé risque aussi d'amener le créateur à exagérer ses effets, à renforcer encore les côtés folkloriques et exotiques de la mode, à conduire les mannequins à accentuer leurs attitudes de « créatures de rêve », et ne risque-t-on pas de voir les couleurs trahies comme elles le sont parfois au cinéma et à la télévision ? Quoi qu'il en soit, il est à prévoir que ce procédé va se répandre dans le monde de la mode, éliminant peu à peu certains des intermédiaires plus classiques entre le public et les créateurs.

La collection de Tarlazzi, avec ses modèles virevoltants, était toute désignée pour inaugurer ces présentations en vidéo. mais ici encore l'exagération menace, qui transforme les femmes en stars et décale un peu plus la mode du monde réel.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

LA REDOUTE : ensemble coordonné en maille de coton uni et rayé bleu, blanc, rouge. Le polo à col blanc est à 65 francs, le cardigan à 79 francs, comme la jupe (du 34 au 48). A commander dans le catalogue de printemps, par écrit ou par téléphone.

MAURICE FRANCK : coupe de cheveux dans différentes longueurs, au volume profilé vers le front. 26-28, avenue Marceau, Paris-8e.

XAVIER DANAUD : ballerines en chevreau marine, à petits talons de cuir marron. 350 francs, 74, Champs-Elysées, Paris-8e, et aux Galeries Lafayette.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 11.3.81 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 11 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 10 mars à 0 heure et le mercredi 11 mars à 24 heures :

L'air chaud et humide qui recouvre la France commencera à s'éliminer par l'ouest à partir de mercredi matin. Dans un premier temps, le rafraîchissement sera peu important.

Mercredi, le temps restera nuageux pluvieux, mais après un passage pluvieux plus intense, des éclaircies plus nombreuses vont apparaître. Elles concerneront d'abord la Bretagne et le Cotentin en cours de matinée, puis s'étendront vers l'est et le sud. La zone de pluie continue se situera le soir sur le Dauphiné, la Savoie, les Pyrénées, le littoral du golfe du Lion et le sud du Massif Central.

En Corse, sur la Côte d'Azur et dans les Alpes du Sud le temps sera chaud et nuageux. Par contre, ailleurs, la température baissera de quelques degrés.

Le vent faiblira dans la journée.

Le mardi 10 mars 1981, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,1 millibars, soit 763,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 mars ; le second le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 15 et 11 degrés ; Biarritz, 23 et 15 ; Bordeaux, 20 et 11 ; Bourges, 15 et 12 ; Brest, 11 et 11 ; Caen, 15 et 13 ; Cherbourg, 12 et 11 ; Clermont-Ferrand, 20 et 10 ; Dijon, 15 et 11 ; Grenoble, 20 et 7 ; Lille, 11 et 11 ; Lyon, 18 et 10 ; Marseille, 20 et 10 ; Nancy, 15 et 12 ; Nantes, 17 et 12 ; Nice, 16 et 11 ; Paris-Le Bourget, 15 et 13 ; Pau, 23 et 12 ; Perpignan, 14 et 8 ; Rennes, 14 et 12 ; Strasbourg, 15 et 12 ; Tours, 17 et 13 ; Toulouse, 22 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 11 degrés ; Amsterdam, 10 et 7 ; Athènes, 16 et 6 ; Berlin, 12 et 4 ; Bonn, 14 et 11 ; Bruxelles, 13 et 11 ; Le Caire, 27 et 12 ; îles Canaries, 29 et 19 ; Copenhague, 9 et 1 ; Genève, 17 et 7 ; Jérusalem, 23 et 12 ; Lisbonne, 23 et 11 ; Londres, 12 et 11 ; Madrid, 18 et 9 ; Moscou, —2 et —4 ; Nairobi, 29 et 11 ; New-York, 8 et 0 ; Palma-de-Majorque, 19 et 11 ; Rome, 16 et 4 ; Stockholm, 7 et —2.

TEMPS PROBABLE
du jeudi 12 au dimanche 15 mars

Jeudi 12. — Une perturbation pluvieuse achèvera de traverser les régions proches de la Méditerranée. Elle sera suivie sur l'ensemble de la France par un temps plus variable avec alternance d'averses et d'éclaircies. Les températures s'élèveront à 12 degrés dans le Nord et le Centre, 15 à 16 dans le Midi.

Vendredi 13 et samedi 14. — Le *temps sera plus frais avec des averses* de plus en plus fréquentes prenant un caractère de giboulées sur le quart nord-est. Les vents s'orienteront au nord-ouest en se renforçant, le mistral et la tramontane s'établiront. Les températures minimales seront de 5 à 8 degrés, les maximales de 8 à 10 dans le Nord, 11 à 13 dans le Midi.

Dimanche 15. — Temps frais le matin, mais les averses se localiseront en régions montagneuses et de belles éclaircies se produiront dans l'Ouest. Les températures s'élèveront à 14 ou 16 degrés dans l'Ouest et seront sans grand changement ailleurs.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

VIVRE A PARIS

LA RÉCUPÉRATION DES ANNUAIRES TÉLÉPHONIQUES

Dans le cadre des économies de papier, une campagne de récupération des vieux annuaires téléphoniques est actuellement organisée à *Paris en liaison* avec le secrétariat d'Etat aux P.T.T. Des bennes sont, jusqu'au 13 mars, mises à la disposition du public à proximité des bureaux de poste suivants : 25, rue du Louvre (1er), 8, place de la Bourse (2e), 67, rue des Archives (3e), place Baudoyer (4e), 3, rue des Ecoles (5e), rue de Tournon (6e), angle de la rue Cler et de l'avenue de la Motte-Picquet (7e) face au n° 32, 49, rue La Boétie (8e), 7, boulevard Haussmann (9e), 2, square Alban-Satragne (10e), 97, boulevard Richard-Lenoir (11e), 168, avenue Daumesnil (12e), 23, avenue d'Italie (13e), 105, boulevard Brune (14e), 2, rue Joseph-Liouville (15e), 1 *bis*, rue de Chaillot (16e), 110, avenue de Wagram (17e), 81, boulevard Bessières (17e), 204, rue Marcadet (18e), 8, avenue Laumière (19e) et 248, rue des Pyrénées (20e).

TABAC

UNE « CHAMPAGNE » INTERNATIONALE

Quatre grandes entreprises publiques de tabac, en France, la SEITA (Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes), au Japon, J.T.S. (Japanese Tobacco and Salt Corporation), en Autriche, A.T.W. (Austria Tabakwerke), en Italie, *Monital* (Monopoli di Stato) ainsi que la firme portugaise Tabaqueira lancent ensemble une nouvelle cigarette blonde, la Champagne

Il s'agit d'une cigarette longue, à bout filtre, présentée sous un emballage blanc, rouge-brun et or, qui sera vendue par paquets de vingt au prix de 5,50 francs en France, mais aussi simultanément au Japon, en Autriche, en Italie et, à partir de ces différents pays, en Europe et en Extrême-Orient (1). L'initiative est originale puisqu'il s'agit en fait du lancement de la première cigarette internationale destinée, dans l'esprit de ses « inventeurs », à concurrencer les blondes américaines, dans un premier temps, sur les marchés non américains.

La composition du produit, sa présentation, son nom ont été déterminés en commun, mais il appartiendra à chacun des sociétés d'Etat de le fabriquer et de le commercialiser suivant ses méthodes propres et sur son marché traditionnel.

(1) Les Champagne vendues en France auront une teneur en goudron de 14,5 mg et en nicotine de *1,07 mg par cigarette.*

PARIS EN VISITE

MERCREDI 11 MARS

« L'art gothique », 14 h. 15, musée du Louvre, Pavillon de Flore, Mme Saint-Girons.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Château de Vanves », 15 h., 5, rue Julien à Vanves, Mme Chapuis.

« Notre-Dame », 15 h., métro Cité, Mme Oswald.

« Exposition Gainsborough », 17 h 30, Grand Palais, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Conciergerie », 14 h. 30, 1, quai de l'Horloge (Approche de l'art).

« Pissarro », 15 h. 30, Grand Palais (Mme Angot).

« Pissarro », 15 h. 15, Grand Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs)

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Ferrand.

« Crypte de Notre-Dame », 15 h., entrée (Mme Hager)

« La Cour carrée du Louvre », 15 h., Pavillon de l'Horloge (M. de La Roche)

« Un tableau », 14 h. 30, 107, rue de Rivoli (pour enfants).

« Le Palais-Bourbon », 15 h., façade sur le quai (Paris et son histoire).

« Autour de Beaubourg », 14 h. 30, façade de l'église Saint-Merri (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les impressionnistes », 14 h. 45, entrée du musée du Jeu de Paume (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux-Paris).

« Mobilier national », 15 h., 13, avenue du Président-Wilson (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

MERCREDI 11 MARS

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Les grandes heures de la civilisation anglaise : les rois hanovriens ».

17 h. 30, 5, rue Ferrus, Mme H. Carrère d'Encausse : « Le pouvoir en U.R.S.S. au lendemain du vingt-sixième congrès » (Institut français des relations internationales)

18 h., salle Jean-Renoir, Centre Pompidou : « Brésil d'hier : société rurale et artisanale ».

18 h. 15, 35, rue de Sèvres, MM. D. Boubakeur, Habchi : « La prière mystique en islam » (Fraternité d'Abraham).

19 h. 30, salle Pierre-Julien-Eymard, 23, avenue de Friedland, M. Cerbeland-Salagnac, MM. l'abbé P. Chauvet, L. Déjond : « France, fille aînée de l'Eglise, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ? » (Centrale catholique des conférences).

20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg : « La lune et les étapes après la mort dans le tarot symbolique » (Institut de recherches traditionnelles).

20 h., 26, rue Bergère, M. D. Kieffer : « L'iridologie : l'iris, miroir de santé en naturopathie » (l'Homme et la Connaissance).

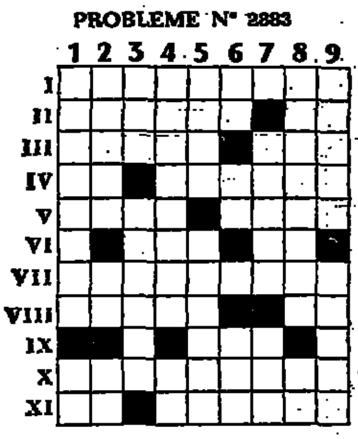
20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Synthèse des écoles psychanalytiques » (Psycho-Santé)

20 h. 45, 4, place Saint-Germain-des-Prés, docteur G. Clisson : « Médecine sacrée, médecine profane » (la Vie claire) (entrée libre)

21 h., 9 bis, avenue d'Iéna : « Histoire des Slaves du Sud » (Autour du monde) (projection)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2883



HORIZONTALEMENT

I. Farouche partisan de la mésentente conjugale. — II. Ne fait pas rire, même les gens chatouilleux. Personnel. — III. Fait susciter des doutes quand il est certain. Le faux est gratuit tout en pouvant coûter cher. — IV. Point de départ pour l'infini. *Quand on* le priait nommément de s'en aller, cela paraissait franchement contradictoire. — V. Abandonné par un voyageur extra-terrestre. Rayonne souvent, brille toujours. — VI. Sans taxe ou sans tache. Elément de cube ou de carré. — VII. Personne qui se retire complètement des affaires. — VIII. Faire la grève des communications. Préposition. — IX. Perle d'une belle eau ornementant la couronne belge. — X. Telle la supériorité du chauffard sur le piéton. — XI. Agent spéculatif. Sa trop grande liberté limite celle des autres.

VERTICALEMENT

1. L'avènement du cinéma parlant ne lui a posé aucun problème de reconversion. Préposition. — 2. Aire de spectacle de la Rome antique ou de l'Espagne moderne. Deux jumelles pour un même lit. Démonstratif. — 3. Force invisible. Même compositeur, un tel homme ne compose pas. — 4. On le voyait rarement sortir du café sans avoir pris quelques bleus. L'argent du baron Berzélius. — 5. C'est parfois faire l'âne face à un mouton. Certains lui préfèrent une anglaise bien roulée. — 6. Démonstratif. Préposition. Célèbre flûtiste. — 7. Elastiques anatomiques. Quand il est étendu, c'est toujours sans connaissance. — 8. Partisan de la substitution du singe par la princesse. Personnel. — 9. Telle une femme que personne ne possède. Conséquence de l'échec de toute conciliation.

Solution du problème n° 2882

Horizontalement

I. Résidence. — II. Epicerie. — III. Mi. Trempe. — IV. Anier. Bec. — V. Névrite. — VI. Réer. Br. — VII. Eté. Rivet. — VIII. Mamie. Ote. — IX. Eros. Emir. — X. Néréides. — XI. Tête. Fret.

Verticalement

1. Remaniement. — 2. Epine. Tarée. — 3. Si. Ivre-mort. — 4. Ictère. Isée. — 5. Derrière. — 6. Ere. Tri. S.D.F. — 7. Nimbe. Vomer. — 8. Cèpe. Bêtise. — 9. Ecarter.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 9 et 10 mars 1981.

DES DECRETS

● Portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République argentine en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (ensemble un protocole) signée à Buenos-Aires le 4 avril 1979.

● Relatif à la date de radiation des cadres des hommes qui, accomplissant le service national, font l'objet d'une décision de réforme

DES ARRETES

● Relatifs au secours viager et aux dispositions applicables au secours viager dans les départements d'outre-mer.

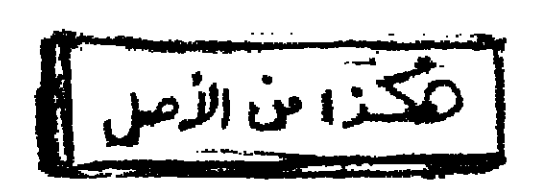
UNE LISTE

● Des candidats ayant obtenu le diplôme d'expertise-comptable *ou d'expert comptable (session de* 1980).

**

D'autre part, le Bulletin *officiel* des décorations, médailles et récompenses du 10 mars publie *un décret* portant promotions et nominations dans l'ordre des *palmes académiques ; des arrêtés* portant attribution de la médaille de la jeunesse et des sports.

— *Conseil économique et social.* Par décret du président de la République, publié au *Journal officiel* du 10 mars, trente-six personnalités ont été nommées pour siéger au Conseil économique et social en qualité de membres de section pour une période de deux ans, à partir du 1er janvier 1981.



Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

Une nouvelle installation européenne de recherche

LE CHOC PROTONS-ANTIPROTONS

pour fabriquer des particules qui n'existent pas

L'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) a fait savoir récemment qu'un faisceau d'antiprotons avait été porté à l'énergie de 26 milliards d'électronvolts (26 GeV) dans une machine utilisée jusqu'ici pour accélérer des protons (« le Monde » daté 15-16 février). C'est une étape importante dans la réalisation d'un grand projet qui donnera à l'Europe une avance certaine sur les Etats-Unis : il s'agit d'accélérer dans un même anneau circulaire des antiprotons tournant dans un sens et des protons tournant en sens inverse. Les deux faisceaux se croiseront en un certain nombre de points, où les physiciens disposeront leurs appareils pour observer ce qui se produira. On peut, par ce procédé, atteindre des énergies inaccessibles autrement, et donc ouvrir un nouveau domaine de la physique.

On attend des expériences, qui commenceront à la fin de l'été, une masse importante de découvertes, en particulier la mise en évidence de particules encore inobservées, mais prévues par la théorie. En fait, cette installation devrait occuper pendant plusieurs années les physiciens qui travaillent au CERN, en attendant la mise en service du LEP, grand anneau de collisions d'électrons et de positrons, qui pourrait intervenir à la fin de l'actuelle décennie, et qui sera un nouveau pas dans l'étude des très hautes énergies. Si le LEP est décidé. Une décision est attendue cette année, mais il y a actuellement des réticences de la Suède.

LE proton est une particule qui existe en abondance dans la nature : c'est le noyau de l'atome d'hydrogène. *On sait, depuis cinquante ans,* faire des sources de protons fournissant un faisceau intense, bien calibré en direction et en vitesse. On peut ensuite accélérer ce faisceau dans des accélérateurs de divers types. Ceux du CERN sont des synchrotrons, où les protons tournent dans un anneau circulaire et reçoivent à chaque tour une petite accélération qui augmente progressivement leur énergie. Il y a deux synchrotrons au CERN : le PS (synchrotron à protons) a été mis en service en 1959 et donne aux protons une énergie de 26 GeV ; le SPS (super-synchrotron à protons), en service depuis 1976, reprend des protons accélérés par le PS et porte leur énergie à 500 GeV. Ces protons sont alors extraits du SPS et viennent percuter des cibles. Les physiciens étudient les interactions entre ces protons et la matière des cibles.

Tout automobiliste sait bien que, s'il roule à 100 kilomètres à l'heure, ce n'est pas du tout la même chose de percuter une voiture à l'arrêt ou une voiture roulant à 100 kilomètres à l'heure en sens inverse. Dans le second cas, toute l'énergie cinétique de la voiture est absorbée dans le choc et sert à déformer les tôles de la voiture... et le corps de l'occupant, dont les chances de survie sont à peu près nulles. Dans le premier cas, une moitié de l'énergie met en mouvement la voiture qui était à l'arrêt, et une moitié seulement fournit un travail de déformation. Le pronostic est moins sombre pour le conducteur.

Les lois de la relativité

Il en est de même pour les protons, à ceci près qu'il faut appliquer les lois de la relativité d'Einstein et non celles de la mécanique classique. On constate alors que, dans le choc d'un proton de 500 GeV sur un proton immobile, l'essentiel de l'énergie — et non la moitié comme dans l'exemple des automobiles — sert à mettre la particule immobile en mouvement. Seulement 30 GeV sont véritablement utilisés pour « déformer » les protons dans le choc et pour créer les phénomènes *que les physiciens étudient* (fabrication de particules qui n'existent pas dans la nature).

C'est pourquoi le CERN s'était *doté*, en 1971, d'un troisième appareil : les ISR (Intersecting Storage Rings). Ce sont deux anneaux dans lesquels on envoie deux faisceaux de protons venant du PS. Les sens de rotation sont opposés dans les deux anneaux, et on peut observer ce qui se passe aux points de croisement. Les collisions y sont analogues à celles de deux voitures circulant en sens inverse : toute l'énergie disponible est bien utilisée ; quoique l'énergie de chacun des faisceaux de protons soit limitée à 26 GeV, cela fait 52 GeV en tout, et les chocs sont plus « violents » que ne le sont ceux des protons de 500 GeV du SPS quand ils rencontrent des protons immobiles.

Mais on sait, depuis long*temps, qu'il serait plus intéres*sant de faire se rencontrer non deux faisceaux de protons, mais un faisceau de protons et un faisceau d'antiprotons. L'antiproton est l'antiparticule associée au proton, et une loi générale est que particule et antiparticule peuvent s'annihiler *mutuellement* dans un choc. *Il* se trouve que cette annihilation d'un proton et d'un antiproton apporte plus d'informations que le simple choc proton-proton. De plus, toute machine qui accélère *des protons peut* aussi *accélérer* des antiprotons, et même faire les deux choses simultanément. La seule condition est que protons et antiprotons tournent en sens inverse — mais c'est justement ainsi que l'on pourra observer leurs rencontres et leurs annihilations mutuelles.

La difficulté est que les antiprotons n'existent pas... du moins dans la nature. On peut les créer à partir de protons. Mais ils partent dans toutes les directions, et, jusqu'à ces dernières années, il paraissait vain d'espérer constituer un faisceau assez fin et assez intense pour entrer dans le tube étroit d'un accélérateur.

La première idée vint du centre de recherches soviétique de Novosibirsk où, en 1967, Gersh Budker proposa de « refroidir » les antiprotons en les mélangeant à des électrons. L'idée mé*rite explication : en collectant* les antiprotons émis lors de chocs de protons sur de la matière, on peut constituer un faisceau d'antiprotons, mais ce faisceau sera large et hétérogène en vitesse : certains antiprotons iront un peu plus vite que d'autres, et de même les directions seront légèrement différentes. On peut considérer que ce faisceau large et diffus diffère d'un faisceau fin et bien parallèle par une petite agitation incontrôlée de chaque particule. Or une telle agitation incontrôlée porte un nom : c'est de la chaleur. Le faisceau d'antiprotons qu'on sait fabriquer est chaud, alors que celui qu'on souhaiterait avoir, bien homogène et bien parallèle, serait froid.

Comment refroidir un objet chaud : en cédant la chaleur à un objet froid. D'où l'idée de faire circuler les antiprotons au *milieu d'un faisceau bien froid* d'électrons. Et l'on constate effectivement que l'agitation incontrôlée, la chaleur, est transmise des antiprotons aux électrons. L'expérience a été faite au *CERN, et a fourni les résultats* escomptés. Après séparation des antiprotons et des électrons, on obtient un faisceau d'antiprotons beaucoup plus fin et régulier que celui dont on est parti.

Ce n'est cependant pas cette méthode qui a finalement été choisie, mais une autre, inventée par un ingénieur du CERN, Simon Van der Meer. Appelée « refroidissement *stochastique* », elle est d'un principe un peu moins simple. L'idée est de mesurer la vitesse de chaque proton et de lui appliquer la correction nécessaire pour ramener sa *vitesse à la valeur moyenne de* l'ensemble. On fait tourner le faisceau d'antiprotons dans un petit anneau (AA sur la figure) dont le tube est très large. On mesure en un point la vitesse d'un antiproton et on applique *la correction quand il passe au* point diamétralement opposé.

Mais quelques centaines de milliards d'antiprotons passent en même temps au point de mesure : on ne peut donc mesurer qu'une moyenne des vitesses et des trajectoires, et la correction qu'on appliquera sera aussi une moyenne : elle sera bonne pour certaines particules et mauvaise pour d'autres. Une théorie assez compliquée indique cependant que la cure est bénéfique, et qu'après quelques secondes — soit plusieurs millions de tours — pratiquement tous les anti*protons auront leur trajectoire* corrigée ; le faisceau sera « refroidi ».

Un saut dans l'inconnu

Le schéma du projet est le suivant : les protons accélérés par le PS à 26 GeV viennent frapper une cible. On collecte les antiprotons créés dont l'énergie est de 4 GeV ; et on les envoie dans l'anneau AA. Après refroidissement, ils sont injectés dans le PS et y acquièrent aussi l'énergie de 26 GeV. Par la suite, ils seront envoyés dans le SPS, et immédiatement après le PS enverra dans le SPS des protons de 26 GeV. Le SPS accélérera alors simultanément les deux faisceaux à 270 GeV.

C'est en août ou septembre prochain que commenceront les premières expériences de collisions dans le SPS. Mais, dès les prochaines semaines, on enverra des antiprotons de 26 GeV dans les ISR et on leur fera rencontrer des protons de même énergie. Cela permettra une première évaluation de ce que peuvent fournir les collisions protons-antiprotons.

On en attend beaucoup. Et d'abord, la création de « bosons faibles ». Ces particules sont prédites par des théories bien vérifiées par ailleurs, et l'on est donc raisonnablement sûr de leur existence — en tout cas, ne pas les trouver serait une énorme surprise. Mais elles exigent trop d'énergie pour pouvoir être créées avec les installations actuelles.

On espère aussi voir des « bosons de Higgs ». Il s'agit ici d'une variété de particules encore plus « théorique » que les bosons faibles, et dont on ne sait à peu près rien, sauf qu'on a d'autant plus de chances de les voir qu'on crée des particules plus lourdes, donc qu'on dispose de plus d'énergie. Et comme on ne sait même pas quelle est l'énergie nécessaire — contrairement au cas des bosons faibles, — les expérimentateurs se lancent véritablement dans l'inconnu.

Le flair des physiciens

Bien d'autres découvertes sont possibles — tout ce qu'ont imaginé les théoriciens, et même ce à quoi ils n'ont pas pensé ! Mais la difficulté est de séparer les phénomènes intéressants qui pourraient être noyés dans un intense bruit de fond provenant de la création de particules déjà bien connues. L'avantage du LEP sur le projet actuel est une forte réduction de ce bruit de fond.

Autour des points d'intersection, les physiciens disposent donc d'énormes appareils permettant de mesurer les caracté*ristiques des particules* produites dans les chocs protons-antiprotons. De longs calculs permettront ensuite de reconstituer les trajectoires et d'établir des filiations. Car les particules que l'on cherche ont une durée de vie beaucoup trop courte pour aller jusqu'aux détecteurs. Ce sont leurs « *filles* » ou « petites-filles » que détecteront les appareils.

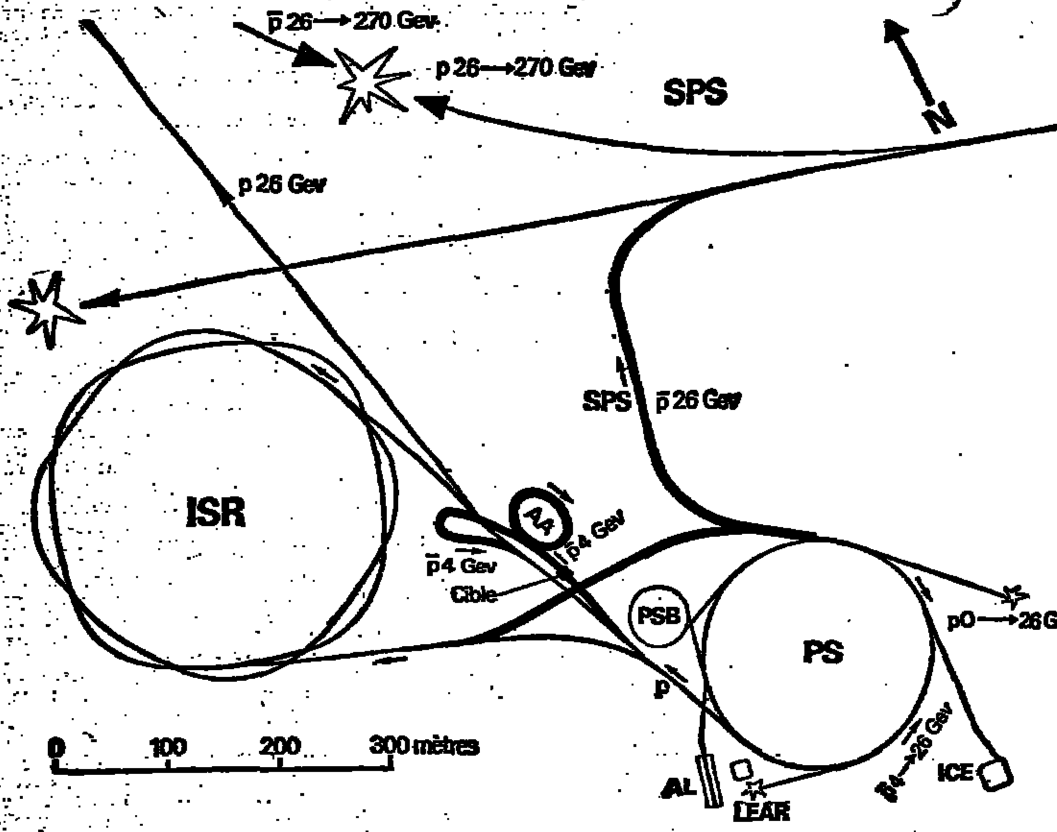
Mais ils détecteront tellement de choses qu'il est exclu de tout analyser. Et c'est là que la science et peut-être le flair des expérimentateurs seront fondamentaux. Il faudra choisir. Par exemple, on ne s'intéressera qu'aux événements où certaines particules de type donné sont mesurées dans certains angles et avec certaines énergies. Seules les collisions satisfaisant à une telle condition seront prises en compte. Et le problème est donc de bien choisir la condition que l'on imposera. Cela se fera par tâtonnements successifs — et cela explique aussi les différences de conception entre les deux expériences concurrentes qui seront d'abord mises en œuvre.

L'une, organisée en collabora*tion par onze laboratoires* (1) et une centaine de physiciens, est un énorme assemblage de détecteurs placés dans un gros aimant qui incurvera les tra*jectoires des particules.* En gros, il y a trois niveaux successifs de détection : un premier pour les particules dites lourdes, un deuxième pour les électrons, un troisième pour les muons — sortes d'électrons lourds moins aisément arrêtés que les électrons.

L'autre expérience est à peu près deux fois moins lourde en nombre de laboratoires, de physiciens ou d'appareils. Elle met plus l'accent sur la détection des électrons, moins sur celle des muons. L'avantage est qu'elle sera plus simple à régler, et pourra fournir plus vite certains résultats. En revanche, d'autres résultats lui seront inaccessibles. Et l'on verra, l'an prochain, de ces deux appareils complémentaires, lequel a été le plus fructueux.

MAURICE ARVONNY.

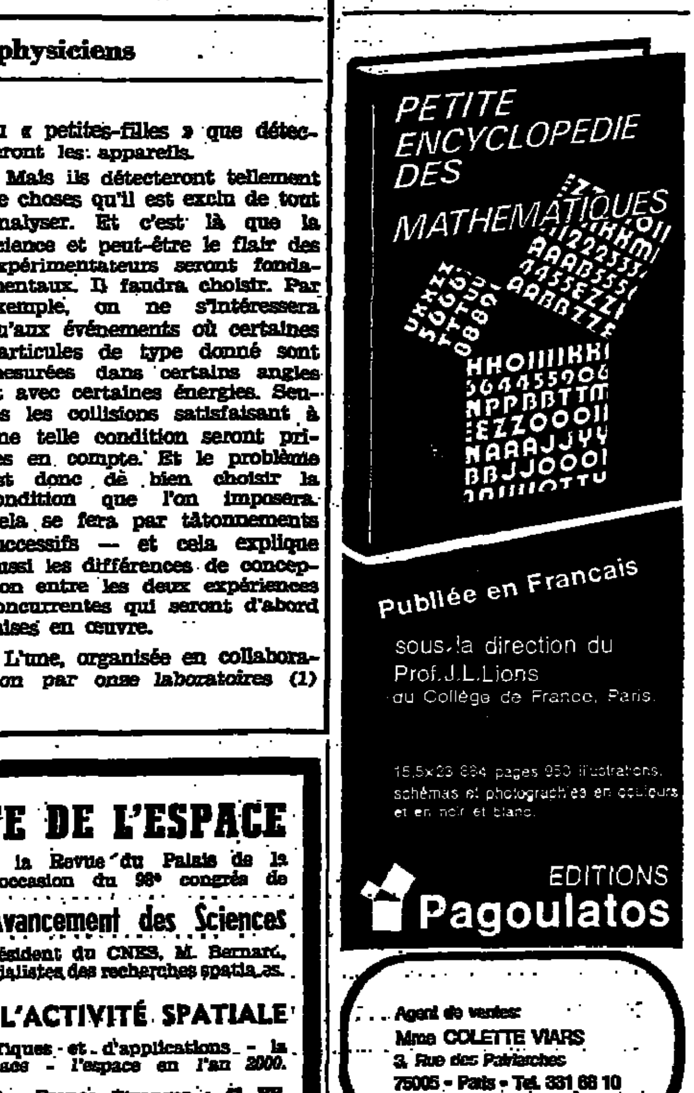
(1) Trois laboratoires français (Annecy, Collège de France, Saclay) participent à cette expérience. Dans la seconde expérience, les participants français viennent d'Orsay et de Saclay. Trois autres expériences sont en préparation et seront installées après les deux premières.



La figure représente les installations du CERN. Les parties qui *ont été ajoutées pour l'accélération* d'antiprotons sont en traits gras.

Un faisceau de protons — noyaux d'atomes d'hydrogène — sort par bouffées d'un petit accélérateur linéaire (A.L.). Après passage dans un accélérateur intermédiaire (P.S.B.), les protons (notés p) sont portés à l'énergie de 26 GeV par le P.S. Ils en sont extraits et envoyés sur une cible. Les antiprotons, dont l'énergie avoisine 4 GeV (notés p surmonté d'une barre), sont recueillis dans l'accumulateur d'antiprotons A.A., où ils subissent le refroidissement stochastique. Ils sont alors réinjectés — en sens inverse — dans le P.S. et accélérés à 26 GeV. De là ils peuvent être envoyés vers les I.S.R. ou vers le S.P.S. Des protons de même énergie sont aussi envoyés dans ces appareils, et on peut étudier les collisions, à 26 GeV dans les I.S.R., ou à 270 GeV après accélération simultanée des protons et des antiprotons dans le S.P.S.

La figure montre aussi deux appareils annexes. I.C.E. est une installation qui a servi à l'étude du refroidissement stochastique et qui a permis de démontrer l'efficacité du procédé. L.E.A.R. est un anneau qui recevra des antiprotons qui auront été freinés et non pas accélérés : ces antiprotons de basse énergie sont un outil d'étude de la structure des noyaux atomiques.



ÉLECTROSTATIQUES OU A LASER

Les gyroscopes, des « étoiles en bouteille »

Savoir où on est, savoir où l'on va : deux impératifs pour les navigateurs. Tout va bien dans un environnement connu ; en revanche, dans une immensité sans repères, sur l'océan ou dans les airs, quand un mobile se déplace à grande vitesse il faut avoir une grande précision de trajectoire : l' « estime » des marins, et la boussole, ne suffisent plus.

Les besoins qui sont apparus au cours de ce dernier siècle ont donné naissance à de petites merveilles de technologie, les gyroscopes, capables aujourd'hui d'une précision extrême dont ont besoin les aviateurs, les spécialistes de l'espace, et surtout, les militaires.

LE principe des gyroscopes est connu depuis fort longtemps : c'est Foucault qui, au milieu du dix-neuvième siècle, montre qu'un objet ayant une symétrie de révolution — une toupie, par exemple, — tournant à grande vitesse autour de son axe, garde son axe de rotation pointé vers une direction constante dans l'espace.

Les besoins nés depuis la dernière guerre, et tout particulièrement ceux des militaires, très exigeants sur la précision de leurs mobiles — aéronefs et projectiles, — ont conduit à la naissance d'appareillages à base de gyroscopes : trois gyroscopes donnent l'orientation du mobile ; dans les « plates-formes à inertie », ils sont couplés à des accéléromètres qui, comme leur nom l'indique, mesurent les accélérations, dont on peut déduire les vitesses, et donc la position du mobile.

Les plates-formes inertielles, font aujourd'hui la grande majorité du « parc mondial », utilisent des gyroscopes « flottants » : le principe de ces appareils, qui équipent la plupart des avions civils ou militaires, les missiles et les sous-marins de la force stratégique, est relativement simple : une toupie qui tourne à grande vitesse (par exemple vingt-quatre mille tours par minute) est installée dans une boîte, elle-même immergée dans un liquide relativement dense où elle « flotte » (pour éliminer l'influence de la pesanteur). A l'extérieur, un système de détecteurs mesure les couples créés par les rotations que tendent à imposer au gyroscope les mouvements du mobile, et un moteur applique un couple correcteur pour ramener le gyroscope « au zéro », dans son axe initial. Dans ces appareils, les gyroscopes restent donc toujours pointés dans la même direction.

Entre la théorie et la pratique, il y a bien sûr un pas important à franchir : la toupie doit être parfaitement équilibrée, son système de roulement (roulements à billes, paliers à gaz) doit créer le minimum de perturbations. L'ensemble, enfin, doit rester insensible aux influences extérieures (température, chocs). Les améliorations apportées avec les années (centrage magnétique de la toupie, utilisation du béryllium pour fabriquer les toupies, nouveaux liquides de flottaison) permettent, aujourd'hui, de satisfaire assez facilement une grande partie des besoins ; la « dérive » des appareils est de l'ordre du centième de degré par heure — ce qui donne, sur la position du mobile, une incertitude d'environ un mille nautique par heure de navigation, largement suffisante dans la plupart des cas : les missiles ont des temps de vol de l'ordre de quelques minutes, les aéronefs, pour leur part, ont à leur disposition plusieurs moyens (radiobalises, radars) qui leur permettent de se « recaler ».

Les sous-marins nucléaires stratégiques ont des exigences évidemment supérieures : de la précision avec laquelle est connue leur position dépend la précision du missile stratégique sur son objectif ; plus que tout, les sous-mariniers recherchent la discrétion, et donc souhaitent espacer autant que possible leurs opérations de visée d'étoiles, tout en connaissant leur position avec la meilleure précision possible. Ils recherchent ainsi, disent plaisamment les spécialistes, des *« étoiles en bouteille »*. On estime généralement que la précision « stratégique » est de deux ordres de grandeur supérieure à l'exigence courante : la dérive tolérée serait d'environ un dix millième de degré par heure.

Dans les années 70 sont apparus de nouveaux gyroscopes, dits « secs ». De dimensions plus réduites, ils ont aussi un autre avantage, par rapport aux précédents : grâce à une géométrie très particulière de la toupie, chaque gyroscope est sensible à deux axes de rotation au lieu d'un, ce qui permet de bâtir des plates-formes inertielles autour de deux gyroscopes — donnant quatre références d'axe. Leurs premières utilisations suivent le même principe de base que pour les gyroscopes flottants : un dispositif d'articulation permet de leur garder un pointage permanent dans des directions fixes. Les gyroscopes peuvent être considérés comme « libres » par rapport au mobile.

Deux technologies d'avenir

Depuis plusieurs années, on travaille, en France comme dans d'autres pays, sur des plates-formes dites à « composants liés » : au lieu que les gyroscopes gardent une orientation fixe dans l'espace, par rapport à laquelle on repère celle du mobile, ils vont suivre constamment les mouvements du mobile : les axes de référence — par exemple la verticale et deux axes horizontaux — ne seront plus directement matérialisés par les gyroscopes, mais calculés à partir de la mesure des rotations des axes des gyroscopes. Cela nécessite, bien sûr, d'assez grandes puissances de calcul, dont il n'était pas possible de disposer il y a quelques années de manière suffisamment fiable et miniaturisée. L'avantage de ces nouvelles centrales à composants liés sera notamment de donner immédiatement les informations sur les vitesses de rotation du mobile, et donc, par exemple, de permettre un couplage direct de la centrale avec les dispositifs de pilotage (commandes électriques).

Les gyroscopes « secs » peuvent être utilisés dans de tels appareils — on pense par exemple pouvoir ainsi équiper certains missiles. Mais l'attention se porte surtout sur deux technologies d'avenir : le gyroscope à suspension électrique et le gyroscope laser.

● *Le gyroscope à suspension électrique* est un gyroscope à toupie très particulier : la toupie est une bille métallique, en béryllium, enfermée dans une cavité sphérique où elle est tenue en équilibre — en « lévitation » — et en rotation à très grande vitesse (par exemple 2 500 tours par seconde) par application de champs électriques. Un très léger « balourd » donné à la bille, qui n'est donc pas parfaitement équilibrée, permet, de l'extérieur, la détermination de son axe de rotation. En France, la SAGEM (Société d'applications générales d'électricité et de mécanique), grand spécialiste des plates-formes inertielles, travaille depuis 1973 sur cette filière pour des applications aéronautiques et navales.

● *Le gyroscope à laser*, dont le principe est connu depuis le début des années 60, atteint aujourd'hui le stade de la commercialisation pour les précisions « courantes » : Boeing et Airbus industrie ont décidé d'en équiper leurs prochains avions.

Le gyroscope à laser est construit autour d'un bloc optique percé d'un canal ayant un parcours triangulaire. Le canal est rempli d'un gaz (hélium-néon par exemple) qui est transformé en plasma grâce à deux électrodes. Dans le plasma se créent, par effet laser, deux faisceaux lumineux qui parcourent le canal — muni de miroirs à ses angles — en sens opposé. A l'un des angles, on observe, par addition d'une fraction des deux faisceaux, des franges d'interférences. Quand la cavité est mise en rotation, les deux faisceaux parcourent des trajets optiques inégaux, et les franges se déplacent. Un dispositif électronique compte le nombre de franges proportionnel à l'angle de rotation.

La mise au point de ces appareils n'a pas été sans problèmes. En particulier, quand il n'y a pas de rotation, les deux faisceaux laser ont tendance à se coupler, ce qui donne une imprécision sur les mesures proches du zéro. Pour y remédier, il faut donc faire appel à un artifice qui consiste à faire osciller constamment (en rotation) l'appareil pour éviter ce couplage.

En France, les gyrolasers ont été surtout étudiés par la S.F.E.N.A. (Société française d'équipements pour la navigation aérienne), en collaboration avec Quantel, spécialiste des lasers. Avec Crouzet (avec laquelle elle est en cours de fusion), la S.F.E.N.A. a mis au point, et s'apprête à commercialiser, une *plate-forme de navigation* à gyrolasers pour hélicoptères.

D'autres technologies, encore plus futuristes, sont encore étudiées : certains pensent ainsi à des gyroscopes à résonance magnétique nucléaire où les éléments gyroscopiques ne seraient autres que des atomes, avec leur rotation propre (spin). La SAGEM a récemment entrepris des travaux dans ce domaine.

XAVIER WEEGER.

En toute logique

LE TRIANGLE SUR LE CARRÉ

PROBLEME N° 194

Le triangle équilatéral et le carré se suivent dans la perfection des figures planes.

Pense-t-on assez souvent à la possibilité d'inscrire le premier dans le second ?

Un carré étant donné, quel est le côté du plus petit triangle équilatéral inscriptible dedans ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 193

$$11111111 \times 1{,}1111111 = 12345678$$

Cette solution a été découverte indépendamment par Jean-Yves Vindard et Robert J. Walen.

PIERRE BERLOQUIN.

M. Mitterrand expose les grands axes d'une politique socialiste de la santé

Le cinquième colloque de l'association Santé et socialisme a eu lieu, à Paris, les 7 et 8 mars. Structure parallèle au parti socialiste, l'association développe des positions qui ne sont pas en tous points conformes à celles du P.S. Elles en sont néanmoins très proches, comme en ont témoigné les allocutions de M. François Mitterrand et M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, et comme le montrent les dix propositions énoncées par le candidat du parti socialiste à l'élection présidentielle.

« Je dois aux Français de développer des lignes de force dans le domaine de la santé », a déclaré M. Mitterrand, ajoutant que *« proposer une nouvelle politique de la santé, c'est proposer un choix de société ».*

Est-il vrai, s'est demandé le candidat socialiste, que la France consacre des sommes excessives à sa politique sanitaire ? Les comparaisons internationales montrent qu'avec 7,2 % du produit intérieur brut contre 8 % aux Etats-Unis et 8,5 % aux Pays-Bas la France n'est pas en tête des nations industrialisées sur ce chapitre. Il n'en demeure pas moins, a-t-il ajouté, que le prélèvement fiscal et social atteint aujourd'hui 42 % du revenu des entreprises et des particuliers et que la mise en œuvre d'une politique socialiste n'aurait pas pour effet d'alourdir une telle pression. Il reste qu'existent dans notre pays, a poursuivi M. Mitterrand, de grandes inégalités devant la maladie et devant la mort.

M. Lionel Jospin a insisté particulièrement sur deux points : mettre en œuvre une politique de santé démocratique, améliorer la protection sociale, a-t-il dit en substance, c'est renouer avec l'origine même du mouvement ouvrier, c'est prolonger les grands acquis de l'après-guerre, c'est entraver la politique actuelle.

M. Jospin a, d'autre part, longuement évoqué la révélation de l'accord signé par la France et cinq autres pays industriels aux termes duquel les Etats-Unis deviennent *« chef de file »* du développement sanitaire de l'Afrique noire (*le Monde* du 3 mars). Soulignant les implications politiques et diplomatiques d'une telle affaire, M. Jospin s'est insurgé contre la politique du secret en la matière.

Les responsables de Santé et socialisme ont en particulier insisté sur la mise en place de *« centres de santé intégrés »* qui devraient progressivement s'organiser sur un modèle voisin des actuels cabinets de groupe. Le paiement à l'acte y serait supprimé et la gestion en serait communautaire.

Le rôle de l'hôpital, dans cette perspective, serait réduit par rapport à sa fonction actuelle : il prendrait en charge tout particulièrement la médecine lourde, technique, et l'accueil des urgences. La médecine libérale serait maintenue, mais ses rapports conventionnels avec la Sécurité sociale seraient *« renégociés »*. Les cliniques privées ne seraient pas supprimées, mais elles devraient participer au service public.

CLAIRE BRISSET.

DIX PROPOSITIONS

1. — Développer l'éducation sanitaire et la prévention dès l'école primaire.

2. — Rendre gratuits les soins hospitaliers, abroger le ticket modérateur d'ordre public, diminuer les dépenses à la charge des assurés et abroger les ordonnances de 1967 (1).

3. — Provoquer entre les caisses de la Sécurité sociale et les syndicats médicaux la négociation d'une nouvelle convention.

4. — Promouvoir la fonction du médecin généraliste, qui doit redevenir un des piliers du système de santé.

5. — Nationaliser trois grands groupes pharmaceutiques afin de permettre la constitution d'un pool national de recherche et de production de médicaments (N.D.L.R. : Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Rhône-Poulenc et Roussel-Uclaf).

6. — Supprimer le secteur privé à l'hôpital public.

7. — Remplacer le prix de journée hospitalier par une négociation du budget des établissements avec la Sécurité sociale et les collectivités locales.

8. — Inciter à la création de centres de santé intégrés, structures légères, décentralisées, répondant aux besoins constatés, en équipes pluridisciplinaires, permettant une prise en charge globale des problèmes de santé.

9. — Supprimer les ordres professionnels.

10. — Proposer et développer des solutions alternatives à l'hospitalisation : centres de santé intégrés, hospitalisation à domicile, hôpitaux de jour, hôpitaux de nuit.

(1) Les ordonnances de 1967, adoptées à l'époque où M. Jean-Marcel Jeanneney était ministre des affaires sociales, accroissaient les pouvoirs d'intervention du gouvernement et lui permettaient notamment de modifier les taux de remboursement.

Cancers bucco-pharingés et modes de vie

En France, 5 % de l'ensemble des cancers, soit plus de dix mille cas chaque année, sont des cancers se développant dans la cavité buccale ou dans l'oropharynx (partie du pharynx située en arrière de la cavité buccale). Le lien entre l'apparition de ces lésions et de mauvaises habitudes de vie (consommation excessive d'alcool et de tabac, mauvaise hygiène bucco-dentaire) est aujourd'hui bien établi. Les thérapeutiques (chirurgie, radiothérapie et chimiothérapie) n'enregistrent pas depuis quelques années de progrès spectaculaires. Aussi le seul espoir, en l'état actuel des connaissances, réside dans un effort accru de prévention. Telle sont, résumées, les principales données qu'ont tenu à souligner les spécialistes réunis à l'occasion du symposium sur les carcinomes bucco-pharyngés organisé récemment par l'Association française pour l'étude du cancer et la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer.

Une fois de plus, l'absence de données épidémiologiques précises constitue un handicap de taille. Il semble en effet que la fréquence des cancers de la cavité buccale et du pharynx ait été longtemps sous-estimée. On pense aujourd'hui, après extrapolation de données départementales (1), que ces localisations représentent 5 % du total des cancers diagnostiqués en France.

Dans la presque totalité des cas, on retrouve chez les sujets associés ou non, les facteurs de risque que constituent l'absorption répétée et massive d'alcool, la consommation immodérée de tabac et une mauvaise hygiène bucco-dentaire. *« Sans qu'il soit possible de chiffrer exactement le risque encouru, on estime*, a expliqué le professeur Yves Cachin (Institut Gustave-Roussy de Villejuif), *que la probabilité de développer un cancer bucco-pharyngé est multipliée par 15 entre une consommation « minimum » de ces toxiques (cinq cigarettes et 0,5 litre de vin par jour) et une consommation « maximum » (quatre paquets de cigarettes et trois litres de vin). »*

De l'avis des spécialistes, l'essentiel des progrès thérapeutiques enregistrés ces derniers temps est dû à la chirurgie associée à la radiothérapie. Cette dernière tente, de son côté, a-t-on précisé, *« une véritable mutation »*. Il s'agit notamment d'accroître de diverses manières l'action anticancéreuse des radiations (en les administrant sous hyperthermie, ou en fractionnant la dose totale à raison de trois à cinq séances quotidiennes).

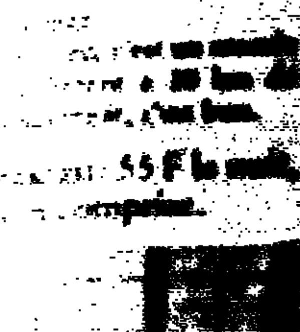
La place qui doit être réservée à la chimiothérapie reste encore, pour ces tumeurs, mal définie, et les résultats présentés sont, dans l'ensemble, décevants. En règle générale, les spécialistes ne cachent pas que les chiffres de guérison à long terme demeurent fort modestes. Il faut cependant préciser que ces malades présentent un risque élevé de décéder des suites d'une autre affection, cancéreuse ou non. La prévention, c'est-à-dire l'abandon du tabac, de l'alcool et le respect de l'hygiène bucco-dentaire ont donc une importance capitale.

Véritable modèle avec les cancers bronchiques pour démontrer la place qu'il convient d'accorder aux habitudes de vie dans la genèse des processus cancéreux, les tumeurs malignes bucco-pharyngées constituent aussi une démonstration de la nécessité des équipes multidisciplinaires. *« Le traitement de ces tumeurs*, a précisé le professeur Cachin, *constitue le quart de l'activité des centres de lutte contre le cancer, ces malades n'intéressant pas, en règle générale, le secteur privé. »*

L'absence de succès spectaculaires, le recours indispensable à un matériel de radiothérapie lourd et sophistiqué mais surtout l'aspect impressionnant de ces malades, souffrant de séquelles d'interventions chirurgicales, porteurs de sonde nasale ou présentant d'importantes déformations faciales expliquent, selon lui, qu'ils ne soient pris en charge que par le secteur public et, en particulier, par les centres de lutte contre le cancer.

JEAN-YVES NAU.

(1) On ne dispose actuellement, comme renseignements épidémiologiques concernant les cancers bucco-pharyngés, que des registres du cancer de deux départements : le Bas-Rhin et le Doubs.





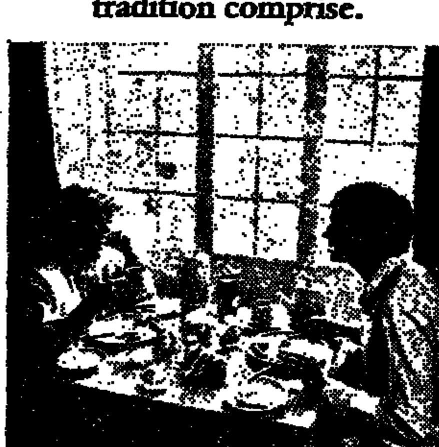
هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Vivez la Grande Bretagne, le spectacle est gratuit.

Vivre comme un Lord, c'est ce qui vous attend pour quelques jours, pour quelques semaines et pour bien moins cher que vous ne le pensez.
Vivre comme un Lord, c'est un monde complètement différent à 30 km de chez nous. Découvrez-le, c'est bon.

Bed and Breakfast: 55 F la nuit, tradition comprise.



Les panneaux B and B vous les signalent. Pour 55 F environ, de nombreuses familles anglaises mettent à votre disposition une chambre confortable et vous servent un copieux petit déjeuner.
Réservations possibles auprès des 650 "Tourist Information Centres".
Des vacances à la ferme? La campagne anglaise, ses habitants et ses produits du terroir feront votre bonheur.
Vous n'aimez pas loger chez l'habitant? De nombreux petits hôtels vous offriront le confort, l'accueil et la cuisine à un remarquable rapport qualité/prix.

30 F le saumon, gastronomie comprise.

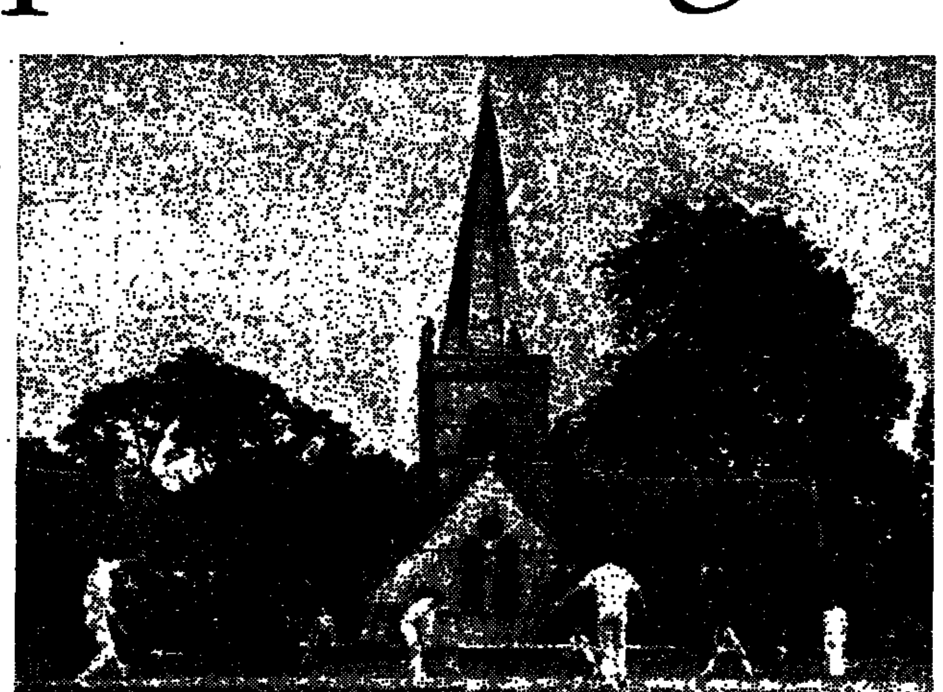
Bien sûr, la gastronomie existe en Grande-Bretagne. Quelques spécialités typiques vous en persuaderont. Le "steak and kidney pudding" en Angleterre, le "home made bread" servi avec "eggs and bacon" au Pays de Galles, le "haggis" et le saumon frais ou fumé en Ecosse.
N'oubliez pas les pubs! On s'y régale en dévorant un "ploughman's lunch" arrosé d'une pinte de bière pour 15 F environ.

Festival d'Eisteddfod: 160 F la semaine, folklore compris.

En Grande-Bretagne, les manifestations culturelles abondent.
En voici quelques exemples:
• Au Pays de Galles: "International Musical Eisteddfod". Du 7 au 12 juillet vous pourrez découvrir chants, danses et costumes du monde entier. Entrée forfaitaire pour toutes les représentations: 160 F. Par spectacle, compter 25 F environ.
• En Angleterre du 22 mai au 7 juin, le festival international de Bath avec ses concerts, ses chœurs, ses expositions artistiques et architecturales.
• En Ecosse du 16 août au 5 septembre: "International Edinburgh Festival".
C'est la plus grande manifestation artistique de Grande-Bretagne. Elle réunit des artistes du monde entier.
Ne manquez pas les Highland gatherings: c'est la fête des kilts, des cornemuses et des danses dans de nombreux villages.

Jardins pour tous, pelouses gratuites.

La Grande-Bretagne est un jardin ouvert à tous et les Anglais des amoureux de la pelouse. Ils ont su créer des espaces dont l'harmonie repose sur l'agencement des parterres de fleurs, des arbres et des lacs.



Jeu de cricket à Great Brockham.

Parcourir des jardins comme Blenheim Palace, Chatsworth House, c'est faire un saut dans le passé, au cœur des tableaux de Poussin et de Lorrain.

Cawdor: 15 F la visite, Histoire comprise.

Cette année, plongez dans l'Histoire.
• "Le Grand Tour of Scotland": 700 km de beauté, des siècles d'histoire et d'intrigues amoureuses ponctués par la visite de 6 châteaux: Glamis, Blair Castle, Cawdor, Inveraray, Scone Palace, Hopetoun House.
Frantour Voyages vous propose de magnifiques circuits qui vous feront faire le tour des plus beaux châteaux d'Ecosse dont certains sont toujours habités par leurs propriétaires.
• Les sentiers du patrimoine normand: remontez sur les traces de Guillaume de Normandie en visitant cette région que les Anglais appellent "leur Normandie". Vous découvrirez les châteaux de Lewes, de Hastings et de Douvres, les remparts célèbres de Southampton et des cathédrales parmi les plus belles du monde comme celles de Canterbury et de Winchester.

Golf: 35 F le parcours, initiation comprise.

Si le sport est roi en un pays, c'est bien en Grande-Bretagne. On peut y pratiquer tous les sports et à des prix généralement modérés.
• Le golf: pour 35 F environ, vous aurez le droit d'être initié à ce sport très populaire en Grande-Bretagne.
• L'équitation: manèges ou randonnées, 50 F l'heure environ.
• La pêche: de nombreux petits hôtels et auberges cèdent un droit de pêche en rivière à leurs clients.
• Le tennis: la Grande-Bretagne est le berceau du tennis, 11 F l'heure environ.
N'oubliez pas que la campagne anglaise est sillonnée de nombreux petits sentiers. Des itinéraires de randonnée sont signalisés par les panneaux "Nature trails". Les parcs nationaux comme les "Yorkshire Moors" ou le "Peak District" vous offriront les plus belles promenades de Grande Bretagne.

London IS...

London, 6 F la pinte, shopping compris.

Il serait dommage de passer des vacances en Grande-Bretagne sans s'arrêter à Londres. Ville magique pour son histoire et



son shopping, Piccadilly, Oxford Street, Marks and Spencer, Liberty's, Fortnum and Mason.
N'oubliez pas les pubs et dégustez-y une bonne pinte de bière.

Bon à savoir.

Les liaisons vers l'Angleterre.
• **P & O Ferries Normandy Ferries**, assurent 200 traversées hebdomadaires entre Le Havre/Southampton, Boulogne-sur-Mer/Douvres.
Big Ben Tours, son Département tourisme, offre plus de 30 possibilités de séjours et circuits en Grande-Bretagne.
• **Townsend Thoresen European Ferries** vous offre jusqu'à 66 traversées quotidiennes: Cherbourg et Le Havre/Southampton et Portsmouth, Zeebrugge/Felixstowe (pour le nord de l'Angleterre et l'Ecosse), Zeebrugge/Douvres et, avec 3 nouveaux bateaux en un an, Calais/Douvres en 75 minutes seulement, la traversée en car-ferry la plus rapide vers la Grande-Bretagne.



D'excellents hôtels partout en Grande Bretagne. Des auberges traditionnelles anglaises, des hôtels au bord de la mer, de luxueux hôtels de centre ville, des "Post-Houses" pour les automobilistes, tous à un excellent rapport qualité/prix, c'est le choix que vous propose la chaîne Trusthouse Forte.
Où que vous alliez, vous trouverez toujours à proximité l'un des 200 hôtels THF à des prix variant de la catégorie luxe à tourisme.



TRUSTHOUSE FORTE HOTELS
Pour tout renseignement renvoyez le coupon ci-dessous ou téléphonez au (1) 261.10.65.

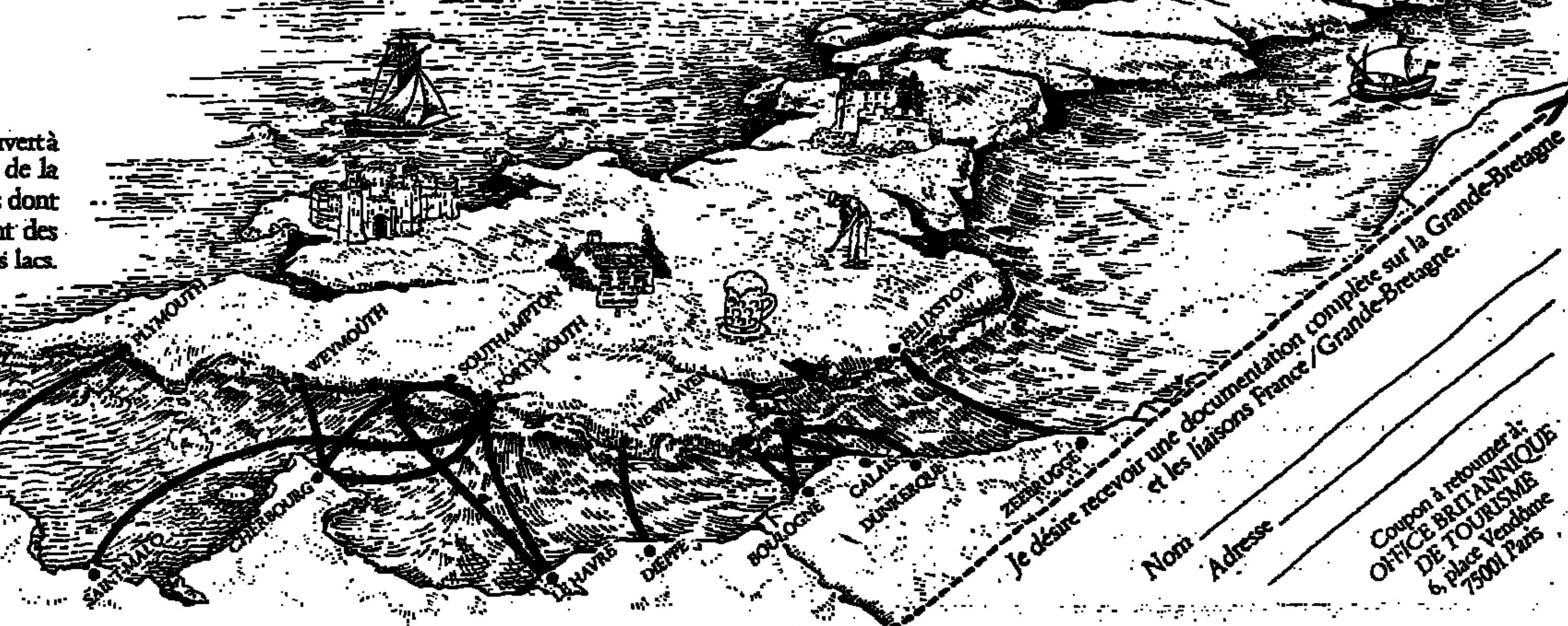
Les transports.
• Le car: la Grande-Bretagne offre un réseau national d'autocars express à des prix très compétitifs.
• Le train: si vous voyagez avec votre voiture, une solution simple et pratique pour l'Ecosse: le motorail.
• Empruntez les autoroutes sans payer, c'est gratuit. Le réseau routier britannique vous offre de multiples possibilités de visiter les plus petits villages anglais.
• Le **"Scottish Highlands and Islands Travelpass"** permet d'utiliser tous les autocars, trains et ferries dans les îles et les Highlands écossais. Forfait 10 jours: 505 F.
Informations pratiques.
Centres d'informations touristiques: ils sont à votre diposition de 9 h à 17 h 30 pour vous renseigner. Pour mieux préparer votre voyage, vous trouverez de nombreuses brochures chez W.H. Smith and Sons, 242 rue de Rivoli Paris 1er.
• Britain Hotels and Restaurants: 55,30 F.
• Wales angling guide: 22,50 F (guide de la pêche au Pays de Galles).
• Scotland for the motorist: 11,00 F (l'Ecosse pour les automobilistes).
• England farm holiday guide: 20,60 F (les vacances à la ferme en Angleterre).

Prix en vigueur au 1er janvier 1981.

BRITAIN
Un autre continent.

Ogilvy & Mather





Le Monde

culture

THÉATRE

« PÉTITION » de Vaclav Havel

Écrivez à l'auteur

L'auteur de *Pétition*, le dramaturge tchèque Vaclav Havel, quarante-cinq ans, est actuellement incarcéré à la prison d'Ostrava. Arrêté en mai 1979 avec dix autres combattants pour les droits de l'homme, et inculpé de « subversion contre la *République* », il a été condamné en octobre suivant à quatre ans et six mois de prison. Peu de temps après, les autorités tchèques proposaient à Vaclav Havel de prendre l'avion pour l'Ouest ; il refusa de partir seul en laissant ses camarades de procès emprisonnés.

Bon nombre de spectateurs ont vu déjà en France deux autres pièces de Vaclav Havel, *Audience* et *Vernissage*, qui avaient été jouées en juillet 1979 à Avignon, puis reprises à Paris et en tournée. Ces pièces évoquaient une période pendant laquelle Havel, pour s'assurer un gagne-pain, avait travaillé dans une usine de bière, comme manœuvre ; à la suite du printemps de Prague, il avait été privé de son emploi dans un théâtre.

Cette nouvelle pièce, *Pétition*, écrite avant l'arrestation de mai 1979, confronte deux écrivains tchèques, aujourd'hui. L'un, Stanèk, évite tout geste d'opposition. Ses pièces sont jouées, ses dramatiques passent à la télévision moyennant quelques coupures. Il gagne bien sa vie, il a une belle maison avec un jardin.

Sa fille partage la vie d'un chanteur, et voilà que ce garçon est arrêté par la police parce que son dernier tour de chant a déplu.

Stanèk rencontre alors un dissident de Prague, bien connu, sorti de prison depuis peu, qui a repris aussitôt la lutte, Vanèk. Stanèk demande à Vanèk de faire quelque chose pour sa fille, de réunir des signatures pour la libération du chanteur, et de faire publier cet appel à l'étranger. Les autorités n'aiment pas que l'on s'émeuve, à l'étranger.

Vanèk sort alors de sa poche la pétition en question. Elle est rédigée déjà. Elle porte cinquante signatures. Elle va partir le lendemain. Il reste quelques heures à Vanèk pour recueillir encore quelques signatures. Dont celle de Stanèk.

Un pessimisme entier

Pétition est un dialogue confrontant Stanèk à Vanèk : usant de mille arguments, Stanèk va s'employer à justifier, à sa manière, son refus de signer la pétition.

La pièce est d'un pessimisme entier. Vaclav Havel nous fait comprendre que la prison est un moyen de briser les forces physiques et mentales des dissidents : il ne leur reste que leur courage, leur pureté, leur clarté d'esprit et, une fois libérés, ils reprennent la lutte, les réunions, les pétitions, mais, détériorés par l'incarcération, par les traitements pharmaceutiques de longue durée, ils forment un « ghetto de la dissidence », comme dit Havel, que les dirigeants peuvent jusqu'à un certain point isoler et circonscrire.

En face de ces dissidents, il y a le poids énorme de toute la structure de l'Etat et il y a la majorité muette, celle des écrivains par exemple comme ce Stanèk, qui eux se portent très bien, qui n'ont pas seulement gardé tous leurs moyens intellectuels, mais qui ont toute leur santé. *Le pays se scinde progressivement* entre des gens libres et propres, actifs, mais diminués, et des gens esclaves, passifs, lâches, mais qui vont très bien parce que la honte ne les mine pas.

Cette pièce de Vaclav Havel, construite et écrite avec une rare intelligence et un grand tact, ne laisse pas seulement sur le sentiment d'une situation fermée, elle donne à craindre aussi qu'à la prison d'Ostrava les autorités s'emploient à démolir les facultés et la santé de Vaclav Havel, cet écrivain et ce citoyen dont la dimension d'esprit est bien sûr embarrassante.

Reste que tout signe de solidarité provenant à Prague de l'étranger, sans accomplir de miracles ni même de faits bien définis, gêne beaucoup les agents de l'Etat. Cette pièce remarquable, *Pétition*, bien traduite par Stephan Meldegg, et très bien jouée par Daniel Gélin et François Marie, c'est donc presque un devoir civique d'aller la voir, puis d'écrire à Vaclav Havel pour lui dire que l'on a vu sa pièce et ce que l'on en pense. Le régime de Havel, à Ostrava, est très dur. Il lui est interdit d'écrire. Il est souvent malade. Mais il peut, d'après Stephan Meldegg, recevoir des lettres. Son adresse est la suivante :

Vaclav Havel, 66/58 Nvu Hermania P.F. 2 P.S.C. 61302, Ostravia 13, Tchécoslovaquie.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre des Mathurins, 21 h. En seconde partie de la soirée, Gélin joue la pièce de Sartre, *Huis clos*. Mais, après la pièce de Havel, si forte, si réelle, si mêlée à des faits vrais et présents, l'œuvre de Sartre se trouve comme désamorcée, c'est une déception.

■ Les représentations des trois spectacles qui se succèdent au café-théâtre la Cour-des-Miracles, avenue du Maine, sont interrompues à la suite de l'incendie qui s'est déclaré le 9 mars au matin et qui a détruit les décors et le matériel technique.

CINÉMA

AUTOUR DU FESTIVAL DE LILLE

Quelques questions indispensables

C'est un choix presque militant, en tout cas fortement politique, si l'on met à part *la Mouche*, qu'ont effectué cette année à Lille aussi bien le jury officiel (où l'on retrouvait, entre autres, les cinéastes Robert Enrico et Christine Pascal pour la France, Otar Iosseliani pour l'Union soviétique) que le jury de la FIPRESCI, présidé par Marcel Martin.

Une gare sur le Yangzi, du Lillois Georges Dufaux, depuis longtemps naturalisé citoyen canadien — il a participé, aux côtés du Canadien anglais Terence Macartney-Filgate, à la naissance du *candid eye*, — constitue le premier volet d'un ensemble de trois films tournés, caméra au poing, avec les travailleurs des chemins de fer de Wuhan, à 1 200 kilomètres au sud de Pékin. Regard « *candide* », c'est le cas de le dire, sur une réalité qui reste pour nous, Occidentaux, lourde de sens. La comparaison s'impose avec la somme de Joris Ivens et Marceline Loridan, *Comment Yukong déplaça les montagnes* : on n'en finirait pas de gloser.

The Payment of Teresa Videla est le témoignage éminemment subjectif d'un écrivain qui étudia l'anthropologie et le cinéma à l'université de San-Francisco. Niccolo Caldararo recrée en studio et sur la table de montage un récit haché où il dénonce la torture en Argentine. Il répond à sa manière à la question qui préoccupe tant de cinéastes ethnographes : comment jeter un regard à la fois documenté et politiquement situé sur la réalité de ce temps ?

El Salvador, el pueblo vencera, écarté de la sélection officielle au dernier Festival de Berlin comme à Lille — il sort le mois prochain à Paris, — nous plonge dans l'actualité la plus immédiate, la guerre civile larvée du Salvador, et ne cache pas son identification à la lutte des rebelles. La caméra, dans deux moments d'une force dramatique intense, filme la mort d'un combattant et le cri de révolte d'un enfant qui jure de venger les siens.

Ignacio Zurikalday présente le problème basque à travers un montage composite qui mélange documentaire (du matériau d'archive du temps de la guerre civile) et fiction. Un gosse de treize ans se voit sévèrement puni parce qu'il parle peu ou prou la langue « castillane » (espagnol) du nouveau conquérant franquiste. Le metteur en scène basque Inaki Nunez ne dépasse pas la pétition de principe, n'approfondit guère son sujet.

Tous ces films s'inscrivent en deçà ou au-delà d'un possible réalisme *cinématographique*. Ils s'arrêtent presque toujours à mi-course, posent en quelque sorte la charrue avant les bœufs, exigent notre adhésion sans réserve à des causes peu « dialectisées », simplifiées à travers le miroir grossissant de l'idéologie. Et quand ils prétendent prendre un certain recul avec leur sujet, comme Georges Dufaux avec la Chine, quelque chose semble s'être perdu en cours de route.

Le moment le plus troublant du marathon lillois, dans la rétrospective américaine, nous fut offert par un film de propagande de l'ère maccarthyste, *The Red Nightmare* (le Cauchemar rouge), de George Waggner, « supervisé personnellement par Jack Warner », comme dit le générique. Une petite ville américaine type est occupée par l'armée rouge : l'ordre nouveau commence à s'installer, la délation à sévir à l'intérieur même des familles. Un tel ouvrage redevient soudain étonnamment d'actualité à l'heure où un certain Ronald Reagan, ancien acteur de la Warner, dirige la plus grande démocratie du monde.

LOUIS MARCORELLES.

LE PALMARÈS

Le Grand Prix du dixième Festival international du film de court métrage et du film documentaire de Lille a été attribué à la Mouche. *Hongrie, de Ferenc Rofusz, dans la catégorie animation ; à* Une gare sur le Yangzi. *Canada, de Georges Dufaux, dans la catégorie documentaire ; et à* Ignacio Zurikalday, *Espagne, d'Inaki Nunez, dans la catégorie fiction.*

Le Prix de la première œuvre a couronné The Payment of Teresa Videla, *Etats-Unis, de Niccolo Caldararo. Le Prix spécial du jury a été divisé entre* le Programme, *film d'animation polonais,* A Camel, *film de fiction soudanais, et* Gracias a la vida, *film documentaire finlandais de la cinéaste chilienne Angelina Vasquez.*

La Critique internationale (FIPRESCI) a partagé son prix, ex aequo, entre deux documentaires présentés en marge du Festival : El Salvador, el pueblo vencera, *de Diego de la Texera, et* Robotnicy 80 *(ouvriers 80), ouvrage collectif sur la grève des ouvriers polonais à Gdansk l'été dernier.*

MUSIQUE

Les demi-teintes de Werther

Voici huit ans qu'on n'avait pas donné Werther *à Nancy. « Ce n'est pas une raison », diront les uns. « Justement », répondront les autres, et entre les deux il serait bien difficile de trancher, presque autant que d'expliquer pourquoi le saxophone jouait à cache-cache dimanche après-midi : quand on aurait dû l'entendre c'était la clarinette, le cor anglais ou le basson qui avaient pris sa place, et quand on ne l'attendait plus il sortait tout à coup de son mutisme. Comprendra-t-on aussi pour quelle raison le rôle nouveau du « second pasteur », qui n'a pas davantage à chanter que le « premier », était confié à un baryton ? Peut-être parce que le rôle de Katchen — qui comporte quatre notes — a dû être abandonné à une figurante...*

Mais il faut être juste et savoir s'arrêter avant de dire des choses qui n'ont pas le sens commun, par exemple que Jésus Etcheverry dirige Werther *avec autant de sensibilité qu'un aiguilleur du ciel ; on n'est pas réellement sûr qu'il fasse toujours de la musique, mais il commence à l'heure dite, manquerait-il un ou deux musiciens, et tout le monde arrive sain et sauf ; la partition elle-même ne résiste qu'à regret et seuls les amateurs de demi-teintes, race monstrueuse s'il en est, ne s'estiment pas entièrement satisfaits.*

Par un malheureux hasard, Michael Myers, le ténor chargé du rôle-titre, le héros éponyme pour mieux dire, avait choisi, précisément, de flatter sans vergogne les esprits chagrins, ceux qui n'aiment pas les Werther *claironnants, donnant en force tout ce qui peut se faire en douceur et convaincus qu'il vaut mieux avoir l'air un peu bête de croire à ce qu'on dit. Pour être tout à fait exemplaire, Michael Myers doit seulement donner plus de netteté à une diction excellente, quand on connaît le texte, mais qui, de loin, manque un peu de relief. Plusieurs fois couvertes par l'orchestre le soir de la première, ses demi-teintes lui ont valu une bordée de sifflets, preuve qu'en musique, tout du moins, c'est toujours celui qui crie le plus fort qui a le dernier mot.*

Un détail cependant : Werther *doit chanter jusqu'au bout et non parler « en expirant » la dernière syllabe de son rôle, car celle-ci se prolonge dans le chant des enfants.*

La diction de Katherine Ciesinsky (Charlotte) est beaucoup plus défaillante, mais la voix est belle, un peu désincarnée et s'accorde bien avec celle de son partenaire ; elle aussi chante intelligemment. On oubliera l'Albert, dur et sans relief, d'Yves Bisson, tandis qu'Anne-Marie Rodde (Sophie) laissera le souvenir d'un rayon de soleil cristallin dans cet univers de passion morbide et de grisaille confortable.

La production qu'on a vue à Nancy venait de Houston : des couleurs chaudes, dans les bruns, pour les deux premiers actes, sombres pour les deux derniers, un mélange habile de réalisme — par les éléments mobiles destinés à situer le lieu — et de dépouillement par l'encadrement neutre des quatre tableaux, ce qui revient à gommer le cadre ; des costumes soignés, en parfaite harmonie dans l'ensemble. On aurait mauvaise grâce à soupirer après les toiles peintes ou de rêver d'un dépoussiérage terroriste. S'il faut regretter une excessive parcimonie de lumière pour les deux derniers actes, c'est seulement parce que en ôtant de la présence physique aux interprètes elle éloigne les spectateurs plus qu'elle ne les plonge dans l'intimité des personnages.

Il est difficile d'émettre un jugement équitable sur la mise en scène de David Alden, pleine de bonnes idées, riche d'intentions justifiées mais réalisées trop imparfaitement, oscillant entre une direction d'acteurs trop relâchée et des gesticulations inutiles (pour Werther *particulièrement). Au risque de paraître excessivement sévère, parce que cette mise en scène reste séduisante jusqu'au bout et qu'on y sent un souci d'invention toujours en éveil, il faut conclure qu'elle serait à reprendre point par point avec plus de rigueur en éliminant des détails illogiques ou superflus et en menant à bien tout ce qui reste à mi-chemin.*

GÉRARD CONDÉ.

« IDOMÉNÉE » à Zurich

Comme les bourgeons au printemps

Voi- Idoménée *après* Lucio Silla (le Monde *du 10 mars) amène à mieux mettre en perspective les deux œuvres et les deux réalisations de Ponnelle et Harnoncourt.* Idoménée, *qui, jusqu'à ces dernières années, apparaissait dans la « conscience collective », comme le premier des grands opéras de Mozart et un peu, à ce titre, comme une approche encore imparfaite, dans le genre révolu de l'opera seria, éclate ici au contraire comme les bourgeons au printemps.*

Ce jeune homme, âgé de vingt-quatre ans, qui était l'adolescent génial de Lucio Silla, *déploie maintenant toutes les richesses d'une imagination prodigieuse ; l'inspiration s'élargit à l'infini, les récitatifs et les airs s'ouvrent entièrement aux nécessités dramatiques, sans que pour cela paraisse moins précieuse l'œuvre du jeune garçon tendu de toutes ses forces vers cet épanouissement dans* Silla, *même si les fruits ont dépassé les promesses des fleurs.*

La direction d'Harnoncourt surprend de prime abord par son aspect assez heurté, sans doute parce que nous avons dans l'oreille des interprétations plus « harmonieuses », mais ce lyrisme abrupt et roboratif accumule peu à peu une extraordinaire intensité dramatique, tout en préservant la merveilleuse tendresse des amours d'Idamante et d'Ilia, en qui Jean-Pierre Ponnelle a mis, lui aussi, toutes ses complaisances, dans des scènes miraculeuses de pudeur et de fraîcheur comme celles de Sophie et d'Octave dans le Chevalier à la rose.

Si le style de la mise en scène paraît moins unifié que dans Lucio Silla *et n'efface pas le souvenir de la réalisation sublime de Lavelli, cependant que d'inventions touchantes ou savoureuses (ainsi les prêtres de Neptune en hommes de loi à perruques Louis XIV), que de charmantes attitudes, de beaux groupes expressifs, de chorégraphies impressionnantes, de magnifiques lumières, devant cette énorme tête de Neptune qui engloutit ou recrache les personnages !*

La distribution n'a guère changé depuis l'an dernier (cf. l'article de G. Condé, le Monde *du 11 mars 1980) et n'est pas aussi parfaite que celle de* Silla, *bien que fort satisfaisante. Trudeliese Schmidt a toujours tendance à chanter un peu bas, mais elle forme un couple idéal avec Elizabeth Gale (Ilia), une toute jeune Anglaise au timbre enchanteur qui sera bientôt célèbre.*

JACQUES LONCHAMPT.

INSTITUT

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Proust et l'aristocratie

C'est l'aventure spirituelle de Marcel Proust à travers l'aristocratie parisienne de la fin du siècle dernier que M. Jacques Robichez, professeur à la Sorbonne, a narrée lundi, en ses diverses étapes, devant l'Académie des sciences morales et politiques. Oui, aventure spirituelle plutôt qu'exploration objective d'un romancier en quête de modèles choisis dans une société fermée dont il rêvait de brosser le tableau. Donc d'en forcer les portes.

Première phase : l'adolescent imagine ce monde inconnu supposé méprisant et cruel, est séduit par le charme des grands noms. Ceux qu'il recréera, celui d'Oriane de Guermantes, par exemple, baigneront dans la même atmosphère poétique.

Deuxième phase : ce petit bourgeois de mère israélite, arrive à ses fins. Il est reçu. Il est alors surpris par une extrême bienveillance, un accueil simple, de la modestie et même de l'humilité. La naissance ne compte pas, dit la duchesse qui ne reconnaît que le talent.

Troisième phase : celle de la lucidité et du désenchantement. Ces dehors aimables recouvrent la morgue, la volonté d'exclure les intrus, tous les ridicules d'une caste figée dans ses idées, ses croyances, son langage. Et souvent les êtres sont indignes des noms qu'ils portent.

Enfin, nouveau revirement. Le roman redevient poème. Peu importent les travers, pour ne pas dire plus, d'une noblesse en pleine décadence — même vulgaire, elle touche à la terre et au passé et le narrateur la regarde comme un authentique objet d'art ancien. Et il s'avise d'une autre observation : les salons où il a pénétré n'ont été remplis que de conversations banales et stupides tant que le « corps étranger » s'est mêlé à leur société. Lui parti, ils retrouveront (croit-il) leur grandeur. Et la rêverie du narrateur repart. De son témoignage aigu, original, il résultera tout autre chose qu'un roman à clés.

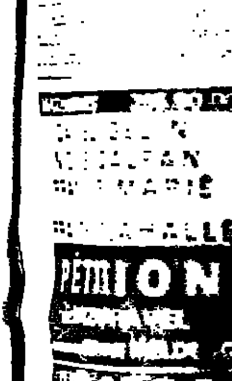
Parmi les nombreuses interventions qui ont suivi cette communication, on retiendra celles de M. Pierre Clarac, éminent proustien, qui a insisté sur l'importance de *Jean Santeuil* ; de M. Edouard Bonnefous, qui a fait part de ses rencontres avec tant de « modèles » de Proust ; de M. Pierre Castex, qui, évoquant le Proust peintre de la haute société parisienne, l'a plutôt rapproché de Stendhal que de Balzac ; de M. Ferdinand Alquié, qui a considéré cette réunion en philosophe.

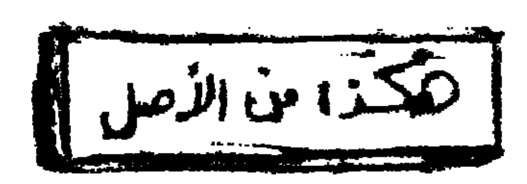
PETITES NOUVELLES

■ Trois nouveaux administrateurs viennent d'être nommés au Théâtre national de l'Opéra de Paris : il s'agit du compositeur Marius Constant, directeur de la musique du Ballet de l'Opéra, de M. Yves Galmot, maître des requêtes au Conseil d'Etat, chargé de la direction administrative et financière de l'IRCAM, et de M. André Tubeuf, chargé de cours à l'université de Strasbourg, ancien collaborateur de M. Michel Guy au secrétariat d'Etat à la culture et critique musical à l'hebdomadaire « le Point ».

■ Le premier prix du Festival de cinéma de montagne de Saint-Sébastien, qui vient de se terminer, a été décerné au metteur en scène français Jean-Marie Bovin pour le film « Aventure au Cervin ».

■ Le Centre dramatique de Franche-Comté crée un spectacle inspiré par un recueil de deux cents discours électoraux, jusqu'au 28 mars, à Besançon.





ARCHITECTURE

Bernard Paurd à Saint-Denis

Première œuvre

En architecture aussi, il y a des premiers romans. De ces œuvres longtemps portées dans un coin de la tête, où le jeune écrivain cite ses maîtres, livre quelques souvenirs personnels mal déguisés et, en vrac, toutes les idées auxquelles il tient.

Le bâtiment construit par Bernard Paurd à Saint-Denis est un premier roman. A trente-six ans, ce professeur d'architecture a plutôt la silhouette d'un étudiant. Après un an passé à l'A.U.A., avec Paul Chemetov, véritable école, il s'est mis à son compte, avec la foi de l'artisan.

Le temps n'est plus où l'on « grattait » chez un patron des logements à la chaîne, les ci-devant cellules. Petits chantiers, logement social (le seul où se réfugie parfois l'espoir d'architecture) et jeunes gens disponibles et attentifs qui fignolent leur affaire : c'est le bon côté de la crise.

Les jeunes architectes ont retrouvé, à l'école, le goût de l'histoire. Ils ne sont plus tentés de faire table rase, de repartir à zéro, au point que certains peuvent irriter par une plate copie des anciens. Pompéi n'est pas loin... Mais, pour beaucoup, le Mouvement moderne est aussi dans l'histoire. Et ils cherchent une nouvelle synthèse qui garderait le meilleur — pureté du dessin, expression des fonctions, écriture moderne — et oublierait les vices aujourd'hui évidents de la théorie des années 20.

Le Corbusier voulait tuer la rue, *ce chemin des ânes* ; elle revient au galop. Il dessinait le logement idéal, empilable ; on traque aujourd'hui la diversité, on dessine les appartements à l'unité, sinon sur mesure. Saint-Denis est un exercice d'application grandeur nature.

A Saint-Denis, autour de la basilique, en face du métro, s'étend depuis des années une lande urbaine promise à la reconstruction. La rue moyenâgeuse qui contournait, à distance, la basilique se perd, pour l'instant, parmi les palissades.

La rue tourne et l'immeuble la suit, délicatement, courbe et contre-courbe. Il y a une pente, la galerie marchande s'en accommode, en finesse, sous des arcades hautes et étroites manifestement « piquées » à Chirico. Mais le passéisme s'arrête là : la façade est lisse et nue, sans corniches, sans accroc, percée de fenêtres carrées qui semblent avoir été découpées après qu'on eut déroulé un mur de carton. C'est un jeu. Et là où le bâtiment doit jouer, là où le constructeur doit prévoir un joint de dilatation, il a ménagé des fissures monumentales.

Dans la première faille, on découvre un escalier à double volée, dont la symétrie est rigoureuse jusque dans la position de tuyaux apparents, récupérés dans le décor. La seconde crevasse est un passage, étroit, dans l'axe du transept de la basilique, entre *« le tombeau des rois de France et celui des simples habitants de Saint-Denis »*. Il est marqué en façade par deux moitiés d'arc décalées et tête-bêche. Un souvenir d'arc-boutant, ou de ces contreforts, béquilles de l'architecture en son grand âge. Pour faire passer le temps plus vite...

Enfin, le coin de la rue est traité comme une porte de ville : la façade s'incurve vers l'intérieur de la faille, surmontée d'un grand arc, fissuré lui aussi. Des blocs de pierre empilés forment un portique, en souvenir des maisons d'autrefois. Et c'est un hasard si le chef du chantier, qui a gravé sur l'une d'elles son nom, s'appelait Horta, comme un Belge célèbre. Ce n'est pas une signature, puisque les architectes ne signent plus, et c'est dommage, leurs œuvres. C'est un peu une excuse. Pour regretter des matériaux si frêles, ce voile de béton, mince comme une feuille, quand il y avait là de bonnes et solides pierres.

Côté cour, des cubes lisses et « modernes » sont posés devant l'immeuble comme ces appentis sur jardin des cités ouvrières. Les appartements sont très différents les uns des autres et quelques marches à l'intérieur, ou des terrasses plantées, leur donnent un air de maison.

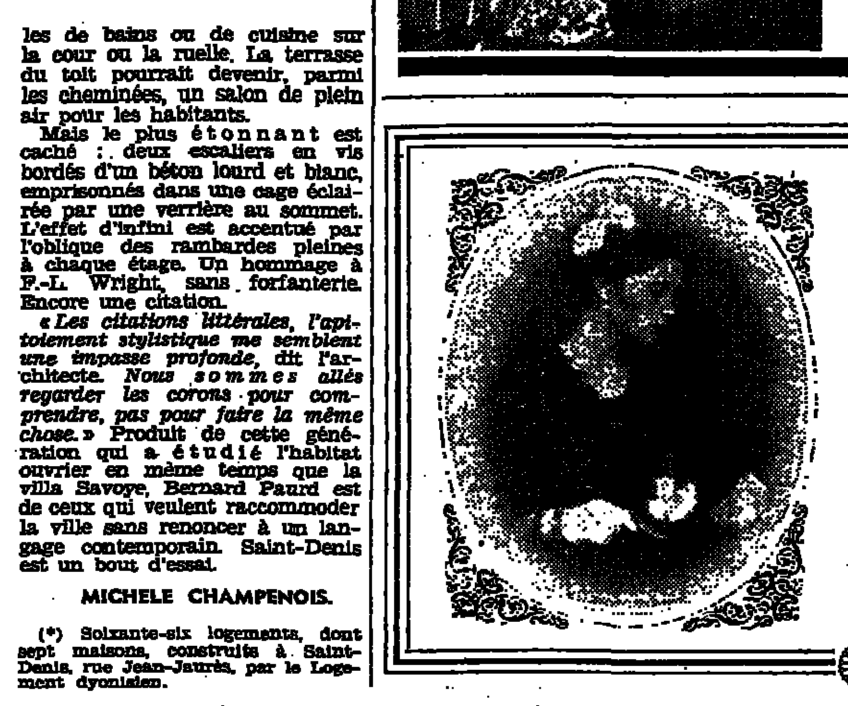
De la rue au logement, toute une hiérarchie d'espaces intermédiaires a été étudiée et le voisinage, tel qu'il existait dans les immeubles haussmanniens, est favorisé par des fenêtres de salles de bains ou de cuisine sur la cour ou la ruelle. La terrasse du toit pourrait devenir, parmi les cheminées, un salon de plein air pour les habitants.

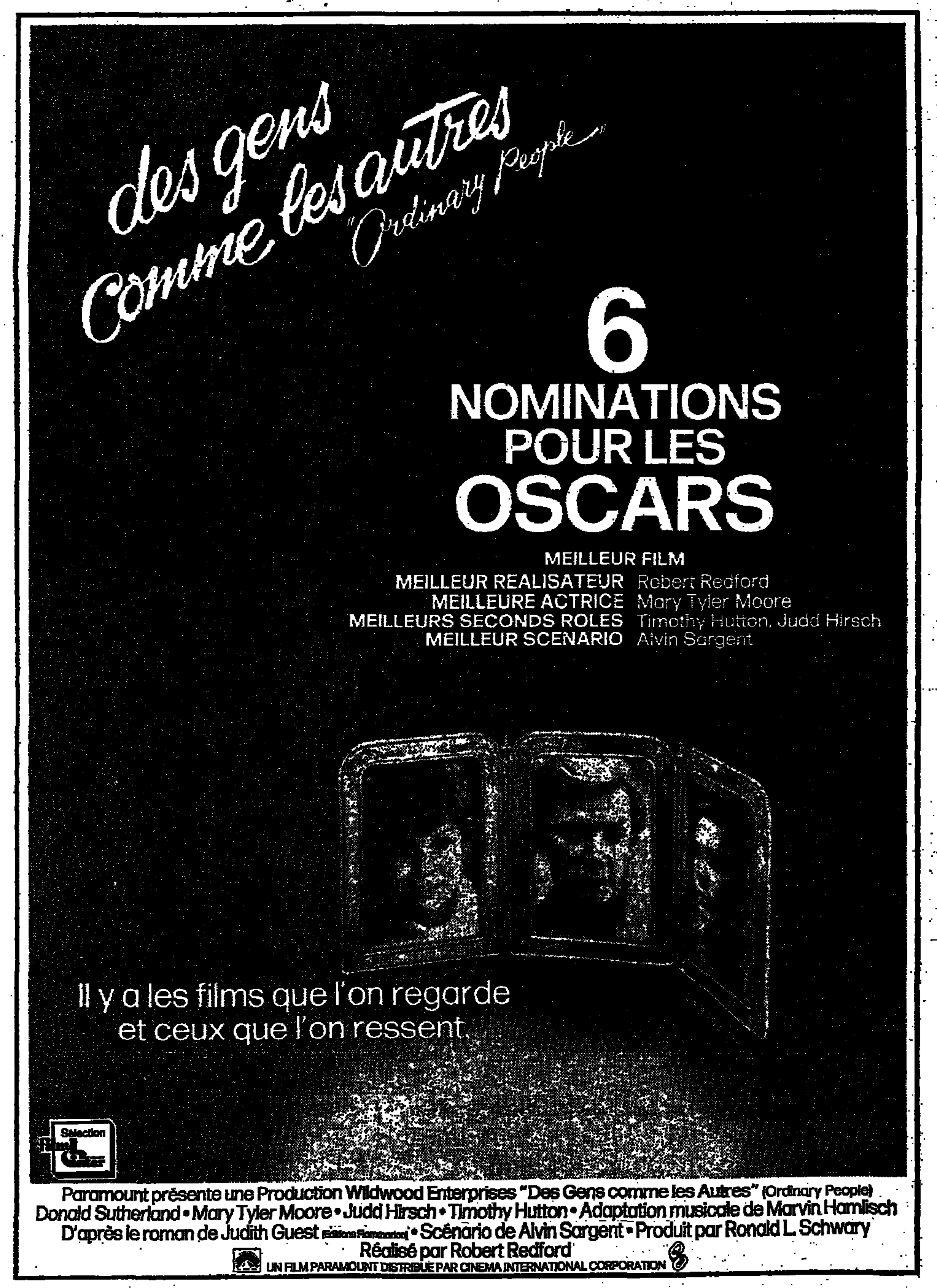
Mais le plus étonnant est caché : deux escaliers en vis bordés d'un béton lourd et blanc, emprisonnés dans une cage éclairée par une verrière au sommet. L'effet d'infini est accentué par l'oblique des rambardes pleines à chaque étage. Un hommage à F.-L. Wright, sans forfanterie. Encore une citation.

« Les citations littérales, l'apitoiement stylistique me semblent une impasse profonde, dit l'architecte. *Nous sommes allés regarder les corons pour comprendre, pas pour faire la même chose. »* Produit de cette génération qui a étudié l'habitat ouvrier en même temps que la villa Savoye, Bernard Paurd est de ceux qui veulent raccommoder la ville sans renoncer à un langage contemporain. Saint-Denis est un bout d'essai.

MICHELE CHAMPENOIS.

(*) Soixante-six logements, dont sept maisons, construits à Saint-Denis, rue Jean-Jaurès, par le Logement dyonisien.





SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

LES PIEDS DANS LE PLAT : Chaillot, salle Gémier (727-81-15), 20 h. 30.
COLONEL CODY : Le Perreux, Centre culturel (365-09-11), 20 h. 30.
PREVERT - BRETON : Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30.
LES AVIATEURS : Fontaine (874-74-40), 22 h.
LE PRESIDENT : Michodière (742-95-23), 20 h. 30.
DOMINO : Marigny (225-70-74), 21 h.
LES CRABES : Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30.
MEMOIRES D'UNE TACHE D'ENCRE SUR UN BUVARD : Artistic-Athevains (355-27-10), 20 h. 30.
UN CONSEIL DE CLASSE TRES ORDINAIRE : Cartoucherie de l'Aquarium (374-99-61), 20 h. 30.
PHEDRE : Cité internationale, la Resserre (589-38-69), 20 h. 30.
ANTIGONE : Studio 14 (539-88-11), 20 h. 30.

Mardi 10 mars

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Don Quichotte.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : les Plaisirs de l'île enchantée.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Détruire l'image.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Tueur sans gages.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Théâtre F.M.R.
Carré Silvia-Monfort (531-28-34), 21 h. : Petit déjeuner chez Desdemone.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Lluis Llach ; 20 h. 30 : le Canard sauvage.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : les Pêcheurs de perles.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Epée de Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Hernani. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Parcours. — Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h. 30 : le Triomphe de l'amour.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. : la Voiture.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie Italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Woody Folies (dern.).
Essaïon (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce. — II, 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Elle voit des nains partout.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (589-59-84), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Compartiment non fumeurs ; 20 h. 30 : l'Inconciliabule ; 22 h. 15 : Leçon de schizophrénie. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 22 h. 15 : Pardon M'sieur Prévert. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Siegfried.
Marigny (225-20-74), salle Gabriel, *21 h. : le Garçon d'appartement.*
Mathurins (265-90-90), 21 h. : Huis Clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
T.A.I.-Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; la Chambre Infernale.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Liesl et Karl.
Théâtre Présent (203-02-55), 21 h. : Création de paradis perdu.
Théâtre Sagor (797-03-39), 20 h. 45 : le Malade imaginaire.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 45 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau.
Café de la Gare (278-52-51), 19 h. 15 : Cracheur de phrases ; 21 h. : le *Grand vide sanitaire.*
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand Ecart ; 22 h. : M. Panon.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : F. Lai ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : la Grande Shirley.
Croq-Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : *A propos... et popof ?* 22 h. : Diable, une femme !
Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : la Chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Operanight (296-62-56), 20 h. 30 : Votez Frankenstein.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le *Concerto déconcertant.* — II, 19 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. 15 : Suzanne ouvre-moi.
Le Point Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : J.-M. Cornille ; 22 h. 45 : B. Garcin.
Splendid (887-33-82), 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : Une étoile dans le placard ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : *Pierre Péchin.*
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Praline et Berlingotte ; 22 h. : R. et M. de Peira.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : France Léa ; 22 h. : Riou, P. Pouchain.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Plume la traverse.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : H.-F. Thiefaine.
Gymnase (247-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Chantal Sauvolle.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Daniel Balavoine.
Palais des congrès (758-27-78), 21 h. : Serge Lama.
Palais des sports (828-30-48), 21 h. : Holiday on Ice.
Studio 43 (770-63-40), 21 h. : Monique Morelli.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 45 : Popeck.
Vieille Grille (707-60-93), 21 h. : D. Mac Avoy ; 22 h. 30 : O. Astier.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : B. Boulanger (Beethoven, Debussy) ; 21 h. : C. Baron Renaut, Ch. Beckett (Brahms, Schubert, Chopin, Chostakovitch).
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : N. Mandement (Bach, Beethoven, Schumann, Dutilleux).
Centre Culturel Suédois, 20 h. 30 : K. Laretei, piano (Crumb).
Salle Berlioz, 20 h. 30 : V. Bhide (la musique vocale de l'Inde du Nord).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Ensemble Orchestral de Paris, dir. : G. Navarro, sol. : J.-P. Wallez, A. Lagoya (Mendelssohn).
Salle Cortot, 21 h. : Trio Euterpe, P. Deville (Boccherini, Mozart, Beethoven).
Cité Universitaire, 21 h. : Les Musiciens de France, dir. : M. Bigot, sol. : M.-T. Ghirardi (Telemann, Chaynes, Giuliani, Rossini, Mendelssohn).
Ranelagh, 20 h. 30 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. : J. Mercier (Poulenc, Prokofiev, Harsanyi).
Eglise des Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Ensemble 2e2M, dir., P. Quatrocchi (Ton That Tiêt, Cornilios, Schönberg).
Eglise Saint-Roch, 20 h. 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir., L. Jean-Baptiste, sol. : B. Dubreuil (Massenet, Tomasi, Dvorak).







هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

cinémas

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24) : 15 h. : Les réalismes entre les deux guerres : « Jenny », de M. Carné ; 19 h. : « la Ballade des sansespoirs », de J. Cassavetes ; 21 h. : Cinéma tunisien : « Aziza », de A. Ben Ammar.

Beaubourg (276-55-57),

Les exclusivités

AC/DC (fr., v. angl.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

ALICE DANS L'ESPAGNE DES MERVEILLES (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11). H. sp.

L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86). Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70). Paris, 8e (359-53-99), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-52), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

BRUBAKER (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Biarritz, 8e (723-69-23). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Miramar, 14e (320-89-52).

CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11). Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; V.F. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Studio-Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Secrétan, 19e (206-71-33).

C'EST LA VIE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.

CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) en soirée.

LE CHASSEUR (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

LE CHINOIS (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). — V.o.-v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82)

LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.o.-v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

COURTS-CIRCUITS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.

LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80).

LE DIABLE EN BOITE (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), St-Germain-Huchette, 5e (634-13-26). Parnassiens, 14e (329-83-11), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

EUGENIO (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Colisée, 8e (359-29-46), Parnassiens, 14e (329-83-11), Athéna, 12e (343-07-48), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

FAME (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82). Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

FLASH GORDON (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Calypso, 17e (380-30-11), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (329-90-10), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (F.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). H. sp., Athéna, 12e (343-07-48). H. sp.

LES FILMS NOUVEAUX

ALLONS Z'ENFANTS, film français d'Yves Boisset. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA BIDASSE, film américain de Howard Zieff, V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-71), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DIVINE MADNESS, film américain de Michael Ritchie. V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)

DYNASTY, film chinois (de Taiwan) de Mei Chung Chang (en relief). V.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12), George-V, 8e (562-41-46), Lumière, 9e (246-49-07), Images, 18e (522-47-94)

ÇA PLANE LES FILLES, film américain d'Adrian Lyne (*). V.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (246-66-44), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Montparnos, 14e (327-52-37), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Secrétan, 19e (206-71-33).

L'EMMUREE VIVANTE, film italien de Lucio Fulci. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) — V.f. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnos, 14e (327-52-37), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (OU ON NE SAURAIT PENSER A RIEN), film français d'Eric Rohmer ; Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

GRAU ZONE, film suisse de Fredi Mürer. V.O. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).

PALERMO, film allemand de Werner Schroeter. V.O. : Olympic, 14e (542-67-42), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Pagode, 7e (705-12-15), Studio Médicis, 6e (633-25-97)

RECHERCHE, film iranien d'Amir Naderi V.O. : Marais, 4e (278-47-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Videostone, 6e (325-60-34).

GLORIA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).

HISTOIRE D'ADRIEN (F.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).

HISTOIRE DE LA NUIT (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) (sf J., L., mar.).

HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (634-13-26) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Athéna, 12e (343-07-48). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

HURLEMENTS (A., v.o.) (**) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Cin' Ac Italiens, 2e (296-80-27).

INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

JE VOUS AIME (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE LAGON BLEU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U G C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37), Maxéville, 9e (770-72-86), Murat, 16e (651-99-75).

LES LONGUES VACANCES DE 36 (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11), H. Sp.

LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

LA PROVINCIALE (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).

PSY (Fr.) Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

RAGING BULL (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.), Panthéon, 5e (354-15-04).

LE ROI DES CONS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

RUDE BOY (Ang.), v.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind.), v.o. : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) (**) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SHINING (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

STARDUST MEMORIES (A.) vo. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

SUPERMAN II (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES SURDOUES DE LA 1re COMPAGNIE (Fr.) : Tourelles, 20e (364-51-98).

LA TERRASSE (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (sf les 4, 5).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

TU FAIS PAS LE POIDS, SHERIFF (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

VENDREDI 13 (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathe, 18e (522-46-01).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

SPECTACLES POUR ENFANTS

SALLES SUBVENTIONNEES

Carré Silvia Monfort (531-28-34), le mercr., à 15 h. 30, sam. et dim., à 14 h. et 1' h 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; le 11, à 14 h. 30 : Mercredis musicaux, Ensemble de cuivres Da Camera.

MARIONNETTES

Marionnettes des Champs-Elysées, square Marigny, les mercr., sam. et dim., à partir de 15 h. : Théâtre du Vrai Guignolet.

Marionnettes du Luxembourg, les mercr et dim., à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h 30 : le sam., 15 h. et 16 h. : Au pays des contes de fées.

Théâtre d'animation, Vincennes, les mercr., sam. et dim., à 14 h. 30 et 16 h. 30 : les Milles et Une Fables.

CIRQUE

Cirque d'Hiver-Bouglione (700-12-25). sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 14 h. et 17 h

Cirque de Paris, porte de Champerret (756-80-04). mercr., sam., dim., à 15 heures

THEATRE

Blancs-Manteaux (363-51-37), sam., dim., 16 h. ; mercr. à 14 h. 15 et 15 h. : Monsieur Gabilolo Shérif. II : Gabilolo et le bonhomme de neige.

Café d'Edgar (320-85-11), mercr., à 14 h. et 16 h ; sam., à 15 h. et 18 h. 30 : Maschera.

Coupe-Chou (272-01-73), mercr. et sam., à 15 h. : Magie.

Cour des Miracles (548-85-60), mercr. et sam., à 15 h. 45 : Journal intime de Caroline Petans ; mercr., à 14 h. 30 : Henri Dès.

Dix-Heures (520-36-81), ts les mercr., sam., à 15 h. : le Sicilien ou l'Amour peintre.

Olympia (742-25-49), ts les jours à 15 h. et 17 h. : Casimir au royaume de la magie.

Palais des Sports (828-40-90) (D. soir, L.), 21 heures, mercr., 15 h., sam. et dim., 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.

Studio-Théâtre 14 (337-70-82), mercr., à 14 h 30 : le Hardi Petit Tailleur.

Théâtre Astral (588-84-13), mercr., à 14 h. 30 et 15 h. 30 ; dim. à 15 h. 30 : Nez vert.

Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (533-42-21), mercr., sam. et dim., à 14 h. 30 : le Palais du fond des mers ; le sam., à 17 h. 30 : Jacques le Fataliste.

Théâtre Présent (203-02-55), les mer. à 14 h. 30 : Un jeu d'enfants.

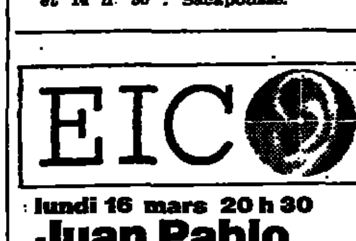
Théâtre le Point-Virgule (278-67-03), les mercr., à 14 h. 15 ; sam., à 15 h. : Bonnes Vacances Mr Petoche ; les mercr. et dim., à 15 h. 30 ; le sam., à 16 h. 30 : Pissenlit cherche un ami.

DANS LA REGION PARISIENNE

Créteil, Maison des Arts André-Malraux (899-90-50), le 11, à 14 h. 30 et 20 h. 30, les 10, 12 et 13, à 9 h. 30 et 14 h 15 : le Jour ou la Nuit.

Montrouge (253-23-24), les mercr., à 14 h. 30 et 16 h. ; les jeudis, à 10 h. et 14 h 30 : Elsa et les cygnes sauvages.

Saint-Quentin-en-Yvelines, Maison pour tous (062-82-81), le 11, à 10 h. et 14 h. 30 : Sacapousse.







SPORTS

HOCKEY SUR GLACE

Le championnat du monde C en Chine

L'équipe de France de hockey sur glace avait pris un bon départ dans le championnat du monde C, qui a débuté le 7 mars à Pékin. D'abord victorieuse de la Bulgarie par 7 buts à 0 grâce à l'efficacité de son nouvel avant-centre Marc Audisio, elle a confirmé son premier succès en disposant aisément de la Grande-Bretagne par 11 buts à 2. Pour son troisième match, contre l'Autriche, ce mardi 10 mars, elle a enregistré sa première défaite par 7 buts à 1. Il lui reste à affronter la Hongrie (11 mars), la Corée du Nord (13 mars), la Chine populaire (14 mars) et le Danemark (16 mars).

Les premières surprises de ce championnat ont été causées par les hockeyeurs chinois victorieux successivement des Danois (5 buts à 1) puis des Bulgares (6 buts à 2). Le hockey sur glace a, en effet, un long chemin à parcourir en Chine avant d'y devenir un sport populaire.

« Deux patinoires et demie »

De notre correspondant

Pékin. — Connaissez-vous Chen Shengwen ? Non, vous êtes excusable. Car, même dans son pays, cet alerte jeune homme ne jouit d'aucune *célébrité auprès des « larges masses populaires »*. Et si le fait d'avoir marqué le premier but pour son pays contre le Danemark à l'ouverture des championnats du monde de hockey sur glace (groupe C), qui ont débuté samedi 7 mars à Pékin, lui a valu l'honneur d'une citation dans l'agence Chine nouvelle, ce n'est certainement pas cet exploit qui lui attirera la gloire nationale.

Comparé aux millions de pratiquants du tennis de table, du basket-ball, du volley-ball ou du football, qui passionnent les foules et occupent largement les écrans de télévision, le hockey *sur glace* fait figure en *Chine* de parent pauvre. Qu'on en juge : sur le milliard de Chinois, cinq à six cents seulement, selon M. Dong Nianli, président de la *fédération* de hockey *sur* glace, pratiqueraient ce sport. Et pour toute la Chine, on ne compterait que *« deux patinoires et demie » vraiment dignes de ce nom* : deux à Harbin, la capitale de la province du Heilongjiang, dans l'extrême nord-est du pays, la dernière salle se trouvant à Pékin, où elle n'est pas entièrement destinée à la pratique de cette activité sportive. Curieusement d'ailleurs, la ville de Pékin ne dispose d'aucune équipe propre de hockeyeurs.

Les responsables chinois n'en sont que plus honorés que leur pays ait été choisi comme lieu de ces championnats du monde d'autant que, depuis la fondation de la République populaire en 1949, les Chinois ne se sont vu confier que deux fois la responsabilité d'une compétition mondiale : en 1961 (championnats du monde de tennis de table) et en 1979 (championnat du monde de badminton). Quant aux raisons de la faible expansion du hockey en Chine populaire elles sont diverses : manque d'expérience et de tradition, manque de moyens financiers (la construction de patinoires n'est évidemment pas une priorité du régime), absence d'intérêt étant données les conditions climatiques régnant sur une bonne partie du pays. Sur les vingt-deux provinces, trois municipalités et cinq régions autonomes, six seulement connaissent vraiment la pratique de ce sport.

Elles sont toutes situées au nord ou à l'ouest de *Pékin* : les trois provinces de Mandchourie, le Xinjiang, la Mongolie et le nord du Hebei, la province qui entoure la capitale. Il n'en existe pas moins un championnat national. Huit équipes y participent, concentrées dans les deux provinces du Heilongjiang et du Jilin. Elles bénéficient d'une aide matérielle et financière de l'Etat. La formation championne de Chine est l'équipe de Harbin.

Là où il est pratiqué, le hockey sur glace en Chine est peu apprécié en milieu *ouvrier*, il est en revanche plutôt populaire chez les étudiants et les lycéens. C'est sur cette population que comptent les responsables pour développer ce sport. Ils souhaitent, nous a dit M. Dong Nianli, mettre au point des systèmes de participation des écoles et des universités aux investissements nécessaires. Car les fonds manquent terriblement.

Pour améliorer son niveau technique, la Chine ne table pas seulement *sur* ses propres forces. Un accord d'échanges a été signé avec le Japon. D'autre part, Pékin n'a pas hésité à faire appel à des spécialistes canadiens, en particulier pour la préparation de ces championnats du monde. Doug Buchanan, l'un des deux entraîneurs canadiens qui séjournent depuis deux mois en Chine, détruisant une idée trop répandue, vient de déclarer : *« Physiquement, les joueurs chinois sont au point, et ce sont de bons patineurs, mais ils ont encore des insuffisances dans le contrôle du palet »*. Avec l'U.R.S.S. et la Tchécoslovaquie, la Chine n'a pas de contacts réguliers, mais, nous a dit M. Dong Nianli, *« elle désire en avoir à l'avenir »*.

MANUEL LUCBERT.

TENNIS. — Le Français Thierry Tulasne a été éliminé, lundi 9 mars, dès le premier tour des championnats de Belgique en salle, dotés de 175 000 dollars, par le jeune Belge Thierry Stevaux, 6-2, 7-5. L'Américain Jimmy Connors s'est qualifié face à l'Equatorien Andres Gomez, 6-0, 6-4. Le deuxième Français en compétition, Pascal Portes a également été battu, mardi 10 mars, par l'Américain Trey Waltke, 6-3, 6-2.

GYMNASTIQUE

Un centenaire délaissé

Fêter son centenaire en famille et avec tous ses amis : c'était le souhait de la société de gymnastique En Avant à l'occasion des sixièmes Grands Prix de Paris, qu'elle organisait du 6 au 8 mars au stade Pierre-de-Coubertin. Créée à une époque où il s'agissait de préparer de bons petits soldats pour la revanche contre l'Allemagne, En Avant a, certes, peu à peu réduit ses activités. Le tir, l'escrime, l'aviron, etc., ont laissé place à la seule gymnastique, qui regroupe encore quelque trois cent cinquante licenciés.

Après avoir accueilli dans ses murs douze à treize mille jeunes gens et jeunes filles depuis sa création et avoir multiplié les contacts à l'étranger, le doyen des clubs parisiens de gymnastique pensait être bien entouré pour son centenaire. Hélas ! S'il a eu droit à un message de sa marraine, la princesse Grace de Monaco, enregistré sur cassette, le grand public n'était pas au rendez-vous des concours généraux. Il est vrai que les cousins de l'Est, principaux sujets de curiosité en gymnastique, avaient boudé la cérémonie. Autres temps, autres mœurs, les fédérations sportives des Républiques socialistes ne se contentent plus d'être invitées quelques jours à Paris, mais réclament de plus en plus de matériel en échange de la production de leurs vedettes.

Ainsi, En Avant avait convié bon nombre de champions olympiques, mais, parmi eux, seul l'Allemand de l'Est Roland Brueckner, vainqueur au sol à Moscou, avait répondu présent. Comme, de surcroît, les Roumains n'étaient pas dans l'avion annoncé et que la Polonaise Anita Jokiel s'est blessée la veille de la compétition, le niveau général des épreuves ne pouvait être qu'inférieur à celui des années précédentes. Heureusement pour la postérité, seul restera le palmarès des sixièmes Grands Prix de Paris avec les Soviétiques Helena Gourina (concours général, poutre et sol) et Sergeï Riazanov (concours général et barre fixe), les Américaines Sue Stednitz (saut) et Kris Montera (barres assymétriques), l'Allemand de l'Est Roland Brueckner (arçons).

GERARD ALBOUY.

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Quatre cent quarante-quatre

Carter en jean et en gros gilet de laine, hâve, épuisé — voilà vingt-quatre heures qu'il n'a pas quitté le bureau ovale, — s'accrochant jusqu'à la dernière minute au téléphone, qui lui apprendra, il l'espère encore, la libération des otages avant qu'il ne soit obligé de céder la place à son successeur, c'est l'image-choc de la minutieuse enquête menée par Pierre Salinger à la demande de l'une des trois grandes chaînes américaines et présentée ce mardi en prélude aux « Dossiers de l'écran ».

Quatre cent quarante-quatre jours d'espoirs et de déceptions pour les acteurs, une cinquantaine d'intermédiaires de toutes nationalités, d'un drame sans précédent, dont les péripéties et les rebondissements secrets apparaissent ainsi au grand jour.

Au premier rang de ces diplomates d'occasion, un avocat français sympathique et circonspect, Christian Bourget, et un homme d'affaires vénézuélien rond et avenant, installé à Paris, Hector Villalon, tous deux amis de longue date de Sadegh Ghotbzadeh, alors ministre des affaires étrangères. C'est eux qui ont fait rebondir l'affaire en apportant au président Carter la preuve, enregistrée sur vidéo-cassette, de la volte-face de Kurt Waldheim, le secrétaire général des Nations unies, devant le Conseil de la révolution, un Waldheim amené à promettre la formation d'une commission d'enquête avant la libération des otages alors que c'est le contraire qui avait été prévu et arrêté.

Tous leurs efforts se sont soldés par un retentissant échec quand le chah, averti par Kissinger et Rockefeller du danger qu'il courait en restant à Panama, s'est envolé pour l'Egypte. Le gouvernement panaméen avait, en effet, accepté, avec la bénédiction de la Maison Blanche, le principe d'une demande d'extradition de la part des Iraniens, demande dont le dépôt aurait aussitôt provoqué, conformément à la Constitution du pays, l'incarcération ou du moins la mise en résidence surveillée de l'ex-souverain.

Il semble bien — le débat devrait éclaircir ce point — que l'attitude de Jimmy Carter envers un homme gravement malade, que seule une intervention chirurgicale immédiate pouvait prolonger un peu, ait été plutôt incertaine et fluctuante. Il envoie Hamilton Jordan à Panama pour s'assurer de la résolution, de la fermeté du président Royo et empêcher le départ du chah Et, au même moment, il le facilite, ce départ, de peur, nous dira un autre de ses conseillers, M. Lloyd Cutler, obligé de faire le voyage lui aussi, de crainte d'avoir la mort de Reza Pahlavi sur la conscience !

Ça se passait le 23 mars 1980 A partir de là, rien ne va plus, les négociations sont rompues Et c'est le chancelier Schmidt, pourtant ennemi juré de Carter, qui va renouer — ça, on le sait peu ici — le fil des pourparlers en contactant le beau-frère du fils de l'imam Khomeiny, un certain Tabatabaï. Cet ancien étudiant en Allemagne de l'Ouest se révélera extrêmement habile et convaincant, puisque c'est en partie grâce à lui que s'est enfin levée l'aube du jour de la délivrance.

CLAUDE SARRAUTE.

En avril sur France-Musique

Des modifications de la grille des programmes de France-Musique sont annoncées pour le début du mois d'avril. « Musique de table », l'émission que Bernard Deutsch assurait quotidiennement de 12 heures à 14 heures, disparaît en effet pour laisser place à une autre forme de déjeuner-concert qui, prolongé d'une demi-heure, sera désormais baptisé « Midi-2 ». Producteur désigné : Denys Lemery, qui « remonte », quittant la case horaire « six-huit » et les fins d'après-midi, pour mettre en place un magazine où il sera question notamment des parutions discographiques (que l'on comparera et confrontera aux enregistrements de référence). Assistante : Sylvie Février, qui présentera, de son côté, de 14 heures à 14 h. 30, une séquence de musique légère.

Dorénavant, chaque jour un concert vivant sera retransmis à 18 h. 30. (Trois fois par semaine en direct des studios de Radio-France).

Placés comme ceux du soir sous la responsabilité de Myriam Soumagnac, ces concerts seront suivis par un intermède consacré aux musiques traditionnelles (cela juste avant 20 h. 30, heure de la retransmission suivante désormais traditionnelle). De la musique en train de se faire donc entre 18 h. 30 et 23 heures. Voilà le principal changement. Trois magazines par jour donc au lieu de quatre. Celui du samedi matin (entre 7 heures et 9 heures) étant confié à Pierre Castellan qui rendra compte de l'actualité lyrique.

M. L. B.

VU

LES PYRÉNÉES POUR LEUR ARCHITECTURE

Dans l'après-midi du lundi 9 mars sur TF 1, une heure (ou presque) s'est trouvée comme perdue sous une rubrique bizarre, « Au grenier du présent », et sous un titre désuet, « Adieu Pyrénées ». Cette émission, réalisée par Annie Tresgot et Alain Guesnier avec des moyens relativement importants grâce à différents organismes publics, représente une tentative convaincante pour montrer les problèmes posés par la maintenance d'un « patrimoine » (ici l'architecture pyrénéenne, assez habilement décrite — et mieux, « sentie » — par l'image), pour mettre en lumière les raisons de son abandon, les racines de son antagonisme apparent et parfois réel avec la vie moderne et avec l'idée que se font les gens de la modernité en matière d'architecture. Cet « Adieu Pyrénées », qui évite les complaisances d'usage, vaut, au-delà de son caractère régional, pour tout autre pays de France. Si chaque région pouvait bénéficier d'un tel traitement !... — F. E.

PRESSE

M. M'Bow rejette les accusations contre l'UNESCO

Le directeur général de l'Unesco, M. M'Bow, en visite privée en Espagne, a fait une déclaration au quotidien madrilène *El Pais*, le dimanche 8 mars, dans laquelle il affirme que l'organisme international qu'il dirige « *ne prétend pas établir un contrôle des journalistes par les gouvernements.*

» *Je défie l'Institut international de la presse de présenter une seule preuve, un seul fait démontrant que l'Unesco a accepté de prendre des mesures pour limiter la liberté des journalistes ou de les soumettre au contrôle d'un gouvernement* », ajoute M. M'Bow, qui répond ainsi aux accusations portées par l'assemblée générale de l'I.I.P. à Nairobi (*le Monde* du 5 mars).

Pour sa part, M. Hervé Bourges, porte-parole de M. M'Bow, a rendu publique à Paris, le lundi 9 mars, une déclaration, dénonçant « *une croisade bien orchestrée au sein de quelques médias, qui veut faire de l'Unesco le haut lieu d'une sombre machination contre la liberté de la presse, le cerveau d'une « opération de censure à l'échelle mondiale ».*

» *A l'appui de cette machine de guerre, une argumentation manichéenne, un arsenal d'affirmations gratuites et d'accusations diffamatoires, relayées par un laborieux « document », un fatras d'analyses fallacieuses et d'opinions partisanes.*

» *Cette campagne d'intoxication — au service de quels intérêts ? — vise à jeter le trouble dans l'opinion internationale, à désigner comme entreprise « totalitaire » une organisation qui demeure, plus que jamais, fidèle à sa vocation : faire dialoguer les cultures, coexister les civilisations, bâtir la paix dans l'esprit des hommes.* »

(Lire en page 2 l'article intitulé « Remous autour de l'Unesco », de M. Pierre Gaborit.)

CORRESPONDANCE

Une lettre du Syndicat du Livre C.G.T. de Rhône-Alpes

Nous recevons de M. André Charret, secrétaire régional du Livre C.G.T. pour la zone Rhône-Alpes, une lettre relative à notre article sur « Les suites du divorce Progrès - Dauphiné libéré » (le Monde *du 18 février) et plus particulièrement sur les réactions recueillies après la réunion du comité central d'entreprise du 12 février :*

Les auteurs de cet article prêtent aux salariés des deux titres, voire à leurs organisations syndicales, des sentiments plutôt surprenants. Ce qui laisse penser que les informations qu'ils ont pu recueillir ne reflètent pas l'opinion de tous les intéressés. (...)

Nous laissons bien volontiers aux autres syndicats le soin de formuler leur point de vue. Pour ce qui concerne notre organisation et les travailleurs qu'elle représente dans l'un et l'autre titre, il n'est nullement question d'opérer, dans ce domaine, le « bon choix » !

Quel qu'il soit, un patron reste pour nous un patron. Et chaque jour passé depuis la « déconcentration » l'a parfaitement démontré. Aussi, il est tout autant inexact de mentionner « *la qualité améliorée des rapports internes dans l'entreprise* » pour ce qui concerne l'un des titres que de prêter à « *tous les salariés* » des propos et des intentions ambigus pour parler, de l'un à l'autre titre et réciproquement, de « *la maison d'en face* ».

● *Les employés du groupe « La Vie »* ont cessé leur mouvement de grève, après que la direction leur eut attribué une enveloppe supplémentaire de 420 000 F. Cette somme, dont la répartition sera discutée par une commission paritaire, devrait favoriser le relèvement des plus bas salaires Soixante-cinq des quatre-vingt-douze employés avaient cessé le travail mardi avec le soutien de la C.F.D.T. et de F.O. Les journalistes C.F.D.T. avaient menacé de cesser le travail pour manifester leur solidarité.

● *L'Association syndicale professionnelle des rédacteurs en chef* des journaux et revues français célèbre cette année le cinquantenaire de sa fondation. Le jeudi 19 mars, au Sénat (salle Médicis), s'ouvrira à 15 h 30 un colloque sur « la télématique, la presse et la liberté de l'information et de la diffusion ».

Un banquet rassemblera les participants qui le désireront (125 francs à adresser 10, rue Saint-Marc, 75002 Paris) à 20 h. 30 à la Maison des polytechniciens, 12, rue de Poitiers.

LA POLICE SAISIT LE MATÉRIEL DE CANAL 75

Canal 75, la radio privée inaugurée le lundi 9 mars par Maurice Séveno à Paris (*le Monde* du 7 mars), a cessé d'émettre à la suite d'une intervention de la police dans les studios de la radio, vers 5 h. 30 du matin. Trois personnes ont été interpellées et du matériel a été saisi.

Pour sa première journée et sa première nuit de fonctionnement, les émissions de Canal 75 ont été pratiquement inaudibles, à la fois pour des raisons techniques (mauvais émetteur) et à cause de brouillages.

Une petite guerre des ondes a eu lieu, les animateurs de Canal 75 ayant choisi d'émettre sur 88,8 Mhz, fréquence utilisée depuis longtemps par Radio-Ivre la nuit. Cette « radio libre », qui devait se joindre à Canal 75, s'était retirée du projet quelques jours auparavant. Après avoir cessé d'émettre au début du mois de janvier, à la suite de plusieurs plaintes déposées par T.D.F., les animateurs avaient décidé de reprendre leurs émissions dans la nuit du dimanche au lundi 9 mars. Ils ont protesté contre l'utilisation de leur fréquence par Canal 75.

Gilda, la radiopolitaine, radio privée qui commençait samedi ses émissions, a également été brouillée. Dimanche, en se rapprochant de la fréquence utilisée par FIP, Radio-Gilda a pu échapper en partie au brouillage, mais c'est FIP qui par contrecoup a été parfois inaudible.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 10 MARS

— *M. Valéry Giscard d'Estaing* est l'invité du « Grand Débat » de TF 1 à 20 h. 35.

MERCREDI 11 MARS

— *MM Bernard Stasi*, président délégué du C.D.S. et *Charles Hernu*, député, maire socialiste de Villeurbanne, participent à l'émission « Duel » sur France-Inter, à 19 h. 15.

● Un « journal de l'élection », d'une durée de cinq minutes, est diffusé deux fois par jour (à 13 h 15 et 19 h 15) sur France-Inter, depuis le 9 mars, pendant la durée de la campagne présidentielle.

Mardi 10 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h C'est à vous
18 h 20 L'île aux enfants
18 h 45 Avis de recherche
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h Journal
20 h 35 Le grand débat
De J.-M. Cavada, P Duhamel, R. Vernay.
Avec M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République
21 h 35 Des lendemains pour l'homme
De C de Givrey
Le rendez-vous du troisième millénaire : en finir avec la faim.
Avec MM W Léontief (prix Nobel d'économie et expert auprès de l'ONU), J Poly (président-directeur général de l'Institut national de recherches agronomiques), J Perrot (cofondateur du Centre national pour l'exploitation des océans), M Guernier (membre fondateur du Club de Rome), et M. Elmandjra (membre de l'Académie du royaume du Maroc)
22 h 30 Traits de mémoire
De C. Miller
L'histoire de la bande dessinée : la légende des bulles
23 h Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal

20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.)
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Négociations secrètes
De P Salinger et B. Gray
Ce reportage sur les négociations secrètes qui ont conduit à la libération des otages américains à Téhéran est le résultat de treize mois de recherches et d'enquêtes, de deux mois et demi de tournage et de montage L'émission originale, qui durait trois heures, est passée le 22 janvier aux Etats-Unis Une version plus courte a été réalisée spécialement pour les Dossiers de l'écran.
22 h Débat : Les 444 jours de Téhéran
Avec MM. P. Salinger (directeur d'A.B.C.-TV en Europe), E. Rouleau (journaliste au « Monde »), H. Villalon (homme d'affaires), Mes C. Bourguet et F. Chéron (avocats), qui ont servi d'intermédiaires dans les négociations Etats-Unis-Iran, E Aramao (porte-parole du chah à Panama), M. J. Graves, (otage), J. Powell (ancien porte-parole de M. Carter à la Maison Blanche), M. F. Giuliani (porte-parole du secrétaire général des Nations unies).
23 h 30 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités
18 h 30 Pour les jeunes
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre
Le M.R.A.P.
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
Les aventures de Tintin : le trésor de Rackham le Rouge.
20 h Les jeux
20 h 30 Cinéma : l'Homme des Folies-Bergère
Film français de M. Achard (1935), avec M. Chevalier, S. Viva, N. Paley, A. Berley, F. Ledoux, J. Louvigny, J. Raucourt. (N.)
Un acteur des Folies-Bergère, spécialisé dans l'imitation des personnalités parisiennes, prend la place d'un banquier, qui a dû faire un voyage à Londres pour une négociation financière. Il abuse tout le monde.
21 h 50 Journal

FRANCE-CULTURE

18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La science et les inégalités de développement.
20 h, Dialogues : L'enfant sauvage, mythe et réalité, avec J Mistler et H. Lane.
21 h 15, Musiques de notre temps : Daniel Meier.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'attrait, le mystère : H. Callet.

FRANCE-MUSIQUE

18 h 2, Dix-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Portrait par petites touches : cycle Chopin, avec François-René Duchable, piano ; 20 h, Premières loges : T. dal Monte, soprano, interprète Bellini, Donizetti et Verdi.
20 h 30, Concert : Récital de chant (Opéra de Paris, 4 novembre 1980), Jessye Norman, soprano, accompagnée par Dalton Baldwin au piano, interprète Schubert, Brahms, Gounod et Wagner
22 h 30, Ouvert la nuit : Les chants de la terre : 23 h, La revue de la presse et de l'édition musicale en Espagne.

Mercredi 11 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Le certificat prénuptial. Pourquoi ? Comment ?
12 h 30 *Midi première.*
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 40 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans ; 14 h 15, Heidi ; 14 h 50, Feuilleton : Matt et Jenny ; 15 h 10, Spécial 10-15 ans ; 15 h 40, Les poi-poi ; 16 h 25, Les infos ; 16 h 42, Super-parade des dessins animés ; 17 h 29, Studio 3.
18 h Auto-mag.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les paris de TF 1.
19 h 50 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « le Bouffon ».
De B. Haller et J.-Cl. Carrière. Réal. G. Jorre. Avec F. Rey, B. Haller, F. Dorner.
Un comique médiocre est engagé par un homme très riche pour être son bouffon personnel et permanent. Il devient rapidement indispensable et dans un rapport de maître à esclave en partie renversé : l'un découvre son pouvoir, l'autre, non pas le rire, mais comme une espèce de surprise C'est fou, drôle et assez féroce finalement.
22 h *Magazine* : la Rage de lire.
De G. Suffert, Président ou monarque ?
Avec MM. T. Ferenczi (« le Prince au miroir »), P. Granet (« Ne dites pas au président que je suis U.D.F., il me croit socialiste »), R.-G. Schwartzenberg (« la Droite absolue »), A. Griotteray (« Lettre aux giscardo-gaullistes »), C. Hargrove (« l'Autre Giscard »).
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : « les Amours des années folles ».
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : « Bonanza ».
La concession.
16 h 10 Récré A 2.
Les paladins de France ; Félix le chat : Maraboud' ficelle...
17 h 45 Sports : Cyclisme.
Paris-Nice.
18 h 10 Cours d'anglais
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 81.
21 h 40 Magazine des sports : Grand stade.
De R. Chapatte et J.-R. Vivet.
22 h 50 Document : Chefs-d'œuvre en péril.
De P. de Lagarde. Les abbayes de l'Ouest
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
L'électronicien d'équipement : Bilan de la revalorisation du travail manuel.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; De truc en troc.
18 h 55 Tribune libre.
Le Parti communiste révolutionnaire marxiste léniniste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : le trésor de Rackham le Rouge.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : *Tout est à vendre ?*
Un film de R. Caron et J. Streff. Avec J. Spiesser, J. Mills, R. Blanche, G. Beller, A. Lefébure, R. Breuil et H. Serre.
Une satire de la « société de consommation » à travers les aventures d'un publicitaire dynamique et d'une star déchue qui va se trouver atteinte de « consommite aiguë ».
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Le taylorisme ; à 8 h 32, L'itinéraire philosophique d'E. Levinas : La responsabilité pour autrui.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques : Philosophie de l'outil ; La morphogenèse, de la biologie aux mathématiques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : Rencontre avec G. Jean.
11 h. 2, Compositeurs-animateurs : G. Garcin, à Bagnols-sur-Cèze.
12 h. 5, Agora : Nostradamus, historien et prophète, avec J.-C. de Fontbrune.
12 h. 45, Panorama : L'Inde (2e partie).
13 h. 30, Soliste : M. Bourgeot, piano (de Falla).
14 h., Sons : Rayon des jouets.
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Fleur de lotus », de M. Clément.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : Les femmes seules.
15 h. 2, Points d'interrogation : Destruction des empires américains et la première vague de colonialisme ; La circulation des maladies et des épidémies.
16 h 20, Actualité : Un cycle de vie sans soleil.
16 h. 50, Départementale : A. Delémont.
17 h. 32, Musique-nature : K. Victor.
18 h. 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h., La musique et les hommes : Haendel, un chemin spirituel.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien-Musique : Œuvres de Bach, Haydn et Schumann ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine : l'école de Mannheim (A. Flitz) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 9 h. 30, Informations culturelles.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Le corps et l'espace (Gabrieli, Byrd, Monteverdi, Frescobaldi, Froberger) ; Musique en vie : œuvres de Couperin, Lebègue, Tomkins, Gaultier.
12 h., Musique de table : Musique légère (Boutry, Legrand, Lutereau, Maude, Zichrer, Lecocq, Von Suppé) ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les musiciens ont la parole : Régis Pasquier.
14 h., Microcosmos : Les études à l'étude (J.-S. Bach) : 14 h. 20 (et 15 h. 10, 16 h. 30, 17 h. 45), Le compagnon de l'après-midi (M. de la Barre, Debussy) ; 14 h. 30 (et 15 h. 25), Kaléidoscope (Chopin, Paganini, Beethoven, Berio, Stockhausen) ; 14 h. 55, Pêle-Mêle infos ; 15 h., Jeu des énigmes ; 15 h. 45, Feuilleton ; 16 h., Galerie de portraits : Arthur Rimbaud (Britten, Amy) ; 16 h. 40, Chants de village (Corse) ; 17 h. 10, Haute infidélité : extrait de plusieurs expériences de P. Barbaud, M. Philippot et Xenakis.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Equivalences (non-voyants) : cinq médiations sur l'Apocalypse de Jean Langlais, avec M.-L. Jaquet-Langlais à l'orgue.
20 h. 30, Concert (cycle symphonique) : « Symphonie n° 31 en ré majeur » ; « Concerto pour violon et orchestre n° 5 en la majeur », « Airs K. 580 et K 528 », « Symphonie n° 33 en si bémol majeur », de W.-A. Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, avec G. Poulet, violon, et E. Moser, soprano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Intermezzo (Mozart) ; 23 h., Les mémoires de la musique : Rudolf Serkin, entre l'ange et le titan.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

DANS UN AN VOUS SEREZ EN AFRIQUE...
... RESPONSABLE BUDGETAIRE ET COMPTABLE

La 1re année au siège, comme adjoint au responsable financier Afrique, 50 % de votre temps sera consacré à des missions d'audit et révision comptable dans nos filiales africaines.

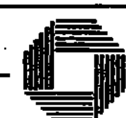
Votre jeunesse, votre formation comptable supérieure (DECS complet), votre pratique courante de l'anglais, vos connaissances en mini-informatique et votre première expérience sont des atouts certains pour réussir.

Lors de votre expatriation, votre famille résidera avec vous en Afrique.

Ce poste offre de réelles opportunitées de carrière dans un groupe français international (CA : 1,4 milliard de francs, croissance : + 28 %).

Votre base France : Bois d'Arcy.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions à N° 217. TELEX P.A., 34, bd Haussman, 75009 PARIS, qui transmettra.



THE CHASE MANHATTAN BANK

ABIDJAN (COTE D'IVOIRE)
recherche

ADJOINT DIRECTEUR DES OPERATIONS

Pour assurer la gestion quotidienne de la filiale dans les domaines suivants : opérations bancaires, comptabilité et contrôle financier, administration du personnel.
Ce poste requiert :
- une expérience de 3 à 5 ans des opérations bancaires acquises dans une banque internationale, de solides connaissances comptables, de bonnes notions informatiques, une parfaite maîtrise de l'anglais.

Nous vous offrons le statut d'expatrié et de larges perspectives d'évolution de carrière en Afrique francophone.

Merci d'adresser CV, photo, rémunération souhaitée à :
Elisabeth LAMIRAL, Sce Recrutement et Formation, 41 rue Cambon, 75001 Paris.

média-system

GIXI

Société d'ingénierie informatique
recherche pour l'IRAK

UN INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ

ayant une connaissance des matériels informatiques destinés aux applications de types industriels.
Langue anglaise indispensable. Connaissance MITRA souhaitée. Conditions de rémunération intéressantes.
Candidatures reçues par téléphone au : 907.78.09, poste 214.

ingénierie informatique

Emplois et Carrières

ÉCOLE PRIVÉE BILINGUE
située à TORONTO (Canada)
recherche pour septembre 1981

PROFESSEUR

avec expérience au niveau préscolaire, primaire et secondaire. Invitons également spécialistes en informatique au niv. secondaire à soumettre leur résumé. Adresser C.V. à
W.H. GILES A.S. PASTORIA Hôtel
St-MARTINS STREET LONDON WC 2.

CO.TE.BA INTERNATIONAL
seeks
a PROJECT MANAGER
in his middle thirties

For Major Hotel project in WESTERN AFRICA.

The candidate chosen will be a permanent adviser to the owner and will assist him in all technical decisions.

Send handwritten letter, C.V., photo and desired salary in enclosed sealed envelope marked «confidential» to CO. TE. BA. INTERNATIONAL 92 à 98, boulevard Victor Hugo 92115 CLICHY.

CARRIERES EN INGENIERIE
LIEU DE TRAVAIL : MONTREAL

Lavalin

est une entreprise canadienne d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction. D'envergure internationale, elle regroupe plus de 5 000 professionnels, personnel de soutien et technique, à travers le Canada et à l'Etranger.

Les bureaux de Montréal, actuellement impliqués dans la construction d'un pipeline de 3 000 km, sont à la recherche de spécialistes pour les postes suivants :

INGENIEURS EN PIPELINE
(Mécanique - Civil)

Nous avons des possibilités immédiates pour des ingénieurs seniors ou expérimentés dans la conception et/ou la construction de systèmes de pipeline. Leurs connaissances en matière de conception s'étendront à la spécification des tubes et des vannes, l'analyse des contraintes, la résistance du sol, les blocs d'ancrage, les postes de compteurs et la force de compression en fonction du diamètre des conduits.

INSTRUMENTATION ET CONTROLES

Un minimum de 5 ans d'expérience est requis dans le domaine de la conception des contrôles et de l'instrumentation des procédés. Les candidats connaîtront les instruments pneumatiques et électroniques, le choix d'équipement, les diagrammes, les contrôles électriques et les systèmes de sécurité.

Nous offrons des salaires concurrentiels, des avantages sociaux intéressants et nous aiderons également les candidats à s'établir au Canada. Les entrevues se dérouleront à Bruxelles à la fin mars. Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion.

Les ingénieurs agréés, diplômés et les personnes ayant une expérience appropriée sont priés de faire parvenir leurs résumés *sous la référence LGE01M*

egor international
8 rue de Berri 75008 Paris

GRAND GROUPE INTERNATIONAL FRANÇAIS
recherche pour sa filiale
au NIGERIA
dans le cadre de son activité
MONTAGE AUTOMOBILE

C.A. 200 millions F.F. - Effectif 500 personnes

CHEF DU SERVICE APPROVISIONNEMENT

- 30 ans minimum ;
- Niveau d'études supérieures techniques (DUT, par exemple) ;
- Expérience de 3/5 ans minimum des Achats, de l'Ordonnancement et de la gestion des stocks dans la fabrication de moyennes séries (chez un constructeur automobile, de préférence) ;
- Maîtrise de la gestion administrative d'une activité pièces détachées, orientée vers l'exportation ;
- Anglais courant indispensable ;
- Rémunérat. et tous avantages liés au statut d'expatrié.

Possibilités d'évolution au sein du groupe

Les candidatures manuscrites avec C.V., photo et appointements actuels sont à envoyer s/n° 90.358 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

DIRECTEURS DE FILIALES
16-19 millions de francs C.F.A. — *Afrique francophone*

Un groupe spécialisé dans la diffusion de véhicules automobiles (VL et PL) d'une grande marque internationale et dans la vente de biens d'équipement sur l'Afrique francophone recherche le Directeur de deux de ses filiales (C.A. : 4 à 7 milliards de francs C.F.A. - Effectif de 200 à 300 personnes, selon l'importance de la filiale). Dépendants de la Direction Générale du groupe, ils seront entièrement responsables de l'animation commerciale (analyse du marché, fixation d'objectifs, ventes, après-vente) et de la gestion de leur centre de profit (bilan, budget, trésorerie, relations avec les banques, recouvrement des créances, paiement des fournisseurs). Ils devront accroître la pénétration des marques représentées sur leur zone géographique. Ils disposeront de l'assistance technique des directions fonctionnelles du groupe. Les candidats retenus, âgés d'au moins 35 ans, de formation supérieure, posséderont surtout plusieurs années d'expérience professionnelle acquise en tant que responsables de la gestion et du commercial dans une entreprise du secteur automobile. Cette expérience aura été acquise, si possible, outre-mer. A la rémunération s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation : congés annuels, logement, voiture de fonction, frais médicaux... Ecrire sous la référ. 420 M à :

G. R. H. Conseils,
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

LNE

LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS
recherche
pour mission de longue durée
(1 à 4 ans)

AU MAROC
dans le cadre de la coopération française

UN EXPERT

CONDITIONNEMENT DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Poste :
Direction d'un laboratoire de physique et chimie appliquées.

MISSION :
- Élaboration de spécification d'essais.
- Mise en œuvre d'essais.

COMPÉTENCES :
- Ingénieur chimiste spécialisé en matière plastique et agro-alimentaire.
- Expérience de laboratoire exigée.

Envoyer C.V., prétentions et phot (retournée)
1, rue Gaston-Boissier, 75015 Paris,
sous référence 81/DEMB/01.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
ABIDJAN
recherche

CHEF COMPTABLE HAUT NIVEAU

- Placé sous l'autorité du Directeur administratif et financier, il devra diriger, animer et contrôler le service comptabilité générale et analytique.
- Expérience dans un poste similaire de 5 ans souhaitable.
- Niveau D.E.C.S. ou équivalent exigé.

Envoyer C.V. et prétentions à
01 B.P. 3962 - ABIDJAN 01 - COTE-D'IVOIRE

recherche pour
AFRIQUE OUEST

MÉCANICIEN

pour travaux déforestage et réseau routes 1000 ha par an.
Matériel Caterpillar D7 et Fiat Allis.
Nécessite expérience, utilisation, entretien de ce matériel plus 25 tracteurs et véhicules.
Anglais courant exigé.
Expérience Afrique souhaitée.
Minimum 35 ans.

Adresser C.V. à :
I.R.H.O.
11, Square Petrarque
75016 PARIS

bleu

CABINET FRANÇAIS D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE RÉVISION
recherche

- pour son bureau de DUSSELDORF

UN COLLABORATEUR

DECS, 2 à 3 ans d'expérience, connaissance langue allemande.

- pour son bureau de RIO DE JANEIRO

UN COLLABORATEUR

DECS, 3 à 4 ans d'expérience, niveau chef de mission, connaissances langues portugaise, brésilienne appréciées.

Pour ces postes opérationnels à l'automne 1981, un stage préalable à PARIS complètera leur formation.

Envoyer C.V. et prétentions à
G.D.V. 114, avenue Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ENGENEERING recherche EUROPE ET ÉTRANGER

3 INGÉNIEURS
Structure OFF SHORE

2 INGÉNIEURS
Calculateurs, structure métallique

3 PROJETEURS
Tuyauterie OFF SHORE

2 SUPERVISEURS
en électricité

Bilingue anglais
Ecrire ou se présenter à notre Centre de Recrutement :
TAI
113-115, rue du Cherche-Midi,
PARIS (6e) - Tél. : 548-41-82.

Sté rech. pour mission NIGERIA
- 1 INGÉNIEUR d'ingeniering bâtiment
- 1 ARCHITECTE

Anglais nécessaire, pour poste directeur ou direct. adjoint
Logement fourni
Ecrire avec C.V. détaillé à :
B.T.E.D., 44, rue Bayard
31000 TOULOUSE.

Importante entreprise française de Bâtiment et Génie Civil
recherche
pour MOYEN-ORIENT

INGÉNIEURS

ayant 4 à 5 ans d'expérience en conduite de travaux *T.C.E.*
Connaissance parfaite de la langue anglaise nécessaire.
Postes à pourvoir immédiatement.

Env. C.V. + Photo et prétentions à n° 90.104 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Pour Mission Afrique du Nord
Bureau d'études français
recherche

Ingénieurs hydrauliciens

Spécialisés en urbanisme
Nombreux avantages expatriation
Ecrire en précisant sur l'enveloppe la référence 2702 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche pour AFRIQUE FRANCOPHONE

JEUNES DIPLOMÉS E.S.C.

Débutants célibataires
Langue anglaise souhaitée
Situation intéressante
Perspectives d'avenir après formation
Libre rapidement.

Adress. C.V., photo et prétent. s/n° 89.991. Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris.

POUR AFRIQUE NOIRE
Importante Société Commerciale recherche

HOMME JEUNE

dynamique, libéré O.M., possédant diplôme
ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
ou niveau équivalent, désireux se créer situation d'avenir. Possibilité après période de formation, d'assumer poste comportant responsabilités. Ecrire avec C.V. détaillé + photo sous n° 13.342 M. BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES cherche à étoffer son portefeuille de CONSULTANTS

Pour missions de courtes durées (2 à 6 mois) dans les pays du Tiers-Monde.

Anglais et/ou espagnol.

Env. CV lettre manuscrite domaine de compétence, photo et prétentions sous réf. ESAR (mentionnée sur l'enveloppe)
EMPLOIS ET CARRIÈRES
30, rue Vernet, Paris-8e

Société belge cherche pour créer et diriger bureau d'études de sa filiale en Afrique centrale (sucrerie)

UN INGÉNIEUR CIVIL OU ÉLECTROMÉCANIC.

Ecrire avec C.V. et *références* Agence Rossel, R.P. n° 528238, 112 r. Royale, B-1000 Bruxelles.

TITN-PROVENCE
Société d'ingénierie en
INFORMATIQUE
recherche un

INGÉNIEUR LOGICIEL

Grande école - 3 à 5 ans d'expér. temps réel,
pour un projet de 2 ans en ITALIE DU NORD
A l'issue du projet, il pourra revenir en Provence.
Référence IT-02
Envoyer C.V., photo, prétentions et référ. de l'annonce à :
TITN, 7, rue Louis-Armand
Z.I. d'Aix-en-Provence
13763 Les Milles Cedex.

Le Lycée français de Los Angeles recherche

PROFESSEURS :
1 en Philosophie
1 en Mathématiques
1 en Histoire-Géographie
1 en Sciences naturelles Physique-Chimie
et 1 Institutrice.

Ecrire : 3261, Overland Avenue, Los Angeles, California 90034.

Importante société africaine cherche architecte - *intérieur* - concepteur - étude - réalisation. Expérience dix ans exigée. KOBYLKO, 32, rue Montpensier. Tél. : 296-83-37 avant 13 mars.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

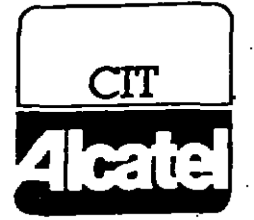
ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Dans le cadre de ses perspectives de développement tant en France qu'à l'étranger



leader de la commutation temporelle recherche pour ses unités de production

INGENIEURS GRANDES ECOLES
X - Centrale - Arts et Métiers

Après une courte période de formation, ils viendront renforcer l'équipe méthode-contrôle et participeront à l'amélioration des postes de travail.

Ils évolueront ensuite vers des postes plus opérationnels d'encadrement dans des unités de production en province ou à l'étranger.

Une solide formation industrielle et de réelles perspectives de développement de carrière au niveau du groupe sont envisagées à des ingénieurs acceptant la mobilité géographique.

Affectation possible : NORMANDIE - JURA

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à CIT ALCATEL
Service Recrutement et Orientation - B.P. 57
78141 VELIZY VILLACOUBLAY cedex s/réf. FS 90290

Nous sommes une entreprise agro-alimentaire du Centre-Ouest, effectif : 200 personnes, C.A. 200 millions de F, en progression.

Pour continuer notre développement, nous recherchons le jeune

directeur

auquel nous confierons, dans un premier temps la supervision des fonctions logistique, production et commerciale.

A terme sa responsabilité sera élargie à l'élaboration et à l'application de l'ensemble des politiques de l'entreprise.

Cette fonction exige un homme de premier plan, de formation supérieure, (ingénieur école de commerce ou de gestion). Il devra justifier d'une expérience positive de 5 ans au moins en entreprise.

Ce poste conviendra à un homme possédant des qualités d'animateur et de coordinateur, désireux de lier son avenir professionnel au développement de l'entreprise.

La rémunération sera en rapport avec l'importance de la fonction.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, sous réf. 260 RT à

SCOTI 33 rue de Miromesnil
75008 Paris
Discrétion assurée.

média-system



SERETE AMENAGEMENT recherche

LE DIRECTEUR DU CENTRE COMMERCIAL DE LA PLACE DES HALLES

STRASBOURG

(33.000 m2 - 120 commerçants)

Ce Directeur devra avoir :
- un tempérament de manager
- des qualités d'organisation et de gestion
- un très grand sens des contacts humains et des relations publiques
- le sens du service rendu, notamment auprès des commerçants
- une très grande disponibilité

Formation supérieure exigée.

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions à SERETE-AMENAGEMENT - Direction du Personnel
63, rue La Boétie - 75008 PARIS.



Jean-Claude MAURICE
Rhône-Alpes est né.

Un cabinet en expansion pour une région performanté.
Une expérience de dix années de conseil en RECRUTEMENT à votre Service.
Martine CORNILLET - 63, rue Baraban
"La Belle Cordière" - 69003 LYON - Tél. :(16.7) 854.79.83

---

futur

directeur d'usine

CENTRE **180 - 200 000 F**

Un groupe industriel français recherche le futur Directeur de l'une de ses usines, spécialisée dans la construction mécanique, employant 100 personnes environ et située dans la région du Centre.

Pendant deux ans, il exercera personnellement des fonctions diverses : prix de revient, lancements de fabrication, achats, approvisionnements, avant de prendre ses fonctions de Directeur de l'établissement. Il sera alors directement rattaché à la Direction générale de la maison-mère, avec la double responsabilité industrielle et commerciale de cette unité.

Ingénieur diplômé, âgé de 32 ans au moins, vous avez 10 ans environ d'expérience confirmée de la production mécanique de moyenne série répétitive, et le goût des responsabilités.

Voici pour vous l'occasion de gravir, au sein d'un groupe solide, un nouvel échelon dans votre carrière et d'accéder à la direction d'une entreprise.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée à GemO, 32, rue Pierret, 92200 Neuilly, qui étudiera confidentiellement votre candidature sous référence CM 114-M.

GemO

UNI-CARDAN FRANCE

Dans le cadre de l'implantation de notre nouvelle unité de production située à proximité de Thionville, nous recherchons :

chef de service contrôle qualité

Vous êtes Ingénieur A.M. ou équivalent et vous avez quelques années d'expérience du contrôle qualité dans les domaines de la métallurgie et de la mécanique.

Vous êtes familier des problèmes de traitement thermochimique et par induction et vous avez une idée précise des exigences du milieu automobile.

Pour créer et organiser ce service qui, au départ, comprendra environ 20 personnes, vous devrez faire la preuve d'une forte personnalité, capable de s'imposer à tous les niveaux et de prendre rapidement des décisions.

La pratique courante de l'anglais est indispensable. Réf. 4954

chef du service entretien

Votre première mission consistera à suivre la fin des travaux de l'usine. Ensuite, vous mettrez en place et gèrerez votre service (20 personnes) chargé d'assurer la production maximum dans les meilleures conditions de sécurité, d'efficacité et de coût.

En relation avec le Directeur de l'Usine, vous déciderez des choix techniques pour les nouveaux équipements.

Réussir dans ce poste suppose une solide formation d'Ingénieur du type A.M., ainsi qu'une expérience réussie dans une fonction similaire couvrant à la fois le domaine mécanique, hydraulique et électrique.

Bien sûr, nous nous attacherons à votre personnalité, notamment à votre sens du commandement, votre capacité de décision et votre diplomatie. Réf. 4957

Merci d'envoyer votre C.V. en précisant la référence à Michel MONIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS



à qui nous avons confié ces recherches

média-system

CPIO

NANTES

Notre société - 2 100 personnes - 415 M. de C.A. - est spécialisée dans la fabrication de pièces techniques en caoutchouc et en plastique destinées à l'automobile et à l'industrie.

Nous renforçons nos activitiés PLASTIQUE en recrutant

UN INGENIEUR MECANICIEN

pour lui confier l'étude et la mise en place :
- de méthodes de changement rapide des outillages d'injection
- de manipulateurs et robots pour l'automatisation des postes de travail.

Débutant ou avec 1 ou 2 ans d'expérience, cet ingénieur devra avoir un goût marqué pour des réalisations au sein d'une équipe, un désir de collaboration étroite avec les hommes qui travaillent en atelier, une conception à la fois réaliste et humaine des problèmes de productivité.

Adresser C.V. détaillé, photo, prétentions à C.P.I.O. - BP. 1226 - 44023 NANTES Cedex sous référence 8009 M

MHS MATRA-HARRIS SEMICONDUCTEURS

Filiale du Groupe MATRA, première société française à concevoir et fabriquer des circuits intégrés, mémoires, microprocesseurs, télécom. en technologie C.MOS et BIPOLAIRE, recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Vous souhaitez évoluer vers une fonction de soutien technique des ingénieurs de vente en France et à l'étranger.

Votre mission :
- Elaboration et suivi des contrats techniques
- Promotion des produits.

Une expérience des produits mémoires, microprocesseurs et Télécom., des qualités d'organisateur, le sens des relations humaines seront appréciées.

Cette fonction ouvre d'excellentes perspectives de carrière.

Une base de travail : NANTES.

Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo *en précisant la référence* ING E/M à MATRA HARRIS semiconducteurs Nantes - Service Recrutement - B.P. 942 - 44075 NANTES Cedex
Discrétion garantie.

---

120 000 +

Jeune ingénieur grande école

MECANICIEN/ELECTROMECANICIEN

ayant la pratique du fonctionnement d'automatismes de conditionnement.

Groupe industriel français - C.A. 1 milliard 600 millions - nous recherchons, pour l'une de nos divisions fabriquant des produits chimiques destinés aux marchés industriel et « Grand Public », un jeune ingénieur AM ou équivalent. Rapportant au directeur technique de la division, il devra :
- assurer le bon fonctionnement des chaînes de conditionnement automatisées *de nos différentes usines, en France et à l'étranger* ;
- participer à la conception de nos emballages, en particulier, « petit conditionnement Grand Public »
- mener des études technico-économiques.

Cette activité convient à un ingénieur ayant acquis l'expérience des chaînes de petit conditionnement - 2 ans au minimum - soit chez un constructeur (service installations), soit dans une industrie utilisatrice. Pratique courant de l'anglais indispensable, connaissance de l'allemand très souhaitée. Prévoir des déplacements *fréquents de courte durée. Résidence souhaitée : grande ville du Nord.* Intéressantes possibilités de promotion.

sélé CEGOS Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence 71574/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

---

*annonce parlée**

COMEX SERVICES

Leader mondial des travaux sous-marins

Material manager

40 ans mini - AM ou éq. - bilingue anglais-basé à Marseille.

qui sera responsable avec une large autonomie des achats, de la réception du matériel en magasin, des expéditions et de l'approvisionnement des chantiers à l'étranger. Il sera également en charge de la maintenance et de la réparation des équipements de l'entreprise (atelier et sous-traitance).

Ayant une bonne expérience de ces activités en chantiers internationaux, il doit aussi avoir le sens du commandement et la rigueur de gestion. Il participera à la mise en place d'un nouvel outil informatique.

* Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le (91) 54.92.55, réf M 289.

SVP Information Carrière
48 rue Grignan 13001 Marseille.

INFORMATICIEN DE HAUT NIVEAU
Nord-Est France

Importante entreprise industrielle et commerciale recherche INFORMATICIEN DE HAUT NIVEAU DESTINE A PRENDRE LA DIRECTION DE SON IMPORTANT DEPARTEMENT INFORMATIQUE.

Formation supérieure niveau Ingénieur ou équivalent.

Le poste convient à un JEUNE CHEF DE PROJET OU RESPONSABLE D'EQUIPE ayant une importante réalisation de télétraitement à son actif.

Qualités nécessaires :
- meneur d'hommes (manager de l'équipe de programmeurs);
- négociation et coordination (relations utilisateurs - équipe en place).

Connaissances informatiques nécessaires : SYSTEME DOS/VSE et CICS.

Adresser CV détaillé, photo et rémunération actuelle et souhaitée, sous No 90.239 CONTESSE PUBLICITE
20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

DISCRETION ASSUREE.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SIPSY

recherche pour son
USINE d'AVRILLÉ (49)
un

technicien supérieur

synthèse organique

Placé sous la responsabilité d'un chef de laboratoire, il sera chargé de la mise au point de synthèses nouvelles.

Il devra posséder 3 à 5 ans d'expérience en laboratoire de synthèse organique fine, acquise de préférence dans l'industrie pharmaceutique.

Une connaissance des problèmes posés par le passage en atelier pilote serait apprécié.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2142 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

GRENOBLE

Notre division européenne d'informatique industrielle connaît un développement très rapide. Nous étions moins de 200 en 1975, nous sommes aujourd'hui plus de 700 ; le taux de croissance de notre chiffre d'affaires est de 30 à 40 % par an. Cette expansion continue et très rapide nous amène à recruter plusieurs

ingénieurs électroniciens

Vous travaillerez au sein de notre usine de Grenoble au Marketing international des produits suivants : terminaux de visualisation et équipements de capture de données.

Les postes à pourvoir sont :
- support technique aux ingénieurs du service après-vente du monde entier.
- ingénieur d'application : étude et développement de marchés spécifiques.
- ingénieur produit : définition avec le laboratoire de recherche des nouveaux produits à développer ; établissement des plans de promotion et d'introduction sur le marché.

Nous souhaitons rencontrer des candidats (H ou F) diplômés de grandes écoles (électronique ou informatique), débutants ou ayant quelques années d'expérience et maîtrisant parfaitement l'anglais.

Si vous souhaitez intégrer une société jeune et dynamique, si vous attachez de l'importance à des relations informelles, au management par objectifs, à une évolution de carrière liée à votre participation au succès de l'entreprise, téléphonez à Gunter KLOEPPER ou Richard FRANKLIN (76) 25.81.41 à HEWLETT-PACKARD Grenoble.

HEWLETT PACKARD

IMPORTANT GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE
recrute

2 Cadres haut niveau

pour renforcer ses structures administratives et commerciales.

- Formation HEC ou ENSIA complétée par un diplôme de gestion (DECS ou DESS).
- *Quelques années d'expérience ou éventuellement débutants.*
- Postes à pourvoir l'un à Paris, l'autre en Poitou-Charente.

Adresser CV, photo, et rémunération souhaitée sous référence 9651 à : I.C.M. 83, rue de Rennes 75006 PARIS qui transmettra.

Spécialiste de la Communication

Un important établissement bancaire régional (Ouest) recherche, pour renforcer sa structure «Information et Relations Publiques», un SPECIALISTE DE LA COMMUNICATION (homme ou femme).

Il sera plus particulièrement chargé de l'information des publics internes et externes du Groupe, ainsi que de la conception et de la mise en œuvre de nouveaux outils de communication.

La personne retenue devra démontrer des qualités rédactionnelles de premier ordre et une grande capacité d'adaptation.

Une formation supérieure et une expérience acquise dans une fonction comparable ou dans le journalisme seraient appréciées.

Les candidatures accompagnées des références et des prétentions doivent être adressées sous le numéro 634 à

MEDIA PA.
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

MECANIQUE DE PRECISION - AERONAUTIQUE
Sud-Ouest 130-160.000 F/an

ingénieur d'études

CHEF DE PRODUIT

Une société de fabrication d'équipements mécaniques pour l'aéronautique (1000 personnes ; CA. 150 MF en 1980) possédant une très bonne notoriété et en expansion rapide, recherche le responsable des études et du développement technique d'une de ses principales lignes de produits. Le candidat (30-35 ans) doit être un ingénieur diplômé d'une Ecole Supérieure Mécanique (AM, ENSI, INSA ... avec option métallurgie). Ses compétences seront pointues en RDM, CALCUL de STRUCTURES, ETUDES de FIABILITE. Poste évolutif. Anglais nécessaire.

Adresser C.V. + lettre manuscrite sous référence 2710/B à :
ORGANISATION ET PUBLICITE
2, rue de Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.
Le cabinet chargé de ce recrutement garantit le caractère confidentiel des candidatures.

UN PROFIL D'INGENIEUR

profil que vous avez acquis sur les bancs de l'INSA, ENSAM N°7... Mais si toutefois vous ne sortez pas de l'une de ces écoles, vous avez remplacé le diplôme par l'expérience sur le terrain.

La passion de la vente, même si elle est nécessaire, ne constituerait en effet que la moitié des atouts pour promouvoir nos produits et systèmes mécaniques et électroniques. Rattachés à notre département Comptage des Liquides Industriels, vous serez amenés à dialoguer avec des ingénieurs d'Etudes et d'Equipement des industries pétrolières, chimiques et alimentaires.

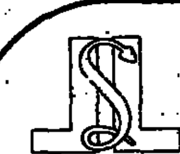
Des interlocuteurs qui ne s'en laissent pas conter. Mais qu'il faudra convaincre, dans le sud ouest et la région Midi Pyrénées.

Basés à Toulouse, vous faites preuve d'une grande autonomie, tant sur le plan technique que commercial. La mobilité est bien sûr nécessaire, notamment pour favoriser une évolution de carrière au sein de la Société ou du Groupe SCHLUMBERGER

Adressez lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions à Denis Bellocq, SEREG SCHLUMBERGER,
100 rue de Paris - BP 65 91302 MASSY CEDEX.

SEREG
Schlumberger

rsog carrières



laboratoire lachartre
hégor Vicks Roge Cavaillès
Clearasil Hydrelle

recherche

jeune ingénieur ENSI, ENSAM, ou CNAM

OPTION AUTOMATISMES
(Connaissances d'informatique appréciées).

Débutant ou ayant 1 an d'expérience désireux de se développer dans une fonction opérationnelle de Management (organisation, fonctionnement, gestion de son personnel...).

Il exercera ses fonctions dans un service Magasin et Expéditions se dotant de moyens automatisés et désirant encore les développer.

L'emploi est à pourvoir à BLOIS.

Ecrire à la Direction du Personnel
126, avenue de Vendôme - 41008 BLOIS CEDEX.

RENNES

Groupe multinational agro-alimentaire
(600 personnes)
recherche son

EXPERT COMPTABLE

ayant une expérience professionnelle acquise en Cabinets et/ou entreprises.

Il prendra en charge :
- La comptabilité générale
- Les budgets
- La trésorerie du groupe.

Dans le cadre de la création de nouvelles sociétés il interviendra sur les plans juridiques et fiscaux.

Poste évolutif basé à RENNES.
Les premiers entretiens s'effectueront soit à Paris soit à Rennes.

Adresser lettre manuscrite + C.V. sous réf. JO/EX à No 89778 - Contesse Publicité - 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

egic Filiale MERLIN-GERIN
recherche pour LYON

ingénieur technico-commercial à l'exportation

Diplômé Grandes Écoles
(AM - ECAM - ESE)

Ce poste convient à JEUNE INGÉNIEUR DÉBUTANT ou ayant 1 ou 2 ans d'expérience à l'exportation et maîtrisant la LANGUE ANGLAISE.

Déplacements à L'ÉTRANGER fréquents et de courte durée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : EGIC, Boîte Postale 13,
69310 PIERRE-BÉNITE.

HAVAS CONTACT

COMEX GROUP

Juriste international

Basé à Marseille - déplacements fréquents de courte durée
28 ans mini - DESS ou éq. - bilingue anglais.

Participant avec nos ingénieurs à la négociation des contrats. il sera responsable de leur rédaction et de leur suivi.

Rattaché au Chef du Département Juridique, il pourra l'assister dans le montage d'accords d'entreprise ou de joint-ventures nécessaires à la réalisation de ces contrats.

Ayant une bonne expérience du droit des affaires internationales en cabinet ou en entreprise. il est sensibilisé à la gestion des risques et à la propriété industrielle.

Adressez votre dossier de candidature. sous réf. M290. à

SVP RESSOURCES HUMAINES
48 rue Grignan 13001 Marseille.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT — CSNCR

CPIO

NANTES

Notre Société, 2 100 personnes - 415 M de C.A, spécialisée dans la fabrication de pièces techniques en caoutchouc et plastique destinées à l'automobile et à l'industrie, recherche :

UN INGENIEUR d'ETUDES HF

pour son Centre Technique de Nantes.

Dépendant du Chef du Service Etudes - Produits, il prendra la responsabilité des relations *techniques avec les Bureaux d'Etudes d'un* certain nombre de Constructeurs automobiles ou de véhicules industriels. Le suivi de cette clientèle impose de fréquents déplacements de courte durée.

Diplômé d'une Grande Ecole (Mines, Centrale, ENSI ou équivalent) débutant ou avec quelques années d'expérience, il aura de bonnes connaissances en mécanique vibratoire, il fera preuve d'imagination et de goût pour la créativité.

Une référence dans le domaine des techniques de vibrations serait appréciée.

Adresser CV détaillé et photo à :
C.P.I.O. - BP 1226 - 44023 NANTES CEDEX
sous réf. 8008 M

GROUPE INDUSTRIEL DE PREMIER PLAN
recherche
pour son siège social situé en Normandie

1 INGENIEUR ANALYSTE

possédant :
- formation supérieure (école Ingénieur)
- une expérience de 3 à 5ans au cours de laquelle il aura pris en charge des applications depuis l'analyse fonctionnelle jusqu'à la mise en exploitation.

Le candidat retenu, intégré à l'équipe informatique, travaillera en liaison avec les utilisateurs du groupe dans le cadre d'un processus de décentralisation débouchant sur la mise en service de minis ordinateurs.

Adresser lettre candidature, C.V. et prétentions sous référence 4356 à P. LICHAU - BP 220 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Société Côte Atlantique
recherche

ACHETEUR réf. A

- Formation de base CAP - BP ou BAC Méc. Gén. complétée par B.T.S. - DUT Tech. commerciales. Anglais et Droit commercial demandés.

TECHNICIEN réf. B

- Formation ELECTROTECHNIQUE du niveau B.T.S. - OM2 - B.S. Marine Nat.
- Expérience mini de 7 ans en industrie lourde de préférence en service Essais - Maintenance.

Adress. C.V., prétentions, photo sous réf. A ou B à HAP n° 940.213 Hall Petites Annonces 7 X -
44040 NANTES CEDEX
DISCRÉTION ASSURÉE

CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY
A MONTPELLIER
recrute pour son service de
TOXICOLOGIE

UN RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT

pour mise en forme des dossiers à destination des agences d'enregistrement
(ministère Santé, F.D.A., etc.)
Diplôme de pharmacien + I.A.E.
Bilingue anglais (parlé et écrit)

Adresser candidature à Guy MAZUE
Service de Toxicologie
Centre de recherches CLIN-MIDY
Rue du professeur Joseph-Blayac
34082 MONTPELLIER CEDEX

ENTREPRISE RÉGIONALE BATIMENT
recherche

GESTIONNAIRE

Formation : jeune ingénieur, École de commerce ou équivalent.
Lieu de travail : ORLÉANS.

Écrire avec C.V. + photo + prétentions sous n° T 025883 M à Régie-Presse,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

160.000

Juriste d'entreprise

Un groupe industriel français - siège à PARIS - C.A. consolidé 1 milliard H.T. **crée un poste de juriste** qui s'adresse à un diplômé d'études supérieures, parlant l'anglais, ayant une expérience juridique d'au moins 5 ans acquise dans une société industrielle.

Le juriste engagé assurera :
— l'étude, la mise en forme et le suivi de tous nos contrats : commerciaux, assurances...
— la prise en charge de tous problèmes juridiques posés par la vie des sociétés : fusion, acquisition, statuts...
— il aura un rôle de conseiller auprès des directions de nos établissements, tant en France qu'à l'étranger.

Dans un premier temps, il devra tout particulièrement s'occuper de la gestion de sinistres industriels.
Ces fonctions impliquent compétence, rigueur, bon sens et disponibilité.
Des déplacements sont à prévoir.

sélé CEGOS — Adresser lettre man., C.V. détaillé, photo sous réf. 71571/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS - Tour Chenonceaux - 204, rond-point du Pont de Sèvres, 92516 Boulogne cedex.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Tunis.

Membre de SYNTEC

HARRIS — COMMUNICATION AND INFORMATION PROCESSING

MARINONI S.A., fabricant français de machines rotatives offset, destinées à l'imprimerie de labeur et de journaux (C.A. 300 millions dont 70% à l'exportation, effectif 700 personnes), filiale du groupe U.S. Harris Corporation (Electronique et Arts Graphiques, C.A. $ 1,3 milliard, 27.000 personnes) recherche pour
MONTATAIRE près CHANTILLY (Oise)

INGENIEUR INDUSTRIALISATION

A.M. ou équivalent

EXPERIENCE : 5 ans dans des services techniques de fabrication mécanique et pouvant justifier d'une expérience réussie dans des opérations de réduction de coût (études et fabrication).

FONCTION : analyse les études du bureau d'étude et propose des solutions visant à la réduction des coûts et à l'utilisation optimale des moyens de production. Participe *aux programmes d'analyse de la valeur.*

De réelles possibilités de promotion existent grâce au développement de la Société et des autres divisions du Groupe. La rémunération sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat retenu. Le poste est à pourvoir immédiatement.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer curriculum vitae et lettre de candidature à Monsieur KUNZ, Directeur du Personnel, MARINONI S.A. - B.P. 22 - *60160 MONTATAIRE. Discrétion assurée.*



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Filiale papetière d'un
GROUPE INDUSTRIEL
DE 1er PLAN
nous offrons à un

INGENIEUR DIPLOME

— environ 30 ans —

Une responsabilité et un commandement.
Placé auprès du Chef du SERVICE ENTRETIEN, il sera chargé de l'atelier de mécanique, de la chaudronnerie et du levage.
Nous apprécierons qu'il ait acquis une expérience dans une usine à feux continus.
Adresser lettre manuscrite C.V. et photo sous la référence 8265 à
P. LICHAU S.A. - BP 220
75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

BERTIN & Cie

recherche pour sa Division Energétique
plusieurs

INGENIEURS GRANDES ECOLES

(X, ECP, MINES, ENSI...) qui, après une première expérience, sont intéressés par l'utilisation de leurs connaissances de la physique (mécanique des fluides, thermique, etc...) et des moyens informatiques dans des études en lien étroit avec les réalités industrielles françaises et internationales (Métallurgie, Nucléaire, Economie d'Energie, Combustions).
Anglais courant indispensable.

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée à
Mr. C. LEMAIGNAN - BERTIN & Cie
B.P. 3 - 78370 PLAISIR

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE
Proche MARSEILLE
recherche

ingénieur-soudeur

Formation Ecole d'Ingénieurs+E.S.S.A.

Expérience 4 à 5 ans
Anglais souhaité
Connaissance des codes de construction appréciée.
Mission :
- développement des méthodes de soudage en atelier ou au montage
- élaboration des spécifications de procédés

Possibilité de logement

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous no 90235 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE ÉLECTROMÉCANIQUE
recherche pour
Centre industriel en Province

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS ET ÉLECTROMÉCANICIENS

Capables de s'intégrer dans une équipe dynamique et entreprenante pour prendre la responsabilité de la conception des produits et de la mise en œuvre des procédés modernes de fabrication.

La connaissance de l'anglais est souhaitable.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à nº 90.259 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transm.

annonce parlée*

QUAKER - FIDÈLE - FIDO
QUAKER FRANCE

Les idées germent aussi au soleil, notre développement exceptionnel en est la preuve et nous avons une place pour le meilleur.

Chef de produits

Femme ou Homme - 25 ans minimum - anglais courant impératif.
De formation supérieure, ayant l'expérience du Marketing de produits de grande consommation.

* Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez à Paris 763.11.15 ou à Marseille (91) 54.92.55, référence M288.

SVP Information Carrière
48 rue Grignan 13001 Marseille.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT
recherche

CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ

FORMATION SUPÉRIEURE DECS ou EXPERTISE

Solides connaissances fiscales et pratique de l'utilisation de l'informatique appréciées.
Age minimum 35 ans environ.
Expérience d'au moins 5 ans d'encadrement d'une équipe comptable.

Il animera un service de 12 personnes et aura la responsabilité des comptabilités générales, analytiques et budgétaires.
Lieu de travail : *Région provençale.*

Adresser curriculum vitae manuscrit et photo avec références professionnelles et morales à HAVAS, nº 1.334, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

Entreprise industrielle de la Vallée du Rhône (C.A. 350 millions), groupe THOMSON recherche, dans le cadre de sa diversification dans le nucléaire.

INGENIEUR CHIMISTE ETUDES

diplômé d'une Ecole Nationale de Chimie ou possédant un doctorat de chimie.

Des connaissances complémentaires dans le domaine de la physico-chimie des composants fluorés sont souhaitées.
Un savoir faire en métallurgie serait apprécié.
Il aura la responsabilité d'un laboratoire de recherches appliquées ainsi qu'une participation au sein d'équipes pluridisciplinaires à l'intérieur de l'entreprise et à l'extérieur.

Ecrire au Cabinet Gatier sous réf. 520, 32 rue Barrême 69006 Lyon.

média-system

Cabinet Gatier

TITN-PROVENCE
Société d'ingénierie en INFORMATIQUE
recherche
des INGÉNIEURS LOGICIELS

grandes écoles, débutants ou quelques années d'expérience en informatique, temps réel ou scientifique.
Lieu de travail :
PROVENCE - COTE D'AZUR
Référence PR 01
Envoyer C.V., photo, prétentions et références de l'annonce à : TITN, 7, rue Louis-Armand 13763 les Milles Cedex.

Notre Société située en région RHONE-ALPES
recherche

UN CADRE COMMERCIAL

Connaissant parfaitement le marché des climatiseurs individuels *(Window et Split)*.
Ce poste sera confié à un spécialiste ayant une expérience de plusieurs années sur tous les aspects de la vente et de la distribution de ces matériels. Le titulaire du poste devra également bien connaître la clientèle potentielle.

Adres. C.V. et prétentions s/nº 8890 HAVAS, CHAMBERY.

VILLAGE DE VAC. 400 LITS
recherche
Personnel qualifié
Expérience Village
minim. 3 saisons
- Animateurs adultes, bonne culture générale et dynamisme, connaissance Village appréciée.
- Econome - Chef de cuisine.
- Responsable de bar.
- Barman et Commis de bar.
- Assistants animateurs adultes
- Animateurs disc. jockey.

Envoyer C.V. détaillé manuscr., photo et prétentions à :
M. J. DIGUERHER
Village Arc-en-Ciel
40480 VIEUX-BOUCAU
Téléphone : (58) 48-17-71.

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche

CHEF D'AGENCE CONFIRMÉ
en canalisations et V.R.D.
Capacité de développer secteur en Province.

MISSION :
— Recherche des opérations.
— Réponses aux appels d'offres.
— Négociation des marchés avec les maîtres d'ouvrages et administrations.
— Facturation et suivi des prix de revient.

Adr. lettre man. avec C.V. et prét. s/nº 90.406 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Ced. 01 qui trans.

INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE
destinée aux Laboratoires médicaux et industriels.
La filiale française d'un groupe important recherche

Technico-Commerciaux

RATTACHES A LA DIRECTION DES VENTES

Après une période de formation à Paris, ils seront appelés à prendre la responsabilité d'un secteur Paris ou Province (Nantes, Toulouse, Bordeaux) ; des connaissances en optique ou en matériel de laboratoire sont des atouts supplémentaires.
Merci, d'adresser C.V. et photo, lettre manuscrite et prétentions ss réf. No 90474 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

NOTRE SOCIETE sitée en région
RHONE-ALPES
Recherche

SON RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Une expérience impliquant la maîtrise de la comptabilité des contrôles de gestion et de la fiscalité est nécessaire.
La connaissance de la langue italienne est souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions s/nº 8888 HAVAS, CHAMBERY.

Bureau d'études pétrole recrute :
SPÉCIALITÉS
tuyauterie installation et charpente
— PROJETEUR P 1 et P 2 B.
— ÉTUDE 1 et 2
Région MIDI-PYRÉNÉES
Envoyer C.V. et prétentions à : B.T.E.D., 44, rue Bayard, 31000 TOULOUSE.

C.E. R.N.U.R. recherche pour village vacances 300 personnes, bord de mer

DIRECTEUR (TRICE)
ÉCONOME - CUISINIERS
Ecrire 78, rue des Bons-Raisins, 92500 Rueil-Malmaison.

SAFARE CROUZET
Domaine électronique marine militaire recherche pour son Service d'Etudes à

NICE

1° Ingénieur expérimenté : analogique, radioélectricité test automatique ; 2° Ingénieur expérimenté ou débutant : numérique, microprocesseur.
Adresser C.V. et prétentions à SAFARE-CROUZET, B.P. 171, 06005 NICE Cedex.

SOCIÉTÉ SUD DE LA FRANCE
recherche

INGÉNIEUR AGRONOME

30 ans - Spécialisé économie rurale et développement régional pour participation études en FRANCE et à l'étranger.
Expérience O.M. et anglais souhaités
Adresser lettre manuscr., C.V. + photo et rémunération souhaitée s/nº 8.006 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris.

DECOBECO
Assistance technique recrute pour Cannes
2 INGÉNIEURS MÉCANICIENS
Etude et conception.
INGÉNIEUR DE PRODUCTION

Formation A. & M. ou INSA.
Débutants acceptés.
Env. C.V., quartier des Cavaliers, 06270 Villeneuve-Loubet.

Chef Comptable

Sud-Est

Une Société du Secteur Agro-alimentaire (CA 110 MF - 220 personnes) implantée dans le Sud-Est recherche son futur chef comptable.
Placé sous l'autorité du Secrétaire Général, le titulaire aura pour principales missions :
- la tenue de la comptabilité générale et analytique,
- la gestion de la trésorerie,
- la préparation des déclarations sociales et fiscales,
- l'encadrement d'une équipe.

Le poste convient à un candidat de 35 ans environ, dynamique et entreprenant, possédant un DECS *(minimum)*, et souhaitant après 10 années d'expérience dans le secteur industriel voir s'élargir le champ de ses responsabilités.
Merci d'adresser CV + photo + prétentions s/réf. 221/81 à Françoise Meyer IS Conseil 34, Cours Gouffé 13286 Marseille Cedex 6.

MEDIA BA

CAPFOR
NANTES - PARIS - LYON - MARSEILLE

GROUP PERSONNEL RESEARCH MANAGER

We are a large shipping group trading worldwide and wish to appoint an executive to be responsible for researching and forecasting developments in the international marine labour field.

Applicants should have a background of planning or economic studies or information research, with experience of working in the shipping industry and in-depth understanding of manning legislation and practices. The preferred age is 28-33, with education to degree standard and fluency in English.

Reporting to the Group Personnel Director, the successful candidate will be based in Monte-Carlo, where there is no personal income tax. Salary and other conditions of employment will be discussed at interview.

Write or 'phone for Application Form to:

E P Holden
Shipping Management Inc
B P 130 - 27, boulevard d'Italie
Monte-Carlo, MONACO
Tel.: *Monte-Carlo*, 30.40.40.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

OFFRES D'EMPLOI

jeune assistant, juriste d'affaires

jacques fixier s.a.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Responsable de marketing confirmé
référence WP 424 AM

UN GROUPE DU SECTEUR TERTIAIRE, leader dans son domaine, novateur et en expansion, recherche un **Responsable de Marketing.**

Il travaillera au sein d'une équipe pluridisciplinaire et il sera spécialement chargé :
- de développer les "outils" marketing du groupe
- d'informer et de former les chefs de service marketing des filiales
- de participer à des actions services.

Ce poste conviendrait à un candidat HEC, ESSEC (ou ingénieur diplômé grande école formé au marketing) ayant environ 5 ans d'expérience dans le marketing, ayant des qualités d'un homme de conception, imaginatif et d'un *homme de terrain et de contact.*
Larges perspectives d'évolution de carrière.
Poste à Lyon.

Ingénieur chimiste ou pharmacien pour poste d'information
référence DS 423 AM

***UN IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL PLAN* NATIONAL,** recherche un **Ingénieur Chimiste ou un Pharmacien,** désireux de valoriser une première expérience d'environ 5 ans acquise dans le domaine de la para-chimie, de la pharmacie, de l'alimentaire ou de la *cosmétologie.*

Adjoint au Chef du Département Technique, il aura un rôle important d'information interne (auprès des adhérents) et externe (représentation de la profession).
En particulier :
- *il représentera la profession auprès des organismes officiels (France et CEE)*
- il aura un rôle d'information, de liaison et d'assistance auprès des adhérents.

Poste intéressant pour candidat ayant des qualités marquées de dynamisme, d'ouverture d'esprit et de contact humain.
Poste à Paris.

AUTOMOBILE
Responsable liaisons technico-commerciales constructeur
référence FY 432 AM
Ingénieur services techniques
référence AI 434 AM

Nous sommes un des fournisseurs importants de l'industrie automobile dans le domaine des équipements moteurs.

Notre société industrielle performante et renommée (700 personnes) rattachée à un groupe international recherche

- **un COLLABORATEUR** pour compléter notre équipe de technico-commerciaux récemment créée, âge minimum 30 ans, de formation technique supérieure ayant une bonne expérience de l'industrie automobile et des qualités de dynamisme et de contact.
En étroite collaboration avec nos clients, il assurera les relations techniques et commerciales avec l'un des deux grands constructeurs français.
Situation active et intéressante pour candidat **basé à Paris** qui devra partager son temps entre le client et les services de la société située à Lyon.

- **un RESPONSABLE TECHNIQUE.** Rattaché au Directeur de Production, *il sera chargé de l'assistance technique aux ateliers (démarrages, améliorations...)* du contrôle en cours des fabrications, de la réalisation des prototypes. Poste actif, polyvalent, formateur, qui conviendrait à un jeune ingénieur AM ou équivalent, ayant de préférence 1 à 2 ans d'expérience professionnelle. Réelles possibilités d'évolution de carrière au sein d'une société à taille humaine, très renommée dans son domaine.
Poste à Lyon.

Écrire en précisant la référence.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Chef de service entretien
référence ZS 426 AM

LAFARGE-RÉFRACTAIRES
filiale du Groupe **Lafarge Coppee**
recherche pour une de ses unités de fabrication (200 personnes) un **Chef de Service Entretien.**

Rattaché au Directeur de l'établissement, il prendra en charge :
- *l'entretien des installations (mécanique, électromécanique, automatismes)*
- la mise en place et le suivi de l'entretien préventif (un nouvel investissement *a été réalisé)*
- la formation et la gestion du personnel (25 personnes).

Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplômé (AM, ESME...) ou Ingénieur maison, ayant 5 à 10 ans d'expérience d'entretien dans une industrie mi-lourde (la connaissance du domaine des réfractaires n'est pas indispensable).
Lieu de travail : banlieue Sud Paris.

Directeur financier et administratif
référence XM 419 CM

IMPORTANTE FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE EUROPÉEN, ***produits grand public de marque renommée,*** recherche son **Directeur Financier et Administratif.**

Rattaché au Directeur Général et membre d'un Comité de Direction soudé, il participera pleinement à la vie et au développement de la filiale et assumera *la responsabilité des activités financières et comptables.*
Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école de gestion, ayant environ 10 ans d'expérience professionnelle et témoignant de réelles qualités de rigueur et de contact.
Connaissance de l'allemand ou de l'anglais nécessaire.
Poste : région Champenoise.

Directeur de filiale
référence EU 379 AM

UN GROUPE FRANÇAIS DE PREMIER PLAN ***en développement constant,*** *recherche le* ***Directeur d'une de ses filiales*** *(400 personnes).*

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école, ayant 5 à 10 ans d'expérience professionnelle lui ayant permis d'exercer avec autonomie **des responsabilités de gestion d'un centre de profit à caractère industriel *et commercial.***
Situation intéressante pour candidat de valeur.

Poste : grande ville province Ouest
Ordre de grandeur de rémunération : 180000 F.

Chef de service marketing et promotion
référence EX 431 AM

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU SECTEUR TERTIAIRE RATTACHÉE A UN GROUPE NATIONAL, recherche son **Responsable Marketing *et Promotion.*** *Ce poste peut convenir à un candidat ESC ou école équivalente,* ayant environ 3 ans d'expérience Marketing ou Promotion des Ventes (la candidature d'un débutant peut être envisagée si stages intéressants) capable d'assumer des responsabilités d'études de marchés, de réalisation d'actions promotionnelles et de relations extérieures.

Poste intéressant pour candidat actif, concret et de bon contact.
Poste : ville Ouest France.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
filiale d'un très grand Groupe français
recherche

CHEF DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

responsable d'une équipe de 20 personnes, il devra concevoir un plan informatique et en assumer les applications dans les domaines industriel, commercial et administratif, en vue de l'implantation de méthodes de gestion nouvelles.

La fonction exige des responsabilités antérieures au moins équivalentes.

Lieu de travail : Paris dans un premier temps, puis à 100 km de Paris à l'horizon de 2 ans.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 3099
EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney - 75002 PARIS

Chef de projet informatique

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE renommée (1500 personnes) étoffe son service informatique (équipé notamment de matériel CII HB série 60 sous TPS) et recherche un **Chef de Projet.**

Rattaché au chef de service informatique il mènera des projets complets, depuis la définition du cahier *des charges avec les utilisateurs jusqu'au démarrage* des applications, dans des domaines variés (production, comptabilité...)
La réussite dans ce poste nécessite :
- une formation supérieure (grande école d'ingénieur, de commerce ou formation supérieure équivalente),
- une expérience d'environ 5 ans en informatique de gestion. La connaissance des problèmes de *comptabilité industrielle et des langages transactionnels serait vivement appréciée,*
- des qualités de réalisateur et de contact.

Poste à Paris.

Ecrire sous référ. VF 359 AM

4,rue Massenet 75016 Paris etap

DIRECTEUR

BAYARD PRESSE recherche
pour son département livres : **ÉDITIONS DU CENTURION** un Directeur.

Ce cadre de haut niveau assumera avec le Directeur Littéraire la coresponsabilité de l'ensemble du fonctionnement du département.
Il aura en charge directement :
- les domaines gestion administrative, financière et comptable
- la commercialisation
- la représentation du **CENTURION** auprès d'instances et organismes extérieurs
- les relations publiques.

En étroite relation avec le Directeur Littéraire, il prendra part aux décisions sur le plan éditorial, assumera l'animation du personnel.
Ce poste sera confié à une personne ayant une formation d'un niveau supérieur doublée d'une vaste culture générale, une très bonne maîtrise de la gestion et de la commercialisation, un grand intérêt pour le livre. Une expérience dans ce domaine serait appréciée.
Poste à Paris.
Écrire sous référence BJ 435 AM.

4,rue Massenet 75016 Paris etap

---

jeune assistant, juriste d'affaires

LA DIRECTION FINANCIÈRE D'UN GRAND GROUPE MULTINATIONAL A PARIS cherche un jeune assistant. juriste d'affaires.
Sous l'autorité d'un juriste d'affaires confirmé. il l'assiste dans les tâches suivantes :
- — étude et réalisation d'opérations de nature juridiques et financières liées au développement du groupe en France ;
- — opérations de financement :
- — conseil auprès des unités opérationnelles du groupe.

Docteur en droit ou de formation équivalente avec une spécialisation en droit des affaires. il a une expérience de deux ans dans un cabinet juridique. de préférence international ou à la Direction Financière et juridique d'une grande entreprise.

Il y a acquis une bonne expérience juridique mais également des connaissances comptables, fiscales et financières.

Il parle et rédige couramment l'anglais.
S'il pratique ou connaît le droit anglo-saxon. c'est un atout supplémentaire.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil sous la référence 188 LM.

jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach . 75017 paris



membre de syntec

EUROSOFT SYSTEMES

FILIALE DU GROUPE EUROSOFT recherche

INGENIEURS D'ETUDES
INGENIEURS-CONCEPTEURS
CHEFS DE PROJETS

Dans les domaines :
- systèmes temps réel (process, systèmes d'armes...)
- bases de données et logiciels de base
- réseaux et télématique
- systèmes dans les domaines des microprocesseurs
- téléphonie

POUR REALISER DES SYSTEMES INFORMATIQUES DE HAUT NIVEAU.
Envoyer C.V. à **EUROSOFT SYSTEMES**
Monsieur Christian PERONNE - 38, Bd Henri Sellier - 92150 SURESNES

MOËT&CHANDON

Responsable études informatiques

A la pointe des techniques informatiques, la Société poursuit son développement dans ce domaine et plus particulièrement : gestion, commercial, production, bureautique.

Le candidat recherché sera responsable de ce développement sous l'autorité du Directeur Planification - Information. Il proposera les orientations, élaborera les plans informatiques, dirigera les projets et participera à leur mise en place. Il animera une équipe d'étude de 16 personnes.

De formation supérieure, son expérience de plusieurs années dans un centre informatique, si possible au sein d'une grande entreprise, lui aura permis d'acquérir la maîtrise de l'organisation et de la gestion.
Bon concepteur, créatif, il devra faire preuve de qualités de contacts pour «vendre» ses projets aux utilisateurs.

Le poste est à pourvoir à Epernay.

Les dossiers de candidature seront traités confidentiellement par :

Jean-Pierre Martichoux & Associés
56 rue Jacob 75279 PARIS CEDEX 6

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

HARRIS COMMUNICATION AND INFORMATION PROCESSING

Société au C.A. de 1.500 millions $, orientée dans les techniques de pointe à technologies avancées :
SEMICONDUCTEURS ⟶ COMMUNICATION ⟶ INFORMATIQUE
36 usines - 24.000 salariés - 4 divisions - implantations en France (750 personnes) :

- Division ARTS GRAPHIQUES : MARINONI (Montataire)
- Division SEMICONDUCTEURS : MATRA / HARRIS (Nantes)
- Division INFORMATION SYSTEMS : HARRIS (Le Chesnay)
- Division COMMUNICATION

recherche pour sa **DIVISION INFORMATIQUE «INFORMATION SYSTEMS»**

qui commercialise **ordinateurs - terminaux - "batch" et interactifs**

INGENIEURS
grandes écoles ou équivalent

confirmés ou débutants

à qui nous proposerons les carrières suivantes :

COMMERCIAUX

- ce sont des hommes et des femmes :
- adaptables à toutes formes de vente
- excellents contacts humains
- capables de communiquer et de négocier avec aisance
- doués d'une forte capacité de travail, d'organisation et d'autonomie
- imaginatifs et créateurs.

DIRECTEUR DU SUPPORT

- c'est un homme, diplômé de grandes écoles
- minimum 5 ans d'expérience dans la fonction
- entreprenant. Excellents contacts humains
- doué d'une forte capacité de travail
- qualités de leader
- compétences tant matériel que logiciel..

SYSTEMES

- ce sont des hommes et des femmes :
- entreprenants
- excellents contacts humains
- doués d'une forte capacité de travail
- organisés et méthodiques
- pragmatiques
- intéressés par une grande activité intellectuelle diversifiée.

NOUS OFFRONS :
- Solide formation théorique et pratique aux U.S.A.
- Variété d'activités, étendue des responsabilités
- Sécurité d'une société internationale dynamique
- Epanouissement individuel dans une petite cellule de travail
- Larges perspectives de responsabilités, d'autonomie et d'organisation.

Pour ces postes, veuillez adresser votre candidature manuscrite avec photo à : HARRIS S.A. - Division «Information Systems» 6, avenue Charles de Gaulle 78150 LE CHESNAY ou téléphoner pour de plus amples renseignements à M. BLANCHET au 954.90.77 - heures bureau - ou au 479.61.73 - après 20 heures.

INGENIEUR COMMERCIAL CONFIRME

PARIS 120 000 +

La réputation de notre société, solidement implantée et internationalement connue pour sa commercialisation de biens d'équipement intermédiaires de haute technicité, nous la devons à la qualité de nos produits et à la confiance que nous témoignent nos clients.

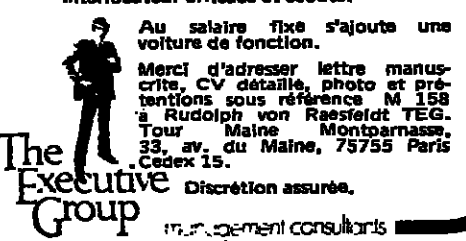
Afin de développer encore notre présence et notre image de marque, nous voulons accueillir un Ingénieur Commercial Confirmé, au sein de notre petite équipe.

Il s'agirait pour le candidat, après une période d'adaptation, d'assurer un suivi systématique et efficace d'une clientère existante et d'étudier ses besoins.

Ayant fait la preuve de votre réussite, votre champ d'intervention s'élargirait progressivement à une clientèle plus importante.

Il nous faut un Commercial, véritablement *«business-minded»*, de formation commerciale supérieure et disposant d'une expérience de 8 - 10 ans dans la commercialisation de pièces mécaniques en série.

Fin négociateur, vos qualités de contacts et votre aisance sociale font de vous un interlocuteur efficace et écouté.



Au salaire fixe s'ajoute une voiture de fonction.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous référence M 158 à Rudolph von Raesfeldt TEG. Tour Maine Montparnasse, 33, av. du Maine, 75755 Paris Cedex 15.

Discrétion assurée.

média-system



recherche

assistants HF

Disponibles minimum 7 semaines entre le 22 Juin et 30 Septembre.
Age minimum 20 ans.
Langues étrangères appréciées :
anglais - néerlandais - italien - grec - allemand- espagnol - portugais.
Priorite sera donnée aux trilingues.

Envoyer lettre + C.V. à :
UAP ASSISTANCE - Service du Personnel
BP 617 - 75160 PARIS Cédex 04

Inspecteur des Ventes à Paris



**O-CEDAR
JEX - WOOLITE
DESTOP - WIZARD**

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons un Inspecteur des Ventes ayant déjà assuré une fonction d'encadrement, âgé d'au moins 28 ans, disposant d'un véhicule personnel et habitant sur la Région Parisienne.

Vous formerez, stimulerez et encadrerez nos Représentants et Merchandisers en Région Parisienne.

Vous gérerez votre secteur suivant des objectifs concertés à l'aide de moyens promotionnels et budgétaires.

Salaire très compétitif : Fixe élevé + Prime sur objectifs.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo + prétentions sous référence 5297 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

nous assurons la FORMATION de futurs INGENIEURS INFORMATICIENS

Vous êtes JEUNE INGENIEUR OU UNIVERSITAIRE DE FORMATION SCIENTIFIQUE (MAITRISE DEA...) vous souhaitez vous orienter vers la conception et la réalisation de logiciels dans les domaines où notre Groupe connait un important développement tant sur le marché national qu'international.

Votre formation ne vous y a pas directement préparé mais vous êtes intéressé par cette spécialité d'avenir.

Nous vous proposons une **formation rémunérée de 6 mois, débutant en Mai 1981** qui vous permettra de vous intégrer ensuite dans nos équipes afin de poursuivre votre carrière à l'intérieur de notre Groupe.

Adresser votre curriculum vitae sous No 90457 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 (qui transmettra), en précisant votre préférence pour l'une des 3 Sociétés indiquées ci-dessous.

CIT Alcatel — Systèmes de Télécommunications *publiques et* Télématique. Lieu de travail : 78 VELIZY



Systèmes Informatisés en temps réels. Applications *industrielles et* Militaires. Lieu de travail : 92 ASNIERES GENNEVILLIERS



Systèmes péri-informatiques: Terminaux intelligents et périphériques. Terminaux bancaires. Lieu de travail : 91 BRUYERES-LE-CHATEL, MASSY

Assistant Responsable Trésorerie

Au sein de la Direction Financière de notre société, filiale d'un grand groupe international, nous cherchons à pourvoir un poste d'**ASSISTANT AU RESPONSABLE DU DEPARTEMENT TRESORERIE.**

Afin de connaître parfaitement les mécanismes du département, il se verra confier dans un premier temps divers travaux de suivi : tenue de comptes courants, opérations de portefeuille, gestion de crédits... Ensuite, après avoir fait preuve de son efficacité, il sera chargé, en étroite collaboration avec le Chef de Département, de la préparation de prévisions, de contacts avec les banques, des mises en place de crédits, du suivi des procédures... Il pourra évoluer vers un poste à nombreuses responsabilités.

Agé de 30 ans minimum, le candidat aura, au cours de son **expérience dans une banque**, acquis de bonnes connaissances dans la gestion des comptes, des en-cours bancaires etc... Il possèdera une formation comptable de niveau supérieur, et, si possible, sera ouvert à l'informatique.

Plus qu'à sa formation, nous attacherons une grande importance aux qualités de dynamisme et d'organisation du candidat, à son sens des relations humaines, à sa bonne présentation et à ses capacités d'évolution. Son salaire, intéressant, *sera assorti du statut cadre et des nombreux avantages sociaux liés à* l'importance du groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 651 M à



(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA



Société d'Ingénierie - 180 personnes Filiale de la Société Nationale des Poudres et Explosifs, recrute pour Paris Gare de Lyon :

UN INGENIEUR *Bâtiment*

Génie Civil
INSA - ETPE - ESTP - ESIM

UN INGENIEUR *Physique-Chimie*

ESPCI - ENSC

Envoyer lettre manuscrite et CV avec photo à No 90.308 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, *qui transmettra.*

CHEF DE DIVISION ACHATS

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION cherche un chef de division achats.

Plus qu'un acheteur, c'est un homme produits. Il supervise plusieurs acheteurs. Il élabore une politique commerciale : choisit les fournisseurs, négocie les prix, participe au lancement des produits.

C'est un homme de 30 ans minimum, de formation ESCP ou équivalent. Il a *acquis une bonne expérience des achats, des produits « bazar », par exemple* dans un grand magasin ou dans une chaine de distribution.
Il parle couramment l'anglais.
Fréquents déplacements de courte durée.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. 2051 M à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

Jeune organisateur.

Jeune mais confirmé.
Nous sommes un important groupe bancaire (2 000 personnes - 185 Agences à Paris et en Ile-de-France). Votre concours sera le bienvenu car :
- *Vous avez une grande expérience dans un poste similaire (3/5 ans)*
- *Vous connaissez le domaine de l'informatique.*
- *Vous avez le goût, et surtout le sens du contact.*

Et si par chance ces références s'appliquent au milieu bancaire, vous êtes notre homme. Celui qu'attend une importante équipe d'hommes d'études et d'informaticiens, dans le cadre d'un vaste projet d'organisation.

Envoyez CV manuscrit détaillé et photo sous référence 8115 à : rscg carrières 64 rue La Boëtie 75008 PARIS. Discrétion absolue.

rscg carrières

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

un chef du personnel
Sud-Est — 140 000 F/an

Filiale d'un groupe multinational, nous cherchons le jeune chef du personnel qui prenne bien sûr en charge l'administration du personnel et participe à la mise en place d'une organisation performante dans notre nouvelle usine : conditions de travail, gestion des communications, conseil à l'encadrement. Il est l'un des interlocuteurs des représentants du personnel

Ce poste convient à un jeune chef du personnel, diplômé de l'enseignement supérieur et désireux d'élargir ses responsabilités. Il permet, à terme, de progresser dans le groupe.

La pratique de l'anglais est indispensable

Notre consultant D MARTINON, vous remercie de lui écrire (réf. 664 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE 69001 LYON
PARIS LILLE NANTES BRUXELLES LONDRES

3 responsables de marchés
SECTEURS
pétrolier - armement - mécanique
190 000 F +

Une importante SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE (C.A. supérieur à 2 milliards de francs, 3 usines en France, plusieurs filiales en France et à l'étranger) appartenant à l'un des plus importants GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS, renforce sa DIRECTION MARKETING et crée 3 nouveaux postes de CHEFS DE MARCHÉS.

Ils seront respectivement chargés de procéder à l'analyse de leurs marchés au niveau INTERNATIONAL et à l'élaboration des plans-produits par pays ; ils devront ensuite, au moyen d'actions de promotion appropriées favoriser le développement commercial assuré par les Agents et Distributeurs chargés de la commercialisation sur le terrain.

Il s'agit de postes de MARKETING OPÉRATIONNEL ne pouvant convenir qu'à des DIPLÔMÉS X, MINES, ECP, HEC, ESSEC, EDHEC..., ayant de préférence complété cette formation par un M.B.A. aux USA, pratiquant parfaitement l'ANGLAIS et si possible une deuxième langue : Allemand, Espagnol. Agés de 28 ans au moins, ils posséderont une première expérience leur ayant permis de se familiariser avec les secteurs industriels concernés.

(Pétrole réf. 2144 M ; Armement réf. 2145 M ; Mécanique réf. 2146 M).

Larges possibilités d'évolution de carrière dans le Groupe.

Les dossiers de candidatures précisant la référence du poste sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande Banlieue Nord de Paris
recherche

jeune ingénieur Physicien
GRANDES ECOLES

Ayant une formation en optique complétée éventuellement par une à deux années d'expérience industrielle.

Connaissance en électronique appréciée.

Responsable de la section «Optique appliquée à la mécanique» il animera une équipe de trois à quatre agents techniques.

Adresser C.V., photo et prét. à no 90519 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS

Pour faire face à une expansion continue importante, l'un des premiers grands Constructeurs mondiaux de SIMULATEURS, recherche des

jeunes ingénieurs
ELECTRONIQUE - PHYSIQUE - ELECTROMECANIQUE

Vous avez 2 à 4 ans d'expérience en tant qu'ingénieur d'Etude, par exemple dans le domaine de l'électronique, de l'informatique temps réel,...

Vous souhaitez élargir votre fonction et accéder à des responsabilités de coordination de projets.

Nous vous proposons de devenir
COORDONNATEURS TECHNIQUES

Vous participerez directement à la conduite de projets qui selon vos goûts et compétences, seront des simulateurs de centrales nucléaires et thermiques, de chars, de navires et de systèmes.

Vous aurez la responsabilité d'un projet : • responsabilité technique d'ensemble, • coordination des groupes d'études et de réalisations, • préparation de propositions techniques et de devis, • relations techniques avec le client. (Réf. IC.81-13-M)

BONNE PRATIQUE DE L'ANGLAIS SOUHAITEE

Adressez rapidement votre C.V. photo et rémunération souhaitée en indiquant la référence du poste à **Alain de BEJARRY - THOMSON-CSF** DIVISION SIMULATEURS
Etablissement de **CERGY** 26 Chaussée Jules César, ZI les Beaux Soleils - OSNY
B.P. 226 - 95523 CERGY-PONTOISE CEDEX.

Cii Honeywell Bull

Pour participer au développement de ses Futurs Grands et Moyens Systèmes, recherche des

INGENIEURS LOGICIEL

Ils exerceront leur activité dans différents domaines du logiciel de base : systèmes, télécommunications, bases de données, compilateurs, maintenance..., au sein des équipes de très haut niveau responsables du développement de GECOS 64.

Débutants ou ayant une première expérience, les candidats seront diplômés Grandes Ecoles ou Universités.

Lieu de travail : PARIS 20ème puis Banlieue Ouest.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 119 M (à préciser sur l'enveloppe) à Cii Honeywell Bull PC 1F 103 - 61/63, rue d'Avron 75980 PARIS CEDEX 20

GROUPE INDUSTRIEL DIVERSIFIE
(C.A. 2 Milliards)
recherche pour son siège social à PARIS

Adjoint au Directeur Financier

pour les questions comptables et fiscales.

Niveau D.E.C.S. minimum
Expérience de 8 à 10 ans dans groupe important souhaitée.
Bonne rédaction nécessaire

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 8191 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra



1er Assureur Français du Bâtiment et des Travaux Publics

La Société Mutuelle d'Assurance
114 Avenue Emile Zola
Paris XVè

recherche des

juristes

Jeunes cadres

Débutants et disponibles *immédiatement*, titulaires d'une maîtrise en Droit Privé et si possible du diplôme de l'Institut des Assurances ou du DESS Assurance ou Droit de la construction.

Après formation, des postes leur seront proposés au sein d'un Service Technique par Branche d'Assurance ou dans des unités décentralisées à Paris, en Région Parisienne ou en Province.

Juristes confirmés

ayant acquis une expérience diversifiée dans le domaine de l'Assurance

Hommes de terrain, doués d'une forte personnalité et capables d'animer des petits groupes, ils devraient évoluer vers des postes de responsabilité en Province ou en Région Parisienne.

Adresser dossier manuscrit, photo et prétentions à Madame VIARD, SMABTP - 114 Avenue Emile Zola - 75732 Paris XV



THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS

ingénieur opticien

débutant ou ayant 2/3 années d'expérience *dans l'industrie, un monde passionnant s'ouvre à vous*

LA SIMULATION

Pour faire face à une expansion continue importante, l'un des premiers grands constructeurs mondiaux de SIMULATEURS, recherche un **INGENIEUR** chargé de l'étude et de la mise au point de dispositifs optoélectroniques complexes intégrés à des simulateurs de tir, de véhicules terrestres, etc.
• de bonnes connaissances dans les domaines de l'optique instrumentale sont *nécessaires.* (Réf. IC.81.12-M)

Adressez rapidement votre C.V. photo et rémunération souhaitée en indiquant la référence du poste à **Alain de BEJARRY - THOMSON-CSF** DIVISION SIMULATEURS
Etablissement de **CERGY** 26 Chaussée Jules César, ZI les Beaux Soleils - OSNY
B.P. 226 - 95523 CERGY-PONTOISE CEDEX.



benson
un nom français leader dans le monde

Ingénieur d'Études Mécanicien
pour l'informatique de demain

Pour innover, créer et développer au sein de la Direction technique des ensembles mécaniques incluant les asservissements rapides analogiques et numériques.
Une expérience par exemple des machines à commande numérique serait un atout pour des produits internationaux (déplacements à l'étranger possibles)

[illegible] au Service du Personnel BENSON
Z.I. Les Petites Haies 1 rue [illegible]
94015 CRÉTEIL

HAVAS CONTACT

ingénieur conseil

sema — études prospectives

Sema, une des premières sociétés de conseil, d'études et d'ingénierie, recherche un ingénieur conseil pour son département Prospective Il sera chargé de conduire des études économiques internationales et de participer à des missions de *conseil auprès de sociétés privées* et d'organismes internationaux

Le candidat recherché est, soit un ingénieur grande école *(Polytechnique, Mines, etc) ayant une formation* économique complémentaire, soit diplômé de l' Ecole Nationale de la Statistique Il a déjà acquis une expérience *professionnelle* d'au moins 2 ans dans le domaine des études et de la programmation économiques Il maîtrise complètement la langue anglaise et a, si possible, de bonnes connaissances d'une autre langue étrangère (allemand, espagnol, portugais). Une formation à la modélisation et aux études prospectives est prévue

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite sous la référence 10284/M à A Coffin, Sema Sélection Centre Metra, 16-18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection — Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

ETABLISSEMENT FINANCIER dépendant d'un *groupe international et utilisant des moyens* sophistiqués et modernes recherche un

GESTIONNAIRE DE PERSONNEL

Il aura une formation supérieure en gestion, des connaissances juridiques éprouvées et une expérience confirmée de plusieurs années dans un poste similaire impliquant tous les aspects de la fonction personnel.

Responsable d'un effectif de 350 personnes, il aura à traiter :
— Les problèmes de recrutement ; — la gestion des carrières ; — la mise au point des techniques *d'évaluation du personnel et des cadres* ; — l'étude des motivations ; — les relations avec les comités, etc...

Il devra avoir du doigté, de la diplomatie et un sens humain réel pour évoluer efficacement dans un contexte professionnel intéressant et dynamisé

Si vous répondez à ces critères, envoyez CV, photo, *références et prétentions sous No 81.031M* à

CAPIC 18 Rue Volney, 75002 Paris
discrétion absolue assurée

Filiale de la Compagnie Générale d'Electricité

Leader de la Commutation Temporelle
recherche

CIT Alcatel

2 INGENIEURS LOGICIELS
SUPELEC - TELECOM - ENSI-INSA ou équivalent

Ils seront chargés au sein d'une équipe, du développement du logiciel d'un système nouveau de télécommunication de technologie avancée et participeront à la conception du produit.

Une expérience de quelques années en logiciel dans le domaine de la téléphonie ou en transmission de données sera appréciée.

Ces postes sont à pourvoir en banlieue Sud-Ouest de Paris.

Envoyer C.V., photo et prétentions à CIT ALCATEL.
Service Recrutement et Orientation 10, rue Latécoère
B.P. 57 - 78141 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

Premier fabricant mondial de semi-conducteurs, nous faisons progresser l'électronique, dans tous les secteurs industriels : informatique, télécommunications, automobile, radio - télévision . . . par la qualité et la technologie de nos produits.

En raison de la haute technicité de ceux-ci, nous avons choisi de confier la commercialisation de nos composants (micro-processeurs, mémoires, circuits logiques . . .) à de

JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES SCIENTIFIQUES

Nos managers ont bien souvent commencé leur carrière de cette façon. Ils ont appris à connaître nos hommes, nos produits et nos clients avant de participer aux décisions qui construisent l'avenir, le nôtre et le leur. C'est dire que la vente est et restera, dans notre groupe, la meilleure voie pour une évolution rapide vers plus de responsabilités, au niveau national et international.

Ces postes sont à pourvoir à Paris et à Lyon.

Si votre projet rejoint le nôtre, merci d'adresser votre C.V., lettre manuscrite et photo sous référence SC/0281/3 à : Monique NERVET - T.I.F. - B.P. 5 - 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

SECIM
Groupe Creusot-Loire

a développé de manière importante ses activités de vente d'ensembles industriels complexes, notamment à l'export où elle réalise 80 % de son chiffre d'affaires.

Nous souhaitons accroître notre potentiel de commercialisation d'unités « Produits non ferreux-Aciers » en France et à l'Étranger, et nous recrutons pour cela des

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

ayant plus de 5 années d'expérience commerciale en équipements industriels (métallurgie, chimie, pétrochimie...). Généralistes issus d'écoles d'ingénieurs de premier rang (Centrale, A & M, Mines...). Ils maîtrisent les contraintes du commerce international dans tous leurs aspects.

Ils interviendront en tant que responsables sur des affaires de dimensions et de complexité croissantes (vente de produits ou de lignes de production, ensembles industriels dans le cadre de consortium d'entreprises...), et pourront évoluer vers des responsabilités hiérarchiques au sein de l'entreprise.

L'anglais est naturellement impératif, l'allemand et/ou l'espagnol étant vivement appréciés.

Postes basés à proximité de La Défense, mais impliquant de nombreux déplacements (30 à 40 %).

Les candidatures accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser sous la réf. (71008/2) à J.-M. GRUAU - SECIM - Direction du Personnel - 107, bd de la Mission-Marchand 92402 COURBEVOIE Cedex.

HAVAS CONTACT



IMPORTANTE ENTREPRISE
spécialisée dans les forages pétroliers
60, ingénieurs, 1.500 personnes,
activité à l'étranger à 85%

recherche

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

Une passation normale des pouvoirs du Secrétaire Général devant avoir lieu dans quelques années, ce collaborateur acquerra sa pleine capacité en contribuant dans les mêmes fonctions à l'accroissement des tâches dues à son expansion internationale.

Une formation et une expérience juridiques (droit des affaires, droit des Sociétés, droit anglo-saxon, droit maritime) sont indispensables.

Il participera à la responsabilité des tâches administratives du poste (Conseils d'administration, Assemblées, Assurances, Contrats d'affrètements, Gestion des biens immobiliers, Supervision des services d'intendance définition des règles de gestion du personnel du Siège en liaison avec le Chef du Personnel, etc...).

Une expérience de droit fiscal international serait appréciée.

Age souhaité : 35 ans.



Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous référence No 90039
4, rue Amiral Courbet - 75116 PARIS

CAP SOGETI LOGICIEL recherche DEUX DIRECTEURS D'AGENCE

- CAP SOGETI LOGICIEL, société de conseil et de services en informatique, au premier rang européen.
- 650 professionnels de l'informatique (75 % d'ingénieurs) à Paris, Rennes, Lannion, Toulouse et Grenoble.
- Domaines d'activité : secteur public, industries de la télématique, constructeurs, secteur spatial, ingénieries ; développement et commercialisation de produits logiciels.
- C.A. : 180 millions de Francs, 4 divisions et 18 agences.

- Diplômés d'une Grande École.
- Ayant acquis une expérience d'au moins 5 ans dans l'informatique (constructeur, SSCI, responsabilités au sein d'une entreprise ou d'une administration).
- Désireux de se voir confier une responsabilité complète englobant :
  - l'action commerciale directe ;
  - la direction de leurs collaborateurs ;
  - la gestion de leur agence ;
  - des objectifs qualitatifs et quantitatifs.
- Aspirant à un niveau de rémunération important, lié aux résultats atteints.

Suivant les compétences et les affinités des candidats, deux postes pourront leur être proposés, l'un dans le secteur « Administrations », l'autre dans le secteur « Télématique ».
Des évolutions de carrière sont assurées à partir de ces postes, conformément à notre politique de promotion interne. Nous attacherons donc une attention particulière à la personnalité des candidats et à leur capacité d'assumer des responsabilités importantes dans un environnement dynamique.

Les candidats intéressés peuvent écrire à Y.M. DUVAL - CAP SOGETI LOGICIEL.
5, rue Louis Lejeune - 92128 MONTROUGE Cedex.
Totale discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

Ingénieur débutant (Centrale, Mines, ESE...), devenez un de nos managers de demain !

Le Monde change, l'assurance aussi !

Les impératifs du marché, une volonté forte de développement ont conduit le **GROUPE DROUOT** à se décentraliser, à proximité de Paris, à Marly, en bordure de forêt, à s'équiper de moyens de gestion sophistiqués : informatique lourde et légère, télécommunication, bureautique, à mettre en place une politique de marchés et de « produits », à diversifier ses activités et élargir son implantation en Europe.

Les résultats ? Une des progressions de C.A. les plus rapides de la profession depuis trois ans !

Pour faire face à ce développement, notre Direction Technique recherche un jeune ingénieur à vocation de généraliste : il suivra l'application et les résultats de nos politiques « produits » et participera à leur élaboration. Les études qu'il conduira seul ou en équipe l'amèneront à collaborer avec l'ensemble des grandes fonctions de l'entreprise, à utiliser et développer des techniques de gestion diversifiées : analyse des données techniques prévisionnelles, informatique...

Le candidat, débutant ou avec une courte expérience aura de préférence une option économie ou gestion. Ce poste préparera à une évolution de carrière vers des activités de gestion ou de management.



Ecrire avec CV et photo
sous réf. LM 382
à Jean-Pierre BURTH
Recrutement GROUPE DROUOT
78161 Marly-le-Roi Cedex

MEDIA BK



CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

recherche

CADRE GÉRANT DE PORTEFEUILLE SENIOR

fonctions :
- gestion d'un fonds de commerce composé de comptes titres de particuliers ;
- gestion éventuelle de fonds communs de placement ;
- suivi de marchés étrangers sur le plan boursier.

exigences :
- D.E.A. de Sciences Économiques ou du diplôme Grande École de Commerce :
- expérience de 3 ou 4 ans en gestion de valeurs mobilières :
- connaissance approfondie de l'analyse financière :
- anglais courant + allemand souhaité.

Envoyer photo et C.V. détaillé à CIC - Ressources Humaines.
75452 PARIS CEDEX 09.

HAVAS CONTACT



Leader des équipements aéronautiques européens

recherche

3 ingénieurs études

Formation école d'ingénieurs ou université

Les 2 premiers seront chargés d'études théoriques de pilotage automatique avions et hélicoptères. Ils devront avoir de bonnes connaissances en mécaniques de vol et en automatique.

Le troisième aura à assurer l'étude théorique de systèmes à inertie sans plateforme. Il devra avoir des connaissances en automatique et en informatique.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. I/080 à SFENA Gestion des Cadres B.P. 59 - 78141 Vélizy-Villacoublay

média-system

ETABLISSEMENT FINANCIER PARISIEN
spécialisé dans le financement des créances commerciales et la gestion des comptes clients des Sociétés recherche

Audit

chargé de la surveillance des contrats conclus avec des P.M.E. - PMI de tous secteurs d'activité.
• Formation comptable DECS • expérience en *Cabinet comptable.*

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référ. 2484/MS à A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DU RADANT
recherche pour son laboratoire d'ORSAY (91)

AGENTS TECHNIQUES-ELECTRONICIENS

1) Etude et mise au point d'équipements logiques et analogiques. Expérience microprocesseurs et/ou logique rapide appréciée.
2) Etude et mise au point de circuits hyperfréquences.

Envoyer C.V. à : S.E.R., B.P. 39
91942 LES ULIS Cedex



CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

recherche pour son département des « RELATIONS ÉTRANGÈRES »

UN CHARGÉ DE MISSION pour l'EUROPE DE L'OUEST

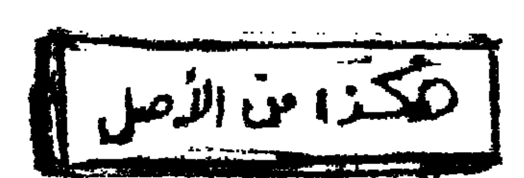
fonctions :
- analyse et surveillance des risques, relations avec les banques, bureaux de représentation, organismes et sociétés non résidents ;
- conseil à la clientèle ;
- assistance aux projets d'implantation.

exigences :
- formation : diplôme d'Université, Grande École Commerciale ou d'Ingénieurs ;
- expérience bancaire de 4 ou 5 ans (exploitation, relations internationales) ·
- Allemand courant - Anglais souhaité.

Déplacements et affectation ultérieure à l'étranger.

Envoyer photo et C.V. détaillé à CIC - Ressources Humaines.
75452 PARIS CEDEX 09.

HAVAS CONTACT



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Juridique, Fiscalité - Nous sommes un important groupe industriel français (CA 1 milliard, plus de 2.000 personnes, une vingtaine d'établissements et de filiales en France et à l'étranger). L'importance actuelle de notre groupe conduit notre direction générale à créer en son siège parisien un poste de conseil juridique et fiscal qui sera confié à un cadre de très haut niveau.

DROIT OU I.E.P. + EXPERT COMPTABLE
Conseil de la Présidence

Vous avez une formation Droit ou Sciences Po complétée par le diplôme d'expertise comptable, et vous parlez si possible l'anglais. Votre expérience professionnelle d'une bonne dizaine d'années a été acquise en cabinet et/ou en entreprises industrielles, et vous permet de maîtriser tous les aspects juridiques et fiscaux d'un groupe industriel (droit des affaires, droit commercial et international, droit du travail...). Vous serez le conseil de notre direction générale dans tous ces domaines : votre compétence technique, les études que vous serez amené à faire, votre impact personnel devront faciliter les prises de décisions judicieuses et efficaces. Votre intégration réussie et la confiance que vous saurez acquérir auprès de la Présidence vous conduira à l'assister auprès des plus hautes instances.

Ecrire à Bertrand Revol sous réf. 8463 M

Compagnie Française Telma - Nous fabriquons – et commercialisons dans le monde entier – des ralentisseurs électromagnétiques pour véhicules industriels, autocars et autobus. Nos ventes à l'exportation représentent déjà la moitié de notre chiffre d'affaires et progressent à un rythme soutenu. Nous sommes très largement leaders sur le marché européen. Nous recherchons un

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT

Vous êtes jeune ingénieur ou technicien supérieur confirmé en mécanique ou électricité. Vous avez une première expérience dans la vente de biens d'équipements. Vous parlez bien l'allemand et l'anglais. Vous êtes à l'aise dans une activité de contacts. Vous prendrez en charge notre action commerciale sur certains marchés étrangers. Vous visiterez les constructeurs de poids lourds et autocars, vous animerez commercialement et techniquement notre réseau d'agents, les concessionnaires de véhicules industriels et les transporteurs publics et privés. Vous serez basé en France et vous vous déplacerez à l'étranger mais vous pourrez ensuite vous spécialiser sur une zone géographique déterminée. Notre appartenance à un groupe industriel qui comprend dix sociétés peut vous permettre à terme une évolution de carrière diversifiée.

Ecrire à Pierre Satet sous réf. 7462 M

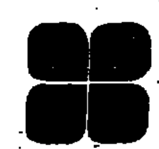
PRECISION MECANIQUE LABINAL - Nous sommes un groupe d'électronique, de mécanique et d'hydraulique largement diversifié dans l'aérospatiale, l'automobile, les télécommunications..., leader sur de nombreux marchés. Notre groupe : 10 sociétés, 15 usines, 7.300 personnes, réalise un CA. de 1,2 milliards de F. Nous recherchons pour notre service études (90 personnnes) un

JEUNE INGENIEUR ETUDES ELECTRONIQUES

Vous êtes ingénieur électronicien diplômé d'une Grande Ecole. Vous parlez l'anglais. Votre première expérience dans *le domaine des circuits logiques, analogiques bas niveau et des microprocesseurs serait appréciée. Vous êtes à même* de travailler avec autonomie sur les études qui vous seront confiées, de choisir vos urgences, d'établir des relations permanentes avec les achats, les méthodes, les commerciaux. Vous travaillerez dans un groupe où les possibilités d'évolution de carrière sont réelles.

Ecrire à Pierre Satet sous réf. 7461 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de SERIFO en précisant la référence ; ils étudieront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE - 75008 PARIS
TELEPHONE - 563-03-10

Plein Champs

MEMBRE DE SYNTEC

Gestion de fortune Classe VIII ou H.C.

Une Grande Banque Privée à Paris recherche pour sa Direction Financière un cadre classe VIII ou HC. Elle lui confiera un poste de gestion de fortune de haut niveau.

Le candidat possèdera, outre une dizaine d'années d'expérience dans la gestion de fortune, l'habitude des contacts avec une clientèle de particuliers à hauts revenus, et une bonne connaissance des produits de gestion de patrimoine.

La banque envisage, pour un élément de valeur, une rémunération motivante, ainsi que d'importantes perspectives de carrière.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 660 à

MEDIA PA. 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

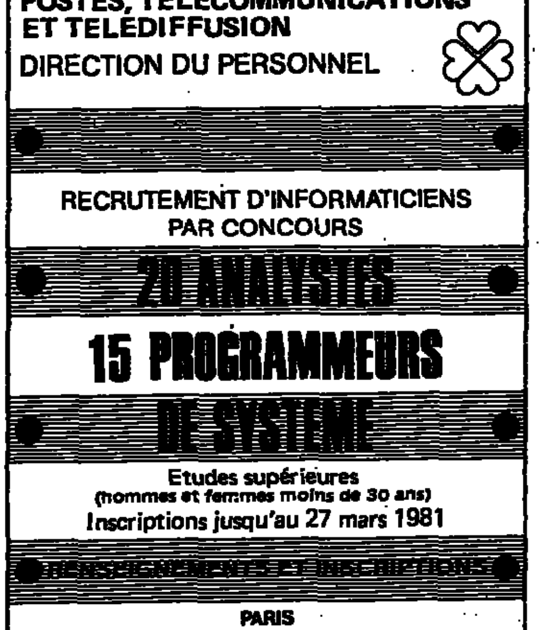
BANQUE INTERNATIONALE
PARIS 8ème
recherche

contrôleur interne

Bilingue français-anglais. Bonne formation comptable, ayant au moins 10 ans d'expérience dans la fonction Audit, dont 5 ans dans une banque internationale.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé avec photo, salaire actuel et prétentions *sous référence 2940 à :*

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.



POSTES, TELECOMMUNICATIONS ET TELEDIFFUSION
DIRECTION DU PERSONNEL

RECRUTEMENT D'INFORMATICIENS PAR CONCOURS

20 ANALYSTES
15 PROGRAMMEURS
DE SYSTEME

Etudes supérieures
(hommes et femmes moins de 30 ans)
Inscriptions jusqu'au 27 mars 1981

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

PARIS
DIRECTION DES POSTES DE PARIS
140, bd du Montparnasse - 75675 PARIS CEDEX 14
PROVINCE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES POSTES
du chef-lieu du département

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE
PARIS-SUD
(1300 personnes, 400 Millions de F. de C.A.) implantée en France et *à l'étranger recherche pour son département*
EQUIPEMENTS DE TELECONTROLES INDUSTRIELS

Responsable cellule informatique

Ingénieur Grande Ecole option Informatique ou Automatisme, il aura au minimum 2 ans d'expérience sur moniteurs Temps Réel - type RS X 11 M ou RM X 86.

Il sera chargé avec son équipe de définir les logiciels standards et de suivre leur élaboration. Il concevra les adaptations demandées et assistera les mises en service nécessitant des déplacements de courte durée.

Adressez C.V. détaillé + prétentions sous réf. 3944 à M. A. BORDES

GAMMA International
3, Place des Victoires 75001 PARIS

Filiale chargée de la mise en œuvre des systèmes informatiques d'un très important Groupe d'Assurances recherche pour ses équipes systèmes

ingénieurs-système

expérimentés et débutants



pour le développement d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et un réseau de télétraitement (1200 terminaux dans toute la France).

Envoyer CV + photo, sous réf. 3272, à GIE, Service du Personnel, Tour Franklin Cédex 11, 92081 Paris La Défense.

GIE

média-system

BP

La S.F.BP s'adresse aux jeunes et leur propose différents postes :

elle recrute

des INGENIEURS grande école débutants (mines, centrale, A.M., etc)

Ils seront orientés :

- EN RAFFINERIES vers des postes
  - de fabrication :
    ingénieurs généralistes ENSPM très appréciée - Postes à DUNKERQUE — *réf. A*
  - d'entretien et inspection :
    ingénieurs généralistes ou de formation mécanique - Postes à DUNKERQUE et LAVERA — réf. B
  - d'instrumentation et automatismes :
    formation spécifique ENSEEIHT polytechnique Grenoble - Poste à LAVERA — réf. C
- EN RECHERCHE
  ingénieur généraliste ayant fait du génie chimique. Des connaissances spécifiques sur les lubrifiants seraient appréciées. Anglais nécessaire. Poste à Dunkerque. — réf. D
- *AU SIEGE SOCIAL A LA DIRECTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE*
  - poste ingénieur de calcul utilisant des données informatiques. — réf. E

des DUT ou BTS en électricité, électrotechnique débutants ou ayant quelques années d'expérience

Postes en RAFFINERIE à VERNON. — réf. V

Elle recrute aussi

deux CADRES expérimentés pour son secteur «NOUVELLES ENERGIES»

- **UN SPECIALISTE DU CHARBON**
  Il aura si possible une expérience du commerce international du charbon et sera capable de négocier à haut niveau les conditions d'approvisionnement.
  Anglais courant indispensable. — réf. F
- **UN INGENIEUR pour développer les systèmes pompes à chaleur**
  Une expérience de 4 à 5 ans dans le domaine des moteurs ou des systèmes mécaniques et thermiques est nécessaire. Anglais souhaité. — réf. G

Envoyer C.V. détaillé, photo, prétentions en précisant la référence

SOCIETE FRANCAISE DES PETROLES BP
Service Recrutement et Développement
10 quai Paul Doumer
92412 COURBEVOIE CEDEX.

Cybernet, une division services de CONTROL DATA, une croissance annuelle de 40 % dans le conseil pour des applications spécialisées dans le domaine scientifique, recherche des

INGENIEURS
Calcul de structures

ayant quelques années d'expérience, pour assurer le support de logiciels spécialisés dans les domaines de la mécanique et de l'off-shore. De formation mécanique ou hydraulique, les candidats retenus auront *l'expérience des logiciels utilisant la méthode des éléments finis.* Des connaissances en CAO constitueraient un atout supplémentaire. L'anglais est indispensable.

Adresser votre candidature à CONTROL DATA - Service Recrutement - 195, rue de Bercy - 75582 PARIS CEDEX 12.

CONTROL DATA

CYBERNET SERVICES
SERVICE BUREAU DE CONTROL DATA

Plein Champs

Une société de Services,
filiale d'un des premiers groupes industriels français,
leader à l'exportation, représentée dans 100 pays
- SIEGE PARIS QUARTIER ETOILE -

recherche pour **SA DIRECTION COMMERCIALE**

UN INGENIEUR

Formation supérieure type Grandes Ecoles ou équivalent. Parfaitement bilingue français-anglais (éventuellement maitrise d'une 3ème langue de grande communication).

Grande expérience des relations d'affaires internationales dans le domaine industriel.

Disponibilité pour voyages fréquents.
Age et nationalité indifférents.

Ecrire avec CV détaillé, références, photo, niveau de rémunération à No 90.219 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, *qui transmettra.*

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

JEUNE INGÉNIEUR «EXPORT»
DÉVELOPPEMENT D'APPLICATIONS NOUVELLES

AKY LUX, société issue de l'association des groupes **BEGHIN-SAY** et **ATO-CHIMIE**, détient un procédé original de transformation de matière plastique.

Les nombreuses applications de ce produit dans divers domaines (emballages, sanitaires, équipements agricoles, énergie solaire...) ont permis un développement rapide de nos activités, notamment à l'export.

Souhaitant renforcer notre potentiel de développement et de recherche d'applications nouvelles, nous créons un poste de Responsable Produits.

Au sein d'une équipe très motivée par les succès obtenus, il assurera une double fonction commerciale et marketing (détection des besoins, mise en place des structures de commercialisation, suivi du développement, négociation de contrats, conception d'applications nouvelles...).

Ce poste, créatif et varié, peut représenter, pour un jeune ingénieur ayant quelques années d'expérience, une excellente opportunité d'intégration et d'évolution dans le groupe BEGHIN-SAY. Il nécessite par contre une grande capacité d'autonomie, un esprit d'équipe et une parfaite maîtrise de l'allemand (l'anglais serait en outre très apprécié).

Poste basé à Colmar mais impliquant de nombreux déplacements à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo (retournée), sous la référence K28/M, à BEGHIN-SAY - B.P.A - 54, avenue Hoche - 75008 PARIS. Discrétion assurée.

BEGHIN-SAY

HAVAS CONTACT

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
filiale du premier constructeur mondial d'ordinateurs interactifs

UN(E) JURISTE DROIT DES AFFAIRES

Ce poste nécessite :
- Une expérience de quelques années dans le service contrats ou juridique d'une société ou dans un cabinet juridique spécialisé dans le droit des affaires.
- Une expérience confirmée de la négociation de contrats commerciaux.
- La capacité de traiter avec des responsables au plus haut niveau dans des secteurs variés (administration, université, industrie).
- Anglais courant.

Intégrée dans le service juridique, cette personne participera à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi de la politique contractuelle et sera amenée progressivement à résoudre des problèmes juridiques de toute nature.

Le poste implique également une collaboration étroite avec les équipes de direction et de vente françaises et européennes.

Adressez votre candidature s/réf. M010 à C. Millot — Direction du Personnel.

digital 18 rue Saarinen - Silic 225
94528 Rungis Cédex

*annonce parlée**

MATRA INFORMATIQUE

Jeunes cadres informaticiens
assistance technique

24 ans minimum - Région Parisienne

MATRA INFORMATIQUE 200 personnes, croissance 1980 + 40 % recherche pour préparer et réaliser les implantations de sa gamme de mini-ordinateurs de gestion décentralisée MATRA-DETAPOINT (30.000 unités en service dans le monde) quelques jeunes informaticiens diplômés d'une école d'ingénieurs option informatique ou titulaire d'un diplôme universitaire équivalent (MIAGE) ou analystes ayant quelques années d'expérience et souhaitant donner une dimension nouvelle à leur carrière. Ils interviendront en appui technique des ingénieurs d'affaires, des services d'études clients ou des SSCI, tant au niveau des études préliminaires qu'à celui du démarrage et du développement des applications pour garantir la satisfaction des clients.

Rémunération de 95 à 130.000 F par an selon formation et expérience.

* Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15, réf 1046

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

glaenzer spicer

ingénieur système

Saint Germain en Laye

Dans le cadre de notre Direction du Traitement de l'Information, vous aurez à prendre en charge l'analyse des systèmes et réseaux existants - IBM 370/138 (DOS/VS, TOTAL, WESTI), reliés à des CII HB 61 DPS dans les usines - et la préparation des évolutions futures.

En fait, vous interviendrez comme conseil interne en ce qui concerne les possibilités techniques du matériel et du software de base.

Une formation supérieure avec spécialisation informatique orientée système serait fortement souhaitable.

De notre côté, nous vous apporterons la garantie d'une société importante développant largement l'utilisation de l'informatique, en particulier dans le domaine de la gestion de production.

Merci d'envoyer votre CV sous Réf. 4951 à Michel MONIER

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

3 SPECIALISTES DU LOGEMENT

Notre Groupe immobilier élargit ses activités au lotissement et à la rénovation et accentue ses efforts de Recherche et de *Montage d'Opérations dans le cadre de ses activités habituelles.* Nous voudrions rencontrer de véritables professionnels dans ces domaines spécifiques.

DIRECTEUR LOTISSEMENT - 200.000 +
Les terrains, il vous faudra les trouver dans la région parisienne. Recherches, négociations, réalisations... Ces responsabilités globales impliquent de réelles compétences sur les plans, technique, commercial, administratif, voire financier.

DIRECTEUR RENOVATION - 200.000 +
Excellent technicien de chantier, vous êtes à la recherche d'opérations ponctuelles ou d'envergure pour lesquelles vous êtes entièrement responsable.
Ce poste implique des aptitudes au dialogue aux plus hauts niveaux, un sens marqué de la négociation et une grande maîtrise des questions juridiques et de financement.
Ces 2 postes s'adressent à des futurs patrons, intéressés par la création de centres de profit. Ils pourront s'appuyer sur les capacités opérationnelles et financières du Groupe.

CHARGE DE RECHERCHE ET MONTAGE D'OPERATIONS - 160.000 +
Délégué auprès de la Direction de la Promotion du Groupe et en support des structures existantes, vous êtes amené, dans le cadre de sa politique, à rechercher et à mener des opérations. Vos 4/5 années d'expérience dans ce domaine vous y aideront.
Ecrire en précisant le poste avec CV détaillé et prétentions, sous référence 10258 à

CNPG 105 av. Victor Hugo 75116 Paris

notre métier: les systèmes informatiques

Sopra, l'une des plus importantes entreprises françaises de services informatiques, poursuit son expansion à : Paris, dans les principales capitales régionales : Lyon, Grenoble, Annecy, Marseille, Orléans, Nantes... et à l'étranger.

Concevoir les systèmes informatiques de nos clients est notre métier, nous le faisons en nous appuyant sur la maîtrise des techniques avancées de l'informatique adaptées à l'emploi de matériels complexes.

Vous êtes

ingénieurs informaticiens
confirmés ou débutants

Vous êtes intéressés par un poste à caractère évolutif, nous pensons pouvoir vous apporter notre expérience et la méthodologie capable de la transmettre.

Votre intégration dans des équipes de conception et de réalisation très performantes sera peut être une porte ouverte vers la réussite car, dans une entreprise comme la nôtre, toutes - absolument toutes - les chances de réussite sont liées aux qualités des hommes qu'elle rassemble. Pour nous la compétence technique ne suffit pas, la nature même et la jeunesse de notre profession exigent de chacun efficacité, sens du service, responsabilité, esprit d'équipe...

Plusieurs postes sont à pourvoir sur Paris, en Province et en Afrique francophone.

Si vous êtes intéressés par l'un de ces postes, nous souhaiterions recevoir votre dossier de candidature ainsi qu'une photo et vos prétentions à Sopra Recrutement, sous référence 1003/M - 90 rue de Flandre 75019 Paris.

SOPRA
ingénierie des systèmes d'information

média-system

Société d'instrumentation
Filiale d'un grand groupe industriel
recherche

– POUR SERVICE ÉTUDES :

1) UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Débutant - Pour conception de systèmes à base de microprocesseurs Réf. ED/01

2) UN AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN
NIVEAU V
B.T.S. ou D.U.T. ÉLECTRONIQUE
Expér. circuits analogiques et logiques nécessaire
Notions microprocesseurs souhaitées. Réf. ED/02

– POUR SERVICE APRÈS VENTE :

UN AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN
B.T.S. ÉLECTRONIQUE
pour maintenance d'appareils de laboratoire en clientèle
Déplacements FRANCE et EUROPE
Anglais nécessaire Réf. SAV 01

– POUR SERVICE CONTROLE :

UN AGENT TECHNIQUE
B.T.S. ÉLECTRONIQUE ou D.U.T.
MESURES PHYSIQUES ou ÉLECTRONIQUES Réf. SC 01

Lieu de travail : IVRY-SUR-SEINE

Env. lettre manuscrite, C.V., photo, prétent., à n° 84.745 Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

INGENIEUR COMMERCIAL
Formation : type SUP DE CO, ESSEC ou équivalent

Lara Audiovisuel
(constructeur et importateur)

Grâce à votre formation supérieure, vous avez réussi dans la vente.
Vous souhaitez trouver une situation évolutive vous obligeant à innover sans cesse, donc à vous instruire tout en aidant vos clients à découvrir leurs vrais problèmes de communication (information, pédagogie, promotion commerciale, etc...) pour leur apporter ensuite un choix de solutions réalistes et performantes.

De nombreux industriels sont prêts à investir pour :
— réduire leurs frais d'exploitation
— améliorer leurs performances.



Les systèmes audiovisuels « LARA » offrent cette possibilité.

LARA, premier fabricant français, leader depuis 24 ans dans la plupart des créneaux de ces marchés, étoffe son équipe commerciale et souhaite examiner avec vous les opportunités de carrière que vous pouvez trouver chez elle, soit à PARIS, soit en PROVINCE (grandes métropoles régionales).

Adresser votre C.V. à Gérard A.L. TABARLY - LARA 12, avenue Charles de Gaulle 91400 MORANGIS.

Le Groupe des Sociétés Mutuelle Générale Française
recherche pour son département
Maritime et Transports (Paris)

Chef de production

Vous avez acquis pendant 3 ans minimum une expérience de souscripteur en corps et facultés auprès d'une compagnie, d'un cabinet de courtage ou d'une agence.

De formation supérieure, vous maîtrisez parfaitement l'Anglais et vous êtes disposé à perfectionner votre Allemand et/ou Espagnol.

Adjoint direct du Directeur de branche, vous aurez plus particulièrement l'entière responsabilité de la gestion du service production et des relations commerciales avec les courtiers et agents du groupe (France et étranger).

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à MGFA - 11, rue Tronchet - 75008 Paris - sous référence 168 - Discrétion absolue.

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

SODERN

recherche dans le cadre du renforcement de son équipe de
DIRECTION TECHNIQUE

INGENIEUR de HAUT NIVEAU

GRANDE ECOLE (X, ECP, ESE, Télécom)

Pour assurer la coordination technique de projets relevant de son activité spatiale.

Le candidat retenu sera du niveau Chef de Service d'études et aura des compétences étendues dans l'analyse des systèmes.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche pour
ÉVREUX (27)

RESPONSABLE GESTION et ADMINISTRATION du PERSONNEL
HOMME ou FEMME

Le candidat, âgé d'au moins 28 ans et titulaire de *diplômes d'Etudes supérieures (spécialisation droit social appréciée)*, aura acquis une première expérience pratique de quelques années en droit du travail.

Rattaché au Directeur du Personnel, il créera, mettra en œuvre et assurera le suivi des éléments de gestion et d'administration du personnel de la Société (*bilan social*, tableau de bord, formation, études juridiques ponctuelles...).

Motivé par tous les aspects de la fonction personnel, son avenir dépend de ses capacités d'adaptation et d'innovation ainsi que de ses qualités relationnelles.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : — lettre, curriculum vitae, photo, rémunération actuelle — et souhaitée, sous référence n° 11.981, à PUBLI-LAROCHE, 39, r. Périer, 92120 MONTROUGE, qui fera suivre.

CGEE ALSTHOM

Cette unité du groupe, spécialisée dans la production en petite et moyenne série d'équipements électroniques met en place une

GESTION DE PRODUCTION INFORMATISÉE

Elle en recherche le

CHEF DE PROJET

De formation supérieure (Ingénieur ou équivalent) 30 ans minimum et possédant une première expérience (3/4 ans) de la gestion de production, si possible par l'outil informatique.

Il sera la plaque tournante dans la mise en place de cet outil, tant à l'égard des services de la production (analyse, procédure, formation, exploitation) qu'à l'égard des fournisseurs installateurs. La nature de cette mission nécessite, bien sûr, une « culture » informatique, mais surtout, sur le plan humain, d'indéniables *qualités d'écoute, d'animateur et de pédagogue.*
Lieu de travail : 91 MASSY.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant la référence 876M sur l'enveloppe au:
Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en gestion du personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

GFI ALLIANCE INFORMATIQUE

GROUPE FRANCAIS D'INFORMATIQUE

Vous souhaitez aller au-delà de la technique pour être le partenaire de clients fidèles. Nous recherchons des :

CHEFS DE PROJETS

qui prendront la responsabilité de développement de systèmes informatiques de gestion *(Personnel, Finances, Comptabilité, Commercial,...)* *et/ou la gestion* d'un portefeuille d'applications. Ces postes impliquent d'acquérir une bonne connaissance des activités et des besoins de ses clients, d'encadrer une équipe et de gérer un budget.

Sur le plan technique nous sommes équipés de machines type IBM 158/OS, sous IMS, avec un réseau de 300 terminaux. Les langages utilisés sont PL1. DL1.

Les candidats(tes) avec lesquels nous souhaitons rentrer en contact ont une formation supérieure (de préférence Ecole d'Ingénieurs) et un minimum de 4 ans d'expérience acquise sur de grands systèmes.

Le lieu de travail est à Paris La Défense.

De larges possibilités d'évolution de carrière sont assurées au sein du GFI (1300 personnes, implantation nationale).

Adresser lettre manuscrite et CV, sous réf. M 103, à Madame AHR, ALLIANCE INFORMATIQUE, Tour Neptune, Cedex 20, 92086 Paris La Défense 1.

GEM PUBLICITÉ

IMPORTANT GROUPE
INGÉNIERIE - ARCHITECTURE
URBANISME
FRANCE et ÉTRANGER
RECHERCHE SON

DIRECTEUR DU BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES

Niveau Ecole supérieure d'ingénieurs (E.N.P.C., Centrale, T.P., A. et M.)

Pour :
- Animer et diriger le bureau (béton armé, chauffage, V.R.D. ...) ;
- Assister les différentes sociétés du groupe ;
- Développer le carnet de commandes ;
- Gérer le centre de profit.

Ayant :
- 10 ans d'expérience bureaux et chantiers ;
- Connaissance informatique scientifique ;
- Anglais courant ;
- 35 ans environ.

Rémunération motivante
Lieu de travail : banlieue sud de PARIS

Envoyer C.V., lettre manuscr., prét., s/nº T 025829 M à *Régie-Presse*, 85 bis, *rue* Réaumur, 75002 PARIS.

GEM PUBLICITÉ

FILIALE D'UN GROUPE NEERLANDAIS PETROCHIMIQUE
Siège Social à MONTROUGE (Porte d'Orléans)
recherche

jeune responsable comptable

Pour prendre en charge :
- la comptabilité générale avec assistance informatique
- la préparation des clôtures mensuelles et annuelles (inventaires - bilan - C.E.G.)
- T.V.A. : suivi et déclaration
- charges sociales et régimes de prévoyances.

Qualités recherchées :
- bonne formation comptable (BTS DECS...)
- expérience d'au *moins 5-7 ans, couvrant tous les aspects de la comptabilité générale,*
- imaginatif, capable d'être autonome et d'animer un service
- rigoureux dans ses responsabilités mais flexible dans son comportement
- habitué à travailler à la fois avec des procédures informatisées et manuelles
- acceptant de travailler intensivement sur le «tas»
- connaissance de l'anglais
- personnalité mature, devant se faire accepter par une équipe jeune et «turbulente».

Envoyer C.V. + prétentions à M. J.C. HADDAD, DSM France S.A. 5, rue Lejeune 92128 MONTROUGE Cedex.

Fenwick recherche pour son département machines-outils situé à Paris

cadre technico-commercial

Diplômé d'une école d'ingénieur - Bilingue anglais

ayant acquis si possible une expérience de 2 ou 3 ans dans une entreprise d'industrie mécanique, utilisant de préférence des machines outils à commande numérique.

Le candidat retenu contribuera à développer l'activité «vente des centres d'usinage» du département, qui impliquera :

- de nombreux contacts avec une clientèle industrielle et des représentants VRP régionaux,
- l'établissement d'offres suite à études de production,
- des négociations techniques et commerciales en vue d'obtenir les commandes du client.

Envoyer CV et prétentions au service du personnel
8 rue de Rocroy 75010 Paris

FENWICK

média-system

---

ingénieur export

Nous sommes une Société de 1600 personnes qui réalise plus de 400 MF de C.A., dont plus de 40 % à l'exportation. Nous travaillons dans le domaine de l'électronique (Communications, Réseaux, Radars) et pouvons compter sur l'implantation internationale d'un grand Groupe.

Prospection des marchés, contacts approfondis avec les Clients potentiels, présentation d'équipements, participation à la négociation commerciale, sont les composantes du poste, basé à Paris.

Le profil le plus adapté est celui d'un jeune Commercial, ingénieur de formation de préférence, disponible, parlant l'anglais couramment. La possession *d'une deuxième langue latine* serait appréciée.

Veuillez envoyer votre dossier de candidature sous réf. 3566-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

AU PREMIER RANG EUROPEEN DES SOCIETES D'ETUDES & DE REALISATION DE SYSTEMES D'AUTOMATISATION «CLES EN MAIN»



Filiale de SODETEG - Groupe THOMSON

Spécialiste de la réalisation «Sur mesures» de systèmes spécifiques complets (matériels et logiciels) utilisant la plupart des mini (MITRA, PDP, SOLAR,...) et micro calculateurs et destinés à diverses activités industrielles automatisées - Energie . Transports . Mécanique . Transmissions - recrute des

EXPERTS en LOGICIELS

Ingénieurs, Universitaires à fort potentiel, souhaitant rapidement confirmer leur savoir-faire en informatique industrielle temps réel par l'étude, la conception, la réalisation de logiciels variés d'applications, de *base et assurer des responsabilités de gestion technique ou globale de* projets.

Merci d'adresser C.V. détaillé, desiderata à SODETEG-T.A.I., M. V. GUIU 283, rue de la Minière - B.P. No 11 - 78530 BUC.

Un important établissement financier dont le siège est à Paris souhaite recruter à son siège un jeune

INGÉNIEUR EN INFORMATIQUE
débutant ou 1re expérience IBM-CICS

en vue de prendre en charge des problèmes de télétraitement.

Ses fonctions couvriront le suivi de l'évolution des matériels, la réalisation d'études d'amélioration des procédures, les tests et la mise au point de *nouvelles versions de logiciels existants, ainsi qu'une assistance aux* utilisateurs pour les problèmes de programmation en CICS.

Le candidat doit être de bon niveau avec une formation Informatique orientée en *télétraitement et connaître les matériels IBM.*

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous réf. 71084 M, à

GROUPE


ETHNOS
Conseil en recrutement
Membre de syntec informatique
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT



Cii Honeywell Bull

Pour participer au développement de ses futures gammes d'ordinateurs, recherche des

INGENIEURS D'ETUDES

Ils rejoindront les équipes qui conçoivent et réalisent les Sous-Systèmes Centraux et les Sous-Systèmes Périphériques, *les testent et les intègrent* (micrologiciel).

Ces postes requièrent des connaissances générales en Informatique et si possible en microprocesseurs, acquises en Grandes Ecoles ou Universités.

Lieu de travail : Les Clayes sous Bois (78)

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 120 M (à préciser sur l'enveloppe) à Cii Honeywell Bull *PC 1 F 103 - 61/63 rue d'Avron* 75980 PARIS CEDEX 20

SUPELEC, TELECOM, ENSI....
UN 3° CYCLE AU GIERS

Le GIERS est le centre de recherche du Groupe Schlumberger. Vous avez donc compris qu'il constituait une véritable pépinière d'Ingénieurs. Bon nombre d'entre eux, forts de leur expérience, n'ont plus à briguer le titre de Docteur.

Nous vous proposons de les rejoindre dans le cadre de projets utilisant les techniques les plus modernes de traitement numérique du signal ainsi que l'informatique temps réel.

Sans aller jusqu'à traduire Shakespeare, vous aurez quand même une bonne pratique de l'anglais. Des connaissances en microprocesseurs et programmation constitueraient aussi des atouts sérieux.

GIERS
Schlumberger

Adressez CV, lettre manuscrite à M.J. VILLOING, GIERS, 12 place des Etats Unis, BP 121 92124 MONTROUGE CEDEX.

Chef des ventes
France + C.E.E.

Notre vocation est la fabrication de bouteilles en verre.

Notre société connaît depuis plusieurs années un fort *développement* (supérieur à 30 % l'an.

Notre clientèle de distillateurs et négociants en vins et alcools est composée des marques les plus prestigieuses.

Nous voulons intégrer un chef des ventes chargé d'animer une petite équipe de vente en France et les *agents dans les pays du marché commun. Il aura également des responsabilités de gestion* (dépôt, secrétariat commercial...).

Ce poste requiert :
- ★ *Un niveau de formation d'école supérieure de commerce.*
- ★ Une expérience commerciale solide comportant également l'animation d'une équipe.
- ★ Vous avez probablement 30 ans ou plus.
- ★ L'utilisation courant de l'anglais et, si possible, de l'allemand.
- ★ La disponibilité pour voyager à 50% du temps.

Ce poste permet d'entrer dans une société en expansion et maîtrisant bien son marché. Il est basé à 1 h.30 au nord de Paris.

La rémunération, voisine de *120.000 F. par an, sera fonction du potentiel du candidat*

Documentation sur poste aux candidats présélectionnés

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel, photo (retournée) sous réf. 803/P

39, RUE ÉTIENNE MARCEL 75001 PARIS

FRANCE MARKETING



recherche pour son CENTRE TECHNIQUE du PLESSIS-ROBINSON

INGÉNIEUR SYSTÈME

Destiné à développer des études théoriques dans le domaine de l'électronique appliquée aux télécommunications et détection électromagnétique.

Bonnes connaissances en informatique pour utiliser des moyens informatiques puissants.

INGÉNIEUR LOGICIEL

Ayant 7 à 10 ans d'expérience en logiciel temps réel sur mini ou microprocesseurs, pour prendre des responsabilités dans le département télématique.

Adresser C.V. à T.R.T.
5, avenue Réaumur, 92350 Le Plessis-Robinson

RESPONSABLE ANALYSES DE MARCHES

Notre Direction du Plan recherche un jeune diplômé E.S.C. ou Sciences Eco., débutant ou ayant 2 ans d'expérience professionnelle, pour analyses statistiques et tenue tableaux de bord. En raison des nombreux contacts à établir avec le *réseau, ce poste exige des capacités certaines de relations* humaines.

Des connaissances en INFORMATIQUE, si possible A.P.L., sont souhaitées. ANGLAIS courant indispensable. Espagnol apprécié. Lieu de travail au siège de la Société.



Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions - Direction du Personnel - POCLAIN - 60330 LE PLESSIS-BELLEVILLE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE ALIMENTAIRE
recherche

MERCHANDISER (H. ou F.)

Destiné à négocier avec la grande distribution et les grossistes et assurer la promotion de produits de grande consommation dans les grandes surfaces de la région parisienne.

Il aura : des responsabilités réelles, une rémunération attractive (fixe + prime sur objectifs), frais de route, une voiture de la société.

Envoyer votre C.V. détaillé + photo sous nº 880.265 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Discrétion totale assurée.

BUREAU D'INGÉNIERIE PLURIDISCIPLINAIRE recherche

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Pour études d'avant-projets de structures de bâtiments.
Compétence en calculs d'ouvrages d'infrastructures (ports, ouvrages hydrauliques...) appréciée.

Adresser C.V. et prét. à nº 90.621 CONTESSE Publicité 20, av. *Opéra* 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

SOCIETE D'INGENIERIE
exerçant son activité dans le secteur NUCLEAIRE
recherche

ingénieur électro-technicien

DIPLOME GRANDES ECOLES

- soit ayant quelques années de pratique en informatique industrielle (matériel logiciel), pour prendre en charge la réalisation d'un projet de *conduite de systèmes, de la conception à la mise en service,*
- soit **DEBUTANT** pour étude de conception et de réalisation de systèmes informatique industrielle.

Lieu de travail :
PROCHE BANLIEUE SUD DE PARIS (RER)

Adresser C.V. + photo à No 90456, CONTESSE PUBLICITE 20, *avenue de l'Opéra*, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	*17,00*	*20,00*
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	*10,00*	*11,76*
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
(Banlieue Sud de Paris)
propose des postes de haut niveau scientifique et technique convenant à des :

INGÉNIEURS

Ayant quelques années d'expérience
Formation : ENSAÉ, E.N.S.T., ESE ou équivalent.

Ils pourront s'intégrer à des équipes
TECHNIQUES pour assurer des activités telles que :
- Projets de systèmes d'antennes mettant en œuvre les moyens de l'informatique pour le calcul scientifique et le traitement du Signal.
- Études de radars à balayage électronique (circuits numériques, microélectronique, hyperfréquences).
- Études dans le domaine des ondes millimétriques.

La connaissance de l'anglais constitue un atout supplémentaire.

Écrire en précisant la référence à nº 90618
Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION
recherche

TRÉSORIER *HF*
(28 ANS MINIMUM)

Dans le cadre de sa Direction financière, chargé (ée) de gérer en jours de valeur trésorerie filiales et succursales (Paris-Province).
Expérience bancaire (5/6 ans) ou similaire (2/3 ans) appréciée.
Courts déplacements possibles.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 13612 M à : BLEU Publicité - 17, rue Lebel 94300 VINCENNES

Génie climatique

ingénieur confirmé
ENSAIS, ENSAM ou équivalent

Nous sommes une importante société dont les réalisations chauffage et climatisation (aussi bien dans le domaine de l'habitat que dans celui de l'industrie) sont à la point de la technicité.

Notre développement passe par la création de nouvelles équipes, pour lesquelles nous recherchons un ingénieur ayant 5 à 6 années d'expérience, à qui nous confierons un poste de chargé d'affaires : conception et sui des projets.

La taille de notre entreprise et la polyvalence de nos activités permettent à nos collaborateurs de suivre complètement les affaires dont ils ont la charge.

Nous vous remercions d'adresser votre CV et vos prétentions à

abp arizzoli, bernard & perre
9 square Moncey - 75009 Paris. Tél. 281.93.91

média-system

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie, les Accidents et risques divers et la Vie

RECHERCHE

4 CANDIDATS POUR SON CADRE
D'INSPECTEURS ANIMATEURS

Ces postes conviendraient à des candidats bacheliers ayant :
- Entre 23 et 28 ans environ.
- Une expérience de la vente et de l'animation (souhaitée)
- Une forte personnalité et l'ambition d'envisager après quelques années sur le terrain et, si leur réussite est probante, une seconde carrière au siège de la société.
- Formation technique et commerciale d'une durée de 14 mois au siège.

- Adresser candidature manuscrite, photo et C.V. à :

M. Roger COMBER
Secrétaire général
Cie d'assurances « LE CONTINENT »
62, rue de Richelieu
75002 PARIS

---

sitb

nous sommes une des premières sociétés de services et de conseils en informatique. Notre département banques qui gère l'informatique d'une quarantaine de banques, recrute pour son groupe organisation Paris Centre :

JEUNES CADRES DE BANQUES
désirant s'orienter vers
L'INFORMATIQUE BANCAIRE

- vous avez acquis une connaissance approfondie des fonctions administratives de la banque.
- *vous êtes ou non en relation avec l'informatique, mais vous souhaitez vous orienter vers* des activités de conseil et d'organisation dans ce domaine, tout en restant dans l'environnement bancaire.
- nous vous proposons de rejoindre notre département qui exerce, vis-à-vis de plusieurs dizaines de banques d'affaires et de dépôts, un rôle en tous points, équivalent à celui d'une informatique interne. Notre groupe organisation est chargé de l'étude et de l'évolution des techniques bancaires, ainsi que du suivi des services utilisateurs.
- nous assurerons éventuellement votre formation.

adresser CV manuscrit à sitb sélection sous la référence 3439
38, rue des Jeuneurs - 75002 Paris.

média-system

EUROPTRONIC recrute

AT 3
BTS ou DUT
Expérience en circuits logiques et microprocesseurs

AT 2
BTS ou DUT
HYPERFRÉQUENCES

AT 3 - AT P
BTS ou DUT
MICROPROCESSEUR

AT 3
électronique informaticien maintenance imprimantes et terminaux

29, rue Bergère PARIS-IXe
Mº Montmartre - 246-93-06

Société en expansion
recherche

SON JURISTE EN ENTREPRISE

Formation licence DES ou maîtrise droit des affaires.

Pour constitution de dossiers envoyer C.V. + photocopies des diplômes et prétentions sous réf. A 419 à Monsieur de la VIGERIE, 24 bis, rue Pierre-Leroux, 75007 PARIS.



THOMSON-CSF

La Division Avionique

dans le cadre de son expansion, recherche en proche banlieue sud, pour son Service « Contrôle Qualité »

INGÉNIEUR TEST
CIRCUITS INTÉGRÉS, MICROPROCESSEURS...

- Responsable de l'exploitation d'un système performant, il développera les logiciels de test et animera une petite équipe.
- Formation complémentaire au système assurée.
- Possibilités d'évolution intéressantes liées à nos développements de technologies avancées.
- Première expérience souhaitée.

Ecr. avec C.V., photo au Service du Personnel, Division Avionique, 68, av. Pierre-Brossolette, 92240 MALAKOFF.

Important groupe parisien
C.I.L. H.L.M.
Société de crédit immobilier
cherche

UN CADRE
SPÉCIALISTE EN CONSTRUCTION SOCIALE

Susceptible de mener à bien
- Au plan des études ;
- Et de la réalisation ;
- Des programmes en accession (P.A.P.) et en locations (P.L.A.).

Relations avec : les préfectures, municipalités, prêteurs primaires, entreprises, etc.

Ce poste conviendrait à un cadre expérimenté en la matière, dynamique, ayant le sens des responsabilités et du travail en équipe, capable d'initiatives.

Poste à pourvoir immédiatement.

Rémunération en fonction des références.

Adr. C.V., lettre manuscr., photo, prétent., s/nº T025881 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Jeune Commercial
Division Supports Magnétiques pour l'Informatique

Formation technique de base (BAC, BTS, ou DUT électronique ou informatique) pour commercialiser sur **PARIS** et **REGION PARISIENNE** notre gamme de consommables et petit matériel destinés aux installations «grosse informatique».

Adressez CV, photo et rémunération actuelle à Patrick BONA sous réf. 10/B

3M France
Boulevard de l'Oise
95006 CERGY-PONTOISE Cedex

3M

MEDIA BA

Proche banlieue sud
(excellente desserte transports en commun)

INGÉNIEURS
ÉLECTRONICIENS débutants
(E.N.S.A.E., E.N.S.T., E.S.E., E.N.S.I., I.N.S.A...)

Notre expansion rapide dans le domaine des équipements et systèmes aéroportés nous conduit à renforcer largement nos équipes techniques et d'essais.

Nous recherchons des ingénieurs attirés par des
RESPONSABILITÉS DE CONCEPTION
dans les domaines avancés :
- de l'électronique générale ;
- de l'automatique ;
- et du traitement numérique (matériel et logiciel).

Des possibilités d'évolution variées vers des responsabilités largement autonomes sont offertes à des personnalités créatrices possédant aussi des qualités d'organisation et de contact et ayant le goût du travail en équipe.

Écrire avec curriculum vitae et photo sous le nº 90.341 à CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transm.

BANQUE
recherche pour
DIRECTION AGENCE PARISIENNE
PERSONNE capable d'entretenir relations avec sociétés de haut niveau.

Connaissance langue espagnole souhaitée.

Ecrire en joignant curricul. vitae à nº 88.890 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

PUBLIC RELATION, stand. Ecrire M. DONJIN, 149, rue Saint-Honoré-1er qui transmettra.

CABINET BREVETS
d'invention
Quartier SAINT-AUGUSTIN
recherche coll.

INGÉNIEUR
Spécialisé électron.-électric. Exp. de préf. C.B.I. Connaiss. angl., allem. indisp. Ecrire s/nº 7.996 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COLLABORATEUR haut niveau Ecr. : M. LAMARQUE, 149, rue Saint-Honoré, Paris-1er, qui tr.

Agence de publicité spécialisée en petites annonces recherche

SPÉCIALISTE P.A.
- Femme, 35 ans environ.
- Bonne dactylo.
- Tenue petit secrétariat et facturation.

Tél. : pr rend.-vs : 246-84-84.

HERLICO
RECRUTE
Géomètre-topographe
Niveau minimum échelon 2. France et étranger. Ecrire avec C.V. et prét. à MERLICO, 35, rue de Bassano - 75008 PARIS.

BANQUE INTERNATIONALE recherche

CADRES COMPTABLES
ADJOINTS AU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT COMPTABILITÉ

- NIVEAU D.E.C.S. :
- Expérience 5 ans minimum dans département comptabilité banque.

Ecr. av. C.V. s/nº 2626, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

Société filiale groupe industriel spécialisée dans le domaine de la prestation de services informatiques, recherche un

ADJOINT AU RESPONSABLE DU SERVICE CLIENTS

d'un niveau D.U.T. finances et comptabilité et/ou expérience dans un service similaire.

Env. C.V. en indiquant prét. et délai de disponibilité s/réf. 3562, à I.C.A., 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

Importante Société civile
recherche

Un Collaborateur (trice)

pour poste à responsabilités au sein de ses services financiers et comptables.

Formation supérieure. Expérience plusieurs années en contrôle de gestion, budget, et contacts avec service informatique.

Ecr. avec C.V. et prétentions sous le nº 1028F, à GEM Pub., 142, r. Montmartre, Paris (2e).

SOCIÉTÉ T.P.
banlieue Ouest - R.E.R.
recherche pour siège social

INGÉNIEUR
confirmé
(10 à 15 ans de pratique)
pour études de prix en vue soumissions chantiers étrangers.
Missions éventuelles à l'étranger.
Anglais indispensable
Disponible rapidement

Env. C.V., photo sous le nº 40201, Havas Contact 156, bd Haussmann, Paris-8e.

HOLOGRAPHIE
Société d'Holographie
rech. Commercial efficace.
- Sens de l'organisation et dynamisme.
- Anglais courant.

Envoyer C.V. et prétentions à HOLOTRONICS
25, rue Michel-le-Comte
75003 Paris.

Base de données à vocation européenne spécialisée dans le transfert de technologies, cherche

JEUNE INGÉNIEUR COMMERCIAL

pour mise en place et animation du réseau de vente. Il participera aux différentes opérations de marketing (support papier et services) et aux plans de prospection en matière de fourniture de données.
- Formation informatique souhaitée.
- Anglais courant + allemand si possible.
- Disponible et goût pour déplacements fréquents en France et à l'étranger.

Envoyer C.V. et prétentions à TRANSINOVE INTERNATIONAL : 40-42, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris.

Importante Société secteur bâtiment second œuvre recherche pour son siège à Paris

CADRE ADMINISTRATIF

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce
30 ans minimum.
Pour assister un Directeur de Division dans le suivi et le contrôle de la réalisation d'affaires en France et à l'exportation, l'élaboration de son budget et le compte-rendu de son activité.
Ce poste exige de bonnes connaissances en comptabilité analytique et en anglais.

Adr. C.V., prét. s/nº 45475 P.A., S.V.P., 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

ADMINISTRATEUR IMMEUBLES
NEUILLY-sur-SEINE, Mº Sablons
recherche

COLLABORATEUR
licence droit ICH ou équivalent. Adres. C.V., photo et prétentions C.I.V. G.I., 18, place du Marché, 92200 Neuilly-sur-Seine

---

Organisme 14e recherche

TECHNICO-ADMINISTRATIF
FORMATION ACHETEUR

pour recherche et sélection de l'outillage et du matériel de tous les corps de métier du bâtiment ainsi que des mobiliers administratifs d'enseignement technologique et d'hébergement destinés à l'équipement de centres de formation d'apprentis.
Adresser C.V. et prétentions nº 45480 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

AT2 - AT3 - ATP
Banlieue Sud
1) Labo. logique TTL, C. MOS analogique, 3 ans expér.
2) Analogique + hyper.
3) BTS-DUT-AFPA, débutants pour études de schémas.
DEBEAUPUIS - Tél. 522-00-36
78, Bd des Batignolles (17e).

Administration Paris
recherche

JEUNE JURISTE
(grand public de préférence) petite expérience en Cabinet d'avocat ou service juridique apprécié. Salaire net mensuel 4.750 F. Contrat limité à 3 ans.
Envoyer lettre C.V.
s/réf. 8275 à P. LICHAU S.A.
B.P. 220-75063 Paris Cédex-02 qui transmettra.

ORGANISME PROFESSIONNEL BATIMENT

recherche pour

CENTRE DE DOCUMENTATION YVELINES

DOCUMENTALISTE

Maîtrise de préférence scientifique et diplôme I.N.T.D.

Anglais indispensable, Allemand souhaité.

Tél. 720-10-20 poste 33-49.

AGENTS TECHNIQUES
ELECTRONICIENS
dégagés O.M.,
formation B.T. ou B.T.S.
1° Etude réalisation dispositif de puissance.
2° Mise au point et dépannage des matériels de puissance (en déplacement).
FLASH-MAN, 6, rue Dieu, 75010 Paris. Tél. 208-01-18.

Recherchons
RÉDACTEUR
qualifié
pour revue de radio-modélisme.
Spécialisé en aviation.
Téléph. : 200-22-07, poste 24.

IMPT ORGANISME PUBLIC
PARIS (Étoile)
recherche
Jeune CADRE
(débutant (e) à 3 ans d'expérience)
L'intéressé (ée) recevra une formation intensive à la gestion.
Ouverture sur les domaines juridiques, fiscaux, budgétaires, financiers.
Très bonne capacité de rédaction (analyse et synthèse) impérative.
Le poste sera confié à un (une) diplômé (ée) Grande École gestion ou I.E.P. Paris
+ diplôme complémentaire.
Tél. : 561-88-00 poste 473.

DIRECTEUR FINANCIER
recherche

ASSISTANTE D.E.C.S.
BILINGUE ANGLAIS
Pour poste PARIS (14e)
S.I.E. TT. Se présenter :
18, av. Victoria, Paris (1er).
233-62-61 + 287-00-06.

ING. électroniciens
Notions techniques. 790-40-30.

INFORMATIS

Société d'Engineering et de Réalisations Informatiques pour d'importants Projets Internationaux.

INGÉNIEURS LOGICIEL
3 a. exp. en Process. Industriels ou en syst. de Télécomm.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Ayant expérience Logiciel et/ou Téléphon. pour diriger de gros Proj. de Télécom. et Téléphonie.

3 INGÉNIEURS HARD
Pour le suivi de réalisations d'importants projets techniques (contrôle technique et des plannings)

2 INGÉN.-HARD/SOFT
Pour le suivi technique au niveau du Logiciel et du Matériel d'importants projets.

2 INGÉN. HARDWARE
Niveau 3A, maîtrisant l'anglais et connaissant le « milieu » de la téléphonie, capable d'analyser des cahiers des charges et de rédiger des spécifications techniques et de discuter avec les différents responsables.

INGÉNIEURS HARD
de formation électronique et connaiss. la technologie des composants (semi-conducteurs). Déplac. possibles en U.R.S.S.

3 PROGRAMMEURS
GESTION - BASIC S/PDP 11
26, r. Daubenton, 5e. 337-98-22.

Sté D'ÉLECTRONIQUE
100 personnes
en croissance rapide
Porte de Saint-Cloud

recherche son

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION
ET DES
RELATIONS SOCIALES

Agé d'environ 35 ans. Il aura l'expérience dans sociétés d'ingénieurs et techniciens d'études.
- Très bonnes connaissances Droit du travail exigées.
- *Sens des contacts.*
- Aptitudes à négocier.

Envoyer C.V., photo et prétentions, nº 2.978 sur enveloppe, à JEAN REGNIER PUBLICITÉ 38, r. de l'Arcade, Paris-8e, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE
PARIS (8e)

recherche

INGÉNIEUR A.M.
ou similaire
Position II
Ayant 4 à 5 ans d'expérience technique en mécanique, électricité, charpente pour service après-vente gros matériel.

- Bonnes connaissances de l'anglais parlé et de l'espagnol.
- Nombreux déplacements.
- Missions d'inspection de chantiers, de réception, d'installations d'une durée de 2 à 30 jours.

Écrire avec référ. et prétent. s/nº 90.438, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE CABLERIE

recherche pour son Etablissement banlieue Nord-Ouest de Paris

INGÉNIEUR MÉTHODES

Diplômé A. et M. ou équivalent

Débutant ou quelques années d'expérience pour :
- Etudes de produits et d'équipements
- Mise en production.

Possibilité d'évolution de carrière à l'intérieur du groupe.

Adres. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à M. SACQUEPÉE, 170, quai de Clichy 92110 CLICHY.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche

PROFESSEURS D'ANGLAIS

MISSION :
- Enseigner et animer des stages intensifs d'anglais à PARIS, en PROVINCE et à l'ETRANGER.
- Préparer le matériel pédagogique.
- Faire de la recherche pour le développement d'utilisation du matériel vidéo dans la formation des adultes.

PROFIL :
- Autochtones diplômes de l'université.
- Possédant une expérience :
  - des méthodes TEFL
  - d'au moins 3 ans d'enseignement en France, de préférence dans une grande entreprise européenne.
- Dynamiques, ayant un esprit d'équipe et une grande aptitude aux contacts humains.
- Ayant de bonnes connaissances de la langue françaises.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/ref. 2620 à P. LICHAU S.A. - BP 220 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Jeunes ingénieurs commerciaux

Vous avez un diplôme d'ingénieur en électronique ou équivalent.
Une expérience de une à deux années dans la vente de composants ou petits systèmes électronique, sera vivement appréciée.
Nous sommes une société Multinationale en pleine expansion, spécialisée dans la fabrication et la vente de périphériques d'ordinateur.
Nous offrons à Paris :
- des postes dans un secteur à fort-potentiel
- une clientèle déjà acquise et de larges possibilités de développement :
  une rémunération motivante (fixe + primes)
  le remboursement des frais professionnels
  une évolution rapide vers un poste à responsabilités.

Notre Conseil vous remercie de lui faire parvenir lettre manuscrite, C.V. et photo s/réf. M118 à
JEAN PIERRE TRICARD SELECTION
37/39 avenue de Clichy 75017 Paris

JPTS
Jean Pierre Tricard Sélection

هكذا من الأصل



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

DEMANDES D'EMPLOIS

RUSSIE SOVIÉTIQUE

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

CHERCHE EMPLOI STABLE

Français 49 ans, études d'ingénieur en Russie Soviétique, a négocié pendant 12 ans des contrats de vente d'équipements et de matériel français en U.R.S.S.,

parlant et écrivant parfaitement le russe, excellents rapports avec centrales d'achats et de ventes soviétiques,

cherche situation d'avenir dans société spécialisée commerce avec l'U.R.S.S. ou désirant s'introduire sur le marché soviétique, dispose d'excellentes références commerciales et morales, ferait courts ou longs séjours en U.R.S.S.

ROBERT DELEKIAN
51, avenue Franklin-Roosevelt, Paris - 359-68-36.

ÉNERGIES NOUVELLES

INGÉNIEUR THERMICIEN FRIGORISTE

Assurant MANAGEMENT d'un centre de profit techniques tous fluides, souhaite s'intégrer dans système porteur pour développer produit économies d'énergies.

Ecrire sous la référence n° 1.572 à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Ingénieur AM + IAE, 38 ans, expérience 10 ans conseil organisation gestion, 3 ans contrôle de gestion, cherche poste à responsabilités administr., gestion, organisation. Ecr. s/n° 89508, Contesse Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CADRE COMMERCIAL EN AMÉRIQUE DU NORD, nat. française et canadienne, RODÉ aux méthodes de vente où les ratios de rentabilité sont les uniques critères de performance, cherche Poste commercial au CANADA ou U.S.A. Ecr. M. Gérard Coquard, 10, boulevard République, 95290 L'ISLE-ADAM Tél. (3) 469-11-17.

BRÉSIL
cadre ESCP 40 ans résident Sao-Paulo, profonde connaissance Brésil s'offre à STÉ, désirant étendre ou créer activité ind. commerciale ou de service. Ecrire s/n° 3229 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Resp. gestion produits., 37 ans, notions inform., diplômé gestion, organisation, désire reconversion inform., étudie propositions emploi toutes régions. Ecrire s/n° 3214 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune Femme, exp. bibliot., docum., travail adm., secteur social, culturel, diplômes univ., Paris, cherche poste stable Ecrire s/n° 7960 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECT. ÉQUIP. SOCIO-CULT. 32 ans, tit. CAPASE + form. 11 ans exp. prof. diversifiée, rech. POSTE en rapp. Ass. 1901 ou Comité d'établ. Rég. indif. Ecrire s/n° 8014 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

QUELLE ENTREPRISE INTERNATIONALE s'intéresserait à Jeune Femme polyglotte (allemand, anglais, portugais,) espagnol, 32 ans, dynamique, grande faculté d'adaptation, excellente présentation. Traductrice diplômée de Heidelberg. 5 ans d'exp. dans multinationales en Amérique latine, traduction services commerciaux. Accepterait formation nouvelle (export-import). Statut cadre. Ecr. K 20129 Havas Bordeaux (33)

Docteur D'ÉTAT EN ÉCONOMIE 27 ans, expér. rech. et enseignement, étud. ttes propositions. Ecr. s/n° 1573 M, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune homme recherche poste secrétaire de rédaction, étudie toutes propositions. Ecrire s/n° 3235 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme, 41 ans, 20 années de relations humaines et sociales acquises dans la représentation. Etudes supérieures de commerce actuellement en 3e année études universitaires de psycho. Introduit auprès direction entrep. et administrations cherche emploi. Ecr. s/n° 54750 P.A., S.V.P., 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

Investissement Haute rentabilité ENGAGEZ (au titre de la coopération militaire) un DIPLOMÉ Sup de Co Reims ! J. H. 22 ans (anglais et espagnol courant) Cherche place (16 mois) intéressante mais difficile dans votre filiale Moyen-Orient - Europe (hors C.E.E.) Amériques hispaniques Asie du Sud-Est. SGHERRI, 7, chemin de l'Ermitage (95320) à St-LEU-LA-FORET

Anglaise 36 ans ET. SUP. - B.T.S. Secrétaire de direction - Sténo française - Professeur d'Anglais agréée. Format. continue, cherche poste secrétaire/professeur Paris. Ecrire s/n° 3.218 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Commerçants-Artisans
Un comptable très qualifié 30 ans, 12 ans expérience quelques heures par mois chez vous pour la tenue de votre comptabilité toutes vos déclarations fiscales et sociales. Ecrire s/n° 6.092 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE BANCAIRE CLASSE VII diplômé I.T.B., I.C.G., grande expérience direction, cherche poste de responsabilité et de décision Paris-province. Ecr. s/n° T025839M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. anglaise professeur (TEFL) + expérience cherche emploi enseignement à partir de juin 81. Adr. courrier chez Mme Rolland, 13, al. Lavoisier, 91330 Yerres.

Jne F., 31 ans, licence lettres modernes, cherche emploi presse, édition. Ecrire : Richard, Fourbanne, 25110 BAUME-LES-DAMES.

JURISTE cherche tous dossiers juridiques ou contentieux. Tél. 267.20.11. Hres de bureau.

INGÉNIEUR CNAM
54 ans
- Expérience polyvalente technique, technico-commerciale, gestion, coordination (production, vente d'équipements industriels, engineering pétrole et nucléaire) dans firmes internationales.
- Anglais courant, allemand.

RECHERCHE POSTE DE RESPONSABILITE.
- Région parisienne.
- Disponible rapidement.

Ecrire s/n° 6.032 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COUPLE SÉRIEUX
(la trentaine), cherche
TOUT GARDIENNAGE
DE PROPRIETE OU LOGE DE CONCIERGE
Téléphone : 011-84-74.

Cadre électromécan., diplômé CNAM, 31 ans, exper. entretien-matér. imprimerie dont 22 ans chef serv., ch. situation équival. Ecrire n° 1000, Publitop, 29, rue Bleue, Paris 9e, qui transmettra.

formation professionnelle

Le Centre de Formation des Assistants techniques du commerce organise, à Paris, du 4 Mai 1981 au 26 Février 1982, en formation alternée, un nouveau stage qui concerne les cadres d'entreprises ou organismes intéressés par la modernisation de la distribution.

Ce stage est accessible aux personnes de 25 à 35 ans, titulaires :
- d'un DUT (gestion des entreprises, techniques de commercialisation, etc...).
- d'un diplôme d'École Supérieure de Commerce.
- d'une licence de droit ou d'économie ou d'un diplôme équivalent.

Les dossiers des candidats peuvent être présentés :
1) par les employeurs, pour leurs agents susceptibles de bénéficier d'un congé formation.
2) par des demandeurs d'emploi intéressés par l'exercice de cette fonction, en France, sans limitation de zone de résidence.

Pour tous renseignements écrire en joignant un C.V. au :
C.E.F.A.C.
99, Boulevard Malesherbes, 75008 Paris

bleu

PERFECTIONNEMENT POUR INGENIEURS

- **CANDIDATS** : 118, rue de Crimée ou 17, rue de Lorraine
- **EMPLOYEURS** : tour le Belvédère - 118, 130, av. J. Jaurès

renseignements Paris 19e

Citi Centre International de Traitement Informatique 205.24.63+ - 241.83.83+

capitaux propositions commerciales

Conseil juridique Paris, soixantaine, clientèle plus 1 m. Cherche rapprochement avec confrères pouv. disp. de locaux. Etudierait toute proposition. Ecrire s/n° 3.228 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Sté cherche associé participation bénéfices, possibilité emploi. G. Mercure, 285-32-56.

cours et leçons

L'arabe en 80 heures - cours individuels, stages collectifs et d'entreprise. LANSER 500-04-73 - ALI - 533-67-88.

Jeune Homme, 33 ans, ancien enseignant, titulaire maîtrise Sciences Eco., cherche à donner des cours d'économie les soirs et samedi matin, 2e, 1re et Terminale, dans lycées, collèges privés et professionnels. Ouvert à toutes opportunités. Ecrire s/n° 6.093le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

enseignement

Apprendre l'américain à L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, PARIS (14e)
TÉL. 633-67-28

Cours de conversation dans la journée et le soir Lycéens à partir de 15 ans. Inscription immédiate. Début 30 mars. Cours privés, préparation au TOEFL - Cours pour enfants.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître demander une document. gratuite sur la revue FRANCE-CARRIERES (C 16) B.P. 402-09 Paris.

occasions

ACHAT BRILLANTS
rubis, saphirs, émeraudes bijoux or, argenterie. Perrono. Joailliers-Orfèvres, 4, Chaussée-d'Antin, Opéra. 37, avenue Victor-Hugo, Etoile. Vente en occasion. Echange.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vde R14 TL modèle 77 blanche, 82.000 km, bon état : 14.000 F. M. CHEZE Tél. bureau (1) 524-46-92, domicile (4) 468-87-25.

divers

CONCESSIONNAIRE **B.M.W**
63, Bd J. Jaurès 92 CLICHY. Tel.731-05-05

ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W. PRESENTATION et ESSAIS de TOUTE LA GAMME
NEUVES DISPONIBLES
Nombreuses OCCASIONS
GARANTIE B.M.W.

NEUBAUER
PEUGEOT-TALBOT
EN MARS !
Un mois exceptionnel
pour tout achat de Peugeot ou de Talbot
M. Rolland : 766-02-44

achats

PAIE CHER ET COMPTANT
R-5 GOLF, 104, B.M.W.
BAYARD, AUTO, 341-44-44. 21, rue de Toul, Paris (12e).

deux-roues

A vendre moto Yamaha 1100, 28.000 m,k très bon état. Prix à débattre. Téléph. : 415-02-92 après 20 h.

L'immobilier

3e arrdt

MARAIS 55 m² 4 mètres s/plafond à moderniser. 272-40-19.

4e arrdt

ILE DE LA CITÉ
QUAI AUX FLEURS
Propriétaire vend directement 200 m² à aménager, rez-de-ch. sur Seine, immeuble superbe. 1.700.000 F. Tél. : 887-08-21.

BEAUBOURG QUINCAMPOIX dans très bel imm. en rénovation Pptaire vd studio 41 m², séjour, cuis. équipée, s. de bains, w.c., chf cent. Luxueux. 757-84-80.

QUAI D'ORLÉANS. CHARMANTS ET RAFFINÉS. 80 m² ET 90 m² SUR SEINE. Balcon 4e et 5e ét. sans asc. Px élevé. BURON 296-58-88.

MARAIS Près VOSGES 2 pièces, 50 m² 1er s/rue, calme, soleil, belle allure. Tél. 320-88-80.

5e arrdt

Part. beau 6 P. 140 m², ascens., jard. Luxembourg 150 m. p. de t. T. 955-55-92, 9/12 h ts les jrs.

PANTHÉON STUDIO, cuisine, bains, poutres, calme, soleil. 325-32-77.

CENSIER - Soleil - 354-42-70 Studio luxe 40 m² Sous-sol aménagé 45 m².

ST-MÉDARD. Charmant 3 p. duplex. CALME. SOLEIL. 400.000 F. - Tél. : 329-85-06.

Près PANTHÉON de petit imm. rf, stand., 1 stud. + un 3 p. même palier + 1 cciel r.-d.-ch. Park. ss-sol. 460.000 + 820.000.F. Téléph. 535-86-37.

PL. du PANTHÉON - Dans bel imm. P. de t. tt cft. Récept. + 4 chambres + service. 170 m². prof. libér. poss. 535-86-37.

6e arrdt

VIe SAINT-SULPICE Grand atelier + chbre, bains + loggia, cuis. Charme, calme EXCLUSIVITÉ PERDRIX Tél. 264-17-02

R. DE RENNES Magnifique 5 P Entrée, cuis. équipée, bains, w.-c., chauff. central, refait neu + 2 serv. Exception. 325.75.42

7e arrdt

SAINTE-CLOTILDE, VERDURE dans hôtel part. 1830 magnif ESCAL. D'HONNEUR PRIVATII récept. dignes d'Ambassade au 1er + 5 chbres au 2e, 360 m² Prix 5.000.000. DORESSAY 548-43-94

ÉCOLE MILITAIRE
BEL IMM. PIERRE DE TAILLE
GD 6 P. entrée, cuis., bains, w.-c., chff. central
VUE SUR VILLAGE SUISSE + CHAMBRE DE SERVICE
PRIX : 1.575.000 F
Voir mercredi, jeudi 14 h.-18 h.
52, AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET. 723-91-28.

38, RUE VANEAU
RESTE A VENDRE
64 m² + mezzanine. Poutres, caractère. S/pl. tous les jours, 14-18 h.
NEVEU 550-48-83 743-96-98

8e arrdt

130 m² CHAMPS-ELYSEES plein sud, 7e étage poss. prof. libérale. 256-10-45.

12e arrdt

Près mairie Vincennes, 4e et dern. ét., parf. état 3 p., ent., cuis., w.c., s. b., chauf., cent., park., s/sol. 385.000 F - 344-71-97

Mo MICHEL BIZOT calme vaste 3 p., hall d'entrée, cuis., w.c., s. bains, chf. cent., asc. 3e ét. 540.000 F - 345-82-72

13e arrdt

MAISON BLANCHE (Faculté) gd 3 p., récent stand., jardin, enfants, tennis, soleil, park. 840.000. Micot. 344-43-87.

Mo TOLBIAC P. de taille Brique GD 4 Pces, entrée, cuis., bains, w.-c., chauff. centr., 4e ét. sans asc. Px intéressant - 325-75-42.

14e arrdt

ALESIA-DIDOT
2 ATELIERS ARTISTES
Duplex. 600.000 F. 633-78-87.

DENFERT beau 4/5 pièces + dépend. 130 m² + terras. 30 m², tout confort. Vue, calme, soleil. Prix 1.550.000 F. 327-28-80.

PARC MONTSOURIS Part. vd appart. 57 m², imm. récent, 8e étage, vue impren., soleil. - Tél. 588-69-67

15e arrdt

15e PRÈS PORTE VERSAILLES 3 P. 62 m², 5e ét., verdure, tt cft. 530.000 F, calme - 500-78-65.

RUE DOMBASLE 5e étage agréable **4 P.** 80 m² sans ascens. 599.000 F. 577-96-85.

Mo CORENTIN-CELTON Imm. récent. Belle réception + 3 chambres, 115 m² + pl.-pied. Terrasse. Jardin 160 m². 633-29-17 - 577-38-38.

16e arrdt

XVIe AUTEUIL
DANS IMMEUBLE MODERNE 1er ÉTAGE TRÈS CLAIR
LIVING + 3 CHAMBRES
ENTRÉE, CUISINE, 2 BAINS
Nombreux placards
ENTIÈREMENT REFAIT NEUF
PRIX : 1.050.000 F
Voir mercredi, jeudi 14 h.-18 h.
4, rue de L'ABBÉ-ROUSSEL ou tél. 723-91-22.

MUETTE Gd stand. 6 P. 220 m² Impeccable. EXCELLENT PLAN. Téléphone : 307-31-82 le matin.

17e arrdt

Mo GUY-MOQUET
43-49, rue Guy-Môquet STUDIO au 4 PIÈCES Prix fermes et définitifs Livraison 1er TRIMESTRE 1982. Renseignements et vente : **GET** 63, bd de Courcelles, Paris (8e) - 763-83-86.

91, AVENUE NIEL
PRÈS PLACE PERAIRE
2e ét., s/rue, salon, salle à manger, 4 chbres, 2 chbres serv., 210 m² + garage IMM. STANDING TT CONFORT. S/PLACE MARDI, MERCREDI 14-18 h. ou 562-38-48.

NIEL AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
Dans somptueux Hôtel particulier. Magnifique appartement à personnaliser. 5/6 pièces 180 m² environ. 2 bains 2e et dernier étage. Calme. Soleil. Prix incroyable 1.380.000 F. Visite mardi et mercredi de 14 h. à 18 h. 17, VILLA AUBLET (Donne 44, rue Laugier) ou tél. PROMOTIC 553-14-14.

VILLA DES TERNES Magnifique R.d.C., 270 m² avec terrasse 90 m², calme, verdure. GARBI. 567-22-88.

18e arrdt

POUR INVESTISSEUR : Studette kitchenet. amén., w.-c., bns, 110.000, ref. neuf, excellent rapport LOCATION et GESTION ASSURÉES. 322-70-12.

BUTTE-MONTMARTRE
6 P. Séj. + s. à manger, 56 m², 2 ch., 2 s. de bains, 2 wc., cuis., linger., placards. Cave. PRIX : 1.400.000 F AG. du MARCHÉ, 663-05-05.

19e arrdt

GRENIER caractère, poutres rares, 3e étage, 3 P., cuis., bains, tout à neuf, s/jard. 450.000F, facilités. 805-58-70.

20e arrdt

CHBRE A RÉNOVER, 25.000. 2 P., coin cuis. clair, 50.000. Crédit pptaire - 260-78-25.

GAMBETTA SAINT-FARGEAU Immeuble récent, 2e ét., asc., 4 pces 81 m² + loggia, box. Prix : 650.000- - 562-06-56.

Imm. 1974, tt cft. Beau 2 Pces, entrée, cuis., calme, soleil, park. Px 395.000 F. Voir mercredi et jeudi 94, rue Buzenval- Hall 4.

78 - Yvelines

Particulier vend Ouest de Paris, 35' gare St-Lazare, 2 P. 46 m², balcon, 3e et dernier étage. Parfait état. Exposition plein Sud avec vue sur parc. Parking privé. Prix 160.000 + 40.000 C.F. Téléphone bureau : 247-47-47, poste 2043, dom. (19 h.) : 085-95-93.

PARLY 2 - LE CHESNAY Résidence Saint-James 4-5 P. 100 m². Notaire Me AGIER 266-46-66.

78. BOIS D'ARCY. A vendre 3/4 pièces, 80 m² + loggia, séchoir, cave, parfait état ds. pte rés., calme. Bus 10 mn R.E.R. Comm. 300 m, face école. Px : 340.000 F + garage 30.000 F. Tél. 460-02-71 (apr. 18 h.). 056-25.00 p. 556.

ST-GERMAIN CENTRE PRÈS R.E.R. Studio 20 m², calme, conf., 170 à 205.000 F. Baux en cours. Investiss. global. 1.250.000 F Sté Immobilière. T. 557-73-48.

VERSAILLES (SAINT-LOUIS) Bel appt, imm. classé, secteur protégé, 118 m², 5 pièces. 3 chambres - Prix 925.000 F. AG. ROYALE - 950-14-60.

91 - Essonne

A vendre à MASSY un appartement 5 pièces (100 m²), entrée, séjour, salon, cuisine aménagée. 3 chambres, 2 salles de bains, wc, nombreux placards, grande loggia. A proximité commerces, écoles, lycées, bois, piscine, tennis, 15' R.E.R. et gare S.N.C.F. Px : 455.000 F.

ORSAY Me LE GUICHET récent sur verdure 3 p., cuis., bns, gd balc., tout cft, 320.000 F. Tél. 387-27-60.

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS Centre près gare beau 3 pces, 65 m², tout conft. Prix 330.000 F. 387-95-97.

NEUILLY-SABLONS Mod. séjour, 3 chambres, 2 bns, 2e étage. 115 m², impeccable. MICHEL & REYL 265-90-05.

GARCHES Ravissant appt mod. gd séjour, 3 chbres, 130 m², park. SUR GRAND PARC. MICHEL & REYL 265-90-05.

SÈVRES-VILLE-D'AVRAY 3 pièces, 70 m², calme, verdure, terrasse 13 m², 480.000 F dont 17.500 F C.F. Tél. 626-83-23

94 Val-de-Marne

NEUILLY ST JAMES
14, rue du Centre immeuble St James Parc, superbe appt 70 m² living double, 1 chambre, salle de bains, cuisine équipée, 2 balcons ensoleillés est, ouest sur parc + parking. Prix 1.300.000 F. Visite sur place tous les jours 18-20 h. Tél. : 500-77-98/747-53-28.

JOINVILLE-LE-PONT
2 mn à pied (vrai !) du R.E.R., Studio 30 m², cuis. semi-équip., 4e étage, ascens. Px 200.000 F. Tél. : 885-41-18, le soir ou 883-20-07.

FONTENAY-SOUS-BOIS POUR INVESTISSEUR Beau 2 P., cuisine, bains, jardinet. 460.000 F. - 280-67-87.

appartements achats

ACHÈTE comptant chez notaire 3-4 Pièces Paris, bon quartier. Mme LEULIER - 261-39-78 ou le soir 900-84-25.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet 15e - 566-00-75 recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeub. Paiement comptant.

URGENT RECHERCHE 5/7 pièces, tt cft, 8e, 16e, 17e, Rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL 265-90-05.

appartements occupés

MARCEL-SEMBAT Pptaire vend dans bel imm. asc. beau 3 P., cuis., w.c., bains, occupé, dame âgée. Prix 280.000 F. Voir pptaire mercr. 17-19 h. 12 bis, av. Général-Leclerc, BOULOGNE.

locations non meublées offres

Paris

RUE SAINT-JACQUES Superbe 5 PCES. Refait neuf. Ds imm. standing. Cuis., w.-c., salle de bains, chauff. Prix intéressant. 255-29-04.

PARIS-19e
Métro : Place des Fêtes SANS COMMISSION Immeuble tout confort
2 PIÈCES 45 m², loyers de 1.380 à 1.484 F Charges 404 F, parking 177 F.
3 PIÈCES 82 m² loyer : 1.724 F Charges 558 F, parking 177 F. S'adresser au Régisseur : 25-29, rue des Lilas, Paris. Téléphone : 202.05.88 de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

BEAUBOURG Bel immeuble rénové Appts 2 P., tt cft. 544-88-38.

Région parisienne

A louer vide, dans immeuble de standing, grand studio 47 m² avec grand balcon 12 m², tout conf., à 150 m. du lac d'Enghien. Prix 1.300 F + charges 300 F. Téléphone 415-02-82.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES Louez vos appart. ss/24 h. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

Région parisienne

Pr sociétés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris-8e rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPTS PARIS et MAISONS OUEST RÉSIDENT. LOCATION OU ACHAT **562-78-99**

INTERNATIONAL HOUSE LOYERS GARANTIS rech. 1 à 5 P. pour banques et ambassades. - Tél. : 705-54-78.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux apparts de standing. 4 PIÈCES et plus 285-11-08

locaux commerciaux

PARIS-12e PORTE Dorée
cède droit au bail Exceptionnel Façade 60 m. 2.000 m² sur 2 niveaux. Quai couvert, pont roulant. Monte-charge 1,5 tonne, chauff. air-comprimé, force. Bur. 300 m². Standard téléphonique 4 lignes, 15 postes. Aménagement décoration 3 ans. Logement gardien 3 pièces. Ecr. s/n° T025706M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

fonds de commerce

Vend hôtel plein centre Toulon, 18 chambres — Ecrire : 71, chemin de La Barre, Toulon.

92 - SAINT-DENIS FACE AU MARCHÉ Vend café, bonne affaire. Prix à débattre. Visite mardi, vendredi, dimanche. Café du Marché « AU SOLEIL DE PROVENCE » 7, rue Blanqui. 820-30-27.

EMPLACEMENT EXCEPTION. TRIANGLE BORDEAUX Hôtel particul. XVIIIe, 900 m², sur 4 niv., park. 8 véhic. T. B. état. Division possible. Prix très élevé justifié. F.E.I. - Tél. (16.56) 29-29-85.

hôtels particuliers

VIIe ARDT, FG SAINT-GERMAIN HOTEL SECOND EMPIRE 375 m², sur 2 étages. Etage noble décoré Époque. NOMBREUSES PIÈCES. ESNAULT - Tél. : 266-36-47.

fermettes

Part. vd fermette en Corrèze, site boisé. Alt. 500 m. Px 200.000 F. T. 16 (55) 88-21-81 ap. 18 h.

bureaux

CLICHY près périphérique **285 m² BUREAUX** immeuble récent Michel Bernard. 502-13-43.

VOTRE SIEGE A PARIS VOTRE SIEGE A LONDRES de 80 à 300 F par mois CONSTITUTION DE SOCIETES G.S.I.C.A 296-41-12 + 56 bis, r. du Louvre, Paris 2e.

BUREAUX 8e

HAVRE-CAUMARTIN - AUBER 120 m² très bon rapport, bail renouv. 1983. Me Agier, Notaire. 266-46-66.

BUREAUX MEUBLES OU SIÈGES DE SOCIÉTÉS avec secrétariat, tél., télex

TOUTES DEMARCHES POUR CREATION D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88 +

ILE DE LA CITÉ
QUAI AUX FLEURS
Propriétaire vend directement bureaux libres en toute propriété 9 p., 200 m², situation except. Vue sur Seine. Prix 1 700 000 F. Tél. 887-08-21.

DOMICILIATION 8e
RC-RM 150 à 300/MOIS
TELEX-SECRETARIAT
AGECO - 294.95.28

PARIS GARE DE LYON 160 m² bureaux 70 m² réserves 3 park., 200.000 HT/an. Michel Bernard 502-13-43.

METRO PORTE DE GENTILLY 3.000 m² bureaux - entrepôts, 25 parkings - 6.000.000 F. Michel Bernard 502-13-43.

PIGALLE
immeuble récent
230 m² BUREAUX
220 m² ENTREPOTS
à vendre ou à louer. Michel Bernard. 502-13-43.

IMMEUBLE INDÉPENDANT 500 m² bureaux État neuf 3.000.000 F Michel Bernard 502-13-43

BD BESSIÈRES
Immeuble récent
500 m² BUREAUX
330.000 F HT annuels Michel Bernard 502-13-43

IMMEUBLE INDEPENDANT 16, RUE MONTCALM
590 m² BUREAUX
170 m² de réserve
entièrement rénové. 400.000 F HT annuels. Michel Bernard 502-13-43.

CLICHY près périphérique **285 m² BUREAUX** Immeuble récent. Michel Bernard 502-13-43.

DÉFENSE
- 370 m², neuf, 150.000 F/an.
- 420 m², neuf, 170.000 F/an. Archives - parkings.
- 275 m² ind. 10 parkings à rénover 80.000 F/an.

Michel Bernard 502-13-43.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS-8e 293-60-50 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

AGENCE 293-45-55 **MAILLOT** Spécialiste dur depuis 1961, rech. BURX TOUTES SURFACES. LOCATION OU VENTE.

domaines

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse préférence départements 45, 41, 18, 89, 58. Ecrire N° 200593 ORLET, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

LOIRET
135 km Paris. Joli territoire de chasse de 94 hectares Bois et plaines dont étang 5 ha. Bâtiments ferme à restaurer. S.B.S. Villemurlin, 45600 SULLY-SUR-LOIRE.

terrains

BOUGIVAL
Cadre exceptionnel - Proche gare (50 trains/jour Saint-Lazare). Terrains viabilisés de 1.000 m². Continental Immobilier Tél. : 742-68-34 Immobilière 78 Tél. : 969-50-55

LOUVECIENNES
Près Paris Ouest EXCEPTIONNEL Terrain boisé 6.000 m² - site CHATEAU DU BARRY ; Permis de construire accordé. VILLA GRAND LUXE - PRIX ELEVE. Continental Immobilier, Tél. 742-68-34.

viagers

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes (8e) 266-32-35 - Spécialiste 42 ans d'expérience Étude gratuite - Rente indexée

5e RUE DES ECOLES Immeuble pierre de taille. Beau 4 P., 61 m² occupé 1 tête, 70.000 cpt + Rente 1.875 266-32-35 **FONCIAL**

propriétés

TOURAINE Particulier vend sans interméd. très belle ferme restaurée 2 H 30 PARIS par autoroute Aquitaine, surface habitable 350 m², séjour exceptionnel de 100 m² avec loggia et cheminée XVe, 4 chambres, 2 salles de bain, tout confort, possibilité aménagem. 3 chambres suppl., nombreuses dépendances. Le tout sur 5.000 m² avec pièce d'eau. Prix 750.000 F. Tél. (47) 67-01-81.

LOIRET
135 km PARIS JOLI MANOIR 12 P. tt conft, dépendances. Sur 27 ha, dont étang 6 ha. Poss. augmenter ou réduire superficie. SBS VILLEMURLIN 45600 SULLY-SUR-LOIRE.

LOIRET Très belle ferme aménagée - sur 25 ha - Possibilité d'augmenter superficie jusqu'à 40 hectares. Etang - Possibilité location. Chasse 150 ha attenants. Ecr. HAVAS MONTARGIS n° 200.534.

UNE HEURE PARIS
Dans village PROCHE DE
NEMOURS ANCIENNE FERME RESTAURÉE
Gd cft, chff. centr. maz., prox. forêt. 300 m² habitable, 10 Pces, 3 bains, vaste séj., cheminée, jard. paysagé 2.250 m², pièce d'eau, potag., verg., gar. 4 voit. Libre vente. Pour renseignements et visite, téléphoner 544-41-43 ou écr. sous n° 403, PUBLI GR, 27, Fg Montmartre, Paris-9e.

SENLIS 9 km sur 1800 m² sol et parc. Belle demeure XIXe. Réception 100 m² + 6 chbres, tt conft, classe et charme. 1.200.000 F. Nathan 327-00-88

LA-CELLE-SAINT-CLOUD compr. : cuisine équipée, séj. 45 m², 5 chbres, 3 bains, 3 w.c., lingerie, s-sol complet, gar., chbre serv., dépend., s/1000 m², jard. - 2.200.000 F I.N. 045-29-09

villas

DAMPIERRE - 78
Sur 3.550 m², terrain clos et paysagé, luxueuse villa neuve comprenant 4 chambres, 3 salles de bains, 1 bureau, séjour double avec mezzanine, cheminée, cuisine équipée, cellier, garage double. Prix : 1.345.000 F. Tél. pour visites : 558-08-51 ou 901-23-02.

PRÈS ROUEN
Belle maison à 1 h. de Paris, charme normand - mezzanine. Construction récente. Proximité vieux village. Prix intéressant. Pour tous renseignements tél. à Mme C. Alvarez : 962-87-81, de 8 h. à 17 h.

CORMEILLES-EN-PARISIS (95) très belle villa récente, terrain 850 m², 8 pièces principales. Rez-de-chaussée : hall, séjour 30 m², bibliothèque, cuisine, 2 chambres, salle de bains. Etage : 3 chbres, s. de bains. Sous-sol total, gar. chaufferie, cave, buanderie, lingerie, quartier pavillonnaire, jardin décoré. Prix 990.000 F. VASLIN. Tél. 978-80-55.

55 km Bordeaux particulier vend Bazas villa traditionnelle 1955 très bon état, sur 500 m² de terrain, sous-sols 100 m² aménageables. Etage : entrée, séjour, 3 chambres, s. de bains, w.c., cuisine. Chauffage central gaz, garage. Prix 425.000 F. Tél. : heures bureau (56) 92-85-25, le soir, sam., di. (56) 89-37-52

pavillons

LA CELLE-SAINT-CLOUD prox gare, très résidentiel, calme, demeure luxueuse. 300 m² habitables, sur parc de 1.300 m². Prix 2.100.000 F. Tél. 969-50-55.

MONTESSON 15' Saint-Lazare Prox. gare, solide construction parfait état, sur 300 m² clos, compr. : séjour dble avec cham., gde cuis., 4 chambres, bains, dche, cave et gar. 630.000 F. I.N. 045-29-09.

LES CLAYES-S/BOIS, 10 km VERSAILLES : entrée, cuisine, séjour avec chem., 2 chambres, tt cft, sous-sol, gar., s/580 m² jardin. URGENT. 400.000 F. I.N. 045-29-09.

LE CHESNAY endroit calme et résidentiel, pav. 1927, ss-sol total. meulière élevé briques pleines 5 pces, 407 m² jardin clos. Exceptionnel. Urgent cause succession. Prix 580.000 F. AGENCE ROYALE Téléphone : 950-14-60.

maisons de campagne

A VENDRE, en Lozère, 18 km de FLORAC, alt. 800 m : une maison (en moellons avec isolation) sur 3550 m² ombragés. 280.000 F. T. 16 (66) 52-89-38, ap. 19 h.

villégiature

AIX-LES-BAINS, je loue joli studio 2 personnes tout conf. tél., vue Revard juin-sept. : 1.500 F mens., juill.-août : 2.500 F mens. Tél. 16-1-723-17-95, 10-13 h.

GASPILLEZ LE SOLEIL PAS VOTRE ARGENT
2 semaines de rêve le long du golfe de Calvi en CORSE. Tout compris : repas avec table de plus de 40 hors-d'œuvre, bungalows le long de la plage animation. 2 semaines voyage avion tout compris à partir de 2.390 F, départ Paris, 1.990 F: départ Marseille. Documentation gratuite : CLUB OLYMPIQUE, 3, r. de l'Echelle 75001 PARIS. Tél. 260-31-82 (licence d'État 435).

LIMOUSIN — Marasme d'aujourd'hui et espoirs de demain

Les techniques neuves sauveront le vieux pays

De notre envoyé spécial

Limoges. — Comme celles des hommes, les réputations régionales, forgées par le temps, sont souvent bien difficiles à infléchir, à rectifier. Le Limousin en fait, depuis des décennies, l'amère expérience, et le courant ne se laisse pas aisément remonter.

Limoges ? Un trou... La Creuse ? C'est où, c'est quoi la Creuse ? La haute Corrèze et le plateau de Millevaches ? Une sorte de Sibérie...

Impossible de contester, c'est vrai, que le Limousin accumule quelques records et handicaps peu enviables. Avec 730 000 habitants, cette région — mis à part la Corse — est la moins peuplée de France : moins qu'un département comme la Loire ou la Haute-Garonne. Aucune autoroute ne l'irrigue. Le revenu moyen des agriculteurs tient la lanterne rouge. Et, du Danemark à la Sicile, le Limousin est recensé comme la région la plus âgée d'Europe : vingt et un Limousins sur cent ont plus de soixante-cinq ans, alors que la moyenne française n'atteint que quatorze.

C'est probablement parce qu'ils se rendaient compte qu'ils n'avaient plus grand-chose à perdre, mais aussi parce que — dans la crise actuelle — ils échappaient aux tempêtes mettant à mal la sidérurgie, le textile, le charbon, que les habitants de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze ont pris conscience de leurs atouts ; car une région faible et pauvre peut se révéler mieux armée pour réussir sa reconversion à l'horizon du siècle prochain. « *Les régions gagne-petit économisent gros, ce qui dégage une forte épargne, et inventent beaucoup — on le voit sur le terrain* », lance en boutade M. Guy Chambon, président du comité économique et social. Et que ce soit à l'université de Limoges ou dans le secteur agro-alimentaire ou à propos de technologies de pointe et des ressources stratégiques de demain, cette formule ne manque pas de trouver appui sur des exemples et des faits.

Le Limousin, un désert ? Ne généralisons pas...

Sang et laser

A l'université (huit mille étudiants), dans les départements de sciences notamment, les grandes manœuvres de la technologie « pointue » ont commencé. Le groupe de biochimie et de biologie cellulaire, animé par M. R. Julien, président de l'université, se préoccupe de l'utilisation industrielle des protéines du sang : « *Chaque jour, 20 tonnes de sang partent dans les ruisseaux sans être mis en valeur par les abattoirs. Ce sont 4 tonnes de protéines qui sont perdues*, dit M. Julien. *Or on pourrait faire non seulement des aliments pour animaux, mais du sérum (pharmacie) et des médicaments vétérinaires.* » Techniquement, c'est au point : il manque la volonté industrielle.

Les mêmes chercheurs et l'institut dénommé Biolimousin, qui vient d'être créé, ont mis au point un aliment de sevrage pour les enfants des pays sous-développés à partir des lentilles, en coopération avec le groupe B.S.N. Dans quelques semaines, ils feront des expériences réelles en Inde parmi des familles sélectionnées. Cet aliment aura une teneur en protéine de 25 % — soit bien davantage que la viande. Là aussi, les chercheurs ont « trouvé » : aux politiques maintenant de vouloir, et aux industriels de fabriquer, de vendre, de financer.

Une coopération rationnelle

Ce n'est là qu'une illustration des résultats que devrait donner une coopération rationnelle, sur une longue période, entre l'université et l'industrie. Mais on pourrait citer aussi les recherches sur les communications par micro-ondes, la thermodynamique (avec un four à plasma unique en France), la robotique (un robot est en construction à l'I.U.T. pour une entreprise de Limoges), ou encore la mise au point par le groupe Legrand, numéro un mondial de l'appareillage d'installation électrique, de machines d'usinage de pièces par ultrasons (le prototype entrera en service en septembre). On peut même rencontrer un ancien professeur de physique qui a quitté son laboratoire universitaire pour créer sa propre usine — *d'un niveau technique* « digne » de Grenoble, d'Orsay ou de Sophia Antipolis — en pleine campagne, c'est-à-dire à Saint-Cyr, dans l'arrondissement de Rochechouart (Haute-Vienne). Là, M. Bénédite, à la tête de Laser-Techniques, avec dix collaborateurs savants, met au point, à la demande, des machines utilisant le laser pour usiner des matériaux céramiques extrêmement résistants ; jusqu'alors, seules des sociétés allemandes et américaines savaient mener à bien de tels travaux.

Céramique : c'est un mot magique à Limoges. Mais la céramique, ce n'est pas seulement (comme le profane le croit trop souvent) les tommettes de carrelage et les porcelaines. Les céramiques interviennent, notamment, dans les recherches thermomécaniques, qui intéressent les industries automobiles ou aéronautiques (têtes de fusées, avions) ou celles du verre et des fibres optiques. Décentralisée en octobre 1979 de Sèvres à Limoges, l'Ecole nationale supérieure de céramique industrielle forme des promotions de quelque trente ingénieurs par an, aussi bien dans le secteur traditionnel (réfractaires, tuiles, céramiques sanitaires et de table) que dans les technologies nouvelles et très spécialisées (matériaux composites, abrasifs, céramiques nucléaires, barrières de diffusion, nitrures et carbures à usage mécanique).

Dernier rendez-vous : l'Institut de gestion des énergies, dont le bâtiment — qui jouxtera celui de la Fondation de l'eau — ouvrira ses portes en janvier prochain. Dirigé par M. Pierre Fauchais, cet institut de formation professionnelle, construit essentiellement grâce aux crédits de l'établissement public régional, sera au service des cadres et techniciens d'entreprises pour perfectionner les méthodes de récupération des matières premières et énergétiques. Il servira aussi de banc d'essais pour tester des techniques et des produits nouveaux (1).

Deux fois plus cher qu'en Bretagne

Mais en Limousin l'avenir se conjugue aussi au présent. Dit crûment, la viande de veau, de bœuf, de mouton, représente une matière première que jusqu'à ce jour les producteurs n'ont pas cherché à valoriser systématiquement, préférant, par exemple, exporter sur pied de jeunes veaux en Italie pour y être engraissés. Les perspectives de l'industrie de la viande et notamment la découpe pour l'approvisionnement des supermarchés sont pourtant prometteuses, à condition que les éleveurs livrent avec régularité leurs animaux aux entreprises de transformation, et que les abattoirs améliorent leur productivité *en se spécialisant. Sait-on que le* prix de revient d'abattage d'un porc atteint 58 centimes dans le Limousin et seulement 28 centimes en Bretagne ! Un plan régional de modernisation des abattoirs va d'ailleurs être présenté en juin, ainsi qu'un programme de relance de l'élevage du porc dans la station de post-sevrage de La Meyze (Haute-Vienne), et de la production de chevaux de boucherie au centre de Dun-le-Palestel (Creuse).

Il est certain en tout cas que le secteur agro-alimentaire sera créateur d'emplois en Limousin, à l'avenir. « *Nous employons 113 personnes aujourd'hui et nous devrions être 150 fin 1981* », informe M. Valentin, responsable de la société de découpe de viande Disque bleu, à Limoges. La capacité de l'entreprise, qui fournit notamment Euromarché, va passer de 13 000 à 25 000 tonnes par an après la mise en service d'un nouvel atelier. « *Tout est à faire*, ajoute-t-il, *y compris dans les industries de machines-outils liées à la viande. Or, toutes nos machines sont allemandes ou suédoises.* »

Dernières matières premières auxquelles le Limousin, en tant que propriétaire, veut, sur place, conférer une valeur ajoutée, ou, au moins, monnayer la livraison à l'extérieur : l'eau et l'uranium.

La centrale nucléaire de Civaux (Vienne) aura besoin de millions de mètres cubes d'eau pour refroidir ses réacteurs. Une eau qui *ne pourra être fournie que par* les rivières limousines. « *Il faut, dès maintenant, que tous les responsables économiques et politiques constituent un front commun pour qu'E.D.F. nous paye notre eau à un juste prix* », demande M. Chambon. Propos qui ne sont pas très différents de ceux que tient M. Robert Laucournet, sénateur (P.S.) de la Haute-Vienne, rapporteur au conseil régional des orientations sur le VIIIe Plan : « *Nous souhaitons que des programmes de recherche liés au nucléaire et à l'uranium soient développés à partir de l'université de Limoges. Nous pensons que la production régionale d'uranium nous donne quelques droits sur la localisation, dans le ressort de notre région, d'une unité de recherche touchant soit à l'extraction soit au traitement de l'uranium.* »

Que l'uranium soit un atout et un vecteur de développement pour le Limousin, personne, parmi les responsables sérieux, ne le nie. En produisant 1 126 tonnes par an (en 1979) cette région « dépasse » la fourniture énergétique du Nord-Pas-de-Calais avec son charbon (2). Sans doute l'impact économique régional reste-t-il limité : 1 474 emplois au lieu de 900 en 1975. Mais les neuf communes intéressées sont décidées à « tirer » des exploitants — Cogema, Simo, Dong Trie — tout ce qui est possible. Le taux des redevances versées aux communes est passé de 55,7 centimes par kilo en 1976 à 85,8 centimes en 1979 et 92,6 centimes l'an dernier.

Les royalties de l'atome continueront à tracer, à Bessines, à Razès, à Ambazac, une courbe ascendante durant le VIIIe Plan. Dans ces communes longtemps déshéritées de l'arrondissement de Bellac, cette manne sera peut-être l'occasion (et le moyen) d'aborder sans complexe l'horizon du siècle prochain.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) De 1976 à 1980, l'établissement public régional du Limousin a mis environ 9,4 millions de francs à la disposition des différents organismes d'enseignement supérieur, ce qui est beaucoup étant donnés la taille et les moyens de cette petite région.

(2) Une tonne d'uranium équivaut à 20 000 tonnes de charbon.

DANS LA CREUSE

Cent soixante-quinze nouveaux salariés par an

Présentant le rapport annuel du comité d'expansion économique et touristique de la Creuse, le 7 mars, M. Bernard Desthieux, secrétaire général, a noté que « *l'augmentation du potentiel industriel du département ne se dément pas malgré les difficultés inhérentes à la vie des entreprises et qu'il est même, en 1979, plus notable qu'en Corrèze et en Haute-Vienne. Toutefois, c'est notoirement insuffisant pour espérer stabiliser un jour la population du département* ».

En effet, depuis 1972, le nombre de salariés a augmenté de cent soixante-quinze par an, en moyenne, mais ce chiffre est dérisoire par rapport à trois mille cent soixante-sept demandeurs d'emploi en novembre 1980 et une balance démographique déficitaire de mille quatre cents habitants par an. Pour enrayer cette hémorragie, il faudrait au moins deux cents à trois cents emplois supplémentaires par an. Et l'on sait que Michelin a décidé de reporter à plus tard son installation à Guéret.

Le comité d'expansion voudrait développer quatre secteurs :

— la transformation du bois (Bourganeuf) ;

— la viande de porc (abattoir d'Auzances) ;

— la promotion des exportations de tapisserie (Aubusson et Felletin) et les incitations au regroupement des maîtres tissiers ;

— la formation du personnel hôtelier et la promotion de l'aire touristique de Nouhant.

Au chapitre de l'industrialisation, on notera les procédures nouvelles imaginées par le conseil général, présidé par M. André Chandernagor, député socialiste, afin de relayer l'effort des communes. Le conseil général prendra en effet à sa charge 20 % des premières annuités d'emprunt que les communes contracteront pour édifier un bâtiment industriel, ensuite loué à un chef d'entreprise. C'est sur la commune de Champagnat (environ trois cents habitants), sur les hauteurs de la Marche, que cette nouvelle procédure va être mise en œuvre. Il s'agit de favoriser l'implantation de l'entreprise Codechamp (électronique de pointe), qui devrait créer vingt-deux emplois en trois ans.

Si, par malheur, l'affaire devait échouer, on ne pourra pas dire que ce sera faute d'imagination chez les maires et les conseillers généraux...

L'AGRICULTURE EN RELAIS

Gisements de topinambours

De notre correspondant

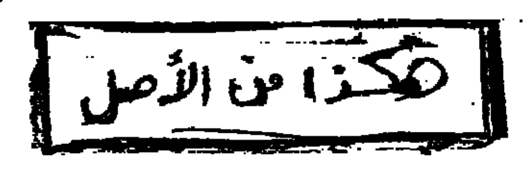
Limoges. — La production d'alcool à partir de l'agriculture et singulièrement du topinambour est un domaine dans lequel le Limousin entend bien ne céder sa place à personne. Depuis belle lurette cette plante est cultivée dans la région, qui assurait à elle seule, il y a peu de temps, 45 % de la production française. Actuellement même, en Limousin, le rendement de la culture du topinambour est reconnu très supérieur au rendement moyen national. Cette culture, qui avait régressé, connaît un regain d'importance depuis que la crise du pétrole pousse à la recherche d'énergies nouvelles.

La zone de Châteauponsac, en Haute-Vienne, s'intéresse plus particulièrement à la question qui a retenu l'attention du conseil régional, du comité économique et social et des pouvoirs publics.

Le développement de la « filière topinambour » présente plusieurs avantages. Elle permettrait d'utiliser les terres qui ne peuvent servir à l'élevage et, par là-même, apparaît comme un élément de rentabilisation agricole qui assurerait, dans certains cas, la revitalisation des zones rurales en déclin. Dans ce but, à la culture archaïque doivent succéder l'exploitation et le traitement modernes du topinambour pour obtenir de l'éthanol agricole remplaçant l'éthanol de synthèse obtenu à partir du pétrole. Compte tenu des investissements nécessaires, le coût actuel du produit naturel serait plus élevé que le prix de l'éthanol tiré du pétrole, mais, en raison de l'augmentation régulières du prix des hydrocarbures, on arriverait vite à un coût identique.

Pour valoriser une distillerie, il faut délimiter une zone de culture de 20 à 25 km autour de l'usine. Les fanes de topinambours sont suffisantes pour assurer le fonctionnement énergétique en « auto-circuit ». Enfin, la pulpe elle-même peut servir à fabriquer des tourteaux pour le bétail.

MARCEL SOULÉ.



Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Manifestation à Roanne contre le projet de décharge nucléaire à Saint-Priest-la-Prugne

Le projet d'installation d'une décharge de **déchets radioactifs à Saint-Priest-la-Prugne (Loire) continue de susciter l'opposition d'un certain nombre d'élus locaux et d'associations.** *Les uns et les autres, au nombre d'un millier* **environ, ont manifesté, le samedi 7 mars, dans les rues de Roanne.**

A leur tête, défilaient M. Jean Auroux, *député socialiste de la Loire et maire de la ville,* **ainsi que M. Jean Rathier, maire (sans étiquette) de Saint-Priest-la-Prugne. Les manifestants ont symboliquement déposé de pseudo-***bidons radioactifs en différents points de la* **ville, notamment devant la sous-préfecture et la chambre de commerce. On n'a signalé aucun incident.**

POINT DE VUE

Des révélations inquiétantes

par JEAN RATHIER (*)

LE 15 novembre 1979, j'étais saisi officiellement, en tant que maire de Saint-Priest-la-Prugne, *du projet du création d'un centre de* stockage de déchets radioactifs sur le territoire de ma commune, à l'emplacement de la mine d'uranium de *la Compagnie générale des matières* nucléaires (COGEMA) qui vient de fermer. Depuis cette date, l'Agence nationale pour la gestion des déchets *radioactifs (ANDRA) a diffusé plu-*sieurs plaquettes d'information mais leur contenu était flou, incomplet et parfois contradictoire.

Après plus d'une année de lutte des élus locaux, regroupés dans le Comité de sauvegarde et de promotion de la montagne bourbonnaise et des Bois-Noirs, que je préside, et des populations concernées, qui ont constitué les collectifs « Bois noirs », le voile se lève enfin. Les éléments du dossier initial se sont modifiés au gré des révélations que l'ANDRA a été contrainte de faire sous la pression des élus et des habitants de notre région.

L'ANDRA s'appuyait, pour justifier le choix de Saint-Priest, sur la bonne connaissance du terrain que l'exploitation de la mine avait donnée au Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) Elle étayait son argumenta-*tion sur une étude préalable du* Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.). On sait aujourd'hui qu'il s'agissait d'une *affirmation gratuite qui devait d'ail-*leurs être démentie par le directeur même du B.R.G.M. (*le Monde* du 21 janvier).

Finalement, le seul critère qui a orienté le choix sur ma commune est un critère de simple opportunité : le C.E.A. est propriétaire du terrain. Cet argument manque de toute valeur scientifique.

A la suite de la dernière réunion du Conseil de l'information sur l'énergie électronucléaire, j'ai pris connais-*sance de l'ultime document publié* par l'ANDRA : « *Réponses apportées aux principales questions posées au cours de l'enquête locale* ». Cette *brochure contredit en partie les pré-*cédentes et ne fait par là que confirmer nos craintes. Elle met en évidence la volonté de tromperie *manifestée par l'ANDRA dans cette* affaire.

On reconnaît qu'une partie des déchets stockés proviendrait du cen-*tre de retraitement de la Hague et* contiendrait des radioéléments à vie longue dont la teneur limite sera fixée « *ultérieurement* ». Ce qui avait *été nié avec force dans les plaquettes* d'information distribuées au public.

Fait nouveau, on reconnaît aussi que seraient « *entreposés* » des *déchets de faible et moyenne activité* contenant « *une quantité significative de radioéléments à période longue et à nuisance potentielle élevée* ». *Cet « entreposage » pourrait* être envisagé pour vingt ou trente ans...

Ainsi, contrairement aux premières affirmations de l'ANDRA, Saint-Priest *deviendrait un centre de « stockage »* de déchets contenant des émetteurs alpha et aussi un centre d'« entreposage » de déchets alpha dont la *nuisance est reconnue élevée par les promoteurs* eux-mêmes !

Cela est d'autant plus grave que, aux dires des scientifiques, il *est très difficile de détecter* les émetteurs alpha mêlés aux autres, les rayonnements bêta et gamma, à la portée plus longue, ayant ten-*dance à les masquer. Comme le* reconnaissait un des responsables de l'ANDRA : « *Nous n'avons pas les moyens de contrôler la COGEMA... Il nous faut faire confiance à la COGEMA.* »

Depuis le début de l'affaire, on a insisté sur le fait que l'ANDRA est *un organisme public offrant* toute garantie concernant l'exploitation du centre. Or il n'en est rien car, depuis le 1er janvier 1981, l'ANDRA *confie la gestion des centres de* stockage à un opérateur : la Société industrielle de stockage et d'assainissement. Pourquoi cette nouvelle *tromperie ?*

Avant de conclure, je rappellerai que ni les conseils généraux de l'Allier et de la Loire ni le conseil *régional d'Auvergne n'ont approuvé* le projet, et que plus de soixante communes l'ont refusé. Enfin, la lettre que vient d'adresser au premier ministre le conseil présidé par Mme Veil confirme la justesse de *nos critiques.*

Ainsi, compte tenu de tous les éléments nouveaux apportés au dossier, sachant que les Bois-Noirs constituent un « château d'eau » *régional* alimentant près de cent vingt communes, et dont les eaux profondes sont certainement en relation avec certaines sources de Vichy, et conformément à la volonté de la population de ma commune, je demande l'abandon définitif du *projet.*

(*) Maire de Saint-Priest-la-Prugne.

● *Iles protégées à Porto-Vecchio.* — Par décret du premier ministre publié au *Journal officiel* du 6 mars, cinq îles du golfe de Porto-Vecchio (Corse du Sud) *sont classées en réserve naturelle.* Elles couvrent au total 36 hectares. Désormais, la chasse, la cueillette des plantes, les activités minières, industrielles et commerciales, la construction et les travaux publics (sauf pour la défense nationale), le camping et la circulation motorisée y sont prohibés. *L'accès de ces îles sera même* interdit à toute autre pesonne que les propriétaires, les scientifiques et les militaires entre le 1er avril et le 31 août.

● *Publicité décrochée en Côte-d'Or.* — La municipalité socialiste de Quétigny (Côte-d'Or), dans la banlieue dijonnaise, est entrée en guerre contre les panneaux publicitaires illégaux. Un panneau de 24 mètres carrés, placé sur la façade d'une vieille ferme, a été enlevé par des employés communaux, en vertu d'un arrêté municipal s'appuyant sur une loi de 1979 et visant à limiter la prolifération des panneaux publicitaires dans un souci de respect de l'environnement.

La société PRA (publicité routière automobile), propriétaire du panneau décroché, a menacé de porter l'affaire devant la justice.

● *PRECISION. — Le sort des chevaux de boucherie.* — Dans l'article d'Isabelle Vichniac, intitulé « L'ONU des animaux » demande l'interruption des transports des chevaux de boucherie » (*le Monde* du 7 mars 1981), il convenait de lire : « *Les amis des animaux demandent que tous les chevaux* — et non les malades et agonisants, comme nous l'avons écrit — *soient abattus immédiatement, sur place, c'est-à-dire dans leur pays d'élevage.* »

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

● *Une nouvelle usine près de Saint-Nazaire.* — La société Sercel vient de décider de construire une usine à Saint-Gildas-des-Bois, dans l'arrondissement de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), indique la délégation à l'aménagement du territoire. Cette unité emploiera, d'ici la fin de 1983, cent soixante-dix personnes, dont 40 % de personnel féminin. Elle fabriquera des matériels électroniques, notamment pour la prospection pétrolière.

PÊCHE

La Commission de Bruxelles propose un compromis pour rapprocher les points de vue de Londres et de Paris

Bruxelles (Communautés européennes). — Il est difficile d'imaginer que le conseil des ministres de la pêche, qui se tient ce mardi *10 mars à Bruxelles*, s'achève comme ceux qui l'ont précédé : sur un constat de désaccord persistant avec, comme unique consolation, se retrouver plus tard. Même dans une communauté où l'échec est devenu une donnée de la vie quotidienne, on ne peut pas impunément faire traîner jusqu'à l'absurde des pourparlers pendant quatre ans, fouler aux pieds des engagements pris de façon solennelle (ceux souscrits par Mme Thatcher, en mai 1980, en contrepartie de l'effort financier considérable consenti par ses partenaires pour alléger la contribution britannique au budget européen), et négliger, apparemment sans gêne et pour des raisons purement tactiques, les intérêts immédiats des pêcheurs des pays partenaires. *Sur ce dernier point*, c'est pourtant ce que fait Londres en bloquant la signature de l'accord avec le Canada et *en empêchant de la* sorte les pêcheurs allemands *d'appareiller* vers ces contrées.

De notre correspondant

Le problème auquel sont confrontés les Dix, à défaut d'être simple à résoudre, est facile à cerner : devant une mer communautaire dont les ressources s'épuisent et doivent être absolument ménagées, il faut réduire l'« effort » de pêche collectif, c'est-à-dire le total des captures, et par conséquent répartir le nécessaire sacrifice entre les intéressés, trouver un équilibre convenable entre les intérêts du Royaume-Uni, qui est entouré des eaux les plus poissonneuses, et ceux des autres Etats membres, dont les pêcheurs exercent une *large part de leurs activités au* large des côtes britanniques. Voici deux jours, M. Walker, le ministre britannique, s'est montré, dans nos colonnes, plutôt confiant sur les chances d'aboutir (*le Monde* daté 8-9 mars), M. Gaston Thorn, président de la Commission européenne qui, lundi, a *rencontré M. Barre à Paris, et* Lord Carrington à Londres, a ressenti chez ses deux interlocuteurs une même volonté d'aller de l'avant. Les observateurs bruxellois, en revanche, se montrent plus circonspects.

Les nouvelles propositions de la Commission concernant le pro-*blème-clé de l'accès aux zones* de pêche proches du Royaume-Uni, bien que qualifiées d'« ambiguës » du côté officiel français, semblent tout à fait acceptables pour Paris. Mais il est moins sûr que les Britanniques y trouvent leur compte. Dans la bande des 12 milles au large des côtes britanniques, la Commission propose de prolonger pendant dix ans (1983-1992) la situation actuelle avec notamment le maintien des « droits historiques » des pêcheurs *continentaux, en particulier* Français, là où ils existent.

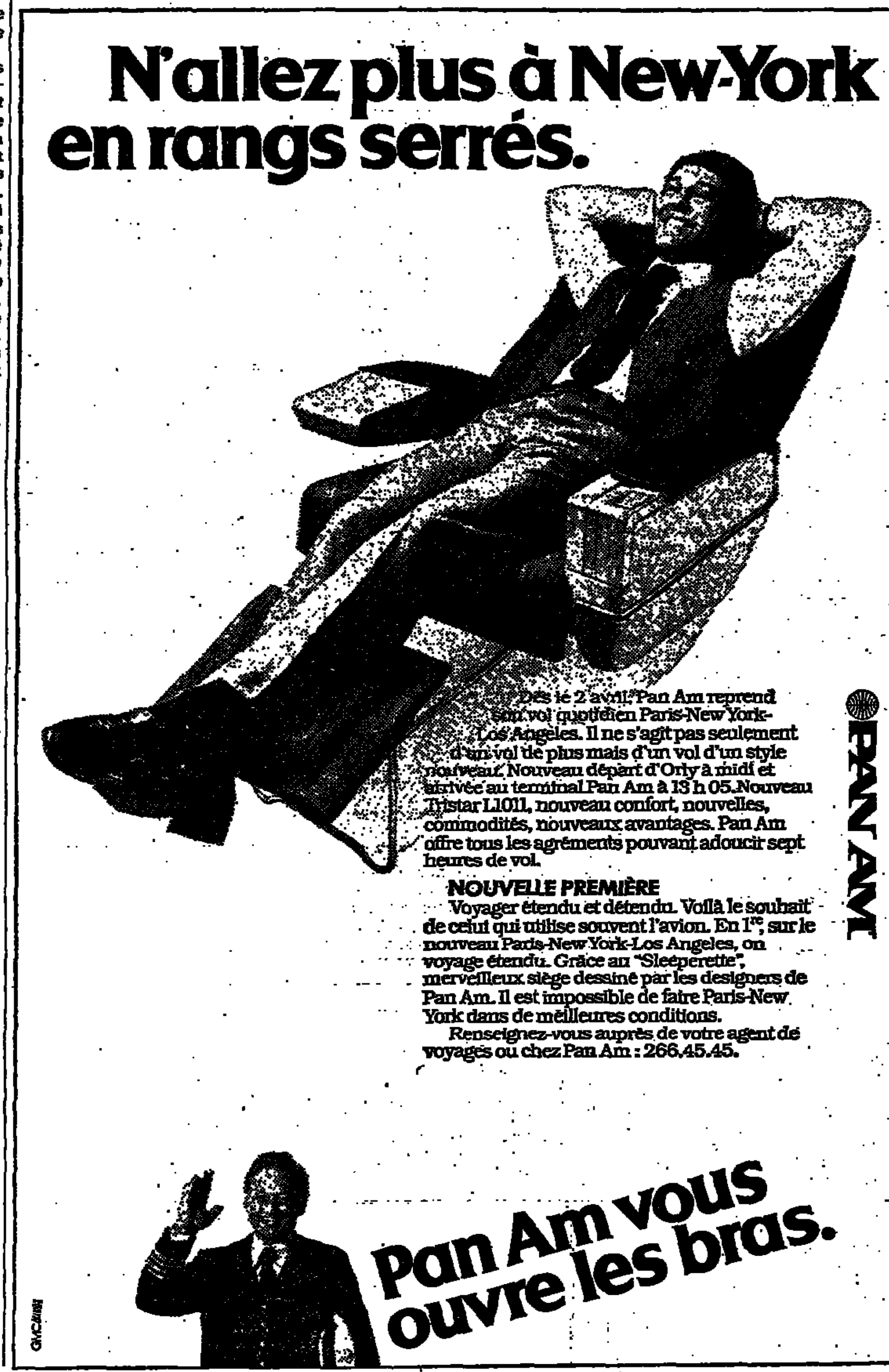
Au-delà des 12 milles, la Commission estime qu'il n'existe aucune raison valable de donner un régime préférentiel aux pêcheurs britanniques. Or le Royaume-Uni réclame un tel régime pour deux zones situées, l'une au nord-nord-est de *l'Ecosse, l'autre* en mer d'Irlande. La commission fait remarquer que la défense des intérêts des artisans pêcheurs des îles Shetland et Orkneys ne nécessite absolument pas de dispositions « discriminatoires » comme Londres le prétend.

Dans ces deux « zones sensi-*bles », au-delà des 12 milles,* la Commission se contente de proposer un système de « surveillance renforcée ». Dans l'esprit des experts, il faut contrôler que, pour les principales espèces que l'on veut protéger, l'effort de pêche de chacun des Etats membres n'excède pas les quotas qui lui sont alloués. Comment ? Par un système de licences.



L'important bien sûr, pour les Français, est de s'en tenir strictement à ce qui est proposé, c'est-à-dire à la seule surveillance et d'éviter un dérapage vers une forme plus restrictive de contrôle. Il reste à voir qu'elle est la marge de manœuvre de M. Walker, le ministre britannique chargé des pêches.

PHILIPPE LEMAITRE.



TRANSPORTS

LES HOTESSES PEUVENT VOLER JUSQU'A CINQUANTE-CINQ ANS

Le Conseil d'Etat a décidé de déclarer illégal le fait d'accorder aux seuls hommes la possibilité de continuer une activité en vol entre cinquante et cinquante-cinq ans à bord des appareils de la compagnie Air France.

Le Conseil avait été saisi d'une demande émanant d'une salariée d'Air France et s'opposant aux dispositions du règlement intérieur de la compagnie qui réservent à son personnel navigant masculin la possibilité de prolonger son activité en vol au-delà de cinquante ans. Une demande faite auparavant auprès du tribunal de Paris avait été rejetée.

La décision de la haute juridiction rappelle tout d'abord les principes égalitaires des constitutions françaises de 1946 et 1958. Elle note ensuite que la compagnie aérienne n'invoque « *aucune circonstance ni aucune particularité du service public qu'elle exploite* » pour justifier la possibilité offerte aux seuls hommes de ne partir à la retraite qu'après cinquante-cinq ans au lieu de cinquante ans, comme cela est possible pour le personnel navigant des deux sexes.

● *Commande brésilienne à France-Dunkerque.* Les ateliers de France - Dunkerque ont reçu, du Brésil, la commande de deux navires transporteurs de produits chimiques de 24 000 tonnes de port en lourd chacun. Les deux navires sont destinés à la FRONAPE, une société de navigation maritime filiale de la compagnie pétrolière brésilienne Petrobas.

Le Monde

économie

MONNAIES

Une provocation pédagogique

(Suite de la première page.)

« — Le troc ou l'échange — sécurité contre accumulation de dollars — n'a jamais été publiquement exprimé par les hommes politiques, ni formulé dans un quelconque document officiel ou officieux. » Pauvres hommes politiques ! La vraie raison de leur silence, c'est qu'ils ne s'étaient même aperçus de rien ! Ils devraient aujourd'hui lire M. Laulan. Que de découvertes à faire !

Mais allons au thème de l'ouvrage : dans ce jeu de tricheurs, trois grandes étapes depuis la deuxième guerre mondiale. Première étape, gagnée par les Européens et les Japonais, qui, trichant sur la défense et se faisant protéger par les Etats-Unis, remontent leur protecteur et rival dans une course éperdue à la croissance.

Vient alors la grande crise de l'alliance atlantique, débutant en 1958, avec la création du Marché commun. (Tiens ! l'éclairage est intéressant.) Les alliés européens ruent dans les brancards américains. Kissinger tente de leur passer le harnais. Survient la crise de 1973 — que M. Laulan appelle pétrolière, — et les positions se renversent spectaculairement : les Etats-Unis trichent à leur tour, sur cette composante essentielle de la croissance : l'énergie. *« Là où le Japon et l'Europe sont obligés d'acquitter le tribut pétrolier, les Etats-Unis font superbement l'impasse grâce au privilège de battre monnaie et financent largement, grâce à une énergie à bon marché* (j'ajoute qu'ils importent aussi et paient avec de la monnaie de singe) *une des expansions les plus longues et les plus fortes de leur histoire. »*

« Dans une troisième étape, celle qui s'ouvre devant nous pour les années 80, on ne sait qui, désormais, va l'emporter. Les Etats-Unis vont bon gré, mal gré devoir payer l'énergie à son prix. Par ailleurs, l'Europe et le Japon, qu'ils le veuillent ou non, vont être obligés d'acheter à son prix véritable ce service particulier que représente la sécurité extérieure (dans) *ce troisième round qui nous mènera aux portes de l'an 2000. »*

Voici la démonstration de M. Laulan, qui s'appuie sur sa double connaissance, monétaire et militaire, et fait remonter à la surface, tels des sous-marins démasqués, toutes les tricheries utilisées. A vrai dire, de cela, on se doutait. Mais il est original qu'il le dise. Dans cet exercice, il se trouvera un peu seul, comme je l'ai été en 1973 quand je démontais les mécanismes d'une fausse crise politico-économique. Comme l'était le général de Gaulle, quand il dénonçait, dès 1965, les dangers d'une fausse monnaie américaine... qui allait répandre l'inflation sur le monde. Il y a, dans ces attitudes, quelque chose d'inconvenant ! De salubre aussi, soyons justes !

Cet ouvrage dense, qui couvre essentiellement la période 1973-1980 — un septennat, en quelque sorte, — malgré le manque de recul *(« Qui d'entre nous peut honnêtement relire, sans rougir, ce qu'il a écrit il y a cinq ans ? »*, confesse l'auteur), est attachant par sa richesse et son audace. Richesse des informations, des chiffres ; ce n'est pas en vain que M. Laulan occupe un observatoire économique d'où il surveille l'or, le recyclage des pétrodollars, la pernicieuse utilisation de ces faux dollars américains, appelés vicieusement *eurodollars*, le glissement de la puissance commerciale vers l'Europe, la constitution des réserves monétaires des Etats, les « mauvais risques », les économies en perdition et... les erreurs de diagnostic comme l'emploi de remèdes inadaptés.

A cet égard, la troisième partie de l'ouvrage, « Comment la France a traversé la crise ? », est tissée de cruautés; même si le jugement final est relativement optimiste et, j'ajoute, bien trop indulgent. C'est la banale histoire du verre à moitié plein, à moitié vide. M. Laulan, résolument, le voit à moitié plein, ce qui ne doit pas surprendre, dans cette année 1980, qui a été exceptionnellement brillante pour la finance française *sinon pour tout le monde*. Equitablement, l'auteur rappelle que, jusqu'à la fin de 1973, la France avait réussi à éviter la récession qui a touché la plupart des grands pays industrialisés, au début des années 70. La croissance du produit intérieur brut a encore atteint 5,6 %, en 1971 et 1972. Tout aussi équitablement, il décrit l'effort d'ajustement de la France au nouveau contexte international. On tâtonne : *« Deux politiques conjoncturelles sont successivement tentées, l'une et l'autre d'ailleurs à contretemps, ce qui contribue à accentuer l'ampleur des fluctuations économiques sans pour autant remédier à la crise. »* Ah ! fragilité des analyses officielles et vanité des propos assurés, tenus alors ! Stabilisation et relance dansent, en 1974 et 1975, un ballet désaccordé. Puis Barre vint. Chacun peut juger aujourd'hui, aux résultats, si l'analyse a été moins vacillante.

Quant à l'*audace*, qui est la meilleure part de cet ouvrage que je voudrais honorer, elle fait, après l'analyse, prendre des risques à M. Laulan. Son analyse de la prétendue « crise pétrolière » et les conclusions qu'il en tire — notamment l'indexation du prix du pétrole et le recours aux énergies de substitution — négligent trois évidences : *il n'y a jamais eu manque* de pétrole dans le monde, depuis 1973, mais seulement ajustement de son prix aux réalités du marché et de la situation politique. Hier « sociétaire », propriété des grandes compagnies anglo-saxonnes, le pétrole est devenu aujourd'hui « étatique », propriété des Etats. Deuxième évidence : les Etats-Unis ont négocié, *dès 1971*, un relèvement du prix, suffisant pour que leur énorme production intérieure (ils étaient jusqu'en 1973 le premier producteur mondial) soit pleinement valorisée et rende au dollar son lustre : l'opération est en cours avec l'alignement du prix américain (parfois de 7 dollars) sur le prix mondial à... 42 dollars le baril. Troisième évidence : une énergie, moins frénétiquement gaspillée, suscitera le progrès technologique et une civilisation plus fine et plus respectueuse que celle que nous avons subie. Ce n'est pas le repliement chagrin, c'est l'avènement d'une démarche occidentale plus intelligente !

Je suivrai plus aisément M. Laulan dans sa conclusion sur la défense : *« Les dépenses de défense, qui représentaient un élément d'croissance au sein des économies, vont désormais reprendre une place plus importante »*, que l'Europe veuille se défendre elle-même ou se placer sous la tutelle américaine. Mais le vertige « neutraliste » peut aussi la saisir... De même, le renforcement du dollar allant de pair avec une remonétisation de l'or me paraît une prévision intéressante. Comme celle d'une croissance mondiale qui ne sera plus « mondialiste », mais inscrite à l'intérieur de zones de développement interdépendantes et proprement « régionales ». Au passage, la « croissance zéro » reçoit un coup de poignard presque superflu !

L'avenir appartiendra aux « *hommes debout* », conclut notre auteur. Eh oui !...

MICHEL JOBERT.

★ *La Triche*, d'Yves Laulan, Jean-Claude Lattès Ed., 366 pages. Environ 80 F.

LE F.M.I. EMPRUNTERAIT PAR L'INTERMÉDIAIRE DE LA BRI

Les gouverneurs de banques centrales auraient, à l'occasion de leur réunion mensuelle à Bâle, au siège de la BRI (Banque des règlements internationaux), discuté au début de cette semaine de la demande de prêt formulée par le Fonds monétaire. Plutôt que de s'adresser au marché, le F.M.I. voudrait emprunter à court terme (six mois à deux ans) directement auprès des principales banques centrales des pays de l'O.C.D.E. 1 milliard de droits de tirage spéciaux (D.T.S.), soit l'équivalent de 1,2 milliard de dollars. En outre, le Fonds négocie avec l'Arabie Saoudite et d'autres membres de l'OPEP excédentaires l'octroi de quelque 4 milliards de D.T.S. de crédit.

L'opération présente certaines difficultés pour certaines banques centrales, dont la Bundesbank. Il est donc possible, selon notre confrère le « Financial Times », que la Banque des règlements internationaux, auprès de laquelle les banques centrales sont habilitées à faire des dépôts, serve d'intermédiaire entre ces dernières et le F.M.I.

● *Généralisation de l'abaissement du taux de base des banques* — La B.N.P., le Crédit lyonnais et Indosuez ont, à leur tour, ramené de 13 % à 12,75 % leur taux de base, à compter du mardi 10 mars, imitant ainsi la Société générale, le CIC et le C.C.F., qui avaient déjà pris cette décision à la veille du week-end.

REPLI DU DOLLAR

Le dollar a poursuivi et accentué, mardi 10 mars, son repli sur les marchés des changes, amorcé en début de semaine. A Paris, il est retombé au dessous de la barre des 5 F, revenant, en deux jours, de 5,06 F à 4,97 F environ, tandis qu'à Francfort, il retombait de 2,14 DM à 2,1075 DM.

Ce repli est attribué aux perspectives d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, où la contraction de la masse monétaire et la diminution de la demande de crédits peuvent faciliter une détente : les banques pouvaient cette semaine réduire encore leurs taux de base, actuellement fixé à 18 1/2 %. Sur le marché de l'or, le cours de l'once s'est vivement raffermi, passant de 467 dollars, vendredi 6 mars, à 494,50 dollars.

AFFAIRES

Une grande compagnie doit désormais chercher des alliances industrielles

déclare au « Monde », M. Victor Rice, président de Massey-Ferguson

M. Victor Rice, président et directeur général exécutif du groupe Massey-Ferguson depuis le 8 septembre 1978, vient de conclure avec les créanciers de la compagnie un plan de refinancement. Avec un tracteur sur six, une moissonneuse-batteuse sur sept vendus neufs dans le monde, ce géant du machinisme agricole a réalisé, en 1980, un chiffre d'affaires de plus de 15 milliards de francs et emploie quarante-cinq mille personnes. Massey-Ferguson envisage — après avoir subi des pertes considérables — l'avenir avec sérénité : reprise du marché fin 1981 et adoption d'une nouvelle stratégie fondée sur la distribution. M. Rice annonce, par ailleurs, que Massey-Ferguson mène des conversations en vue de passer des accords avec d'autres constructeurs, japonais notamment.

Au moment où l'industrie du machinisme agricole est en crise, ses déclarations prennent toute leur valeur. En effet, après Massey-Ferguson, International Harvester connaît des difficultés financières importantes et les bénéfices de John Deere sont en diminution. En 1980, le marché français a chuté de 6,7 % (« le Monde » du 4 mars).

— Les pertes de Massey-Ferguson, l'ampleur de ses dettes vous ont contraint à mettre en place un plan de sauvetage financier. Massey-Ferguson est-il sauvé ?

— Le refinancement, c'est fait. Sa mise en place, sur le plan juridique, prendra environ trois mois. Nos pertes pour le premier trimestre de l'exercice sont de l'ordre de 100 millions de dollars. Jusqu'alors, nous avons dirigé la société en cherchant à préserver sa trésorerie. On a fermé des usines en Amérique du Nord : c'est bon pour la trésorerie mais l'effet est négatif pour le revenu. Maintenant, il s'agit de préserver les liquidités et d'adopter une stratégie pour le futur.

— Pour le futur immédiat, comment voyez-vous l'exercice 1981 ?

— Nos pertes sont derrière nous. Je n'ai pas le droit, vis-à-vis des autorités boursières, d'avancer un chiffre pour l'année, mais disons que le marché restera dépressif encore pendant les deuxième et troisième trimestre, au quatrième, ce sera la reprise.

— Sur quoi vous fondez-vous pour l'affirmer ?

— L'examen des cycles agricoles qui ont peu à voir avec l'économie générale. Les cycles d'expansion et de dépression se succèdent, avec des nuances selon les productions et les zones agricoles. Les stocks mondiaux de grains sont aussi bas qu'en 1973. Cette faiblesse joue sur les prix et se traduira par une demande d'équipements agricoles. De 1973 à 1976, ce fut l'expansion ; de 1977 à 1979, le déclin marginal ; en 1980, la stabilité. La situation s'améliorera en 1981, la rentabilité sera très bonne en 1982, fantastique en 1983. Puis à nouveau le déclin en 1984.

— Pour une compagnie de la dimension de Massey-Ferguson, la rapidité de l'effondrement financier est surprenante.

— La rapidité de la détérioration de notre situation financière est apparente. En fait, cette détérioration était en germe depuis plusieurs années. Dans les années 60, Massey-Ferguson a mené une politique d'expansion agressive, à base d'emprunts, que permettait la faiblesse des taux d'intérêt. D'où notre diversification dans le matériel de travaux publics, d'où l'accroissement des emplois et des capacités de production qui sont devenus trop importantes. La direction a été imprudente, mais il faut se replacer dans le contexte de l'époque ; Massey-Ferguson n'a pas fait pire que les autres grandes sociétés, Ford, G.M. ou Chrysler : trop d'expansion des capacités de production, recours à l'emprunt, diversification. Sont venus alors l'effondrement du marché, l'inflation et les taux élevés. J'ai toujours su que notre compagnie avait une base financière fragile. Il fallait souhaiter que le cycle dépressif inexorable n'aille pas jusqu'à son achèvement avant que nous puissions obtenir davantage de liquidités. C'est ce qui ne s'est pas produit. De ce fait, le déclin a été, en apparence, très rapide. Mais, croyez-le, la nouvelle direction du groupe, qui a éclos il y a deux ans, s'est attelée à cette tâche car elle pensait que la compagnie pouvait être sauvée.

— Qui a, aujourd'hui, le pouvoir dans votre entreprise ?

— Nous avons acquis un capital nouveau de 730 millions de dollars canadiens. Avec l'engagement des autorités et des institutions financières canadiennes, la majorité du capital actuel est dans les banques. Temporairement car celles-ci vont chercher à vendre leurs participations. En fait, le pouvoir financier chez Massey-Ferguson, c'est le management, car il n'y a pas de position dominante d'une banque. Toutefois, les engagements des investisseurs ne tiennent que si les clauses financières que nous avons négociées avec eux sont respectées.

— Devoir compter sur le soutien des gouvernements, n'est-ce pas un peu humiliant pour une firme multinationale ?

— Pas humiliant du tout. Dans le monde des années 80-90, le concept d'économie mixte est une réalité. Il est impossible de ne pas voir une relation étroite entre le capital et le gouvernement. Ceux du Canada et de l'Ontario ne font que s'engager à garantir le nouveau capital si nous ne réussissons pas.

— Avez-vous, avec cet engagement des pouvoirs publics, les mêmes contraintes que Chrysler ? La comparaison entre les deux firmes s'impose à l'esprit.

— La comparaison que font les journalistes entre Massey-Ferguson et Chrysler n'est pas justifiée. D'abord, parce que nous avons deux ans et demi d'avance sur les autres entreprises dans notre combat pour le rétablissement et que les autres sociétés devront, elles aussi, y passer. Ensuite, parce qu'au niveau des produits, nous sommes numéro un mondial du tracteur et du moteur diesel et numéro deux en moissonneuses-batteuses, alors que Chrysler, numéro trois de l'automobile en Amérique du Nord, a deux problèmes : financier mais aussi stratégique. Quelle est leur place sur le marché ? Nous, nous n'avons pas ce problème.

— Pourtant, Massey-Ferguson avait choisi d'avoir une position minoritaire sur le marché d'Amérique du Nord. N'est-ce pas une erreur stratégique ?

— Si précisément.

Nous détenions une part significative dans le marché des tracteurs jusqu'à 100 CV. Nous n'avons pas suivi l'évolution de ce marché vers les gros tracteurs jusqu'en 1978. Depuis, nous y avons gagné des points. En Europe, pour éviter ce problème, on est entré en force dans ce secteur des grandes puissances, où nous sommes numéro un.

— Le refinancement est acquis, 1981 ne sera pas une trop mauvaise année. Vous voulez accroître votre part de marché sur l'Amérique du Nord. Quelle est votre stratégie d'ensemble pour l'avenir ?

— L'avenir ? Premier objectif, limiter, en les spécialisant, nos sources et nos lieux de production : diesels et petits tracteurs en Grande-Bretagne, haute technologie pour petits et gros tracteurs et matériels de récoltes en France, tracteurs Landini en Italie. Deuxième objectif : construire sur notre actif un réseau mondial de distribution. C'est-à-dire que nous allons diversifier ce que nous proposerons à la vente, plutôt que de diversifier nos productions. L'erreur que nous avons faite, en pénétrant dans le domaine des travaux publics, ne se répètera plus. Les zones de distribution des produits agricoles n'ont rien à voir avec celles de ce type de matériel. Par contre, nous exploiterons le marché des économies d'énergie. Nous avons, par exemple, beaucoup travaillé à l'adaptation de nos moteurs Diesel pour l'utilisation de nouveaux carburants : pétrole insuffisamment raffiné, huile de tournesol, canne à sucre, méthane. Le concept de Massey-Ferguson c'est de changer l'équilibre relatif entre production et distribution en faveur de cette dernière.

— Mais cette « approche marketing » suppose des accords entre les fabricants, puisque vous ne construisez pas tout ce que vous désirez vendre ?

— Je ne pense pas qu'une grande compagnie puisse rester autonome dans le futur. Il y aura nécessairement des alliances dans les industries du machinisme en Europe, pour l'interchangeabilité des composants. Chaque industrie nationale, en Allemagne, en France, en Finlande, veut avoir la meilleure part dans son pays, mais ne dispose pas d'une base de distribution mondiale.

— Est-ce à dire qu'il y aura aussi des accords entre les trois grands mondiaux du machinisme : John Deere, International Harvester et Massey-Ferguson ?

— Non. Du fait d'abord des législations antitrust. On distingue en fait trois étapes dans les industries du machinisme : les trois que vous citez d'abord, puis Ford et Fiat et, enfin, les sociétés nationales. Il peut y avoir des associations entre le premier étage et les deux autres, mais pas entre les majors.

— Des associations avec les Japonais également ?

— C'est dans la mentalité occidentale que de craindre la concurrence japonaise. On les accuse de ne pas jouer le jeu plutôt que d'accepter la réalité. Ce sont d'excellents « designers » et des concurrents agressifs. Il y aura des associations entre des sociétés occidentales et des firmes japonaises, notamment pour la distribution.

— Est-ce à dire que Massey-Ferguson a déjà des projets d'association avec des firmes au Japon ou ailleurs ?

— Quand on expose un plan, c'est qu'on a déjà commencé à le mettre en route. Les industriels japonais réfléchissent longtemps avant de se lancer, mais ils sont plus rapides que les Occidentaux dans la concrétisation quand la décision est prise. Nous, nous voulons être prêts. On a travaillé beaucoup. Des contacts préliminaires ont déjà eu lieu.

— Vous envisageriez des accords concernant votre filiale Moteurs Perkins ?

— Vendre Perkins pour obtenir des liquidités, jamais ! Notre idée, c'est qu'un fournisseur indépendant sera incapable de fournir tous les moteurs que recherchent ses clients. Nous devrons passer des accords pour le développement de cette activité. Les utilisateurs prendraient en charge leur volume de production et nous apporterions notre capacité d'adapter des moteurs à différents types d'emplois. Avec le temps, on aboutira à une série d'accords avec nos partenaires et, pour les mettre à l'aise, ils auront accès au capital de la société Perkins initiale. Peut-être même lancerons-nous une émission dans le public, mais jamais Massey-Ferguson n'abandonnera le contrôle de Perkins.

— Quelle sera la place de la société Massey-Ferguson France dans la stratégie du groupe ?

— Il se trouve que la société française représente un point important de notre stratégie, car l'économie française est une des plus stables en Europe. Nous sommes le premier producteur de machines agricoles en France et le premier exportateur également. Nous avons restructuré le capital de la société française de telle façon qu'il ne devrait plus y avoir de détérioration.

— Envisagez-vous de nouvelles suppressions d'emplois ?

— Les structures sociales en Europe rendent le coût des suppressions d'emplois trop onéreux. Les sociétés doivent apprendre à améliorer leur productivité avec l'emploi actuel. Par contre, nous ne remplacerons pas les départs naturels.

Propos recueillis par JACQUES GRALL.

ÉTRANGER

LE MAROC OBTIENT DU F.M.I. UN CRÉDIT DE PRÈS DE 1 MILLIARD DE DOLLARS

Washington (A.F.P.). — Le Fonds monétaire international a annoncé, le 9 mars, la mise à la disposition du Maroc d'un crédit stand-by de 817 millions de droits de tirage spéciaux, soit l'équivalent de 996 millions de dollars.

Le prêt stand-by s'accompagne de l'autorisation donnée au Maroc d'utiliser sa première tranche de crédits auprès du F.M.I., d'un montant de 56,2 millions de D.T.S. (environ 68 millions de dollars). Avant l'entrée en vigueur de cet arrangement financier, qui remplace un accord intervenu en octobre, la dette marocaine à l'égard du F.M.I. représentait 225,5 millions de D.T.S. *(environ 271 millions de dollars).*

● *En Suisse, l'indice des prix à la consommation* a augmenté de 1 % en février. Pour les douze derniers mois, le taux d'inflation s'est situé à 6 %, soit le chiffre annuel le plus élevé depuis août 1975 (+ 5,1 % en janvier ; + 4,4 % en décembre 1980).

● *La Confédération syndicale écossaise* (Scottish Trades Union Congress) a envoyé des lettres aux quatre principaux candidats à l'élection présidentielle française (MM. Giscard d'Estaing, Chirac, Marchais et Mitterrand) pour leur demander de faire pression sur les dirigeants de Peugeot S.A., afin que ceux-ci renoncent à fermer l'usine Talbot de Linwood, près de Glasgow.

ÉNERGIE

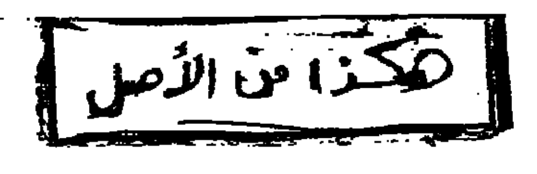
La coopération nucléaire entre la France et l'Égypte prend forme

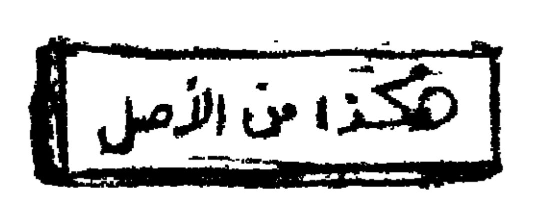
Deux accords-cadres concernant la coopération nucléaire entre l'Egypte et la France ont été paraphés le 9 mars au Caire. Ils font suite au protocole qui avait été signé le 13 février lors de la visite du chef de l'Etat égyptien, M. Sadate, à Paris (*le Monde* du 14 février).

Le premier accord porte sur la coopération entre les gouvernements des deux pays pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, le deuxième sur la coopération entre le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et l'organisme atomique égyptien. Ces deux accords seront signés lors de la visite le 23 mars à Paris de M. Maher Abaza, ministre égyptien de l'électricité et de l'énergie.

Le cadre politique et technique de la coopération entre les deux pays étant fixé, des négociations commerciales sont entreprises pour la livraison par l'industrie française de deux réacteurs nucléaires d'une capacité totale de 2 000 MW.

D'autre part, une délégation américaine est attendue à la fin du mois au Caire pour négocier la fourniture de trois centrales à l'Egypte et des contacts sont en cours pour l'achat de deux autres centrales à la Grande-Bretagne. Le programme nucléaire égyptien prévoit la construction de huit centrales d'ici à l'an 2000 pour produire 40 % des besoins du pays en énergie. — *(A.F.P.)*





SOCIAL

DANS UN RAPPORT AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Mme Evelyne Sullerot suggère de créer des «crèches scolaires» dans les maternelles

Mme Evelyne Sullerot, sociologue, devait présenter, ce mardi 10 mars, au Conseil économique et social, le rapport qu'elle a préparé au nom de la section des actions éducatives, sanitaires et sociales sur « les modes de garde des jeunes enfants ». Le rapport s'est attaché à la situation des enfants de moins de six ans. C'est *dire qu'il dissocie aussi peu que possible* la notion de garde de celle de première éducation.

Outre un rapprochement entre, d'une part, les équipements et personnels relevant du ministère de la santé et ceux dépendant du ministère de l'éducation, il propose notamment la création de « crèches scolaires » destinées aux enfants de deux à trois ans. Mme Sullerot souligne, d'autre part, combien une politique *d'accueil de la petite enfance est susceptible* de favoriser une reprise de la natalité.

On comptait, au 1er janvier 1980, quelque 4 500 000 enfants de moins de six ans, qui n'ont donc pas atteint l'âge de l'obligation scolaire. Bien que ce total soit en régression, compte tenu de la baisse de la natalité (ils étaient plus de 5 millions en 1975), la demande de garde et d'éducation précoce ne s'est pas ralentie, suivant en quelque sorte une évolution comparable à celle du travail des mères, la maternité ne s'accompagnant plus de la cessation de l'activité professionnelle.

C'est ainsi qu'au recensement de 1975 on comptait 800 000 femmes exerçant une activité professionnelle et mères d'enfants de moins de trois ans. Ces derniers, soit environ 1 million, sont confiés à des crèches collectives (57 000 enfants) ou familiales (29 000), des jardins d'enfants (20 000), des écoles maternelles (230 000), des assistantes maternelles agréées (320 000), des nourrices clandestines (220 000), des pouponnières (4 000), des employées de maison au domicile des parents (70 000) ou d'autres personnes, notamment les grands-parents (96 000). Sans compter les enfants dont la mère, bien que ne travaillant pas à l'extérieur, recherche un mode de garde — tel que les haltes-garderies — pour des motifs divers (éducation de l'enfant, fatigue de la mère...).

Les crèches collectives ou familiales sont financées en partie par la collectivité, en partie par les parents en fonction de leurs ressources. Dans les autres cas, les frais de garde, élevés, incombent totalement aux familles. Seule l'école est gratuite, encore qu'elle laisse à d'autres, et en particulier aux communes, le soin de régler le problème des heures et jours où il n'y a pas classe, alors que les parents ne sont pas disponibles.

Entre trois et six ans, la préscolarisation se généralise (de 83 % à 99 %). Elle serait plus importante encore si les zones rurales n'étaient pas défavorisées en possibilités d'accueil par rapport aux zones urbaines. Instrument privilégié d'« *égalisation des chances* », l'école maternelle nécessite encore bien des investissements en dépit de la baisse des effectifs, souligne le rapport.

Lier l'aide publique à l'enfant

Au total, « *les modes de garde des moins de six ans permettent à plus de deux millions de femmes d'avoir une activité professionnelle (...) et à plus d'un demi-million d'autres d'avoir une vie professionnelle en gardant et éduquant les enfants des autres* », même si Evelyne Sullerot déplore qu'il y ait trop peu d'hommes dans ce métier. « *Si deux millions de femmes cessaient toute activité professionnelle pour demeurer au foyer, il est probable*, ajoute-t-elle *que les effets sur l'économie ne seraient pas heureux.* »

Loin de plaider pour un retour, au demeurant fort improbable des mères au foyer, Evelyne Sullerot préconise le maintien de la diversité des modes de garde classiques, assortie de nombreuses recommandations et d'une sérieuse information des familles. Favorable à un certain nombre d'« *innovations* », mini-crèches « *crèches sauvages* », services d'urgence, « *centres de la petite enfance* »... — elle est en revanche plus réservée sur la scolarisation précoce des enfants de deux à trois ans qu'elle juge « *préoccupante dans les conditions actuelles d'encadrement et de formation du personnel* ». Pour eux, elle propose de créer « *une structure intermédiaire entre la crèche et l'école maternelle* ». Cette « *crèche scolaire* » ne « *devrait recevoir que des effectifs de douze à quinze enfants (...). Elle pourrait se situer dans les écoles maternelles à côté des autres classes* » et « *être animée par des institutrices ayant reçu une certaine formation de puériculture* ». Compte tenu des dépenses supplémentaires qu'entraînerait une telle formule, il serait « *légitime de concevoir qu'à la crèche scolaire il serait demandé une participation financière aux parents* », mais le tarif « *serait beaucoup moins élevé que celui des crèches* ».

Déplorant d'autre part l'isolement de l'école maternelle, elle souhaite que les fonctionnaires et employés dépendant des ministères de l'éducation et de la santé « *prennent l'habitude de travailler ensemble* », que les écoles maternelles s'ouvrent davantage « *aux parents de leurs élèves ainsi qu'aux personnels des autres modes de garde* ».

Financièrement, afin de respecter le libre choix des familles, elle suggère de « *lier l'aide publique à l'enfant lui-même et non plus à la mère ni au mode de garde* ». Il s'agirait de verser à la famille pour tout enfant de moins de trois ans un complément familial revalorisé et indexé — que la mère travaille ou non et quelles que soient ses ressources — et en contrepartie de réduire les aides que la collectivité consent pour le fonctionnement de certains modes de garde pour enfants de moins de trois ans.

CATHERINE ARDITTI.

Un investissement rentable

Le constat longuement développé par Evelyne Sullerot concernant l'inadéquation de l'offre et de la demande en matière de garde des jeunes enfants n'apporte guère d'informations nouvelles. Mais, pour être connue, la situation n'évolue pas pour autant. Une politique de la petite enfance revêtirait pourtant, comme le relève le rapporteur, une importance équivalant à l'institution de *l'école publique ou de la Sécurité sociale*.

Mais, en dépit de son nombre, le groupe social considéré n'exerce aucune pression susceptible de faire avancer ses *revendications*. C'est individuellement que les parents trouvent tant bien que mal une solution à leurs problèmes. La plupart des *recommandations* avancées par le rapport présenté au Conseil économique et social ne sont pas très ambitieuses. Elles visent surtout à améliorer ou à développer ce qui existe déjà, à aider les initiatives.

Deux propositions plus spectaculaires seraient séduisantes si elles ne risquaient de céder aux réactions de groupes de pression autrement plus puissants que les quelque quatre millions et demi d'enfants de moins de six ans et leurs parents. Les instituteurs accepteront-ils les « crèches scolaires », la collaboration avec les familles et les autres personnes s'occupant des jeunes enfants ? Le *gouvernement est-il prêt à* investir un peu plus dans la petite enfance, quitte à tirer bénéfice, d'une autre façon, des sommes engagées ? Car, ainsi que le conclut Evelyne Sullerot, « *s'il existe une politique de prévention à longue portée et efficace en matière de santé, d'hygiène mentale et d'éducation, c'est bien celle qu'on peut faire en faveur des très jeunes enfants* ». La petite enfance est, pour une société, un investissement rentable.

C. A.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,9800	4,9850	— 69	— 150	— 350	— 310	— 860	— 750
$ can. ...	4,1590	4,1640	— 250	— 220	— 370	— 320	— 730	— 680
Yen (100).	2,4080	2,4125	+ 53	+ 69	+ 120	+ 160	+ 530	+ 610
DM	2,3570	2,3620	— 210	— 170	— 65	— 35	— 40	+ 35
Florin ...	2,1315	2,1355	— 240	— 200	+ 20	+ 50	+ 140	+ 200
F.B. (100).	14,3840	14,4045	+ 50	+ 80	— 420	— 240	— 930	— 425
F.S.	2,5790	2,5840	— 50	— 20	+ 135	+ 170	+ 450	+ 550
L. (1 000).	4,8635	4,8700	+ 5	+ 25	— 550	— 470	—1430	—1260
£	11,0030	11,0170	— 200	— 65	— 110	+ 5	+ 200	+ 310

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	10 1/4	10 5/8	13 1/4	13 1/2	13 1/4	13 1/2	12 7/8	13 1/8
$ E.-U. ..	15 1/2	15 7/8	16	16 1/4	16	16 1/4	16 1/4	16 1/2
Florin ...	10 7/8	11 1/8	10 7/8	11 1/8	11	11 1/4	11	11 1/4
F.B. (100).	9	10	12	12 1/2	12 1/8	12 5/8	13 1/2	14
F.S.	1	2	8	8 1/2	8 1/4	8 3/4	8 3/4	9 1/4
L. (1 000).	15	16	18	19	18 1/4	19 1/4	18 3/4	19 3/4
£	14 1/2	15 1/2	12 3/4	13	12 1/2	12 3/4	12	12 1/2
Fr. franc	11 1/8	11 3/8	11 1/8	11 3/8	11 3/4	12	12 3/4	13

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

RASSEMBLEMENT C.G.T. DES RETRAITÉS A PARIS

La C.G.T. devait organiser ce 10 mars dans l'après-midi un grand rassemblement national des retraités à Paris avec un défilé, à partir de 14 h. 30, de la place de la République à la Bastille. Dans la matinée, selon les informations de la centrale syndicale, cinq cents cars sont arrivés à Paris, venant de banlieue et de province : ainsi d'ex-dockers de Seine-Maritime, d'anciens mineurs du Nord, etc. En fin de matinée, des délégations de retraités se sont rendues dans divers ministères, mais aussi à l'hôtel Matignon, où deux cents personnes environ s'étaient regroupées.

Par ce rassemblement, la C.G.T. entend protester contre l'insuffisance des retraites, contre la création de cotisations d'assurance-maladie à la charge des personnes âgées et contre la création d'une franchise de 80 F par mois en cas de maladie longue et coûteuse.

● *Grève de la faim dans une fabrique de produits alimentaires, à Homécourt (Meurthe-et-Moselle)*. — Deux employés, devenus chômeurs, et Mme Yolande Bertrand, conseiller général (P.C.), ont, lundi 9 mars, entamé une grève de la faim à Homécourt (Meurthe-et-Moselle) pour « *exiger la reprise des activités de la Société lorraine de produits alimentaires (SOLPA)* », apprend-on de source syndicale. Filiale du groupe agro-alimentaire ouest-allemand Herta, la SOLPA — spécialisée dans la charcuterie — avait déposé son bilan le 3 janvier, puis licencié l'ensemble de ses trois cent quatre-vingts salariés, qui, depuis, occupent l'usine.

R.V.I. S'APPRÊTERAIT A SUPPRIMER DEUX MILLE SIX CENTS EMPLOIS D'ICI A 1984

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Le comité central d'entreprise de Renault-Véhicules industriels se tiendra mercredi 11 mars à Lyon. Au cours de cette séance, la direction de R.V.I. devrait rendre public un nouveau plan sévère de suppressions d'emplois. L'ordre du jour remis aux partenaires syndicaux fait état de la possibilité de licenciements accompagnés d'une convention, avec le Fonds national de l'emploi, pour l'indemnisation des préretraites à partir de l'âge de cinquante-six ans et deux mois.

Les ingénieurs, cadres et techniciens de l'UJICT-C.G.T. devaient tenir en fin de matinée, mardi 10 mars, une conférence de presse orientée sur les problèmes de l'emploi et sur les solutions préconisées par ce syndicat. Cette prise de position intervient à la veille de la confirmation d'informations « officieuses » faisant état de la suppression en trois ans de trois mille six cents postes de travail, dont mille cinq cents avant la fin de l'année. Pour compenser cette nouvelle baisse des effectifs, la direction s'apprêterait à embaucher mille jeunes.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Coopération pour le développement des plates-formes « offshore ».* — La Compagnie française d'entreprises métalliques (C.F.E.M.) et l'Union industrielle d'entreprises (U.I.E.) vont constituer un groupement d'intérêt économique — à parts égales — pour le développement de plates-formes semi-submersibles destinées au forage à des profondeurs d'eau allant jusqu'à 360 mètres.

● *La société Sears Holding*, qui possède deux mille deux cents magasins de chaussures en Grande-Bretagne, annonce qu'elle vient d'acquérir pour 100 millions de dollars la chaîne américaine Butler Shoe Corporation d'Atlanta (Georgie). Cette dernière dispose de cinq cents magasins de chaussures pour dames et enfants dans trente-neuf Etats américains. Sears, qui devient ainsi la plus grande chaîne de magasins de chaussures du monde, possède également en Grande-Bretagne plusieurs grands magasins, dont le Selfridges de Londres.

● *Chrysler a perdu 140 millions de dollars en janvier 1981.* — La firme américaine n'avait prévu qu'une perte de 78 millions de dollars. Cet excédent de déficit s'expliquerait, selon la compagnie, par le coût des réductions de prix effectuées par Chrysler. Celles-ci ont permis à la firme de faire monter de deux points sa part de marché (de 8 à 10 %) au début de cette année. M. Lee Iacocca, président de Chrysler, assure toujours que la compagnie fera un bénéfice en 1981.

Agriculture

● *La prochaine récolte mondiale de blé pourrait atteindre 470 millions de tonnes*, selon les prévisions publiées le 9 mars par le conseil international du blé. Ce record, qui dépasserait de 25 millions de tonnes la récolte de 1980, permettrait d'écarter le risque d'une pénurie alimentaire et de reconstituer les réserves. Les experts se fondent sur la clémence du temps dont jouit l'hémisphère nord, où se trouvent 70 % de la production mondiale.

Nomination

● *M. Jean-Jacques Burgard* a succédé à M. Yves Marcille au poste de délégué général de l'Association française des banques (A.F.B.). Inspecteur général des finances, M. Burgard avait été, notamment, secrétaire général de la Commission des opérations de Bourse (COB), de 1968 à 1974, puis secrétaire général de la S.N.C.F. avant d'entrer à l'A.F.B. en mai 1980.

● RECTIFICATIF. — Deux fautes de transmission ont introduit des erreurs de chiffres dans l'article d'Umberto Ordone « De l'illusion au gaspillage hydro-électrique en Europe » publié dans notre supplément « Europa » (*le Monde* du 3 mars). Il fallait lire *au début du deuxième paragraphe* 400 000 km3 d'eau (et non m3) et dans le dernier paragraphe 250 grammes de pétrole (et non 25 grammes).



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE SOVAC

C.M.I. SOVAC

Le conseil de surveillance du Crédit mobilier industriel Sovac, dont la totalité du capital est détenue par Eurafrance, réuni le 6 mars sous la présidence de M. *Georges Gay*, a examiné les comptes de la société et de ses filiales qui lui ont été présentés par le directoire.

Activité

La masse globale des financements consentis par l'ensemble des sociétés du groupe est égale à celle de l'exercice précédent (14 milliards de francs). Dans *ce chiffre, la part de Sovac proprement dite et de ses* filiales gérées directement s'élève à 4,8 milliards de francs ; celle des filiales de Crédipar à 6,8 milliards de francs et celle des filiales directes non gérées par Sovac à 2,5 milliards de francs.

Les encours totalisés de ces mêmes sociétés atteignent, au 31 décembre 1980, 22,7 milliards de francs contre 19,8 milliards de francs au 31 décembre 1979, *soit une augmentation de 15 %*.

Les encours consolidés de Sovac, qui ne seront définitivement établis que dans quelques semaines, devraient atteindre au 31 décembre 1980, 17 milliards de francs environ, contre 15 milliards de francs un an plus tôt.

Ces encours se répartissent approximativement ainsi :

Crédits immobiliers acquéreurs	43 %
Financements automobiles	26 %
Prêts personnels et divers	14 %
Financements aux entreprises	13 %
Crédits à la promotion immobilière et aux lotissements	4 %

Résultats

Le bénéfice net d'exploitation de Sovac après impôts s'élève à 129 952 955,26 francs contre 100 millions 946 158,78 francs en 1979, en augmentation par conséquent de 29 %. A ce bénéfice d'exploitation s'ajoutent des plus-values nettes à long terme de 17 418 509,05 francs (contre 64 481 017,31 francs de plus-values d'apport et plus-values nettes à long terme en 1979) pour former un bénéfice total de 147 millions 371 464,31 francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale qui se réunira le 29 avril 1981 de fixer la distribution à 46 044 000 francs qui seront encaissés par Eurafrance, contre 38 370 000 francs pour l'exercice précédent et d'affecter le solde aux comptes de réserves.

Les comptes consolidés qui seront présentés lors de *l'assemblée qui se réunira le 29 avril* feront apparaître un bénéfice d'exploitation, part des tiers exclue et hors plus-values à long terme, en progression de 10 % environ par rapport à l'exercice précédent.

B.F.Im. SOVAC

Le conseil d'administration de la Banque de financement immobilier Sovac, réuni le 6 mars, a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Le montant global des encours en capital au 31 décembre 1980 atteint 6 942 millions de francs contre 5 871 millions de francs au 31 décembre 1979.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 58 millions 437 038,55 francs contre 38 182 284,20 francs en 1979, montant auquel s'ajoutaient 10 millions de francs *de provisions ayant supporté l'impôt*.

Le conseil proposera à l'assemblée qui doit se tenir le 29 avril 1981 de fixer la distribution à 28 millions 435 000 francs contre 24 200 000 francs en 1979 et d'affecter le solde aux comptes de réserves.

Le revenu global de chacune des 1 210 000 actions composant le capital social s'élèvera donc à 35,25 F comprenant un dividende distribué de 23,50 F et un *impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 11,75 F* contre 30 F, 20 F et 10 F respectivement au titre de l'exercice précédent.

SOVABAIL

Réuni le 6 mars 1981, le conseil d'administration de Sovabail, Sicomi du groupe Sovac, a arrêté les comptes de l'exercice 1980.

Le montant du bénéfice net comptable s'établit à 35 749 988 francs (après 16,3 millions de francs d'amortissements et de provisions assimilées, et 0,8 million de francs d'impôt sur les sociétés), contre 30 millions 774 680 francs (après 13,6 millions de francs d'amortissements et de provisions assimilées) en 1979.

Le conseil proposera à la prochaine assemblée générale, qui se tiendra le 23 avril 1981, la distribution d'un dividende égal à 33,46 F (dont crédit d'impôt : 0,46 F) par action, contre 29,25 F (n'ouvrant pas droit à crédit d'impôt) au titre de l'exercice 1979, en progression de 14,4 %.

Dans la même séance, le conseil a coopté M. François Voss en qualité d'administrateur et a nommé *M. Gérard Attard directeur général.*

MUTUABAIL

Réuni le 6 mars 1981, le conseil d'administration de Mutuabail, Sicomi ayant pour vocation le financement en crédit-bail d'immeubles destinés aux entreprises de moyenne importance, a arrêté les comptes de l'exercice 1980.

Le montant du bénéfice net comptable s'établit à 14 747 131 francs (après 17,1 millions de francs d'amortissements et de provisions assimilées, et 1,1 million de francs d'impôt sur les sociétés), contre 11 856 246 francs (après 14,2 millions de francs d'amortissements et de provisions assimilées) en 1979.

Le conseil proposera à la prochaine assemblée générale, qui se tiendra le 23 avril 1981, la distribution d'un dividende égal à *24,57 F* (dont crédit impôt 1,07 F) par action, contre 20,40 F (n'ouvrant pas droit à crédit d'impôt) au titre de l'exercice 1979, en progression de 20,4 %.

Dans la même séance le conseil a coopté en qualité d'administrateur, et en remplacement de la Caisse centrale de crédit hôtelier, le Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises, représenté par M. François Engelbed.

DELALANDE S.A.

Le conseil d'administration de Delalande S.A., dans sa séance du 20 février 1981, a décidé de proposer aux actionnaires, lors d'une assemblée *générale extraordinaire qui sera* convoquée en même temps que la prochaine assemblée générale ordinaire, de faire bénéficier le personnel de la société et de ses filiales des dispositions de la loi du 24 octobre 1980 relative à la distribution d'actions aux salariés. *Le nombre d'actions nouvelles à distribuer*, égal à 3 % du capital actuel, serait de 11 557, et le nombre de bénéficiaires remplissant les conditions d'ancienneté et de nationalité requises dans les sociétés du groupe ayant leur siège en France serait d'environ 1 150 personnes.



COMPTOIR LYON-ALEMAND-LOUYOT

Le conseil d'administration du C.L.A.L. a, dans sa séance du 20 février 1981, décidé, dans le cadre des dispositions de la loi du 24 octobre 1980, de soumettre à une assemblée générale des actionnaires un projet de résolution tendant à procéder à une distribution d'actions en faveur des salariés de la société et de ceux de ses filiales.

La distribution, qui porterait au maximum sur 3 % du capital, intéresserait environ 2 550 personnes.

I.C.I. Un an d'activité dans le monde.

EN MILLIONS DE LIVRES	EXERCICE 1979	EXERCICE 1980
Ventes Royaume-Uni	2 232	2 399
à l'étranger (exportations incluses)	3 136	3 316
TOTAL	5 368	5 715
Bénéfice avant impôt	613	284
Bénéfice net	490	161
Part revenant à la société-mère	441	— 20
Dividendes	134	101
Bénéfice/perte retenus	307	— 121
Bénéfice avant pertes et profits exceptionnels par action ordinaire de Livre 1 (en pence)	79,2	22,1
Dividende par action ordinaire de Livre 1 (en pence)	23	17

L'activité de la société a été, au cours du second trimestre 1980, durement affectée par la situation du *marché mondial* et par la trop grande appréciation de la Livre sterling, pénalisant les exportations.

Les activités pétrolières de la société (y compris sa participation dans le gisement Ninian) ont apporté (après Livres/Millions 15 de *provision au titre de la taxe sur les* bénéfices du pétrole) une contribution de Livres/Millions 22 aux résultats du 4e trimestre.

DIVIDENDE 1980

Le second dividende intérimaire a *été fixé à 5 pence par action ordinaire de Livre 1*. Le dividende global de 17 pence par action sera payable *à compter du 3 avril 1981*.

Compte tenu d'un crédit d'impôt de 7,29 pence, le dividende brut s'élève à 24,29 pence contre 32,86 pence en 1979.

Ce texte est extrait des résultats financiers d'I.C.I. Ltd. Le rapport annuel sera disponible ultérieurement.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de I.C.I. France S.A. service *Relations publiques*.



SOCIÉTÉ DU LOTISSEMENT DU PIN ROLLAND

Société anonyme au capital de 850 000 F
Siège social : 7, avenue des Martyrs-de-la-Résistance, 83980 Le Lavandou
R.C. Toulon n° 58 B 183

Convocation des actionnaires

Les actionnaires de la société sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le :

Lundi 23 mars 1981, à 11 heures

En l'étude de Me Henri Nespoulous, administrateur judiciaire, 59, rue *Grignan, 13006 Marseille*, administrateur provisoire de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

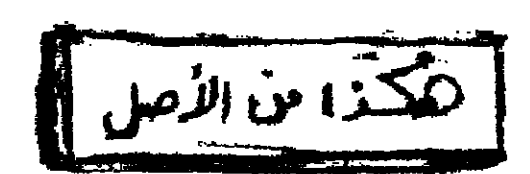
Rapport de l'administrateur provisoire et présentation des comptes arrêtés au 30 novembre 1980 ;
Rapport du commissaire aux comptes ;
Quitus à l'administrateur provisoire ;
Nomination d'administrateurs ;
Nomination d'un commissaire aux comptes de la société, en remplacement de M. Guiou, démissionnaire ;
Questions diverses.

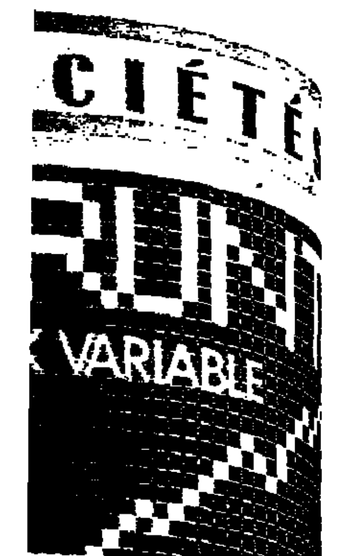
Tout actionnaire, sur justification de son identité, pourra prendre part à l'assemblée ou s'y faire représenter par son conjoint ou par un autre actionnaire.

Les documents prévus par la loi et les statuts qui concernent la présente réunion seront tenus à la disposition des actionnaires, en le cabinet de Me *Henri* Nespoulous, 59, rue Grignan, 13006 Marseille.

L'administrateur provisoire :
H. NESPOULOUS.

هكذا من الأصل





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 MARS

Marché plus calme mais encore bien tenu

Le mouvement de hausse, dont la Bourse de Paris profite depuis une quinzaine de jours, s'est notablement ralenti mardi du fait principalement du manque d'affaires et, en clôture, l'indicateur instantané n'affichait qu'un maigre gain de 0,12 %.

Dans tous les compartiments, une tendance à l'irrégularité a été observée, mais les cours se sont assez peu écartés de leurs niveaux précédents.

Quelques valeurs se sont encore distinguées, comme Métallurgique navale Dunkerque (+ 10 %), S.C.O.A. (+ 7,9 %) et Sagem (+ 3,9 %).

D'autres ont fléchi. Ce fut le cas de Sacilor (– 8,2 %), Bellon (– 6,6 %), C.F.I. (– 4,4 %) et même du Suez (– 4,3 %).

Simple pause avant une nouvelle ascension ? A dire vrai, les professionnels étaient assez perplexes. La plupart s'attendaient à un bien meilleur score après la performance de Wall Street et surtout avec la généralisation à 12,75 % des taux de base bancaires. La Bourse ne croirait-elle pas à une détente sur le front de l'argent ? Beaucoup autour de la corbeille, en tout cas, pensent qu'à moyen et surtout à long terme, les taux vont encore monter. Ce peut être un frein aux initiatives. Mais deux autres facteurs ont contribué à ralentir l'ardeur des investisseurs : la décision du président Reagan d'aider les résistants afghans et la situation toujours détonante en Pologne.

Ces deux facteurs ont eu un effet stimulant sur l'or. A Londres, l'once de métal précieux est passée de 474,25 dollars à 484,50 dollars, tandis qu'à Paris, le lingot gagnait encore 700 F à 85 000 F. Le napoléon, par contre, a été délaissé, abandonnant 6 F à 864 F (après 863,50 F).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT LYONNAIS. – L'établissement vient de racheter la moitié du capital de la banque néerlandaise Slavenburg. Cette opération s'est faite par une O.P.A. lancée en décembre dernier.

P.C.U.K. – *La filiale chimique du* groupe P.U.K. a signé un accord avec la firme italienne Caffaro portant sur la production de zéolite, un silicate destiné à se substituer en partie au phosphate dans la fabrication de produits détergents.

SOVAC. – Le bénéfice net d'exploitation pour 1980 atteint 129,95 millions de francs, contre 100,94 millions de francs. Les comptes consolidés font ressortir un résultat d'exploitation accru de 10 %. Rappelons que la totalité du capital est détenue par Eurafrance.

VALÉO. – Emprunt de 160 millions de francs portant intérêt variable : taux moyens mensuels de rendement à l'émission des emprunts garantis et assimilés, majorés de 0,20 %. Le coupon sera au moins égal à 10,75 %. Amortissement en 1989.

LYONNAISE DE DÉPOTS. – Emprunt de 150 millions de francs à taux variable : taux moyens mensuels du marché monétaire au jour le jour. Coupons payables chaque semestre, avec un minimum de 6,75 % (135 F) pour les deux premiers semestres et de 5,25 % (105 F) pour les quatorze suivants. Remboursement en 1989.

SCOA. – Emission d'un emprunt convertible en actions (1 pour 1 action). Montant : 52.479.952 F, en 937.142 obligations de 56 F. Souscription réservée en priorité aux actionnaires (2 pour 7 actions). Intérêt 12 %.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	6 mars	9 mars
Valeurs françaises	99,9	100,4
Valeurs étrangères	104,8	105,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	110,8	111,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 10 mars ..... 11 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/3	10/3
1 dollar (en yens)	207,35	206,40

NEW-YORK

Assez vive reprise

Après la pause observée la semaine passée, le New-York Stock Exchange a repris lundi sa progression, forçant même l'allure durant la seconde partie de la séance, si bien qu'à la clôture l'indice des industrielles enregistrait un gain de 11,80 points à 976,42.

Presque tous les compartiments ont profité de ce mouvement de hausse, mais les opérateurs ont surtout concentré leur intérêt sur les « blue chips », bien placées à leurs yeux pour bénéficier à fond du programme économique du président Reagan.

Une assez forte activité a régné, et *46,18 millions de titres ont été* échangés, contre 43,94 millions précédemment.

La perspective d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt, avec désormais un « prime-rate » bancaire souvent facturé à 18 %, a fortifié le marché, de même que l'O.P.A. lancée par la Standard Oil of California sur Amax, qui pousse la spéculation à rechercher les titres d'entreprises jugées aptes à faire l'objet d'une telle opération.

Sur 1906 valeurs traitées, 948 ont *monté et 618 ont baissé.*

VALEURS	Cours 6 mars	Cours 9 mars
Alcoa	33 7/8	34 1/4
A.T.T.	51 1/8	50 7/8
Boeing	34 5/8	35 7/8
Chase Manhattan Bank	47 1/8	47 1/4
Du Pont de Nemours	48 5/8	50
Eastman Kodak	78 1/2	80
Exxon	69	69 7/8
Ford	21 1/8	22 5/8
General Electric	65	67 1/8
General Foods	34	33 7/8
General Motors	51 1/2	52 3/8
Goodyear	18 1/2	18 3/4
I.B.M.	62	62 7/8
I.T.T.	28 3/4	29 1/4
Kennecott	25 5/8	26 1/2
Mobil Oil	63 1/2	64 1/4
Pfizer	50 7/8	52 1/4
Schlumberger	102 3/4	105 3/4
Texaco	37 3/4	37 3/4
U.A.L. Inc.	24 1/4	24 7/8
Union Carbide	57	58 5/8
U.S. Steel	31	30 3/4
Westinghouse	28 3/4	29 3/4
Xerox Corp.	55	56 1/4



BOURSE DE PARIS — 10 MARS — COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	175 50	176	Immobail B.I.P.	217	221 40	(M) S.O.F.I.P.	90 30	90 50
U.A.P.	565	....	Immobanque	298	302	Fonc. Lyonnaise	1255	1300

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	770	772
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	1910
Concorde	345	346
Epargne de France	390	....
Financ. Victoire	285	290
France I.A.R.D.	148	....
GAN (Sté Centr.)	745	....
Crédal	107	107
Créd. Gén. Ind.	242 50	....
Crédit Lyonnais	284	284 80
Electro-Banque	175	....
Eurobail	145 50	146
Financière Sofal	354 80	....
Fr. Cr. et B. (Cie)	145 10	148 70
France Bail	334	328
Hydro-Energie	20 80	20 80
Sté Cent. Banq.	77	....
Société Générale	264	....
Soficomi	245 10	....
Sovabail	315	....
Unibail	310	315
Un. Ind. Crédit	226 40	....
Cie Foncière	158 40	....
C.G.V.	215	....
Fonc. Ch.-d'Eau	970	960
Un. Imm. France	250	....
Sofragi	290	285
Applic. Hydraul.	227	232
Artois	320	320
Centen. Blanzy	390	390
(NY) Centrest	108	111
(NY) Champex	130	130 50
Comindus	405 10	....
Cie Industrielle	315	305
(Li) F.B.M. ch. fer	70	....
Frankel	351	....
Huard-U.C.F.	106	105
Jaeger	175 10	176
Jaz	98	99
Luchaire	159 20	159
Métal Déployé	300	305
Nadella	22 80	23 70 d
Nodet-Gougis	330	....
Peugeot (act. cnt.)	135	130
Publicis	705	....
Salsa	65	81 80 o
Sellier-Leblanc	325	....
Waterman S.A.	195	....
Brass. du Maroc	223	....
Brass. Ouest-Afr.	40 60	....
A.E.G.	135	....
Akzo	37	....
Alcan Alum	173	173
Métallurgique Minière	164	153 80
Océanic	26 60	14 90 o
Pétrofigaz	410	....
Pronuptia	279	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	89	....
Ufinex	223	....
Voyer S.A.	1 45	....
Rorento NV	266 50	284

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

SICAV

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2460	4,5 % 1973	2470	2500	2505	2490
3100	C.N.E. 3 %	3050	3001	3010	3001
475	Afrique Occ.	490	503	504	500
485	Air Liquide	500	500	500	....
111	Als. Part. Ind.	119 90	125	125	....
240	E.J. Lefebvre	240 10	241	241	236 50
130	E. Saux-Duv.	129 80	127 80	127 80	126
540	Essilor	559	559	558	....
245	Esso S.A.F.	261 50	259	256 50	....
335	Eurafrance	341	338	338	338
1060	Europe n°1	1050	1056	1056	1050
70	Nouvelles Gal.	75 60	75 40	75 40	74 10
290	Olida-Caby	329 50	325	325	325
101	Opfi-Paribas	104	106 20	105 50	105
104	Paper. Gascogne	99 90	99 90	99 90	99 90
119	Paris-France	120 60	120 80	120 70	....
107	Pechelbronn	104 90	105	105	104
300	U.I.S.	296	296	296	294
161	U.C.B.	159 40	161	161	159
180	Un. Fr. Banque	173	173	173	169 60
155	U.T.A.	185	161 10	161 10	....
7 50	Usinor	8 60	8 66	8 65	8 65
93	— (obl.)	94 20	94 20	94 20	94 20
395	Dome Mines	383	374	374	375
230	Du Pont-Nem.	244	249	249	....
385	Eastman Kodak	393	397	397	395
93	East Rand	94 90	95 80	95 50	....
147	Ericsson	145 50	143	143	141
375	Exxon Corp.	359 50	353 50	353 50 c	....
105	Ford Motor	106	114 90	114 90	112 80
230	Free State	214 50	220	220	220
88	Gencor	88	89 90	89 50	....
320	Gen. Electr.	334 50	340	340	339 90
245	Gen. Motors	256	258	258 50 c	....
48	Goldfields	48 40	48	48	....
87	Harmony	89 90	92 60	92 60	....
8	Hitachi	8 15	8 20	8 10	8 10
265	Hoechst Akt.	267 80	270 50	270 50	268
33	Imp. Chemical	28 55	28 90	28 90	28 90
78	Sony	84 50	86	86	85 20
270	Unilever	278	277 60	277 60	....
97	Un. Min. 1/10	96 50	97 50	97 50	....
270	Unit. Techn.	277 10	278	278 c	278 c
360	West Drief.	357	360	360	362
280	West Deep	258 10	281	260	....
355	West Hold.	330 10	339	339	339
285	Xerox Corp.	280	284	284	285
2 70	Zambia Corp.	3	2 92	2 93	2 97

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 026	4 971	4 880	5 110
Allemagne (100 DM)	235 730	235 800	229	241
Belgique (100 F)	14 378	14 389	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	213 240	213 280	206	217
Danemark (100 krd)	75 100	75 100	72 500	77 500
Norvège (100 k)	92 440	....	90	95
Grande-Bretagne (£ 1)	10 992	11 015	10 700	11 300
Grèce (100 drachmes)	9 652	9 710	....	....
Italie (1 000 lires)	4 872	4 889	4 600	5
Suisse (100 fr.)	257 620	258 220	252	265
Suède (100 krs)	107 850	....	104 500	110
Autriche (100 sch)	33 320	....	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 784	....	5 550	5 950
Portugal (100 esc.)	8 820	....	8 300	9 200
Canada ($ can 1)	4 194	....	4 030	4 260
Japon (100 yens)	2 425	....	2 320	2 450

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/3
Or fin (kilo en barre)	84250	84900
Or fin (en lingot)	84300	85000
Pièce française (20 fr)	870	864
Pièce française (10 fr)	475	480
Pièce suisse (20 fr)	600	600 20
Pièce latine (20 fr)	582	589
Souverain	744	750
Pièce de 20 dollars	3300	3300 40
Pièce de 10 dollars	1580	1580
Pièce de 5 dollars	775	....
Pièce de 50 pesos	3350	3370
Pièce de 10 florins	600	610



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 10 mars 1981 a été tiré à 592 794 exemplaires.

DEVANT LES RESPONSABLES DE L'U.D.F.

M. Giscard d'Estaing évoque sa « dernière campagne »

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui est, mardi soir à 20 h. 35, l'invité de l'émission « Le grand débat » sur TF 1, s'est rendu, lundi en fin d'après-midi, à son quartier général de campagne, rue de Marignan. Il a reçu les principaux responsables de l'U.D.F. et s'est employé à réconforter ceux d'entre eux qui craignaient que les formations de l'Union ne soient les laissées-pour-compte de la campagne.

Le chef de l'État a fait valoir à ses interlocuteurs qu'il ne pouvait — et moins que tout autre en tant que président de la *République — apparaître comme le* candidat d'un parti. Mais, a-t-il dit, les partis auront leur place dans la campagne, ils doivent s'exprimer, intervenir, répondre. M. Giscard d'Estaing a souligné, en particulier, que, en raison de sa fonction, il ne peut pas polémiquer avec les autres candidats, et que les porte-parole des courants peuvent avoir à le suppléer.

En fait, la délicate équation est la suivante pour le président sortant : être soutenu sur le terrain par ceux dont il est censé ne pas être le représentant ; faire en sorte que les trois courants *de la majorité qui se retrouvent* en lui (les libéraux « modernes », les démocrates-chrétiens et les radicaux) s'expriment, non pas en son nom, mais pour le soutenir.

M. Giscard d'Estaing a dit sa confiance dans l'issue de la bataille électorale. Il a marqué aussi sa volonté de réussir cette campagne, sa « *dernière campagne* » : ainsi a-t-il évoqué son intention, s'il est réélu en mai, de ne pas être candidat lors de l'échéance suivante. Il a aussi indiqué à ses interlocuteurs qu'il avait l'intention de faire connaître *cette décision* mardi soir *à la* télévision.

A propos du second tour, M. Giscard d'Estaing a affirmé que parler de désistement n'a « *pas de sens* », parce que le premier tour « élimine » et, que, au second tour, les éliminés *n'ont* rien à dire.

Il n'y aura pas de public autorisé à suivre l'émission « Le grand débat » (ordinairement, plusieurs dizaines d'invités sont admis dans le studio). Cette modification a été apportée à la demande de l'Elysée. — N.J B.

DEUX SONDAGES INDICE - OPINION

- **M. Mitterrand obtiendrait 53 % des voix au second tour face au chef de l'État.**
- **MM. Chirac et Giscard d'Estaing font jeu égal auprès des Parisiens.**

Le Méridional, quotidien édité à Marseille, publie, le 10 mars, un sondage réalisé par Indice-*Opinion entre le 24 février et le* 2 mars — soit avant l'annonce de sa candidature par M. Giscard d'Estaing — auprès d'un échantillon de mille cent sept personnes représentatif de la population française en âge de voter. Au second tour, M. Mitterrand recueille 53 % des intentions de vote contre 47 % à M. Giscard d'Estaing.

Pour le premier tour, 24 % des personnes interrogées se prononcent en faveur du président sortant. M. Chirac obtient 18 % (soit deux points de mieux par rapport à un sondage Indice-Opinion publié il y a un mois), M. Mitterrand 18 %, M. Marchais 16 % et M. Debré 3 %.

Le Quotidien de Paris du 10 mars publie un sondage sur les intentions de vote des Parisiens, réalisé par Indice-Opinion du 25 février au 2 mars auprès d'un échantillon représentatif de mille sept personnes âgées de dix-huit ans et plus.

Pour le premier tour, trois hypothèses sont retenues. Si M. Debré n'est pas candidat, M. Chirac est crédité de 23 % des *voix, M. Giscard d'Estaing de* 21 %, et M. Mitterrand de 17 %. Si Coluche ne se présente pas, M. Giscard d'Estaing devance, avec 23 %, le maire de Paris qui recueille 22 % et le candidat socialiste (19 %). Dans le cas où M. Debré et Coluche sont en lice, M. Chirac et l'actuel chef de l'Etat arrivent à égalité avec 21 %, devant M. Mitterrand (17 %). Dans les trois hypothèses, M. Marchais obtient 11 % et Mme Bouchardeau, 3 %. En revanche, les intentions de vote varient, selon les cas, entre 9 % et 11 % pour Coluche, entre 5 % et 6 % pour M. Debré, entre 4 % et 5 % pour M. Lalonde et entre 3 % et 4 % pour Mme Garaud.

Dans le cas où, au second tour, M. Giscard d'Estaing aurait à affronter M. Mitterrand, le président de la République obtiendrait 51 % contre 49 % à son adversaire. Si *l'actuel chef de l'Etat* et le maire de Paris sont en présence au second tour, ils recueillent 50 % chacun.

L'ENQUÊTE SUR LES ATTENTATS EN GUADELOUPE

Un enseignant et un cadre commercial auraient reconnu leur appartenance au G.L.A.

Correspondance

Pointe-à-Pitre. — Deux hommes, interpellés le samedi 7 mars, ont été inculpés et écroués, le lundi 9 mars, à Pointe-à-Pitre, au cours de l'enquête menée par la police après l'enlèvement de la journaliste de la station régionale de radio-télévision, FR 3-Guade*loupe, Mlle Marie-Christine* Ledu, qui avait été attaquée à son domicile, dans la nuit du 27 au 28 février, par une femme et trois hommes armés et masqués, puis enfermée dans une malle, avant d'échapper à ses ravisseurs (*le Monde* du 4 mars).

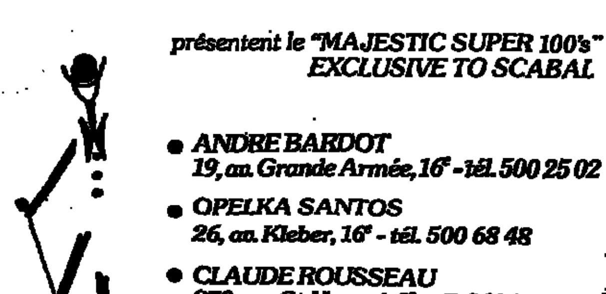
Il s'agit de MM. Jean-Claude Mado, assistant de mathématiques au Centre universitaire Antilles-Guyane, et Luc Reinette, chef de service commercial de la société H.L.M. de la Guadeloupe, qui ont avoué, selon la police, après quarante-huit heures d'interrogatoire, appartenir au GLA (Groupe de *libération armé de la Guadeloupe*) et avoir, le premier, participé à l'enlèvement de Mlle Ledu, le second, en avoir été informé.

Les deux hommes, dont les aveux ont été annoncés par un communiqué commun de la préfecture et du procureur général, seront prochainement transférés à Paris, la Cour de sûreté de l'Etat étant saisie du dossier.

MM. Mado et Reinette n'ont jamais caché leur sympathie pour la cause indépendantiste. M. Mado est membre du SGEG, syndicat d'enseignants proche de l'Union populaire de libération de la Guadeloupe — mouvement indépendantiste — et il a collaboré au *Journal guadeloupéen*, périodique de tendance indépendantiste.

Les policiers du groupe de recherche antiterroriste, formé au cours du dernier trimestre de 1980 en vue de mettre fin aux activités du GLA, laissent entendre que d'autres arrestations pourraient intervenir prochainement. Le GLA regrouperait moins d'une dizaine de militants, au nombre desquels figurerait notamment une jeune femme dont la présence aurait été signalée lors de deux attentats et au cours de l'enlèvement de Mlle Ledu.

Le rapt de la journaliste de FR 3-Guadeloupe aurait eu pour but de contraindre la station régionale de radio-télévision à diffuser le contenu du « Manifeste du GLA » et d'exiger, d'une part, la libération des indépendantistes guyanais incarcérés à Paris, d'autre part, la libération de quelques militants séparatistes corses.



LE DÉTOURNEMENT DE L'AVION PAKISTANAIS

Une action de commando pour libérer les otages ne paraît pas exclue

Les pourparlers pour tenter de mettre fin au détournement d'un Boeing-720 de la Pakistan International Airlines, immobilisé, depuis la nuit de dimanche 8 à lundi 9 mars, sur la piste de l'aéroport de Damas, étaient au point mort, mardi 10 mars, en fin de matinée. « Les pirates, a déclaré un négociateur pakistanais, exigent la libération de quatre-vingt-douze personnes. Parmi celles-ci, il y a des détenus poli*tiques dont on peut négocier la libération*, mais il y a aussi des *criminels* qui relèvent de la justice pénale dont nous ne pouvons même pas discuter. Il y a un certain nombre de noms que nous ne sommes pas parvenus à identifier et pour lesquels nous avons demandé des éclaircissements aux trois pirates. » Cependant, la possibilité d'une action de commando pour libérer les cent trois otages (y compris les membres de l'équipage) n'était pas exclue en cas d'échec des tentatives de dénouement pacifique du plus long détournement de l'histoire.

Plus d'une semaine d'attente

2 MARS. — Détournement sur Kaboul d'un Boeing de la Pakistan International Airlines effectuant la liaison *intérieure Karachi-Peshawar*. Le chef des pirates de l'air, Mohammed Alamguir, réclame la libération de certains membres de sa famille et de l'organisation dont il se réclame, Al Zulfikar, qui aurait été fondée à *Londres* par des partisans du fils de l'ancien premier ministre, Zulfikar Ali Bhutto.

4 MARS. — La plupart des femmes et des enfants (25 personnes) sont libérés.

6 MARS. — *Mohammed Alamguir* aurait déclaré que son groupe est également responsable de l'attentat ayant eu lieu dans le stade de Karachi quelques instants avant la récente visite du pape. Il menace de faire sauter l'appareil immobilisé sur la piste de l'aéroport de Kaboul si quatre vingt douze prisonniers politiques ne sont pas libérés. Un passager, Tarik Rahim, officier de marine, fils d'un général en retraite, qui était diplomate à l'ambassade *du Pakistan à Téhéran*, est *blessé* à coups de feu. Il meurt peu de temps plus tard à l'hôpital.

7 MARS. — Des pourparlers se poursuivent par l'intermédiaire de la radio de bord et de la tour de contrôle entre les pirates de l'air et des représentants de l'administration *pakistanaise et des diplomates*, en particulier musulmans, mais aussi de Soviétiques.

Le président Karmal, de retour d'U.R.S.S., promet son « intervention personnelle » pour dénouer la situation. Le gouvernement pakistanais rend Kaboul entièrement responsable du sort des passagers et de l'équipage, et accuse les Afghans de soutenir « ouvertement un crime international sans précédent ». Islamabad se déclare cependant prêt à libérer quinze détenus n'ayant pas commis de crimes graves. Trois ressortissants américains figurant parmi les otages lancent un appel, par l'intermédiaire de la tour de contrôle, aux Etats-Unis et au secrétaire général des Nations unies.

Quatre personnes — deux Américaines et deux malades — sont libérées.

Le secrétaire général du ministère pakistanais de la défense, le général *Rahim Khan, affirme que les membres* du commando ont rencontré le terroriste vénézuélien « Carlos » quelques semaines avant le détournement dans un pays « étranger qui n'est pas l'Afghanistan ».

Le gouvernement américain fait savoir à l'U.R.S.S. qu'il attend qu'elle « use de son influence » en *Afghanistan* pour mettre fin à la prise d'otages et qu'il la considère responsable de leur sécurité. Le général Zia Ul Haq indique que son pays a pris contact avec l'U.R.S.S., mais qu'il ignore quel rôle elle joue dans les négociations. Il *juge* que l'attitude du gouvernement afghan n'est pas positive mais plutôt « l'inverse ».

8 MARS. — Mme Nusrat Bhutto, femme de l'ancien premier *ministre* pakistanais, et sa fille sont placées en résidence surveillée : les autorités affirment que le fils Bhutto, Murtaza, se trouve à Kaboul. Elles offrent de libérer vingt détenus politiques en échange de la libération des otages. En revanche, une vague d'arrestations frappe quelque cent cinquante membres de l'opposition, intellectuels, avocats, membres du P.P.P., du parti national démocratique.

A l'expiration de leur ultimatum, *les pirates n'ont pas mis à exécution* leur menace de faire sauter l'avion.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, demande aux autorités afghanes de n'épargner aucun effort pour « sauver la vie de gens innocents ».

17 h. 40 : Sur instructions d'Islamabad, les *négociateurs pakistanais*, à Kaboul, ont transmis aux membres du commando une proposition de relâcher quinze des quatre-vingt-douze prisonniers dont ils demandent la libération. D'après un porte-parole d'Islamabad, le chef du commando souhaite un compromis qui pourrait porter sur la libération d'une cinquantaine de détenus.

21 h. 03 : L'agence Tass annonce que l'avion a décollé pour une destination inconnue.

« Le gouvernement pakistanais, indique l'agence de presse afghane, a brutalement rompu les négociations avec les auteurs du détournement » et « *refusé* tout contact ultérieur avec eux ». Kaboul a « pris la décision d'autoriser le décollage, poursuit l'agence, afin d'éviter une situation qui aurait mis en danger la vie et la sécurité des passagers et de l'équipage ».

14 h. G.M.T. : L'avion atterrit à Damas. De nouvelles négociations sont aussitôt entamées avec les pirates — armés de grenades, de pistolets et d'au moins une mitraillette. « Ils paraissent froids, déterminés et en excellente *forme* » *et* ont le « doigt sur la détente », indiquent *des employés de l'aéroport qui ont servi un repas* et des boissons aux passagers et à l'équipage.

9 MARS. — Le président Zia Ul Haq demande à un certain nombre de chefs d'Etat étrangers, dont MM. Brejnev et Reagan, ainsi que Giscard d'Estaing, avec lequel il *a eu une conversation téléphonique*, d'intervenir pour mettre fin « à l'épuisement physique et aux tortures psychologiques » infligés aux otages. Le chef de l'Etat pakistanais aurait donné « carte blanche » au président Hafez El Assad pour prendre « toutes mesures énergiques » afin de libérer les otages. Le chef de l'Etat syrien a fait savoir qu'il « ferait tout ce qui est en son pouvoir pour préserver la vie et la sécurité des passagers de l'appareil ». Plusieurs camions transportant des soldats munis d'armes automatiques avaient pris position, en fin de journée, lundi, à l'aéroport de Damas.

A Islamabad, le général Rahim Khan, ministre de la défense et président de la PIA, accuse les autorités afghanes d'avoir permis le chargement d'armes supplémentaires à bord de l'avion, à Kaboul.

Une hôtesse de l'air, libérée lundi soir, déclare que les pirates semblent déterminés à mettre leurs menaces à exécution si leurs revendications ne sont pas satisfaites. Elle précise que les passagers sont en majorité des ressortissants arabes originaires de pays du golfe Persique mais qu'il y a aussi à bord trois Américains, un Algérien, un Suédois, un Canadien, onze Afghans et un fonctionnaire des Nations unies. — (A.F.P., A.P., Reuter, UPI.) L.

UN BREGUET-ATLANTIC S'ÉCRASE EN GRANDE COMORE

Dix-huit morts

Moroni (*Reuter*). — Un avion militaire français s'est écrasé, ce mardi matin 10 mars, en Grande Comore, et ses dix-huit occupants ont péri. L'appareil, un Breguet-Atlantic, en mission de recherches sous-marines dans l'océan Indien, était arrivé, à Moroni, samedi 7 mars. Il a décollé mardi pour Saint-Denis-de-la-Réunion et s'est écrasé peu après sur les *hauteurs du village de Tsaoueni*, à 15 kilomètres de Moroni. On ignore pour le moment les causes de l'accident.

Le gouvernement comorien, ainsi que le chef d'état-major de l'armée comorienne et des représentants de l'ambassade de *France, se sont rendus sur les* lieux de la catastrophe. Le président Ahmed Abdallah a envoyé un message de condoléances à M. Valéry Giscard d'Estaing. La marine nationale a pu prévenir les familles des disparus. Dans un message à M. Robert Galley, ministre de la défense et de la coopération, M. Giscard d'Estaing assure les familles « *si douloureusement éprouvées* » de sa « *sympathie attristée* ».

[Ce Breguet-Atlantic était détaché à Djibouti depuis sa base d'origine, celle de Lann-Bihoué (Morbihan), où la marine française entretient une flottille d'avions de patrouille maritime de ce modèle. L'équipage était composé de treize officiers et officiers-mariniers, auxquels il faut ajouter cinq membres de l'équipe dite de piste — mécaniciens au sol — nécessaire à l'entretien d'un avion travaillant sur terrain extérieur.

L'accident survenu en Grande-Comore est le troisième depuis l'entrée en service du Breguet-Atlantic en 1965. Répartis entre Lann-Bihoué et Nîmes-Garons (Gard), les trente-deux avions de la marine nationale ont accompli à ce jour plus de 200 000 heures de vol au total.]

Le comité fédéral de Paris vote l'exclusion du P.C.F. de M. Étienne Balibar

Le comité fédéral du P.C.F. de Paris, réuni le lundi 9 mars, a décidé à la majorité, sur la proposition du secrétariat, d'exclure du parti communiste M. Etienne Balibar. Le motif de cette exclusion, qui, selon les statuts du parti, ne sera définitive que si elle est ratifiée par le comité central, est un article de M. Balibar, publié dans *le Nouvel Observateur* daté 9-15 mars et intitulé : « P.C.F. : de Charonne à Vitry ».

Dans cet article, M. Balibar, rappelant la manifestation organisée par le P.C.F., le 8 février 1962, contre la guerre d'Algérie — manifestation au cours de laquelle huit personnes avaient trouvé la mort sous l'action des forces de l'ordre. — se demande *comment ce même parti a pu en* arriver à l'initiative prise à Vitry-sur-Seine, le 24 décembre dernier, d'attaquer au bulldozer un foyer de travailleurs où venaient de s'installer trois cents Maliens. M. Balibar estime que, au moment de la guerre d'Algérie, « *l'occasion a été manquée de forger entre les travailleurs français et les travailleurs immigrés une unité organique dans les luttes* ». Il met en cause « *le nationalisme du P.C.F., cet étonnant concentré de contradictions où se mêlent l'héritage du rôle patriotique de la classe ouvrière dans la résistance antifasciste et le pire des chauvinismes de « grande puissance » (ou de moyenne puissance), cimentés par l'influence et le mimétisme du nationalisme soviétique.* »

M. Balibar dénonce d'autre part « *cette démission, cet abandon au racisme et au populisme, ce pey-refittisme du pauvre que manifestent soudain au grand jour les opérations bulldozer, les « quotas » administratifs destinés à imposer le « seuil de tolérance » là où nous en avons le pouvoir, et le risque pris sans hésiter d'assimiler dans l'opinion tout Maghrébin à un trafiquant de drogue en puissance !* ».

∴

[*Maître-assistant de philosophie* à l'université Paris-I (Sorbonne), âgé de trente-neuf ans, M. Balibar a adhéré au parti communiste en 1961. Coauteur, avec MM. Louis Althusser, Roger Establet, Pierre Macherey et Jacques Rancière de *Lire le Capital* (Maspero éditeur, 1965), M. Balibar avait combattu, en 1976, lors du vingt-deuxième congrès du P.C.F., l'abandon de la notion de dictature du prolétariat (*Sur la dictature du prolétariat*, Maspero éditeur, 1976). En 1977, il collabore à un ouvrage publié aux Editions sociales (maison d'édition du P.C.F.) et consacré à *la dialectique*. Collaborateur des revues communistes *la Pensée* et *la Nouvelle Critique*, ainsi que du Centre d'études et de recherches marxistes, il signe, en avril 1978, avec MM. Louis Althusser, Guy Bois, Georges Labica, Jean-Pierre Lefebvre et Maurice Moissonnier, un appel à l'ouverture d'une « *véritable discussion politique* » dans le parti. Coauteur, avec MM. Labica, Bois et Lefebvre, de *Ouvrons la fenêtre, camarades !* (Maspero éditeur, 1979), M. Balibar est l'un des premiers signataires de la pétition « pour l'union dans les luttes », lancée en décembre 1979.]



هكذا من الأصل